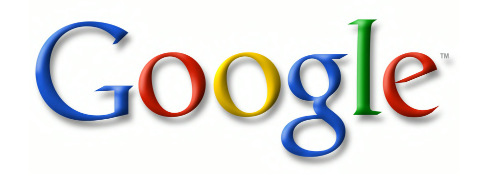




Le breviaire romain
en latin et en françois
divisé en 4 parties
a paris chez denis thierry
rue st jacques devant
la rue du plastre a
l'enseigne de la ville
de paris



LA VIE DE DOM ARMAND-JEAN LE BOUTHILLIER DE RANCE',

ABBE' REGULIER

& Reformateur du Monastére de la Trappe, de l'Etroite Observance de Cîteaux.

Jacques

Par M. l'Abbé DE MARSOLLIER,
Chanoine de l'Eglise Cathedrale d'Uzés.

SECONDE PARTIE.



A PARIS,
Chez JEAN DE NULLY, ruë saint Jacques, à l'Image saint Pierre.

M. DCC. III.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

henriette de Jesus d aix

TABLE DES CHAPITRES

Contenus en ce Volume.

LIVRE QUATRIE'ME.

LIVRE CINQUIE'ME.

LIVRE SIXIE'ME.

Fin de la Table des Chapitres.

LA VIE



LA VIE DE L'ABBÉ DE LA TRAPPE.

LIVRE QUATRIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

L'Abbé de la Trappe part pour aller au Chapitre general. Une maladie qui luy survient en chemin l'oblige de retourner dans son Monastere ; il écrit à l'Abbé de Cisteaux sur le sujet du Chapitre general.



L'Abbé de la Trappe ne pensoit qu'à bien établir dans son Monastere la réforme dont on vient de parler, lorsqu'il se vit obligé de partir pour aller au Cha-

pitre general de l'Ordre de Cist
dont la convocation lui avoit été s
fiée. Depuis le tems du dernier
pitre general, qu'il s'étoit retiré
son Monastere, il étoit arrivé bie
choses dans l'Ordre de Cisteaux, q
ne peut se dispenser de raconter en
de mots.

Aprés que le dernier Chapitre ge
de l'an mil six cent soixante & sep
été terminé de la maniere qu'on l'a
conté, le premier soin de Dom Cl
Vanssin Abbé de Cisteaux, fut d
faire confirmer par le Saint Siege
demander la main-levée de la déf
que le Pape avoit faite de recevoir
Novices, & de faire casser en Cou
Rome l'opposition que l'Abbé de
Trappe & les autres Abbez de l'étr
observance avoient faite à la recept
du Bref d'Alexandre VII. Dés q
eût obtenu ces trois points, il convoc
le Chapitre general pour le mois de M
de l'an mil six cent soixante & dix; m
sa mort qui le prévint, l'empêcha de
tenir, & obligea même de le remet
à un autre tems.

On lui donna pour successeur Do
Louis Lopin, il mourut peu de ten
aprés avant que d'avoir reçû ses Bulle

On élut en sa place Dom Jean Petit Religieux de Cîteaux, & Prieur de Bonport. Ce fut lui qui convoqua le Chapitre general dont on vient de parler. On ne doutoit point qu'il ne s'y passât bien des choses de la derniere importance pour l'étroite observance ; ce fut ce qui obligea les Abbez de la réforme de prier l'Abbé de la Trappe de ne pas manquer de s'y rendre. Il étoit alors fort incommodé d'un gros rume ; mais comme il faisoit peu d'état de sa vie, lorsqu'il s'agissoit de l'utilité commune, & qu'il croyoit que Dieu demandoit quelque chose de lui, il ne laissa pas de partir. La chaleur du soleil & la violence du vent augmenterent si fort son incommodité, qu'il fut obligé de s'arrêter dans un village à sept lieuës de la Trappe. La fiévre qui survint ne lui permit pas d'aller plus loin, tout ce qu'il put faire fut de regagner son Monastere. Il écrivit de là une lettre tres-honneste à l'Abbé de Cisteaux, pour lui témoigner le regret qu'il avoit de ne pouvoir lui marquer son obéïssance en se rendant au Chapitre general. Il lui rend compte dans cette lettre de son incommodité, mais il lui parle en même tems avec une liberté toute sainte de ce qu'il Du 5. May 1672.

qu'il croyoit être à l'avantage de l'O
dre. Sa lettre est si belle, si vive, &
pressante, que si elle n'étoit point si lo
gue, on la mettroit ici toute entiere:
a crû ne se pouvoir dispenser d'en don
au moins un extrait.

Aprés avoir representé les maux
l'Ordre de Cisteaux d'une maniere tr
touchante, & les efforts inutiles qu'
avoit fait jusques alors pour y remedi
faute de s'estre attaché à son prem
esprit, & d'avoir bâti sur les fondem
que leurs peres avoient posez avec tan
sainteté & de sagesse, il ajoûte:

» L'Ordre de Cisteaux n'est fondé
» pour garder la regle de Saint Ben
» dans toute son étenduë, & dans tou
» points, sans dispenses, sans adouci
» mens, & sans explications. Ses For
» teurs ont eu cela devant les yeux p
» unique & principale intention: on
» tend le rétablir par des mitigation
» des temperamens; ce ne sera plus l'
» dre de Cisteaux que l'on rétablira;
» n'est pas possible, puis qu'il ne so
» aucune modification ni aucun ado
» sement. C'est ce qui a fait dire à S
» Bernard, qu'entre tous les Ordr
» l'Eglise, celui de Cisteaux seul d
» être une pratique litterale de la reg

Saint Benoist, & qu'il n'admettoit au- «
cune modération. C'est à vous, mon «
Reverendissime Pere, à qui Dieu a «
donné une autorité superieure, à tra- «
vailler au rétablissement des choses par «
des voyes efficaces, & par des expe- «
diens solides. Dieu a permis que vous «
connussiez la profondeur de nos maux «
par une funeste experience, à laquelle «
je ne puis penser sans horreur, afin «
qu'en étant plus vivement touché, vous «
travaillassiez avec plus d'application «
& de sentiment à remedier à de si «
grands excés. Vôtre obligation en cela «
est d'autant plus grande, que vous êtes «
le seul qui le puissiez. Les oüailles de «
JESUS-CHRIST étant abandon- «
nées comme elles le sont dans le desert, «
les Pasteurs pour la plûpart ensevelis «
dans un sommeil letargique, & per- «
sonne ne veillant à la garde de son «
troupeau, quoiqu'il ait parlé d'une ma- «
niere qui doit faire trembler tous les «
Pasteurs, des jugemens qu'il exercera «
sur ceux qu'il a chargés de la conduite «
des ames. Toutes leurs fautes sont «
grandes, parce qu'elles ont de gran- «
des suites, & les moindres negligen- «
ces seront punies avec une extréme «
severité.

Aprés que l'Abbé de la Trappe a representé si fortement à l'Abbé de Cisteaux les devoirs & les obligations de sa charge, il suppose que son zele ne lui permettra pas de laisser l'Ordre dans l'état qu'il l'a trouvé. Je dis qu'il le suppose, & il falloit pour cela qu'il lui eût deguisé ses sentimens, car cet Abbé jusques alors avoit été tres-opposé à la reforme, & il le fut toujours depuis. L'Abbé de la Trappe ajoute donc qu'il est assuré que ses intentions sont si pures, & que son zele est si ardent, qu'il n'y a rien qu'il n'entreprît s'il voyoit quelque apparence de réussir.

Mais (continue-t-il) *si les Saints qui sont vos predecesseurs s'étoient arrétez à ces mêmes considerations qui se presenterent à eux (comme nous l'apprenons de l'histoire de Cisteaux.) Cisteaux seroit encore dans les tenebres, inconnu aux hommes, & n'auroit pas eu le bonheur de donner cette multitude de Saints à* JESUS-CHRIST *& à son Eglise, qui en ont été la gloire & l'ornement.*

Cette lettre où l'esprit de Dieu se fait sentir si vivement, n'empêcha pas l'Abbé de Cisteaux de faire tant d'entreprises dans le Chapitre general, que tous les Abbez de l'étroite observance, & les

quatre premiers Abbez de l'Ordre se crurent obligez de protester contre, & de se retirer. Quoique tous ces Abbez en abandonnant le Chapitre general eussent protesté qu'ils ne le reconnoissoient point pour legitime, l'Abbé de Cisteaux malgré leur absence ne laissa pas de le continuer ; mais comme il lui étoit de la derniere importance de mettre au moins les apparences de son côté, il crut qu'il ne le pouvoit faire plus efficacement qu'en donnant des marques si publiques de son estime pour l'Abbé de la Trappe, qu'on ne pût douter de son inclination pour la réforme ; Ce fut ce qui le porta pendant la continuation de ce Chapitre à le faire nommer par le définitoire Vicaire general, & Visiteur des Monasteres de Normandie, du Maine, de la Bretagne, & des Provinces voisines. Cette nomination faite, il lui envoya son institution en bonne forme, & l'accompagna d'une lettre tres-civile & tres-engageante.

En tout autre tems l'humilité de l'Abbé de la Trappe, son amour pour la solitude, & son attachement à la conduite de ses Freres, auroit suffi pour lui faire refuser l'honneur que l'Abbé de Cisteaux lui vouloit faire. Il étoit donc bien

éloigné de recevoir une Institution d'un Chapitre général que tous les Abbez de l'étroite observance, & les quatre premiers Peres de l'Ordre ne reconnoissoient pas pour legitime ; ainsi il ne se contenta pas de la refuser ; il écrivit une lettre à l'Abbé de Cisteaux, qui ne pouvoit être ni plus respectueuse ni plus remplie de cette fermeté Apostolique, qui ne manquoit jamais à l'Abbé de la Trappe, lorsqu'il s'agissoit de la verité & de la justice.

Aprés lui avoir parlé avec beaucoup de force de ce qu'il avoit fait au dernier Chapitre général contre le Bref d'Alexandre VII. pour détruire l'étroite observance, & lui avoir representé vivement l'interêt que tout l'Ordre avoit à sa conservation, il ajoute avec un ménagement qu'on ne peut assez loüer dans un inferieur à l'égard de son superieur. » Cependant, mon Reverendissime Pere, » comme vos intentions sont saintes, que » vôtre conscience est tendre, & que » vous voulez le bien, vous aurez quel- » que jour un regret mortel d'en avoir » détruit un present & certain, de la » conservation duquel Dieu vous deman- » dera compte, & d'avoir passé vôtre » vie inutilement & desagreablement

tout ensemble, dans le dessein d'en faire « par des moyens & par des conduites qui « ne vous auront pas réussi. «

Je vous parle, mon Reverendissime « Pere, continue-t-il) avec un desinte- « ressement entier, éloigné de tout esprit « de contestation, & dans la seule vûe de « Dieu, dont j'attens ici les jugemens en « paix, en silence, & en crainte tous les « instans de ma vie. Je vous fais mes « plaintes, je vous ouvre mon cœur « comme à mon Superieur & à mon « Pere, & au moment que j'ay l'hon- « neur de vous écrire, toutes mes pen- « sées naturelles me portent à entrer dans « tous vos interêts, mais celui de la verité « m'en retire, & tant que je serai per- « suadé, comme je le suis, que la cause « de l'étroite observance est celle de Dieu, « je ne sçaurois men separer, ni faire ce « que vous m'ordonnez dans la rencon- « tre presente, en me servant de l'Insti- « tution de Visiteur & de Vicaire général « que vous m'avez envoyée. Je ne puis « vous exprimer la douleur que je ressens « de ce que Dieu n'a pas permis que vous « ayez pris d'autres pensées & d'autres « vûes sur le sujet de nôtre observance. « Je suis assuré que si vous l'eussiez jugée « digne d'estre traitée d'une maniere plus «

» favorable, Dieu y auroit été plus glo-
» rifié, & vous eussiez trouvé plus de
» fidelité, de secours, & de consola-
» tion dans nos Peres, que dans tout le
» reste de l'Ordre. Cependant, quelques
» suites que les choses puissent avoir,
» je vous supplie tres-humblement de
» croire que je ne m'y trouverai que
» dans tous les égards & tous les ména-
» gemens possibles, & que j'essayerai de
» vous faire connoître que je n'agis que
» par la seule necessité qui m'y engage,
» par la crainte que j'ai de déplaire à
» Dieu, & de me tirer de son ordre, &
» que rien ne peut détruire dans mon
» cœur le desir que j'ai de vous témoi-
» gner par mes services & par ma sou-
» mission dans toutes les occasions où
» ma conscience me le pourra permet-
» tre, que l'on ne peut être plus que
» je suis en nostre Seigneur JESUS-
» CHRIST, &c.



CHAPITRE II.

L'Abbé de la Trappe retranche dans son Monastere tout ce qui n'étoit pas conforme à la plus éxacte pauvreté. Il en augmente les Bâtimens, il est obligé d'aller à Paris pour les affaires de la reforme, il dresse une Requête pour être presentée au Roy.

LA lettre qu'on vient de rapporter ne produisit point d'autre effet que de faire connoître à l'Abbé de Cisteaux qu'il ne seroit pas aisé de tirer l'Abbé de la Trappe de sa solitude, ni de le charger d'un autre gouvernement que de celui de son Monastere ; en effet, plus on s'efforçoit de détruire l'étroite observance, plus il s'appliquoit à établir solidement la réforme qu'il avoit mise dans son Abbaye. Son zele devenoit tous les jours plus ardent, & comme il ne pouvoit souffrir la moindre chose qui pût ou rappeller ou conserver le souvenir du relâchement où l'on avoit vécu à la Trappe avant qu'il y eût établi

les Religieux de l'étroite obſervance, il fit détruire environ ce même tems un colombier qu'on avoit autrefois bâti dans la cour du Monaſtere. Le deſſein d'ôter de devant les yeux de ſes freres un monument deſagreable de l'ancien déreglement, ne fut pas le ſeul motif qui le porta à le faire démolir, il craignit que dans la ſuite des tems il ne fût une occaſion d'uſer dans les maladies de viandes qui ne pouvoient convenir ſelon lui, ni à l'auſterité ni à la pauvreté de la profeſſion religieuſe.

Ce fut ce même amour de la pauvreté qui le porta encore dans ce même tems à ſe défaire d'une Chapelle d'argent qui ſervoit à parer le grand Autel; elle conſiſtoit en ſix chandeliers, une Croix, un Calice, des burettes, un baſſin & une lampe; tout cela fut vendu, & on en reſerva le prix pour les beſoins & les neceſſitez des pauvres; il en uſa de la ſorte en execution des anciens ſtatuts de Ciſteaux. Ils défendent tres-expreſſément de ſe ſervir d'aucun ornement d'Egliſe, ni d'aucun vaſe où il y ait de l'or ou de l'argent, à l'exception des Calices & des Fiſtules dont on ſe ſervoit alors pour prendre le precieux Sang.

Depuis ce tems-là une pauvreté propre

sur toute la parure de l'Eglise & du Monastere de la Trappe ; on n'y voit rien qui ne prêche le dénuëment & la penitence, rien qui ne rappelle à Dieu, & à cette premiere simplicité qui faisoit autrefois tout l'ornement des Monasteres.

Cependant plus la penitence primitive se rétablissoit à la Trappe, plus il se presentoit de sujets pour y être reçûs : comme la pieté de l'Abbé de la Trappe ne lui permettoit pas de refuser aucun de ceux en qui il croyoit voir les marques de la vocation de Dieu, il en vint à la fin un si grand nombre, que les lieux reguliers ne pouvant suffire à les loger, il se vit obligé d'agrandir le Refectoire, & de bâtir dessus un nouveau Dortoir où l'on pratiqua vingt-quatre cellules. Il parut dans cette occasion que la providence de Dieu n'abandonne jamais ceux qui mettent en elle toute leur confiance. La Communauté de la Trappe étoit devenuë si nombreuse, & les necessitez des pauvres augmentoient si fort tous les jours, qu'à peine le revenu de la Trappe, qui n'est pas considerable, y pouvoit suffire ; ce qu'on dépensoit pour l'entretien des Religieux étoit si peu de chose, qu'il n'étoit pas possible d'en rien retrancher, & l'Abbé de la

Trappe ne pouvoit ſe reſoudre à diminuer les ſecours qu'il donnoit aux pauvres. Il ne paroiſſoit pas poſſible dans une pareille ſituation d'entreprendre de nouveaux bâtimens, car quoique le travail des Religieux épargnât une partie de la dépenſe, il ne pouvoit pas ſuppléer à tous les frais. La providence de Dieu ne manqua pas de pourvoir à un beſoin ſi preſſant; une perſonne de pieté qui s'eſt ſi bien cachée qu'on ne l'a pû connoître, ayant ſçû la neceſſité où ſe trouvoit le Monaſtere de la Trappe, y envoya une ſomme de douze cent livres par aumône. Cet argent fut ſi bien ménagé, qu'avec quelques autres petits ſecours il ſuffit pour mettre ce bâtiment en état de loger vingt-quatre Religieux. On dira à cette occaſion qu'on vivoit à la Trappe dans une ſi grande pauvreté, que pour trente livres on nourriſſoit un Religieux, l'Abbé n'en demandoit pas davantage; cela ſuppoſe que le travail des Freres ſupplée à bien des choſes; mais on doit ajoûter que la pauvreté & la frugalité ſont leur plus grande reſſource.

L'étroite obſervance perdit cette année un de ces plus grands ornemens, & un de ſes plus fermes appuis, par la mort

de Dom Jean Joüand Abbé de Prieres; sa pieté l'avoit lié d'une maniere tres-étroite avec l'Abbé de la Trappe. Il mourut d'une goute remontée au commencement du mois de Juin. L'Abbé de la Trappe avoit à peine rendu à sa mémoire les devoirs de pieté qui sont en usage dans l'Ordre de Cisteaux, qu'il apprit que le Grand Conseil venoit de rendre un Arrêt qui renvoyoit les Reformez devant le Saint Siege pour y regler leurs différends avec la commune observance. Les Superieurs de l'étroite observance lui écrivirent en même tems, pour le prier de se rendre à Paris pour y conferer avec eux sur ce qu'il y auroit à faire pour éviter l'éxécution de cet Arrêt. Il crut que s'agissant de la cause commune, & d'empêcher la destruction de l'étroite observance, il ne pouvoit refuser à ses Freres, ni ses conseils, ni tous les autres secours qu'il seroit capable de leur donner. Dans cette vûë il partit de son Monastere le troisiéme d'Août, & se rendit à Paris. On déli- 1673.
bera long-tems, on proposa plusieurs moyens pour éviter le renvoi en Cour de Rome, qui ne convenoit nullement à l'état des affaires de l'étroite observance. Enfin l'Abbé de la Trappe qui connois-

ſçoit mieux que perſonne la Religion du Roy, fut d'avis qu'on s'adreſsât à ſa Majeſté. Son ſentiment ayant été ſuivi, il ſe chargea de faire la Requête qui devoit lui être preſentée ; c'eſt une des plus belles & des plus éloquentes pieces qui ait paru depuis long-tems ; mais comme on vient de la donner au public, on ſe contentera de dire qu'il y repreſente à ſa Majeſté avec autant d'éloquence que de pieté, la décadence & la deſolation à l'Ordre de Ciſteaux, & le danger où l'étroite obſervance ſe trouvoit d'être détruite, ſi ſa protection toute-puiſſante ne la ſoûtenoit pas contre les efforts de ſes ennemis. Il ſupplie le Roy de donner enfin la paix à l'Ordre, de faire ceſſer des conteſtations qui duroient depuis plus de cinquante ans à la ruine des deux obſervances, & au ſcandale de tous les gens de bien, & d'avoir la bonté de nommer des Commiſſaires en France qui reglaſſent tous les differends, & qui pourvuſſent à la conſervation de l'étroite obſervance dont la ruine étoit infaillible, ſi l'on continuoit comme on avoit commencé à en détruire les fondemens.

Comme le Roy étoit alors à Nancy, l'Abbé de Châtillon fut choiſi pour y

aller presenter à sa Majesté la Requête de l'Abbé de la Trappe, & celle que les Superieurs de la réforme y avoient jointe au nom de l'étroite observance. Ces deux Requêtes eurent tout l'effet qu'on s'étoit promis de la Religion du Roy. Sa Majesté sans avoir égard à l'Arrest du Grand Conseil qui renvoyoit les parties à Rome, donna un Arrêt dans son Conseil d'enhaut, par lequel elle évoquoit à sa personne la connoissance des affaires des deux observances, & nommoit des Commissaires aux fins des deux Requêtes qui lui avoient esté presentées.



CHAPITRE III.

Les Commissaires nommez par sa Majesté en consequence de la Requête de l'Abbé de la Trappe s'assemblent pour terminer les differends de la commune & de l'étroite observance. L'Abbé est obligé de faire divers voyages à Paris pour les affaires de la réforme ; le succés n'en est pas heureux ; l'Abbé se retire dans son Monastere dans le dessein de n'en plus sortir ; il porte ses Freres au renouvellement de leurs vœux ; il refuse la charge de Vicaire general & de Visiteur.

LEs Commissaires nommez par le Roy en consequence des deux Requêtes dont on a parlé s'étant assemblez, les Abbez de l'étroite observance crurent que la presence & l'autorité de l'Abbé de la Trappe leur seroient d'un grand secours. Il étoit retourné dans son Monastere trois jours aprés son arrivée à Paris. Les Abbez lui écrivirent des

Lettres tres-pressantes pour l'obliger d'y revenir incessamment. L'importance de l'affaire dont il s'agissoit ne lui permit pas de les refuser ; il partit le quatorziéme de Novembre : mais comme il vit 1674 que les affaires tiroient en longueur, il retourna à la Trappe quinze jours aprés ; son amour pour la solitude, & les besoins de ses Freres ne luy permettant pas d'être un seul jour inutilement hors de son Monastere. Il y avoit à peine passé cinq ou six semaines lorsque les instances réïterées des Abbez de la réforme l'obligerent de se rendre encore à Paris. Il y passa prés d'un mois à solliciter ses 1675. amis, dont le nombre augmentoit tous les jours ; mais s'étant apperçû que l'affaire dont il pressoit le jugement ne seroit pas si-tôt terminée, il retourna dans sa solitude.

Quelque tems aprés les Commissaires ayant témoigné aux Abbez de l'étroite observance que tout étoit prêt pour le jugement de leur affaire, ils en écrivirent à l'Abbé de la Trappe, & ils renouvellerent leurs instances pour l'obliger de revenir à Paris. On étoit en Carême, Pâques approchoit, cela fit croire aux Abbez de la réforme que l'Abbé de la Trappe ne pourroit se resoudre à

quitter son Monastere : en effet, il y avoit d'autant plus de répugnance qu'il avoit appris par des lettres de ses amis, que quelque mouvement qu'on se pût donner, le jugement ne seroit pas favorable à la réforme ; mais les Abbez de l'étroite observance s'étant adressez à deux des plus grands Evêques de France, qui étoient les amis particuliers de l'Abbé de la Trappe, ces Prélats lui écrivirent si fortement, qu'il ne pouvoit refuser son secours à ses Freres dans la conjoncture dont il s'agissoit, qu'il resolut de partir. Il ne fut que deux jours à Paris, il ne lui en falloit pas davantage pour apprendre d'une maniere à n'en pouvoir douter que l'étroite observance perdroit son procés. Il en avertit les Abbez de la reforme, & partit aussi-tôt pour se rendre à la Trappe.

On lui manda quelque tems aprés que l'affaire avoit été jugée, que les Commissaires étoient d'abord tres-bien disposez en faveur de la réforme ; mais que depuis on les avoit si bien persuadez que si le jugement lui étoit favorable, les Abbez étrangers ne viendroient plus au Chapitre général, qu'ils prenoient déja des mesures pour se tirer de la dépendence de l'Abbé de Cisteaux, qu'ils

avoient changé de ſentiment, que ce ſeul inconvénient avoit fait perdre le procés à l'étroite obſervance, & que l'Abbé de Ciſteaux avoit obtenu contre elle tout ce qu'il avoit pretendu. C'eſt ce jugement qui a mis les choſes ſur le pied où on les voit aujourd'hui.

L'Abbé de la Trappe apprit ce mauvais ſuccés avec ſa ſoumiſſion ordinaire aux ordres de Dieu ; il y fut cependant d'autant plus ſenſible, qu'on lui manda de divers endroits qu'on penſoit à affoiblir la diſcipline qu'il avoit établie dans ſon Monaſtere, & que Rome même à qui on l'avoit rendu ſuſpecte, agiroit de concert avec l'Abbé de Ciſteaux : *Quelques gens*, (dit-il, dans une de ſes lettres) *croyent que Rome ordonnera quelque choſe contre nôtre Monaſtere, parce q'on croit que nous ſommes dénuez de protection. Il n'en ſera que ce qu'il plaira à Dieu, j'eſſayerai de connoître ſa volonté, & de la ſuivre avec tant de regle & de meſure, qu'il n'y ait ni foibleſſe ni preſomption dans ma conduite.*

En effet, l'Abbé de la Trappe ayant fait aſſembler ſes Freres, il leur apprit ſans entrer dans aucun détail ce qui venoit de ſe paſſer à l'égard de l'étroite obſervance. Il ajoûta, qu'aprés un «

« évenement pareil auquel on avoit si
» peu de lieu de s'attendre, on devoit
» tout craindre de la part des hommes;
» mais qu'ils n'ignoroient pas que ja-
» mais la fermeté des Saints n'avoit été
» plus constante, ni leur confiance plus
» vive, que lorsqu'ils voyoient moins
» de sujet d'esperer de la disposition des
» choses humaines. Qu'ils sçavoient que
» tout étoit dans la main de Dieu; qu'il
» a formé ses conseils dans son éternité,
» indépendamment de ceux des hom-
» mes, & que ses desseins s'éxecutent
» tous les jours malgré leur conspiration
» & leur resistence. Qu'il étoit vrai que
» si l'on s'arrétoit à la malignité des
» tems, & que si on consultoit la pru-
» dence de la chair sur l'état present de
» ce Monastere, sur la mort d'un si
» grand nombre de Freres, sur l'affoi-
» blissement des santez de ceux qui re-
» stoient, on s'en prendroit sans doute
» à l'austerité de la vie, quoi qu'elle ne
» fût que fort commune, on se porteroit
» aisément à vouloir se faire de la force
» & de la santé aux dépens du peu de
» pénitence qui s'y observoit, & on
» quitteroit ainsi par une discretion faus-
» se & par une infidelité réelle les voyes
» étroites & resserrées des Saints Peres

pour en prendre de larges & de spa- «
cieuses ; mais si au contraire on se «
conduisoit par la veritable sagesse, si «
on suivoit les exemples & les instru- «
ctions des Saints, & que l'on agît dans «
l'esprit de la foy, on s'animeroit d'un «
nouveau zele, & on prendroit de «
nouveaux engagemens pour l'observa «
tion de la regle, en la maniere que «
Dieu leur avoit fait la grace de la pra- «
tiquer jusques à present. «

Les Religieux de la Trappe vivement touchez de ce discours, & de l'état où se trouvoit l'étroite observance prête à perir, privée de tout secours humain, & qui ne subsistoit presque plus que par le zele & la fidelité des sujets qui la composoient, formerent de nouvelles resolutions de vivre & de mourir dans la pratique de la pénitence qu'ils avoient embrassée. L'Abbé de la Trappe toûjours attentif à porter ses Freres à la plus haute perfection, leur proposa de renouveller leurs vœux. Comme ils y eurent tous consenti, le vingt-sixiéme 1675. de Juin jour de la Profession de leur Abbé, s'étant extraordinairement assemblez dans le Chapitre, ils se mirent tous à genoux, & firent la protestation qui suit, aprés que l'Abbé l'eût

prononcée à haute voix.

» Nous Religieux de la Maison-
» Dieu de Nôtre-Dame de la Trappe
» de l'étroite obſervance de Ciſteaux,
» étant uniquement occupez des penſées
» des choſes éternelles, que le déperiſ-
» ſement de nos ſantez nous met inceſ-
» ſamment devant les yeux, (auſſi-bien
» que le grand nombre de nos Freres
» que Dieu vient de retirer de ce monde,
» & d'appeller à lui par une mort heu-
» reuſe,) voulant nous preparer à com-
» paroître devant le Tribunal de JESUS-
» CHRIST, dont le jugement ne ſera
» pas moins terrible pour les perſonnes
» qui ont paſſé leur vie dans la ſolitude
» des Cloîtres, que pour ceux qui ont
» vécu dans le tumulte du monde: Nous
» avons eſtimé que rien n'y pouvoit con-
» tribuer davantage, que de renouveller
» les promeſſes que nous avons faites à
» Dieu lorſque nous nous ſommes con-
» ſacrez à ſon ſervice par les vœux de
» la Religion, & d'entrer pleinement
» dans cet eſprit qui a regné d'une ma-
» niere ſi ſainte & ſi abſoluë dans le
» cœur de nos ſaints Peres. C'eſt dans
» ce ſentiment que nous proteſtons au-
» jourd'hui de garder nôtre ſainte regle
» dans toute ſon étenduë, avec toute
l'exactitude

l'exactitude qui nous sera possible, & « de reparer par une conversation plus « religieuse & plus fidelle ce qui se ren- « contre de défectueux dans nos con- « duites passées ; d'observer jusques au « dernier soupir de nos vies toutes les « pratiques qui se trouvent établies dans « cette maison. Nous les reconnoissons « conformes à l'esprit, aux statuts pri- « mitifs, aux instructions & aux exem- « ples que nos saints Instituteurs nous « ont laissez, & nous resisterons par « toutes sortes de voyes permises & le- « gitimes à tous ceux qui voudroient « sous quelque pretexte que ce pût être « introduire dans ce Monastere les moin- « dres relâchemens, & en alterer en « quoi que ce soit la pénitence & la « discipline. C'est dans cette disposition « que nous promettons à Dieu d'attendre « l'avenement de JESUS-CHRIST ; « & c'est par elle que nous esperons de « trouver misericorde dans le jour de la « colere. «

C'est ainsi que l'Abbé de la Trappe prenoit de saintes precautions pour empêcher le relâchement de s'introduire dans son Monastere ; il parut dans la suite qu'elles n'étoient pas necessaires, ni Rome ni l'Abbé de Cisteaux n'en-

Du 26. Juin 1675.

treprirent rien contre ces saints Solitaires. Au contraire, les Papes Innocent XI. & Innocent XII. les honorerent toûjours de leur affection, de leur estime, & même de leur protection dans toutes les occasions où ils en eurent besoin.

Du 19. Avril 1675. Cependant comme par le dernier Arrest du Conseil d'Etat, il étoit ordonné que l'Abbé de la Trappe exerceroit la charge de Visiteur & de Vicaire general de la reforme dans les Provinces de Normandie & de Bretagne, &c. il reçût des lettres des Abbez de Cisteaux & de Clairvaux, qui le prioient de commencer incessamment ses visites. L'humilité de l'Abbé de la Trappe, son amour pour la retraite, & la persuasion où il étoit que Dieu demandoit de lui qu'il s'appliquât uniquement à la conduite de son Monastere, ne lui permit pas d'accepter cet emploi; il fit tant d'instances pour en être déchargé, qu'on ne put se dispenser de le lui accorder. Aprés cela on ne comprend pas comme on a pû l'accuser d'aimer la domination, de tout sacrifier à l'ambition & à l'éclat, & d'exiger de ses Freres une retraite qu'il ne pratiquoit pas lui-même. Sur le refus de l'Abbé de la

Trappe, Hervé du Tertre Abbé de Prieres fut nommé Visiteur & Vicaire general; il étoit des plus zelez pour la réforme, mais il avoit des préventions contre la Trappe dont il ne put se guerir que lorsqu'il eut vû de ses yeux de quelle maniere les choses s'y passoient.

CHAPITRE IV.

L'Abbé de la Trappe rétablit la lecture commune sous les Cloîtres: Du soin qu'il eut d'établir l'hospitalité. De sa charité envers les pauvres.

COmme l'Abbé de la Trappe n'avoit refusé la charge de Visiteur & de Vicaire general que pour se donner tout entier au rétablissement de la discipline primitive dans son Monastere; il y remit en usage dans ce même tems la lecture commune sous les Cloîtres. Cette coûtume est tres-ancienne, & elle étoit autrefois si generalement observée dans toutes les Communautez regulieres, que les Chanoines des Collegiales & des Cathedrales la pratiquoient, & que les

Evêques mêmes y assistoient avec beaucoup d'assiduité. Ce dessein engagea l'Abbé de la Trappe dans une nouvelle dépense ; il fallut reparer les Cloîtres, les lambrisser, & les vitrer. On y mit des bancs, des armoires, & les tables necessaires pour la lecture commune. Les hôtes y avoient passé jusques alors pour aller à l'Eglise : on leur ferma ce passage, & on en ouvrit un autre du côté de la nef, c'est le seul endroit par où ils passent aujourd'huy. Enfin l'Abbé n'omit rien de ce qui pouvoit contribuer à la tranquilité de ses Freres.

L'hospitalité aujourd'huy si negligée, pratiquée avec tant de soin par les Patriarches, par les premiers Chrétiens, par tous les Saints de la nouvelle Loy ; si estimée des anciens solitaires, & si recommandée par Saint Benoist, avoit été rétablie à la Trappe dés le tems que l'Abbé en avoit pris le gouvernement en qualité d'Abbé régulier ; il s'appliqua dans ce tems-cy à l'établir de la maniere dont on l'a toûjours pratiquée depuis, & dont on la pratique encore aujourd'huy. On peut dire qu'une des choses des plus édifiantes qu'on voye à la Trappe est la reception des hôtes, la charité, l'humilité, la propreté, le soin, l'attention

qu'on a pour tous leurs besoins ne sçauroient aller plus loin. On les nourrit, on les loge même pendant plusieurs jours sans s'informer qui ils sont, ni d'où ils sont. Les personnes les plus inconnuës, ceux-mêmes dont on a sujet de se plaindre, ou que la mauvaise mine & un exterieur tout en desordre rendroit par tout ailleurs méprisables; y sont reçûs avec la même consideration, & les mêmes égards qu'on auroit pour des amis ou pour des personnes de distinction. Il semble qu'on ait en vûë dans cette sainte maison de rétablir la premiere égalité que Dieu avoit mise entre les hommes, & que le peché en a bannie. Tout le monde y est servi avec le même empressement & la même consideration. Deux Religieux & plusieurs Donnez qui sont destinez au service des hôtes, sont appliquez à tous leurs besoins avec autant & plus de respect & de ponctualité que s'ils étoient à leurs gages. On a déja dit qu'outre les œufs, on ne servoit aux hôtes que les mêmes choses dont les Religieux ont coûtume de se nourrir; mais elles sont en plus grande quantité, & beaucoup mieux apprêtées. Ce qu'il y a de plus admirable, est que les Religieux & les Donnez qui servent ainsi à

manger aux hôtes, n'ont le plus souvent que deux onces de pain sec & bis à manger, pendant qu'ils font à des étrangers & des inconnus tout l'accueil & toute la bonne chere, que la pauvreté & la simplicité de leur état leur peut permettre. Tous les services dont on vient de parler se rendent en silence avec une charité humble & modeste, avec autant de joye & d'empressement que si JESUS-CHRIST se rendoit visible, & qu'ils eussent le bonheur de le servir. On lit pendant tous les repas l'Imitation de JESUS-CHRIST. Les hôtes gardent eux-mêmes si exactement le silence, que personne n'est tenté de le rompre. Aprés le repas, ceux qui restent dans la maison se retirent dans leurs chambres, où on leur fournit tous les livres de devotion dont ils ont besoin ; où ils vont dans une grande tribune qui est au bout de l'Eglise & de leur appartement faire leurs prieres. C'est là où l'on peut assister & où l'on assiste d'ordinaire aux prieres du jour & de la nuit.

Les hôtes qu'on reçoit de la sorte dans ce Monastere ont été chaque année pendant la vie de l'Abbé de la Trappe à plus de six mille, la plûpart y demeu-

rent plusieurs jours sans que la charité de ces saints Solitaires en paroisse embarassée, rebutée, ou fatiguée, & qu'ils perdent rien de leur silence, de leur paix, & de leur tranquilité, ou qu'ils en soient moins exacts à tous les exercices reguliers. Tant l'Abbé qui les a formez à une discipline si sainte a eu soin de les remplir de cet esprit d'ordre, de charité ou de desinteressement qui a toûjours fait un de ses principaux caracteres.

Sa charité envers les pauvres égaloit & surpassoit même la pratique de l'hospitalité; on peut se souvenir de ce qu'on a rapporté au premier livre de cette histoire, qu'au commencement de sa conversion il donna cent mille écus aux pauvres, c'est-à-dire tout son bien à la reserve de peu de choses qu'il destina pour les reparations de l'Abbaye de la Trappe. Dés qu'il se vit Abbé regulier, il projetta de bâtir un Hôpital dans l'enceinte de son Abbaye pour y recevoir les pauvres passans, & y loger les pauvres estropiez du païs. Il se proposoit de les servir avec une partie de ses Freres à qui cette sainte occupation devoit tenir lieu du travail des mains. il l'eût executé si des personnes de pieté qui avoient

de grandes lumieres ne lui en eussent fait voir les inconveniens.

Il supplea à ce dessein par une liberalité envers les pauvres, qui n'a peut-être point eu d'exemple dans les derniers siecles. Il consideroit le revenu de son Monastere comme un bien qui appartenoit aux pauvres. Il étoit persuadé que ses Religieux même n'y avoient droit qu'en qualité de pauvres ; quand il faisoit de si grandes aumônes il croyoit ne donner aux pauvres que ce qui étoit à eux, & il se regardoit seulement comme leur œconome. Dans cette vûë il avoit une attention continuelle à ne point faire de dépenses superfluës, & comme celle qu'il falloit faire pour la subsistence de ses Religieux montoit à peu de chose, il donnoit chaque année tout ce qui restoit du revenu pour en assister les pauvres dans les besoins inopinés.

Pour ce qui est des necessitez presentes il n'en laissoit passer aucune sans y pourvoir. Pendant toute l'année il faisoit donner deux fois la semaine du pain & des pois à tous les pauvres qui se presentoient. On a vû plusieurs années, ou depuis le commencement du Carême jusques au mois d'Aoust, il nourrissoit toutes les semaines jusques à quatre mille

cinq cent pauvres. Il n'y en avoit aucun à qui l'on ne donnât pour le moins une livre de pain. On ne parle ici que des pauvres qui se presentoient à la porte du Monastere, & qui y venoient en foule de tout le païs, parce qu'ils étoient assurez qu'on n'en renvoyoit aucun sans lui donner dequoy subsister pour lui & pour sa famille. Outre une aumône si considerable, il assistoit encore de pain & d'argent plusieurs pauvres familles du païs, de pauvres malades, de pauvres Curez. Aucune necessité pressante ne venoit à sa connoissance qu'il ne tachât de la soulager. Il donna une fois cinq cent livres à un Abbé, dont le Monastere avoit été brûlé par les ennemis, & douze cens livres à un autre dont les Religieux étoient dans un extrême besoin. Il étoit l'azile de tous les malheureux. Un particulier qui étoit dans la derniere desolation s'étant adressé à lui, il le nourrit pendant deux mois dans son Monastere, le fit habiller tout de neuf, l'aida de ses conseils & de son credit, & lui donna cent livres en le congediant. Des personnes de pieté lui ayant fait sçavoir l'extrême necessité d'une pauvre fille nouvellement convertie qui étoit à prés de deux cent lieuës de la

Trappe, il donna deux cent livres pour l'assister ; il entretenoit aux études plusieurs jeunes gens dont il connoissoit l'esprit, les bonnes mœurs, & les talens qui devoient un jour les rendre capables de servir l'Eglise. Par les mêmes motifs de charité & de compassion, il faisoit apprendre des métiers à quantité de pauvres gens ; les besoins spirituels ne le touchoient pas moins que les corporels ; ce fut ce qui le porta à donner une somme considerable pour fonder à Mortagne une école de filles : en un mot l'on peut dire qu'aucun besoin general ou particulier ne venoit à sa connoissance qu'il ne s'efforçât de le soulager.

Que si l'on fait reflexion que l'Abbaye de la Trappe n'avoit alors, comme elle n'a encore aujourd'huy, que neuf à dix mille livres de rente, que la Communauté étoit composée de prés de cent personnes, Religieux de Chœur, Convers, ou Donnez, qu'on étoit obligé de satisfaire aux charges publiques ; qu'on ne prenoit rien pour la reception des Novices, & que les reparations de la maison, les nouveaux bâtimens, & la dépense des hôtes montoient à des sommes considerables ; on ne comprendra pas aisément comment l'Abbé de la

Trappe pouvoit fournir à des charitez qui auroient épuisé les personnes les plus riches. Cependant comme il est certain qu'il satisfaisoit à toutes celles dont on vient de parler, & même à quantité d'autres dont son humilité nous a ôté la connoissance, tout ce qu'on en peut conclure, est qu'une vie penitente qui se contente de peu, le travail des mains, la confiance en Dieu, & les benedictions qu'il ne manque jamais de répandre sur ceux qui s'abandonnent à sa providence, sont des ressources inépuisables, & qu'on y trouve des secours qu'on auroit de la peine à trouver dans la possession des plus grandes richesses. C'est ainsi qu'on lit dans la vie de Sainte Therese, qu'étant tres-pauvre, privée de tout secours humain, & traversée le plus souvent par toutes les puissances du siecle qui s'opposoient à ses desseins; elle ne laissa pas de trouver les moyens de bâtir trente-deux Monasteres, & de les pourvoir de tout ce qui étoit necessaire à la subsistence de ses sœurs.

L'Abbé de la Trappe ne se contentoit pas de faire de grandes aumônes, il les faisoit encore avec cette intelligence dont parle l'Ecriture. Ainsi quand un pauvre malade se presentoit à la porte

Beatus qui intelligit

super egenum & pauperem. Ps. 40.

du Monaſtere, il ne lui faiſoit pas donner du pain, parce que ce ſecours ne convenoit pas à ſon beſoin preſent, on lui donnoit de l'argent, afin qu'il pût avoir les aſſiſtences qui lui étoient neceſſaires. Si un pauvre manquoit d'habits il le faiſoit habiller; quand les neceſſitez étoient grandes, ſes aumônes augmentoient à proportion. C'étoit dans ces occaſions qu'il diſoit au Celerier, *Mon frere quand vous donnerez l'aumône donnez largement, non des doubles, mais des piſtoles; enſorte que le pauvre ſoit ſecouru pour plus d'un jour, & que ce ne ſoit pas tant pour ſubvenir à ſon beſoin preſent, qu'à ſa faim pour l'avenir.*

L'an mil ſix cent ſoixante & dix-huit, la ſterilité fut ſi grande, que tout le peuple des environs ſe trouva reduit à la derniere mendicité. Dés la Touſſaints on vit à la porte du Monaſtere les jours qu'on faiſoit l'aumône deux ou trois cent pauvres, vers Noel juſques à prés de treize cent, enſorte que toutes les ſemaines il s'en preſentoit juſques à prés de trois mille. L'Abbé de la Trappe avoit le cœur percé de douleur de voir tant de miſeres auſquelles il n'étoit preſque pas poſſible de remedier. Sa confiance en Dieu le ſoutint, il s'abandonna lui-

même, & sa Communauté toute nombreuse qu'elle étoit, à la providence; il ne fit point reflexion à ce qu'elle deviendroit, si la sterilité continuoit, & il ne cessa point d'assister un si grand nombre de pauvres jusques à la my-Juillet de l'année suivante.

Sa charité alloit encore plus loin, il n'attendoit pas que les pauvres se presentassent, il les alloit chercher pour ainsi dire. Il s'informoit avec soin des Curez du païs des necessitez de leurs Parroisses, rien n'échappoit à sa compassion, il l'étendoit même jusques aux siecles à venir. C'est ce qui l'a obligé de faire le reglement qu'on va rapporter dans ses propres termes.

« On aura grand soin de secourir les pauvres, outre le pain & les viandes communes qu'on dessert du Refectoire, qu'on leur donnera à la maniere accoûtumée; s'il y en a quelqu'un qui ait des besoins particuliers, on lui donnera jusques à un écu & une demie pistole selon sa necessité; ce qui s'entend des passans, & des gens qu'on ne connoît pas; car pour ceux du païs & du voisinage du Monastere, on n'y met point de mesure, & on les assistera selon leurs necessitez, autant que les

» biens du Monaſtere le pourront per-
» mettre ; & le Celerier aura un ſoin
» tres-particulier de s'informer de tous
» leurs beſoins. C'eſt ainſi que l'Abbé de la Trappe donnoit à ſa charité toute l'étenduë qu'elle pouvoit avoir, & qu'il portoit ſes vûes ſur les beſoins des pauvres juſques aux tems auſquels il ne ſeroit plus en état de les ſecourir.

CHAPITRE V.

L'Abbé de la Trappe tombe malade avec un grand nombre de ſes Freres. La mort lui enleve les plus zelez & les plus fervens de ſes Religieux, il repare cette perte par la reception de pluſieurs Novices. De quelle maniere il ſe conduiſoit dans ſes occaſions.

IL ſembloit que l'Abbé de la Trappe occupé des beſoins des pauvres, comme on vient de le repreſenter, avoit lieu de s'attendre à toutes les benedictions que l'aumône a coûtume d'attirer ſur ceux qui la pratiquent comme lui avec

un entier abandon à la providence ; mais les vûës de Dieu sont autant éloignées de celles des hommes, comme parle l'Ecriture, que le ciel l'est de la terre.

Depuis l'établissement de la réforme jusques à l'année mil six cent soixante & quatorze, malgré les austeritez de la Trappe, on y avoit vû peu de malades : mais lors qu'on y pensoit le moins, Dieu commença à éprouver ses serviteurs par des maladies de diverses sortes, par des rumatismes tres-douloureux, & des fluxions violentes sur la poitrine, qui se terminoient enfin à la mort. Ce qu'il y eût de plus affligeant pour l'Abbé, fut que Dieu frappa tout d'un coup tout ce qu'il y avoit à la Trappe de plus parfait, tous ceux qui étoient l'exemple des autres, & qui étoient les plus capables de soûtenir la pénitence & la regularité du Monastere. Ces maladies servirent long-tems d'exercice à la patience & à la charité de l'Abbé ; mais enfin durant le Carême de l'an mil six cent soixante & seize, il tomba lui-même si dangereusement malade, qu'il fut obligé d'aller à l'Infirmerie, d'où il ne put sortir que sur la fin du mois d'Aoust. Il se trouva même si affoibli de cette maladie, que depuis ce tems-là il ne lui

fut plus possible d'assister au travail, ni de tenir le Chapitre aussi souvent qu'il avoit accoûtumé. Il eut même longtems une fiévre lente qui ne le quittoit point, & qui le minoit insensiblement; il étoit encore sujet à des rhumes tres-frequens & tres-violens, & il se sentoit devoré d'une chaleur interieure qu'il ne pouvoit éteindre.

Pendant qu'il étoit accablé de tant de maux, les maladies de ses Religieux continuoient avec la même violence; il perdit presque en même tems deux Religieux d'une éminente vertu, Dom Urbain Prieur, & Dom Augustin Soû-Prieur. En peu d'années plus de trente Religieux des plus fervens les precederent ou les suivirent. Cette perte paroissoit irreparable, cependant l'Abbé n'en perdit rien de sa confiance en Dieu, & il ne douta point qu'il ne soûtint un ouvrage dont il étoit lui seul & l'auteur & la fin. On ne peut pas nier qu'il ne fût alors un peu ébranlé, la mort de tant de Religieux des plus zelez qui étoient les soûtiens de la regularité du Monastere, la longue maladie de l'Abbé, ses infirmitez presque continuelles, qui ne lui permettoient plus d'assister au travail, au Chapitre, & aux autres regu-

laritez avec ſon exactitude ordinaire ; le ſecours de la parole & de l'exemple qui étoit ſouvent interrompu ; les Freres reduits à un petit nombre, les places vuides, d'autant plus difficiles à remplir que les Brefs de Rome dont on a parlé, & la mort frequente des Religieux, avoit jetté l'épouvante dans les eſprits, & empêchoit qu'on ne ſe preſentât pour les occuper. Toutes ces choſes jointes enſemble firent que l'état de la maiſon changea un peu. Les regularitez étoient les mêmes, l'aſſiduité & l'exactitude ſe ſoûtenoient à l'ordinaire, à regarder le dehors des choſes, on ne ſe fut pas apperçû de la moindre alteration : cependant la pieté interieure, la ferveur dans les exercices, l'amour de la penitence & des humiliations étoient moins ardentes, & la charité des Freres paroiſſoit moins vive.

Cet état de langueur dura juſques vers la fin de l'année mil ſix cent quatre vingt. Alors les maladies ayant ceſſé, & la ſanté de l'Abbé s'étant un peu rétablie, ſes prieres, ſes ſoins, ſes exemples, & ſes exhortations continuelles attirerent de nouvelles benedictions ſur le Monaſtere. Il s'y preſenta pluſieurs Novices qui avoient de la force, de la ferveur,

& de la ſanté, le nombre des Religieux augmenta, la pieté ſe ranima, le zele devint plus grand, & la charité plus vive : En un mot, tout fut rétabli à la Trappe dans le même état qu'il étoit avant les maladies.

C'eſt à peu prés ce qui arriva dans l'établiſſement de l'Ordre de Ciſteaux. Dieu éprouva la foy & la conſtance de ces ſaints Fondateurs, en enlevant de ce monde en deux années la plûpart de ceux qui en avoient embraſſé la regle, l'auſterité de la vie, les maladies, les morts frequentes de tant de Religieux qu'on n'attribuoit qu'à leur penitence, avoient effrayé tout le monde, il ne ſe preſentoit plus perſonne pour y entrer. Cet ordre ſi ſaint couroit riſque d'être éteint dans ſa naiſſance, lorſque Dieu le releva avec plus de gloire qu'auparavant, par l'arivée de Saint Bernard, de ſes Compagnons, & d'un grand nombre d'excellens ſujets qui le ſoûtinrent, & qui l'étendirent par toute l'Europe.

On ne peut s'empêcher de remarquer que quelque beſoin qu'eut l'Abbé de la Trappe de recevoir des Novices pour remplir les vuides que la mort de tant de Religieux avoit fait dans ſon Monaſtere ; il n'en fut que plus exact aux

choix & aux épreuves qu'*il* avoit coûtume d'en faire. Il n'avoit égard dans ces occasions, ni à la naissance de ceux qui se presentoient, ni à leurs richesses ou aux biens qu'ils eussent pû donner à la maison s'*il* eut voulu les recevoit. Il ne faisoit aucune attention, ni à la science, ni aux talens, ni à la force, ni à la santé, ni à la beauté de la voix, ni aux autres qualitez d'esprit, & de corps avantageuses selon le monde, souvent nuisibles quand il s'agit de faire des Saints. Il se mettoit audessus de toutes les vuës humaines; il s'appliquoit seulement à connoître si c'étoit Dieu qui les envoyoit, & s'ils avoient les qualitez necessaires pour soûtenir la regle qu'il avoit établie. *S'ils ne les avoient pas*, il ne les retenoit pas un seul moment pour quelque consideration que ce pût être. Il avoit un don tout particulier pour distinguer les vocations fausses des veritables, & pour faire le discernement des esprits; Il en jugeoit souvent par une demarche, par une réponse, par un regard, par une action à laquelle tout autre n'eût pas fait attention. Il étoit rare qu'il se trompât.

Ce qu'il demandoit dans ses Religieux étoit le mépris du monde & d'eux-

mêmes. Un grand courage pour soûtenir les exercices laborieux de la penitence, beaucoup d'humilité & d'amour pour les humiliations, la retraite, le silence, & la priere, une charité vive à l'épreuve de l'inconstance, & des dégoûts attachez à la condition humaine. Avec ces qualitez, il n'excluoit personne, quelque basse que fut sa naissance, quelque disgracié qu'il pût être d'ailleurs du côté des qualitez du corps & de l'esprit.

Il fit mesme quelque chose de plus: il regarda son Monastere comme un azile ouvert pour tous ceux qui auroient besoin de faire pénitence, & qui en auroient la volonté; mais une volonté ferme & courageuse, qui donnât lieu de bien esperer de leur perseverance. Aucun état n'en fut exclus; ce fut par cette raison qu'il établit dans la maison comme trois ordres differens, les Religieux de Chœur, les Convers, & les Donnez. Toutes sortes de conditions pouvoient entrer dans l'un de ces trois états. Le premier étoit pour ceux qui avoient quelque étude, le second pour des gens sans lettres, mais qui sçavoient quelque art ou quelque métier. Le troisiéme pour ceux qui n'avoient ni étude ni métier,

ou qu'il ne jugeoit pas à propos de porter à un plus grand engagement.

On ſçait que par tout ailleurs d'avoir fait profeſſion dans un autre ordre, ou même d'y avoir été Novice eſt une raiſon d'excluſion, on doit même ajoûter qu'on ne manque pas de raiſons pour la juſtifier. La premiere éducation, les anciens préjugez reviennent preſque toûjours, il eſt rare qu'ils ne prennent pas enfin le deſſus, & la foibleſſe humaine eſt ſi grande, qu'on retient bien plus ce qu'il peut y avoir de defectueux dans les premiers états qu'on a embraſſez, que ce qu'il y a de bon aprés un premier engagement, on en eſt ſouvent moins propre à ſe former à l'eſprit d'un ſecond. Comme le ſilence continuel de la Trappe, l'éloignement de tout commerce avec le dehors & le dedans, & la communication frequente avec les ſeuls Superieurs, qui ne travailloient qu'à établir un même eſprit, remedioient en partie à tous ces inconveniens, & que d'ailleurs en ſortant d'un ordre Religieux on peut avoir beſoin de faire pénitence, ou ſe ſentir appellé à une plus grande perfection que celle que l'on y profeſſe, l'Abbé de la Trappe ne regarda pas un premier engagement com-

me une exclusion de son Monastere ; il reçût d'abord des Religieux de divers ordres sans dispense, & depuis il en reçut encore presque de tous les ordres un plus grand nombre avec dispense. Plusieurs s'y distinguerent par une pieté éminente, par la pratique la plus exacte de toutes les vertus Chrétiennes & Religieuses ; mais il y en eut qui se sentirent toujours de la premiere éducation, & qui s'en trouverent moins propres à se former au veritable esprit de la Trappe. Tant que l'Abbé eut le gouvernement du Monastere on ne s'apperçût presque pas de cet inconvenient, mais aprés sa demission on ne pût s'empêcher de le ressentir ; c'est ce qu'on pourra voir sur la fin de cette histoire.

La vieillesse & les infirmitez excluent encore presque de tous les autres ordres Religieux, on y prend de grandes précautions pour n'y point recevoir de sujets qui puissent devenir à charge. La charité de l'Abbé de la Trappe ne lui permit point d'avoir tous ces égards ; il crût que moins on avoit à vivre, plus on étoit prêt de paroître au jugement de Dieu, moins on devoit se dispenser de faire pénitence ; il reçut donc des personnes âgées & des infirmes, & il faut

avouër qu'ils ne laisserent pas de soûtenir toutes les austeritez de la regle avec un courage & une ferveur que les plus jeunes & les plus robustes pouvoient à peine égaler.

Par la même raison de la necessité de faire penitence, les plus grands pecheurs accouroient à la Trappe, & ils y étoient reçûs : on y voyoit des gens couverts de crimes, qui avoient violé en mille manieres differentes la sainteté de leur Baptême, & profané tout ce que la Religion a de plus saint & de plus inviolable ; mais on les y voyoit bien differens de ce qu'il avoient été, humbles, soumis, pleins de foy, sans cesse appliquez aux exercices les plus laborieux de la pénitence, toûjours occupez des pensées de la mort & des jugemens de Dieu, se purifiant par leurs larmes, par le jeûne, par la priere, par tout ce qu'une charité ardente est capable de suggerer pour fléchir la justice de Dieu.

D'un autre côté on voyoit parmi les Convers, & souvent parmi les Donnez des gens grossiers sans lettres, sans éducation, sans naissance, avec tous les défauts que le manquement d'instruction & de lumiere a coûtume de produire ; mais on les y voyoit instruits, fervens, labo-

rieux, appliquez, soûmis, toûjours occupez de Dieu & de leurs devoirs, pleins de charité, & de cette simplicité si recommandée dans l'Evangile, devenus capables des plus hautes vertus, & les pratiquant avec tant de fidelité, que l'Abbé de la Trappe avec toutes ses lumieres ne les estimoit pas inferieurs aux Religieux de Chœur les plus austeres, & les plus avancez dans la perfection. Le nombre des Religieux & des Donnez dont on vient de parler alla à la fin, & va encore aujourd'huy à prés de cent cinquante, & l'on peut dire que si les revenus & les bâtimens l'avoient permis, on eût vû à la Trappe quatre & cinq cent Religieux; c'est ainsi que Dieu repara les pertes dont on a parlé. Tant il est vray, que quand il a éprouvé nôtre foy, il ne manque jamais de remplir nos esperances. L'Abbé de la Trappe, suffisoit seul à instruire, à former, à conduire tant de gens de caracteres si differens, de mœurs & de sentimens si opposez, il consoloit les uns, il animoit & soûtenoit les autres, il leur inspiroit à tous un même esprit, & un même cœur, toûjours attentif à suivre les voyes de Dieu, il ne cessoit de travailler & de veiller à leur perfection.

CHAPITRE

CHAPITRE VI.

L'Abbé de Prieres fait la visite de la Trappe, ses sentimens & ses dispositions à l'égard de ce Monastere. Histoire remarquable d'un Religieux qui refuse de se rendre aux avis de l'Abbé de la Trappe ; il prend de nouvelles mesures pour conserver la regularité de son Monastere.

LEs maladies dont on vient de parler s'étoient fait sentir à la Trappe depuis quelques années, lorsque l'Abbé de Prieres en vint faire la visite. Il seroit difficile d'être plus prevenu qu'il l'étoit contre l'Abbé de la Trappe & contre le genre de vie qu'il avoit établi dans son Monastere. Dieu le permettoit ainsi, afin que s'étant détrompé lui-même par la connoissance exacte qu'il prit de toutes choses, le témoignage favorable qu'il rendit dans la suite de l'Abbé de la Trappe, fut d'autant moins suspect qu'il avoit crû de lui tout ce que l'on com- 1676.

mençoit à en publier dans le monde.

Il arriva donc à la Trappe, persuadé que l'Abbé étoit un homme dur & hautain sans ménagement, & sans compassion, qu'il traitoit ses Religieux comme des esclaves, qu'il les accabloit de penitences, d'austeritez, & de mortifications au-delà de leurs forces, qu'il établissoit parmi eux tout ce que son humeur sévere, tout ce que son esprit accoûtumé à donner dans les extremitez pouvoit lui suggerer, & que ses Freres accablez d'un poids qu'ils ne pouvoient plus supporter, le regardoient comme leur tyran; prevenu de ses sentimens, il commença le Scrutin dans la pensée qu'il alloit être accablé de plaintes.

Mais il fut bien surpris lors qu'il trouva tous ces Religieux, sans en excepter un seul, unis ensemble, & avec leur Superieur, par les liens de la charité la plus tendre & la plus respectueuse; bien loin de se plaindre de la dureté de leur Abbé, ils ne pouvoient se loüer assez de sa bonté, de sa douceur, de son application continuelle à prevenir tous leurs besoins. Pour ce qui est de l'austerité de leur vie, au lieu de la regarder comme un joug qu'ils ne pouvoient plus supporter, ils trouvoient qu'elle n'étoit

pas encore assez grande, ou qu'elle n'avoit nulle proportion avec la grandeur & la multitude de leurs pechez.

L'Abbé de Prieres étoit si prevenu, qu'il crut d'abord qu'ils étoient accablez du poids de l'autorité de leur Abbé, & qu'ils n'osoient s'ouvrir à lui; il leur dit sur cela tout ce qui pouvoit augmenter leur confiance, & les obliger à ne lui rien celer; mais ces instances n'eurent point d'autre effet que d'obliger ces saints Solitaires à s'exprimer en des termes encore plus forts, sur l'estime, l'amour & la veneration dont ils étoient penetrez pour leur Abbé, & sur la satisfaction qu'ils avoient de vivre sous sa conduite. Mais quand ils se fussent exprimez moins fortement, la simplicité & la candeur avec laquelle ils parloient, la paix & cette joye sainte que l'esprit de Dieu est seul capable de produire, qui paroissoit sur leurs visages, eussent été capables de convaincre les plus incredules. L'Abbé de Prieres revint donc de ses preventions, & comme ensuite il eût remarqué lui-même que l'Abbé de la Trappe étoit de tous les hommes le plus opposé à la singularité, & qu'il n'avoit établi dans son Monastere que les pratiques de ses Peres & les

anciens usages de Cisteaux ; il conçût tant d'estime pour lui, qu'il ne trouvoit point de termes pour l'exprimer. Il ne fit pas même difficulté de lui avoüer les préventions dont on a parlé, & il ajoûta qu'il étoit venu à la Trappe dans la pensée que tous ses Religieux demanderoient à en sortir, & qu'il n'auroit pas assez de maisons pour les placer. L'Abbé de Prieres ayant fait sa visite, ne fit point d'Ordonnance pour la Trappe, il se contenta dans le procés verbal qui en fut dressé, d'exhorter les Religieux à continuer de vivre dans la pieté, l'union, & la penitence qu'il avoit trouvé établies parmi eux, & d'y donner des marques de l'estime & de la veneration qu'il avoit pour leur Abbé.

1676. Il arriva cette année à la Trappe une histoire trop instructive pour se dispenser de la rapporter. Quelques jours aprés Pâques un Religieux de l'Ordre de Saint François âgé d'environ trente ans, vint à la Trappe poussé d'une simple curiosité qui étoit alors fort commune ; il avoit prêché pendant le Carême dans les villages du voisinage. Le lendemain de son arrivée il eut un entretien avec l'Abbé ; il lui avoüa

entre autres choses qu'il se sentoit pressé du desir de se retirer dans son Monastere, mais qu'il ne pouvoit se resoudre à y entrer si jeune, que l'austerité dont on y faisoit profession l'effrayoit, & que dans quelques années il pourroit se resoudre à executer ce dessein. L'Abbé de la Trappe lui demanda sur cela s'il étoit assuré de vivre ces années qu'il se proposoit, s'il ne se défioit point de l'inconstance de sa volonté toûjours rebelle quand il s'agissoit de faire le bien, enfin s'il avoit quelque certitude que la grace que Dieu lui donnoit lui seroit alors accordée. Si l'une de ces trois choses manque, (continua-t-il,) que deviendra vôtre dessein, qu'arrivera-t-il de vôtre salut, est-il permis de risquer une chose de cette importance, où il ne s'agit de rien moins que de vôtre bonheur ou de vôtre malheur éternel ? Il ajoûta encore plusieurs raisons tres-convaincantes, & le pressa fortement contre sa coûtume, de ne point differer l'execution d'un dessein qui ne pouvoit venir que de Dieu ; mais quoiqu'il pût dire, le Religieux ne se rendit point, & persista toûjours dans sa premiere resolution, à la sortie de cet entretien, il alla celebrer, & il assista à la grande Messe,

& quand l'heure fut venuë on le mena dîner à la sale des hôtes. Il se mit à table, & mangea d'abord avec beaucoup d'appetit. Vers le milieu du repas il perdit tout d'un coup la connoissance, & se trouva si mal, qu'on fut obligé de le porter sur un lit. L'Abbé de la Trappe accourut aussi-tôt, & lui fit donner tout ce qui étoit capable de le faire revenir: tous ses soins furent inutiles, une heure aprés il mourut sans avoir pû recouvrer ni le jugement ni la parole, ainsi au grand étonnement de tout le monde, le soir on porta mort à l'Eglise celui que l'on y avoit vû le matin en pleine santé. L'Abbé le fit enterrer avec les mêmes ceremonies qui s'observent à la mort des Religieux de la maison. L'on voit sa sepulture dans le Cimetiere de la Trappe. L'Abbé se servit depuis utilement de cet exemple, pour porter ses Freres au mépris de la vie, à la crainte des jugemens de Dieu, & à une fidele correspondence à la grace.

1677. Dans ce même tems l'Abbé de la Trappe persuadé que rien ne pouvoit plus contribuer à maintenir dans son Monastere l'ordre & la discipline qu'il y avoit établie, que de s'assurer à perpetuité d'un Superieur qui en eut l'esprit, les

ſentimens & les maximes ; & faiſant d'ailleurs reflexion que l'Abbaye de la Trappe devoit retourner en commende aprés ſa mort ou ſa demiſſion ; il s'adreſſa, comme on l'a déja dit, au Pape & au Roy pour obtenir pour ſes Religieux le droit d'élire un Prieur Clauſtral. Il obtint ſur cela deux Brefs du Pape, & les Lettres Patentes du Roy. Par le ſecond Bref qui eſt plus étendu que le premier, & qui explique les choſes plus en détail, il eſt permis aux Religieux de la Trappe au cas que leur Abbaye retourne en commende, d'élire d'entre eux un Prieur pour les conduire. Le Prieur ne doit être élû que pour trois ans, on peut pourtant le continuer autant de tems que *les Religieux le jugeront à propos* pour le bien du Monaſtere. Enfin le Bref lui donne pouvoir de recevoir des Religieux à profeſſion pour l'Abbaye de la Trappe, & ordonne que celui qui ſera en charge aprés la mort du dernier Abbé regulier, preſidera à la premiere élection, & le Soû-Prieur aux élections ſuivantes aprés la démiſſion du Prieur.

Outre ces Brefs & les Lettres Patentes du Roy, l'Abbé de la Trappe obtint encore quelques années aprés, le

consentement de l'Abbé de Clairvaux Pere immediat de la Trappe. Il l'accorda par un Acte dans toutes les formes datté du vingt-sept d'Avril mil six cent quatre-vingt trois. En obtenant les deux Brefs dont on vient de parler, l'Abbé de la Trappe eut soin de faire confirmer par le Pape tout ce qu'il avoit établi dans son Monastere. Le Cardinal Cibo lui écrivit à cette occasion de la part de sa Sainteté, *qu'elle esperoit & se confioit en nôtre Seigneur* JESUS-CHRIST, *que la regularité & la discipline qu'il avoit fait revivre dans son Monastere, reüssiroit non-seulement au grand avantage de tout son Ordre, mais encore de toute la France, & qu'elle seroit la gloire & l'ornement de son siecle.* Par la même lettre sa Sainteté lui donne & à tous ses Religieux sa benediction Apostolique. Une confirmation si autentique fit taire pendant quelque tems ses ennemis, on n'osa plus blâmer ce que le Pape avoit approuvé, les plaintes & les reproches recommencerent depuis avec plus d'emportement qu'auparavant. On verra dans la suite de cette histoire quelle en fut l'occasion.

CHAPITRE VII.

L'Abbé de la Trappe continuë de prendre ses précautions contre tout ce qui pourroit détruire la regularité de son Monastere. Seconde visite de l'Abbé de Prieres ; on tâche de rendre sa doctrine suspecte. Il écrit à cette occasion au Maréchal de Bellefont. Il fait plusieurs reparations dans son Abbaye.

COmme en reparant les lieux reguliers, l'Abbé de la Trappe n'avoit pû s'empêcher de s'approprier la maison Abbatiale ; il crût qu'au cas que l'Abbaye revint en commende, l'Abbé Commendataire pourroit inquiéter ses Religieux, & se remettre enfin en possession de ce qui avoit appartenu à ses predecesseurs. Ce fut pour remedier à cet inconvenient qu'il fit bâtir un corps de logis hors de l'enceinte, & contre les murs du Monastere, pour servir de logement à l'Abbé Commendataire. Cette 1678.

précaution parut fort sage, & fut approuvée de tout le monde.

Cette même année l'Abbé de Prieres fit une seconde visite à la Trappe ; mais comme il trouva les Religieux dans la même union & dans les mêmes pratiques de pieté & de penitence où il les avoit trouvé la premiere fois qu'il étoit venu les visiter, il ne fit aucune ordonnance, il se contenta dans le procés verbal de visite qu'il fit dresser de loüer & de remercier Dieu des benedictions qu'il continuoit de répandre sur cette sainte » maison. Il declare que de quarante-huit » Religieux qui se trouvoient alors à la » Trappe, quoiqu'il y en eut de fort âgez » qui passoient quatre-vingt ans, & qui » étoient d'une complexion foible & » infirmes, aucun ne lui avoit rien dit, » demandé, ou même insinué, qui pût » tendre tant soit peu au relâchement ou » à l'adoucissement ; qu'au contraire ils » lui avoient proposé & demandé d'augmenter leur penitence & leurs austeritez ; d'ordonner entre autres choses » qu'on les traitât également sains & » malades, en sorte qu'on ne leur donnât rien d'extraordinaire & de meilleur, ni de mieux apprêté en maladie » qu'en santé, de retrancher même de

leur ordinaire, quoiqu'il ne consiste, « dit-il, qu'en une soupe à l'eau & au « sel, avec un peu de choux ou autres « herbes, & une portion de legumes avec « un pareil assaisonnement, & du pain « assez bis, & une chopine de cidre. Il « ajoûte que par la misericorde de Dieu « leur bonne intelligence, paix, union, « concorde, & charité, bien loin de « diminuer, n'a fait que se confirmer, « augmenter, & se perfectionner. «

De si saintes dispositions lui ayant fait connoître que des Religieux d'une sainteté si éminente n'avoient pas besoin qu'on leur prescrivit de nouvelles regles, puis qu'ils alloient d'eux-mêmes au-delà de tout ce qu'on auroit pû leur ordonner; il se contenta à la priere de toute la communauté de laisser un ordre par écrit au Celerier, par lequel il le charge du soin de la personne de l'Abbé, & lui ordonne de lui faire prendre, tant en nourriture qu'en remedes, tout ce qui sera necessaire pour le rétablissement de sa santé, *& nous lui ordonnons*, dit-il, *dans l'esprit de charité & de justice de vous obeïr en cela; nous sommes persuadez qu'il le fera, en se souvenant que Dieu mesme ne refuse pas de faire la volonté de ceux qui le craignent.* Que si l'on fait reflexion à l'état

pitoyable où nous avons dit que les maladies avoient reduit l'Abbé de la Trappe, on ne pourra voir sans étonnement qu'il fût necessaire de faire de pareilles ordonnances pour l'obliger à prendre les soulagemens les plus communs. Quand un Superieur donne de si grands exemples, il n'y a rien qu'on ne puisse attendre de la ferveur & de la pieté de ses Religieux. Aussi l'Abbé de Prieres fut-il si touché d'une vertu qui a si peu d'exemples, qu'étant tombé malade deux ans aprés de la maladie dont il mourut, il se reprochoit avec une grande abondance de larmes, de n'avoir pas assez imité la penitence de la Trappe. Il ordonna même à un de ses Religieux d'assurer l'Abbé de la Trappe de l'estime & du respect qu'il avoit conservé pour lui jusques au dernier soupir, & de la confiance qu'il avoit en ses prieres & en celles de sa communauté, qu'il prioit Dieu de combler tous les jours de plus en plus de ses saintes graces. C'est ce qu'on voit dans la lettre que ce Religieux écrivit aussi-tôt aprés sa mort à l'Abbé de la Trappe.

Dans ce même tems plusieurs amis de l'Abbé de la Trappe l'étant venu voir dans sa solitude, ils lui apprirent qu'on

n'épargnoit rien pour rendre sa personne & sa doctrine suspecte à la Cour. Ils lui conseillerent sur cela de s'en expliquer par quelque écrit public. Le Maréchal de Bellefons qui étoit son ami particulier lui en parla encore plus fortement que les autres, & le pressa de declarer ses sentimens si nettement que personne n'en pût douter. L'Abbé de la Trappe s'en excusa d'abord, sur ce que sa profession le condamnoit au silence, & qu'il y auroit quelque sorte d'ostentation à informer ainsi le public de sa doctrine sur des bruits vagues, & qui n'avoient en effet aucun fondement. Il ajoûta que toutes les fois que ses Superieurs lui en demanderoient compte, il le leur rendroit avec la sincerité d'un Chrétien, & la simplicité d'un Religieux. Que cependant comme ils en étoient eux-mêmes parfaitement instruits, il les prioit d'en rendre témoignage toutes les fois qu'ils le jugeroient necessaire, qu'il s'en rapportoit sur cela à leur sincerité, & à leur amitié, & qu'ils étoient d'un caractere à être crûs.

Le Maréchal de Bellefons étant retourné à Paris lui écrivit qu'on prenoit avantage de son silence, qu'il étoit tems de s'expliquer, & qu'il ne pouvoit plus

Du 30. Nov. 1678. differet. Ce fut ce qui l'obligea d'écrire au Maréchal de Bellefont la lettre dont on a tant parlé, où il declare ses veritables sentimens. Comme cette lettre est devenuë fort rare, & qu'on ne la trouve presque plus, on a cru qu'on feroit plaisir au public de la donner ici toute entiere.

» Il ne faut point douter, M. que la » main de Dieu ne vous soûtienne dans » les lieux où sa providence vous en- » gage, & comme vous n'êtes pas atta- » ché à la Cour par des sentimens d'am- » bition & de vanité, vous devez espe- » rer qu'il ne vous refusera pas dans les » orages du monde, la même prote- » ction qu'il accorde dans le calme de la » solitude.

» Cependant s'il n'est pas impossible » de chanter les Cantiques du Seigneur » dans une terre étrangere, il faut croire, » & on a besoin de se le dire souvent, » qu'il est tres-difficile de garder fidel- » lement ses voyes, lorsqu'on est envi- » ronné d'affaires, de plaisirs, de soins, » d'occasions, & d'exemples, qui nous » en proposent incessamment de toutes » contraires.

» Dieu n'a pas commandé à tous les » hommes de quitter le monde, & il

est de sa misericorde, de sa grandeur, «
& de sa gloire d'avoir dans toute sorte «
de lieux & d'états des personnes qui «
le servent, & qui soient selon son «
cœur ; mais il n'y en a point à qui il «
n'ait défendu d'aimer le monde, ni «
aucune des choses qui lui appartien- «
nent. C'est une obligation de laquelle «
il ne dispense qui que ce soit, c'est un «
precepte general, & rien ne marque «
mieux la difficulté qu'il y a à l'accom- «
plir, que la rareté de ceux qui l'ob- «
servent. «

Enfin, M. tout homme qui veut «
être à JESUS-CHRIST, & de- «
meurer en lui, (selon l'expression de «
l'Apôtre,) c'est-à-dire vivre de son «
esprit, & lui être uni par les liens de «
sa charité & de sa grace ; il faut de ne- «
cessité qu'il marche comme JESUS- «
CHRIST a marché, *qui dicit se in* «
ipso manere, debet sicut ille ambulavit, «
& ipse ambulare,) qu'il vive comme il «
a vécu sur la terre, qu'il pense & «
qu'il agisse comme lui, qu'il épouse «
en un mot toutes ses affections & tou- «
tes ses haines, & qu'il fasse en toute «
occasion ce qu'il croit que JESUS- «
CHRIST feroit s'il étoit en sa place. «

C'est se tromper que de s'imaginer «

„ que la vie d'un veritable diſciple ſoit
„ autre choſe qu'un retracement de celle
„ du maître, & ce ſeroit fort inutilement
„ que nous pretendrions être ſemblables
„ à JESUS-CHRIST dans l'éter-
„ nité, (ce qui eſt l'attente & l'ambi-
„ tion de tous les Chrétiens,) ſi nous
„ ne travaillons dans le tems à rendre
„ en tout nôtre vie ſemblable à la
„ ſienne.

„ C'eſt une verité qui paroît dure à
„ ceux qui aiment le monde, & qui ont
„ fait pacte avec lui, mais qui pour cela
„ n'eſt pas moins conſtante, puiſque
„ c'eſt la verité même qui nous l'a en-
„ ſeignée. Mais au lieu de faire ſur nous
„ de triſtes impreſſions, & d'abbatre
„ nos eſperances, il faut au contraire
„ qu'elle anime nôtre foy, qu'elle excite
„ nôtre zele, nôtre vigilance, & nôtre
„ pieté. Car celui qui nous a impoſé
„ cette obligation, nous donne des
„ moyens & des facilitez pour l'accom-
„ plir. Dieu ne tend point de pieges
„ aux hommes, il donne le pouvoir
„ d'executer ce qu'il commande, & il
„ ne ſçait ce que c'eſt de ne ſe pas laiſſer
„ trouver à ceux qui le cherchent avec
„ des intentions pures & ſinceres.

„ Je ſuis aſſuré, M. que les païs où

vous êtes ne sont pas si destituez de gens de bien, que vous n'en rencontriez qui pensent comme moy, & qui font davantage, car ils vivent selon leurs pensées. Je m'attends bien que le nombre en sera petit, & si cela n'étoit pas, JESUS-CHRIST ne nous auroit pas dit comme il a fait, que le chemin de la vie est resserré, & que la porte en est si étroite, que même entre ceux qui la cherchent il y en a peu qui la trouvent.

Tout cela montre, M. la necessité qu'il y a de veiller sans cesse, d'observer avec soin toutes ses voyes, & d'avoir devant les yeux autant qu'il est possible celui qui doit être la regle & l'ame de toutes nos actions. C'est à quoy vous n'avez pas de peine à vous rendre fidele, Dieu vous ayant fait sentir dans vôtre retraite que le monde n'a rien que de desagreable pour ceux qui sont à JESUS-CHRIST, & que rien n'est comparable au plaisir qu'il y a de le servir & de lui plaire.

Aprés des sentimens si purs, expliquez d'une maniere qui fait si bien sentir combien l'Abbé de la Trappe en étoit touché, & combien il étoit penetré du plaisir qu'il y a d'être tout à

Dieu ; il parle des bruits qui couroient dans le monde, à l'occasion de ses sentimens sur ce qu'on appelloit les matieres du tems.

„ Au reste, M. (continuë-t-il,) je „ ne puis m'empêcher de vous ouvrir „ mon cœur touchant les bruits qu'on „ ne se lasse point de répandre sur mon „ sujet, & ausquels par la grace de „ Dieu je n'ay jamais donné aucun fon- „ dement legitime par ma conduite, je „ ne vous en parle pas pour vôtre éclair- „ cissement, parce que vous ne doutez „ point de la pureté de mes sentimens, „ & que vous me rendez en tout une „ entiere justice, mais afin que vous „ puissiez dans les rencontres, (si vous „ jugez à propos de me donner cette „ marque de vôtre bonté,) dire préci- „ sement ce que j'ay toûjours été, & „ ce que je suis encore sur les matieres „ du tems.

„ Je vous diray donc, M. que depuis „ que je ne suis plus du monde, je n'ay „ jamais été d'aucun parti que de celui „ de JESUS-CHRIST, & de son „ Eglise, (car je confesse qu'avant ma „ retraite je n'étois que trop dans celui „ de mes ennemis, je veux dire le mon- „ de même, la chair, & le demon,)

j'en ay vû les conteſtations avec une «
douleur ſenſible, & je n'y ay point «
pris d'autre part que celle qu'y peut «
avoir un homme qui s'en afflige de- «
vant Dieu, & qui gemit au pied de «
ſes Autels, en conſiderant le ſein & les «
entrailles de ſa mere dechirez par ſes «
propres enfans. J'ay toûjours crû que «
je devois me ſoûmettre à ceux que «
Dieu m'avoit donnez pour Superieurs «
& pour Peres, (j'entens le Pape & «
mon Evêque,) j'ay fait ce qu'ils ont «
deſiré de moy, & j'ay ſigné ſimple- «
ment le formulaire concernant les «
propoſitions de Janſenius ſans reſtri- «
ction, & ſans reſerve, j'ay gardé «
tant de meſures ſur tous ces differends, «
que non-ſeulement je me ſuis abſtenu «
d'en parler, mais j'ay même empêché «
que les relations n'en ſoient venuës «
juſques à cette Communauté, & que «
l'on n'y a jamais ouvert la bouche, «
ni des queſtions, ni des perſonnes «
entre leſquelles elles s'étoient excitées. «
Plus j'ay vû que les eſprits s'enga- «
geoient dans la diſpute, & que la «
chaleur augmentoit entre les deux «
partis, plus je m'en ſuis tenu à l'écart; «
de crainte d'entrer en rien qui fût «
contraire à ma profeſſion, ni qui fût «

„ capable de troubler le repos de ma
„ ſolitude, & d'interrompre la tran-
„ quilité que j'y avois cherchée, en de-
„ meurant cependant dans une reſolu-
„ lution ferme & conſtante d'embraſſer
„ avec une ſoumiſſion parfaite les or-
„ dres du Pape, & les deciſions de l'E-
„ gliſe. En effet, il ſe peut dire que
„ pendant que tout le monde a été dans
„ l'agitation, nous avons joüi d'un cal-
„ me & d'une paix profonde.
„ Touchant le fond des matieres, j'ay
„ toûjours eſtimé que ce n'étoit point
„ mon fait de m'en mêler, que Dieu
„ ne demandoit pas de moy que je con-
„ teſtaſſe des dogmes de la foy, mais
„ que j'eſſayaſſe de pratiquer les veritez
„ qu'elle m'enſeigne, & qu'au lieu de
„ diſputer des ſecrets de la grace de
„ JESUS-CHRIST, je devois plûtôt
„ penſer à l'attirer ſur ma perſonne, &
„ ſur tous ceux deſquels il lui avoit plû
„ de me confier la charge & la direction,
„ en perſeverant dans la priere, dans le
„ ſilence, dans l'humilité, & dans d'au-
„ tres diſpoſitions ſemblables, & qu'à
„ moins d'un ordre de Dieu tout évi-
„ dent, je ne devois pas ſortir d'une
„ ſituation ſi propre & ſi convenable à
„ mon état. Cependant ſi quelqu'un

vouloit ſçavoir en cela qu'elles ſont "
mes opinions, je n'en ay jamais eu de "
particulieres, & j'ay toûjours ſuivi "
celles de Saint Thomas. "

Pour ce qui eſt de mes ſentimens ſur "
la morale Chrétienne, je fais une pro- "
feſſion publique de m'attacher unique- "
ment à ceux que JESUS-CHRIST "
nous a enſeignez dans ſon Evangile "
en la maniere que les Saints Peres qui "
ſont ſes interpretes, & qui ont eu ſon "
eſprit & ſa miſſion nous les ont expli- "
quez. C'eſt là comme dans de verita- "
bles ſources que je crois que les Chré- "
tiens doivent puiſer les regles de leur "
conduite, & je ne ſçaurois ni goûter "
ni comprendre qu'on affoibliſſe des "
veritez ſaintes pour fortifier les incli- "
nations de la nature, & pour favori- "
ſer ſes convoitiſes : JESUS-CHRIST "
nous ayant declaré qu'il n'étoit point "
venu dans le monde pour y établir "
une paix fauſſe, mais pour y apporter "
l'épée, c'eſt-à-dire, pour y faire des "
ſeparations & des retranchemens, & "
pour y détruire la loy de la chair, afin "
d'y faire regner celle de l'eſprit. "

Je ſuis fort convaincu qu'il faut ſe "
garentir des opinions exceſſives, & "
ne pas porter les choſes à un point où "

„ perſonne ne puiſſe atteindre ; mais je „ le ſuis auſſi, qu'il n'eſt pas moins „ dangereux d'élargir les chemins au-„ delà des bornes que JESUS-CHRIST „ leur a preſcrites, de donner le nom „ de bien à ce qui eſt mal, d'entrer „ dans des condeſcendances molles, de „ flatter les pecheurs dans leurs iniqui-„ tez, & de mettre, (comme dit le „ Prophête,) des couſſins deſſous leurs „ coudes, au lieu de couvrir leur tête „ du ſac & de la cendre. J'entens par „ là qu'on ne doit jamais manquer de „ leur dire la verité, & de leur faire „ connoître leurs obligations, & la „ grandeur de leurs bleſſures, & de leur „ inſpirer les ſentimens d'une converſion „ qui ſoit profonde & ſincere.

„ Voilà, M. une declaration de mes „ penſées, & de ma conduite. Je prie „ Dieu que les hommes s'en contentent, „ car je ſerois tres-fâché d'être à per-„ ſonne un ſujet de chute & de ſcan-„ dale ; mais ſi je ne ſuis pas aſſez heu-„ reux pour que cela arrive ſelon mes „ deſirs, Dieu qui me défend d'avoir „ pour but & pour deſſein de plaire aux „ hommes, & qui m'apprend qu'un „ Chrétien ne doit point chercher de „ conſolation ni de repos ailleurs que

dans le témoignage de sa conscience, " me conservera celui qu'il m'a donné " jusques à present, & j'espere qu'il ne " permettra pas qu'il se passe rien en " moy à l'égard de ceux qui me traitent " avec si peu d'équité, qu'il merite qu'il " m'en prive, & qu'il m'abandonne au " trouble & à la confusion. "

Aprés que l'Abbé de la Trappe a ainsi expliqué ses sentimens sur les regles de la morale Chrétienne, & qu'il s'est tenu dans cette juste mediocrité, qui sera toûjours, (quoy qu'on en dise,) le veritable caractere de la vertu ; il ne peut s'empêcher de faire des reflexions assez vives sur la facilité, pour ne rien dire de plus, avec laquelle on juge de la foy & de la religion d'autruy, sans prendre les précautions qui pourroient garentir d'un jugement temeraire.

La plus grande de mes peines en " tout cela, (continuë-t-il,) c'est que " des Chrétiens s'engagent sans y faire " d'attention dans une perte toute cer- " taine, lorsqu'ils essayent sans scru- " pule, aussi-bien que sans sujet, de " rendre suspecte la foy & la religion " d'un homme tres-Catholique, de dé- " crier sa personne, & de lui attribuer " des maximes & des opinions qu'il n'a "

„ jamais eûës. Il n'y a rien de plus
„ étrange que de voir ceux qui ne vou-
„ droient pas toucher aux mœurs de leur
„ prochain dans les choses les plus le-
„ geres, ne faire aucune difficulté d'at-
„ taquer sa foy, de dire que sa creance
„ n'est pas saine, ce qui est l'accuser du
„ plus grand de tous les crimes.
„ Cependant il faut qu'ils sçachent que
„ leur zele & leur intention quelle
„ qu'elle soit, ne les justifiera pas dans
„ cet instant auquel Dieu mettra les
„ fausses justices dans leur veritable jour,
„ & qu'il punira les médisans & les ca-
„ lomniateurs avec autant de severité,
„ que les blasphemateurs, les homicides,
„ & les adulteres.
„ Il est constant qu'on ne peut croire
„ avec conscience, ni publier du mal
„ de personne qu'on ne connoisse avec
„ certitude qu'elle en est coupable, &
„ qu'il n'y ait obligation de le declarer,
„ & je voudrois bien demander à ceux
„ qui se donnent si facilement le droit
„ & la liberté de decider sur la doctrine
„ d'un homme caché, parfaitement
„ soumis, qui ne se mêle de rien, &
„ qui n'a jamais ni dit ni écrit une pa-
„ role qui puisse recevoir une explica-
„ tion fâcheuse, quelle necessité les y
engage.

engage, & quelle certitude ils peuvent «
avoir de ſes maximes & de ſa con- «
duite, ne l'ayant peut-être jamais vû, «
& n'en ſçachant rien que ce qu'ils «
en ont appris par des relations va- «
gues & incertaines, & comment ils «
accommodent cela avec le principe de «
Jesus-Christ, qui leur défend «
ſi abſolument de juger, & ſous des «
peines ſi rigoureuſes ? Pretendent-ils «
aprés avoir excité des ſoupçons inju- «
ſtes, & fait courir des bruits diffamans «
contre une perſonne innocente, qu'ils «
en ſeront quittes pour dire j'ay été mal «
informé, & je n'y penſois pas, & que «
Dieu les diſpenſera de reparer par des «
ſatisfactions publiques le tort & l'in- «
jure qu'ils lui ont faite. «

Aprés tout, M. j'aurois honte de «
me plaindre s'il s'agiſſoit d'une accu- «
ſation moins importante & moins in- «
jurieuſe, & ſi les Saints ne m'appre- «
noient pas qu'un Chrétien doit témoi- «
gner qu'il eſt ſenſible, quand on tou- «
che à ſa foy & à ſa créance : car «
d'ailleurs je ſçay que ma profeſſion «
veut que je me regarde comme un vaſe «
briſé qui n'eſt plus bon qu'à être foulé «
aux pieds & reduit en pouſſiere, & «
dans la verité ſi les hommes me pren- «

„ nent par des endroits par où je ne suis
„ pas tels qu'ils me croyent, il y a en
„ moy des maux & des iniquitez pres-
„ que infinies qui ne sont connuës de
„ personne, & sur lesquelles on ne me
„ dit mot ; de sorte que je ne puis ne pas
„ croire que les injustices apparentes
„ qui me viennent du côté du monde,
„ ne soient des justices secretes & veri-
„ tables de la part de Dieu, & ne pas
„ considerer en cela les hommes comme
„ les executeurs de ses vengeances.

„ C'est la disposition dans laquelle je
„ suis, & que je dois conserver, d'au-
„ tant plus que les extremitez de ma vie
„ étant proches, & me trouvant aux
„ portes de l'éternité ; il n'y a rien de
„ plus puissant pour faire que Dieu nous
„ juge dans sa bonté & dans sa cle-
„ mence, que d'être jugez des hommes
„ sans compassion, & sans justice,
„ pourvû que nous demeurions dans la
„ charité & dans la paix, & que nous
„ le prions de faire misericorde à ceux
„ qui nous la refusent.

„ Voilà, M. une grande lettre pour
„ un homme qui fait profession de vivre
„ dans le silence ; je me suis étendu plus
„ que je ne pensois ; mais je suis assuré
„ que je ne l'ay pû faire à personne qui

prît plus d'interêt à ce qui me touche «
que vous, qui m'honorât d'une bonté «
plus particuliere, ni qui eût pour me «
supporter plus de charité que vous en «
avez ; & puis c'est pour la derniere «
fois que je parlerai de ces sortes d'af- «
faires. La retraite dans laquelle j'ay «
resolu d'achever le reste de ma vie, «
sera, s'il plaît à Dieu, si exacte, & «
si resserrée, que les bruits du monde «
ne passeront pas à nôtre solitude, & «
ne viendront pas jusques à nous. Il «
n'y a point de momens à perdre, & «
quoiqu'il faille être ménager de tout «
le tems, c'est particulierement lorsqu'il «
en reste peu, qu'on est prêt d'en aller «
rendre compte, & qu'on est aussi «
convaincu que je le suis, qu'il faut se «
repentir de tous ceux qui n'auront «
servi de rien, ni pour la gloire de «
JESUS-CHRIST, ni pour nôtre «
propre sanctification. «

Je prie Dieu, M. qu'il vous com- «
ble de toute sorte de benedictions & «
de prosperitez, je n'aurois garde de «
vous souhaiter de celles du monde, si «
je n'étois plein d'esperance que vous «
êtes en état d'en faire un saint usage, «
& qu'elles vous serviront à devenir «
encore meilleur que vous n'êtes pas. «

„ Je ſuis avec un profond reſpect, &c.

Dés que cette lettre eût été renduë publique, elle donna lieu à des reflexions bien differentes. Les uns diſoient qu'ils ne comprenoient pas comment un homme comme l'Abbé de la Trappe, qui avoit eû avant & depuis ſa retraite des liaiſons ſi étroites avec les plus illuſtres amis, & les plus zelez défenſeurs de M. Arnaud, qui avoit mieux aimé ſe voir exclus de la Sorbonne que de le condamner, pouvoit avoir des ſentimens ſi oppoſez aux ſiens. D'autres aſſuroient qu'il ne parloit pas ſelon ſes veritables penſées, & qu'il avoit ſes raiſons pour les déguiſer. Ce fut même dans cette occaſion qu'une grande Princeſſe, auſſi illuſtre par ſa naiſſance que par ſes grandes qualitez, ayant lû la lettre qu'on vient de rapporter, ne pût s'empêcher de dire ces paroles de l'Evangile qui ont été bien repetées depuis, *Væ nutrientibus*; malheur à ceux qui ont des enfans à nourrir. On pretendoit par là que ſi l'Abbé de la Trappe n'eût pas eu ſa Communauté, c'eſt-à-dire, ſon ouvrage à conſerver, il ne ſe ſeroit pas expliqué comme il fait dans cette lettre au Maréchal de Bellefons.

D'autres diſoient au contraire qu'il

arrivoit si souvent que dans un âge plus avancé on n'abandonnât les sentimens qu'on avoit eû dans la jeunesse, que quand l'Abbé de la Trappe l'auroit fait, il n'y auroit rien d'extraordinaire ; qu'il ne paroissoit pas même par sa lettre qu'il eût changé de sentimens, & qu'en effet lors de son voyage d'Alet, il pensoit sur la signature du formulaire, ce qu'il avoit toûjours pensé depuis. Que pour avoir les mêmes amis, on n'avoit pas toûjours les mêmes sentimens, & qu'il n'étoit peut-être jamais arrivé, que les amis les plus intimes s'accordassent sur toutes choses. Qu'au reste on ne pouvoit sans blesser la charité soupçonner l'Abbé de la Trappe d'avoir déguisé ses sentimens dans une occasion où il ne s'agissoit de rien moins que de rendre raison de sa foi, & qu'il avoit donné de si grandes preuves de son desinteressement & de son mépris pour le monde, qu'on ne pouvoit sans temerité & sans injustice l'accuser de sacrifier sa conscience à des vûës de politique, & à des interêts humains. C'est ainsi que parloient les amis de l'Abbé de la Trappe.

Ceux au contraire qui ne pourroient se resoudre à lui pardonner la lettre du Maréchal de Bellefons en faisoient par

tout de grandes plaintes : on lui écrivit à cette occasion des lettres tres-fortes, & tres-offensantes, on n'épargna rien pour porter M. Arnaud & M. Nicole à écrire contre lui ; mais le premier répondit qu'il se garderoit bien de décrier un homme dont la penitence avoit fait tant d'honneur à l'Eglise, & M. Nicole ajoûta qu'il aimeroit mieux qu'on lui eût coupé le bras droit, que d'employer sa plume contre un homme dont il ne pouvoit s'empêcher de respecter la vertu.

Cependant l'Abbé de la Trappe ayant appris qu'on continuoit toûjours à l'accuser d'avoir déguisé ses sentimens dans la lettre écrite au Maréchal de Bellefons, ou de ne s'y être pas assez expliqué. Il donna quelques années apres la declaration suivante.

„ M.... Je declare que j'ay signé sim-
1684. „ plement les constitutions des Papes „ touchant la condamnation du livre de „ Jansenius, sans distinguer ni separer les matieres, & j'ay crû & je „ crois encore que les propositions „ qu'ils ont condamnées, sont dans les „ ouvrages de cet Auteur, & dans son „ sens, non pas pour le sçavoir par mon „ experience, ni pour les y avoir vûës

de mes propres yeux, (comme on pre- "
tend que je le doive dire,) puisque je "
n'ay jamais lû les écrits de cet Auteur; "
mais parce que les souverains Pontifes "
l'ont défini de la sorte, & que j'esti- "
me que le Chef de l'Eglise reçoit de la "
part de Dieu une assistance, une lu- "
miere, & une particuliere protection, "
non-seulement dans la décision des "
dogmes, mais encore dans les choses "
qui ont rapport à l'édification de la "
foy, & qui concernent la direction "
des peuples, & le gouvernement de "
l'Eglise. "

Secondement, je n'ay jamais eû la "
pensée de condamner les opinions "
touchant la grace qui sont contraires "
à celles de Saint Thomas, & je n'ay "
garde de croire que ceux qui les tien- "
nent ne soient pas en seureté de con- "
science, puisqu'on les soûtient dans les "
écoles de Theologie, & que l'Eglise "
veut bien qu'on les enseigne. "

Troisiémement, pour ce qui regar- "
de les Casuistes, je ne puis pas dire, "
(comme on témoigne le desirer,) que "
je les crois utiles à l'Eglise, étant aussi "
persuadé que je le suis qu'ils lui ont "
fait de tres-grands maux, & que plu- "
sieurs d'entre-eux par des subtilitez "

„ metaphyſiques, de faux raiſonnemens,
„ & des inventions purement humaines,
„ ont rendu ſoutenables quantité d'opi-
„ nions contraires à la pureté des mœurs,
„ & aux veritez Evangeliques. Ils ont
„ appris aux hommes des déreglemens
„ qu'ils ne connoiſſoient pas. Ils ont
„ trouvé le ſecret d'étoufer les remords
„ des conſciences, & ont donné des ex-
„ pediens, & des moyens de violer ſans
„ ſcrupule & ſans crainte, les loix les
„ plus ſaintes de la nature & de la re-
„ ligion.

„ J'ay toûjours conſideré la plûpart de
„ ces nouveaux écrivains comme des gens
„ qui s'ingeroient, & qui n'avoient ni
„ caractere ni miſſion que celle qu'ils
„ s'étoient donnée eux-mêmes, & qui
„ ſe ſeparant des voyes & des regles
„ ſaintes que les Peres & les Docteurs
„ de l'Egliſe avoient ſuivies, travail-
„ loient à fortifier les inclinations de la
„ nature, & à favoriſer les vices, autant
„ que les autres avoient eu d'application
„ à les combattre & à les détruire.

„ Je ne nie pas qu'il n'y en puiſſe avoir
„ dont les ſentimens ſont plus purs &
„ plus Chrétiens; mais je dis en general
„ que ſi j'étois de profeſſion à donner
„ des avis, il n'y a rien que je décon-

ſeillaſſe davantage que la lecture de «
cette ſorte d'Auteurs, & la confiance «
dans ceux qui en ſçavent, & qui en «
apprennent les maximes. «

J'en parle par experience, car la «
charge dans laquelle je ſuis, m'ayant «
engagé à voir un grand nombre de «
perſonnes de toute ſorte de profeſſion, «
qui ſe ſont preſentées depuis plus de «
vingt années dans ce Monaſtere pour «
y embraſſer la vie religieuſe, & m'ayant «
obligé d'entrer dans le fond de leur «
conſcience, & dans le détail de leur «
vie, j'y ay trouvé de la part des Di- «
recteurs & des Confeſſeurs des igno- «
rances, des tromperies, & des ſedu- «
ctions, qui ne m'ont pas fait moins «
d'horreur que de compaſſion. «

Au reſte ce n'eſt ni mon goût, «
(comme on le pretend,) ni mon loi- «
ſir, ni ma capacité, (car je n'en ay «
point,) qui m'a fait dire que les Di- «
recteurs doivent chercher dans l'Evan- «
gile de JESUS-CHRIST les regles «
de la conduite; mais la conviction «
dans laquelle je ſuis, que c'eſt une «
obligation principale à tous ceux qui «
ſont engagez dans le ſoin des ames, de «
s'appliquer par deſſus toutes choſes à «
la lecture & à la méditation des ſain- «

„ tes écritures qui ſont comme des ſour-
„ ces vives qui couleront ſans diſconti-
„ nuer juſques à la fin des ſiecles, &
„ continueront toûjours leur pureté mal-
„ gré l'affoibliſſement & la décadence
„ des temps. Si les Paſteurs en faiſoient
„ ordinairement leur étude, & s'ils y
„ joignoient la lecture des Peres, ils y
„ trouveroient un fond d'inſtruction,
„ de lumiere & de pieté, qui leur don-
„ neroit l'intelligence & l'ouverture
„ dont ils auroient beſoin pour l'exer-
„ cice de leur charge, ce qui les ren-
„ droit capables de diſcerner l'yvraie
„ d'avec le bon grain; & pour ce qui
„ eſt des cas difficiles & extraordinaires,
„ ils auroient recours à leurs Evêques ou
„ aux Docteurs Catholiques & approu-
„ vez de l'Egliſe, en qui ils reconnoî-
„ troient une vertu & une érudition plus
„ éminente. C'eſt ce qu'on a fait dans
„ l'Egliſe pendant tant de ſiecles avant
„ que cette multitude innombrable de
„ Caſuiſtes eût inondé le monde. Signé
„ F. Armand-Jean Abbé de la Trappe,
„ ce 20. Juillet 1684. Cette declaration
n'a jamais été revoquée, & l'Abbé
de la Trappe a perſiſté dans ces ſenti-
mens juſques à la mort.

1679. Les maladies dont on a parlé conti-

nuoient toûjours à la Trappe, & ce qu'on ne peut assez admirer, on n'en rabattoit rien de la premiere austerité.
Sur la fin de l'an mil six cent quatre-vingt, elles cesserent, & la santé de l'Abbé étant devenuë meilleure, vers le milieu du Carême de l'année suivante, il entreprit la reparation du dedans de l'Eglise. La plûpart des ceintres de la voûte menaçoient ruine, les pierres en plusieurs endroits étoient presque mangées par l'humidité & par la succession des tems. Le travail fut long, pénible, & d'une grande dépense; mais enfin il en vint à bout, & remit cette Eglise en si bon état, qu'elle paroissoit sortir pour la premiere fois des mains de l'ouvrier. Dieu donna dans cette occasion des marques si sensibles de sa protection, qu'on ne sçauroit lire sans frayeur les dangers que plusieurs personnes y coururent, & sans admiration la maniere surprenante dont Dieu les en délivra.

1680.

1681.

Deux ans avant cette reparation, comme il eût remarqué que le cidre incommodoit plusieurs de ses Religieux, & fait reflexion que les tems contraires pouvoient faire manquer cette boisson, afin qu'on ne fût pas tenté d'avoir un jour recours au vin; il fit faire une brasserie, il

crût que la bierre qui est une boisson desagreable, mais assez saine, convenoit mieux que toute autre à des pauvres & à des pénitens.

1682. L'année suivante il benit cette belle statuë de la Vierge, qui tient le Saint Sacrement suspendu, & la fit placer sur le contre-table du grand Autel. Sa pieté pour la mere de Dieu ne lui permit pas de se contenter de celle qu'on avoit mise au même endroit au commencement de la réforme. Il crût même qu'il devoit laisser à la posterité un monument plus remarquable de sa devotion envers la sainte Vierge, que l'Ordre de Cisteaux a toûjours regardée comme sa protectrice particuliere auprés de Dieu. Il fit encore faire quelques autres ornemens au grand Autel, mais sans s'éloigner jamais de la simplicité & de la pauvreté dont il faisoit profession.



CHAPITRE VIII.

L'austerité de la vie de la Trappe paroît excessive à la plûpart du monde. On s'efforce de la décrier, des Prelats d'un sçavoir & d'une pieté distinguée lui conseillent de la moderer. L'Abbé consulte sur cela ses Religieux ; exemple merveilleux de la constance d'un Religieux de la Trappe.

LE bruit des maladies dont on a parlé, & du grand nombre de Religieux qui mouroient tous les ans à la Trappe, s'étant répandu dans le monde, on ne manqua pas de l'attribuer à la mauvaise nourriture, aux jeûnes, & aux autres austeritez qui s'y pratiquent. On ne garda sur cela aucune moderation, l'Abbé fut dechiré de la maniere du monde la plus étrange.

C'est d'une de ses lettres à un Prelat de ses intimes amis que l'on apprend cette circonstance. Quoique nous ne soyons « plus du monde, (lui écrit-il,) & que «

„ nous l'ayons quitté comme vous ſça-
„ vez pour trouver quelque choſe de
„ meilleur, je veux dire le repos de la ſo-
„ litude, il ne laiſſe pas de penſer à nous,
„ & de faire des efforts pour nous ravir
„ ce qu'il n'eſt point capable de nous
„ donner. Nous ſommes toûjours en
„ butte à bien des gens de tous les états
„ & de toutes les profeſſions. Ils nous
„ impoſent ce qu'il leur plaît pour nous
„ rendre odieux aux hommes, & nous
„ en attirer l'envie ; mais comme nous
„ n'avons aucun deſſein de leur plaire,
„ & que Dieu a declaré qu'il reduiroit
„ en pouſſiere ceux qui recherchent leur
„ approbation, en verité nous aimons
„ beaucoup mieux être l'objet de leur
„ haine que de leur eſtime, & je trouve
„ qu'il eſt incomparablement plus aiſé
„ de ſe ſauver parmi les calomnies que
„ parmi les loüanges. Juſques ici, M.
„ nous n'avons pas fait grand cas de ce
„ que l'on a pû dire. Nous vivons à nô-
„ tre ordinaire, & le grand nombre de
„ nos Freres que Dieu a appellez à lui,
„ n'a point affoibli les ſentimens de ceux
„ qu'il nous a laiſſez. Au contraire, nô-
„ tre Seigneur a accompagné leur mort
„ de tant de benedictions, que comme
„ chacun eſpere de ſa miſericorde un

traitement semblable, il n'y en a point " aussi qui ne desire & qui n'envisage " avec plaisir la fin de sa vie : ainsi de " toutes les pensées celle qui nous vient " le moins, est de moderer en rien le peu " d'austerité que nous avons pratiqué jus- " ques à present, & dans la persuasion " que nous avons que les extremitez ap- " prochent, nous sommes bien plus " prêts de resserrer nos voyes que de les " élargir. "

C'est ainsi que l'Abbé de la Trappe parle des calomnies qu'on publioit contre lui, & du peu d'impression qu'elles faisoient sur son esprit & sur celui de ses Freres ; il demeura long-temps dans cette disposition, sans que rien fût capable de l'ébranler ; enfin les plaintes que l'on faisoit par tout de sa dureté à l'égard de ses Freres devinrent si publiques, que des Prélats d'un sçavoir & d'une pieté éminente lui écrivirent pour le porter à relâcher quelque chose de l'austerité qu'il avoit établie dans son Monastere. Ces lettres le surprirent d'autant plus, que plusieurs de ces Prélats avoient loüé & approuvé toutes les pratiques de la Trappe, & lui avoient conseillé de n'en rien relâcher. Il crût que des Evêques qui honoroient eux-mêmes la pénitence par

une vie tres-mortifiée, avoient eû des raiſons tres-fortes pour changer de ſentiment. Il fit ſur cela de grandes reflexions; mais plus il y penſa, plus l'amour qu'il avoit pour la pénitence s'affermit dans ſon cœur. Il diſoit à cette occaſion, *dequoy s'agit-il? de ménager nôtre ſanté, de prolonger nôtre vie, c'eſt-à-dire nôtre exil, & d'éloigner un bonheur dont nous ne joüirons jamais, & que nous pouvons perdre pour toûjours tant que nous ſerons en ce monde?*

Cependant, comme il ne s'agiſſoit pas de lui ſeul, mais de tous ſes Freres, dont le nombre augmentoit tous les jours, aprés avoir recommandé long-tems cette affaire à Dieu, il crut qu'il devoit conſulter ſes Religieux, & prendre leur avis ſur un point ſi important, où ils avoient tous un égal interêt. Il les aſſembla donc, & leur repreſenta que les maladies qui regnoient depuis ſi long-tems dans ſon Monaſtere, & les morts frequentes qui avoient enlevé un ſi grand nombre de leurs Freres, avoient porté pluſieurs perſonnes d'une pieté tres-éclairée à lui conſeiller de relâcher quelque choſe de l'auſterité qu'ils avoient pratiqué juſques alors, de moderer les jeûnes, d'introduire l'uſage du vin, des œufs, & même

quelquefois celui du poiſſon. Qu'à la verité il n'avoit rien établi dans ſon Monaſtere que de leur conſentement, qu'ils portoient librement le joug dont on les croyoit accablez ; que cependant comme ils pouvoient avoir changé de ſentiment, & qu'il ne vouloit ni contraindre ni accabler perſonne ; ils pouvoient dire en toute liberté, ce qu'ils penſoient ſur la propoſition qu'on lui faiſoit.

On ne vit jamais mieux que dans cette occaſion dequoy l'homme eſt capable, quand il eſt ſoûtenu de la grace. Rien de plus foible lors qu'il eſt abandonné à lui-même, rien de plus fort quand il peut dire comme l'Apôtre : Ce n'eſt pas moy qui vis, c'eſt JESUS-CHRIST qui vit en moy. Qui n'eût crû qu'un ſpectacle preſque continuel de malades, de morts & de mourans dans les douleurs les plus vives & les plus aiguës ; que tant de maux qu'on ne pouvoit raiſonnablement attribuer qu'à la mauvaiſe nourriture, & à l'auſterité de la vie de la Trappe ; qui n'eût crû, dis-je, que l'amour de la vie, la crainte de la mort ſi naturelle, ſi profondement gravée dans tous les cœurs, auroit fait quelque impreſſion ſur les ſaints Solitaires, & qu'elle en auroit au moins ébranlé

quelqu'un ? Cependant quand il fut question de prendre les voix, il n'y eût qu'un seul Frere Convers qui fut d'avis qu'on pouvoit user de quelque adoucissement. Tous les autres, ceux mêmes que la longueur ou la grandeur de leurs maux avoit comme accablez, furent du sentiment *que la pénitence qu'on pratiquoit à la Trappe, étoit beaucoup audessous de celle que chacun devoit faire pour ses pechez, & que bien loin d'en diminuer quelque chose, il falloit plûtôt l'augmenter.* Comme la conference, où ce qu'on vient de rapporter se passa, a été renduë publique, on ne croit pas devoir entrer dans un plus grand détail sur la maniere dont chacun s'exprima en disant son avis : on se contentera de rapporter un exemple qui fera mieux comprendre que tout ce qu'on pourroit dire, qu'elle étoit l'élevation des sentimens des Religieux de la Trappe sur le sujet de la mort & de la douleur, & à quel degré de vertu les instructions & les exemples de l'Abbé les avoient portez.

Un Religieux attaqué d'un violent rumatisme, avoit supporté si long-tems son mal sans s'en plaindre & sans en rien dire, que lorsqu'il se vit obligé de le declarer, la gangrene avoit gagné les épaules, & la plus grande partie du dos.

On fit venir un Chirurgien pour y remedier. L'Abbé étoit present, & un autre Religieux avec lequel le malade s'entretenoit de quelques discours de pieté. La gangrene avoit fait de si grands progrés, que l'operation ne put être que tres-douloureuse ; on coupa d'abord les chairs mortes, & l'on fut enfin jusques au vif, sans que ce Religieux fit la moindre plainte, & cessât de s'entretenir avec son confrere, avec la même tranquillité que s'il n'eût rien souffert. Le Chirurgien étonné d'une si grande constance, pria l'Abbé de dire à ce Religieux de se plaindre, il ajoûta que la violence qu'il se faisoit pour retenir ses cris, ne pouvoit qu'augmenter sa douleur qui devoit être extrême ; que les plaintes soulageoient la nature, qu'elles servoient même à conduire son operation, & que sans cela il ne pouvoit discerner s'il alloit ou non jusques au vif. L'Abbé dit à ce Religieux qu'il pouvoit se plaindre, & que Dieu ne demandoit pas des hommes des choses au-delà de la nature. Alors le Religieux, sans rien perdre de sa tranquilité, regardant l'Abbé avec beaucoup de douceur. *Hé dequoy me plaindre*, *mon Pere*, lui dit-il, *de ce que j'ay le bonheur de souffrir à l'exemple de* JESUS-CHRIST, *de ce que je suis assez*

heureux pour racheter par des souffrances de peu de durée des peines éternelles que mes pechez ont meritées ? Ah ! mon Pere, quand Dieu nous fait de si grandes graces, peut-on se resoudre à s'en plaindre ? Il soûtint de la sorte une longue & cruelle operation, sans qu'il parût qu'il sentît la moindre douleur. Pour le Chirurgien il étoit si transporté de l'admiration d'une si grande vertu, qu'en s'en allant sans faire reflexion qu'il étoit accompagné, il ne pouvoit s'empêcher de lever les mains & les yeux au ciel, & de s'écrier ! *Ah mon Dieu, est-il possible qu'il y ait encore de pareils hommes sur la terre ? Malheureux que nous sommes, que faisons-nous pour le ciel, quel droit avons nous d'y pretendre ?* Ces exemples ne sont point rares à la Trappe : on y en voit si souvent de pareils, qu'on s'y accoûtume, & qu'on ne les admire presque plus. C'est dans le sein de la pénitence que se forment de pareilles vertus, c'est elle qui a donné tant de Martyrs à JESUS-CHRIST, & tant de Saints à l'Eglise.

Il ne faut donc pas s'étonner si l'Abbé de la Trappe ne pouvoit se resoudre à en rien relâcher ; mais la posterité ne comprendra jamais, que de si grands exemples n'ayent pû fermer la bouche à

ses ennemis, & qu'on ait pû penser & publier, que la vanité étoit l'unique motif qui faisoit agir un homme qui a porté si loin la pénitence, & qui a sçû former tant de Saints.

CHAPITRE IX.

L'Abbé de la Trappe répond aux Evêques, qui l'avoient sollicité d'adoucir la pénitence de la Trappe. Il demeure ferme à n'en rien relâcher.

LA précaution, que l'Abbé de la Trappe avoit prise en consultant ses Religieux de la maniere qu'on l'a raconté, l'affermit plus que jamais dans le dessein de ne rien relâcher de l'austerité de son Monastere; c'est en ce sens qu'il en écrivit aux Evêques, dont on a parlé.

Du 4. Janvier 1682.

Vous me permettrez de vous dire, " écrit-il à l'un de ces Prélats, que si " j'ajoûtois, ce que vous me mandez, " à nôtre nourriture accoûtumée, il fau- " droit congedier les deux tiers de nos " Freres, & fermer la main à un grand "

„ nombre de pauvres qui se presentent
„ tous les jours à nos portes. Il y a bien
„ soixante & dix personnes qui vivent
„ dans la maison sans compter les hôtes ;
„ ainsi nôtre impuissance nous empêche
„ de nous élargir, & nous avons estimé
„ qu'il valloit mieux rompre nôtre pain
„ avec les pauvres de JESUS-CHRIST,
„ qui se multiplient au-delà de l'imagi-
„ nation, que de les en priver en menant
„ une vie plus commode. Il est vray que
„ la lettre tuë quand elle est toute seule,
„ ou au moins qu'elle sert de peu ; mais
„ quand on s'efforce de l'animer, & d'y
„ joindre l'esprit, on y trouve assuré-
„ ment de grands secours & de grandes
„ utilitez.

L'Abbé de la Trappe ajoûte à une consideration aussi Chrétienne, que celle de se mettre à l'étroit pour soulager les pauvres, & être en état d'exercer l'hospitalité, l'approbation que le Pape avoit donnée aux pratiques de la Trappe. Il pretend qu'elle l'engage à n'y rien changer, qu'autrement on pourroit lui contester l'effet des graces que sa Sainteté lui avoit accordées.

A l'égard de la maniere dont il en usoit avec ses Freres, voici ce qu'il en dit : „ Pour ce qui est de ma conduite

particuliere, je vous diray pour vous " en rendre compte, qu'elle n'est point " telle qu'on vous l'a figurée; je vis avec " mes Religieux dans toute la charité & " la tendresse que Dieu peut desirer de " moy autant qu'il m'est possible. Je suis " severe dans les Chapitres, parce que " c'est le lieu dans lequel on doit repren- " dre les fautes; mais ma severité cesse " là, & ne va pas plus loin, quoy-que " j'observe par tout le serieux auquel est " obligé un homme qui doit l'exemple. "

Touchant les reprehensions, conti- " nue-t-il, il est certain que je reprends " les fautes quelque petites qu'elles soient." Deux choses m'y obligent, l'une est " que les Religieux, qui par la grace de " Dieu, n'en font pas de grandes feroient " sans correction. Si on ne les reprenoit " pas des fautes legeres, ils se croiroient " irreprehensibles, & détruiroient ainsi " par l'opinion qu'ils auroient de leur " vertu, tout ce qu'ils en auroient pû " acquerir par leur mortification, par " la régularité de leur vie, & par tous " les autres avantages de leur retraite. " La seconde raison, c'est qu'ils doivent " une édification continuelle au monde, " que ceux qui les voyent doivent re- " marquer dans leurs personnes & dans "

» leur exterieur, une perfection qui ré-
» ponde à la dignité de leur état, & au
» sentiment qu'ils en ont conçû. C'est
» pour cela que nôtre regle nous ordon-
» ne de nous garder à toute heure de
» tous vices & de tous défauts, soit
» de la pensée, de la langue, des yeux,
» des mains, des pieds, &c. Je vous
» assure que si je n'avois en cela beaucoup
» d'exactitude, la contenance de nos
» Freres n'auroit rien de ce qu'elle doit
» avoir, & de ce que Dieu lui a donné
» par sa misericorde, & il n'y auroit
» rien dans nôtre Monastere qui le di-
» stinguât de la dissipation qui se remar-
» que dans la plûpart des Cloîtres. Je
» n'ay pas moins de soin des défauts in-
» terieurs, & je ne pense pas qu'il y ait
» rien à negliger dans ceux qui sont obli-
» gez par leur condition, & par leur
» état, de s'élever à une vie parfaite;
» mais neanmoins je tâche à ménager
» les choses, en sorte que je n'accable
» personne.

Aprés que l'Abbé de la Trappe a ainsi justifié l'exactitude & la fermeté, dont le rang qu'il occupoit, l'obligeoit d'user à l'égard de ses Religieux; il ajoûte avec une humilité qu'on ne peut assez estimer.

Je

Je sçay bien que quelque précaution « que je prenne, quelque regle que je « me prescrive, je manque en tout, & « qu'il n'y a point de circonstance dans « laquelle on ne puisse me reprendre avec « justice. Je me mêle de conduire les « autres, & je ne suis pas capable de me « conduire, & comme j'en suis parfai- « tement convaincu, je n'ay garde que « je ne m'applique les avis que vous avez « eû la bonté de me donner. Je sçay trop « qu'ils partent d'un esprit plein de lu- « mieres, & d'un cœur rempli de cha- « rité, pour ne les pas recevoir avec une « soumission profonde. Je vous supplie « de vous souvenir de moy devant Dieu, « & de me soutenir par vos prieres aussi- « bien que par vos conseils. «

Dans une autre lettre au méme Prélat, il lui dit qu'il ne sçauroit goûter qu'on altere un bien que l'on croit être l'effet du doigt de Dieu, sous pretexte de l'éterniser, & qu'on se fasse des maux certains pour en prévenir d'imaginaires. Enfin il ajoûte que son cœur ne lui dit rien, sinon ces belles paroles des Macchabées, *Moriamur in simplicitate nostra, mourons dans nôtre simplicité.*

Je vois assez, continue-t-il, que « dans le malheur des tems où nous vi- «

» vons, il est mal aisé qu'un ouvrage de
» Dieu attaqué par l'envie, combattu
» par la malignité des hommes, aille fort
» loin au travers des contradictions qu'il
» rencontre, & que le monde qui n'ai-
» me que le relâchement, souffre en paix
» des gens qui demeurant dans le silence,
» ne laissent pas, sans y penser, de con-
» damner sa mollesse par l'exactitude de
» leur conduite; mais il me semble que
» bien loin de diminuer par de telles rai-
» sons de l'ardeur & de la fidelité dans
» laquelle on essaye de servir Jesus-
» Christ, au contraire il faudroit
» renouveller sa vivacité & son zele, &
» même resserrer sa vie, afin de lui ren-
» dre d'autant plus de gloire pendant
» qu'on le peut, qu'on prévoit qu'on
» n'en aura pas toûjours la facilité & les
» moyens.

Il écrit à un autre Evêque, qu'il ne comprend pas comme on peut loüer la pénitence des premiers Chrétiens, & celle des anciens Solitaires, & blâmer celle qui se pratique à la Trappe, quoy-
» qu'elle lui soit fort inferieure. Je vous
» assure, lui dit-il, que ce que nous
» faisons nous paroît si peu de chose,
» nous y trouvons tant de facilité, que
» bien loin d'être contens de nous-mê-

mes, & satisfaits de nos œuvres, nous «
y trouvons de perpetuels sujets de nous «
humilier & de nous confondre : car «
soit que nous regardions nos pechez «
dont nous sommes obligez de faire «
pénitence, soit que nous ayons devant «
les yeux les devoirs de nôtre profession «
ou que nous envisagions ce que nos «
Peres nous ont laissé comme des de- «
voirs indispensables, nous ne voyons «
rien en nous qui nous console, & nous «
demeurerions accablez sous ce poids «
dans le sentiment de nos propres mise- «
res, si Dieu ne nous soutenoit en nous »
inspirant une confiance secrette dans sa «
misericorde. «

L'Abbé de la Trappe ayant répondu avec la même fermeté à tous ceux qui lui avoient conseillé de relâcher quelque chose de la pénitence qu'il avoit rétablie dans son Monastere ; il s'appliqua avec d'autant plus d'ardeur à la maintenir, que les maladies qui avoient cessé, sa santé rétablie, & un grand nombre de bons sujets qu'il avoit reçûs, lui donnoient sur cela des facilitez qui lui avoient si absolument manqué depuis long-tems, qu'un moindre zele que le sien n'auroit pû se dispenser de laisser introduire de grands adoucissemens. Si

l'on étoit tenté de trouver à redire à l'inflexibilité, pour ainsi dire, qu'il fit paroître dans l'occasion dont on vient de parler, les benedictions que Dieu a versé depuis en si grande abondance sur la Trappe, sont de si grandes marques de son approbation, qu'on ne fait pas difficulté de dire avec l'Apôtre, *lorsque Dieu justifie, qui est-ce qui oseroit condamner?*

CHAPITRE X.

L'Abbé de la Trappe compose plusieurs excellens ouvrages. Celui de la Sainteté & des Devoirs de la vie Monastique est reçû du public avec de grands éloges, & lui attire en même tems de grandes persecutions.

LE rétablissement de la santé de l'Abbé de la Trappe, & de celle de ses Religieux, ne lui servit pas seulement à maintenir la discipline qu'il avoit établie dans son Monastere, il lui donna encore le moyen de composer plusieurs excellens ouvrages, où son sçavoir, sa

pieté, & son éloquence éclatent d'une maniere si vive, qu'il n'est pas possible de n'en être pas touché.

Le premier fut celui de ses Declarations sur la regle de Saint Benoist. Cet ouvrage est écrit en Latin, & n'a pas été donné au public.

Le second fut la lettre qu'il écrivit à un Abbé de ses amis, qui n'approuvoit pas sa conduite dans la pratique des humiliations & des corrections, & qui lui avoit envoyé une dissertation pour la combattre. L'Abbé justifie l'usage de son Monastere par les sentimens & les exemples des anciens Moines.

Le troisiéme fut celui *de la sainteté & des devoirs de l'état Monastique*. C'est une espece de recüeil des instructions qu'il donnoit à ses Religieux, lors qu'il tenoit le Chapitre. Le stile cependant n'est pas si figuré que celui des Sermons, ni même autant que l'étoit celui de ses exhortations, qui étoit vif & touchant; mais ce qui manque à la grande éloquence qui ne convient pas à un ouvrage dogmatique, qui n'est fait que pour être lû, est recompensé par une élegance, un tour, & une maniere d'écrire, dont peu de gens ont approché.

Cet ouvrage fut suivi de celui des

éclairciſſemens. Il fut obligé de le compoſer pour répondre à un grand nombre d'objections que des perſonnes habiles & ſçavantes faiſoient contre diverſes choſes qu'il avoit avancées dans le livre de la ſainteté, & des devoirs de la Vie Monaſtique.

Son cinquiéme ouvrage eſt la traduction & l'explication de la regle de Saint Benoiſt.

Il fit enſuite la Traduction de Saint Dorothée, à la ſollicitation de quelques-uns de ſes Freres qui la lui demanderent avec inſtance.

La réponſe à Dom Mabillon Religieux Benedictin de la Congregation de Saint Maur, ſur le ſujet des études Monaſtiques, eſt ſon ſeptiéme ouvrage.

Il fut ſuivi du recüeil de ſes maximes, & de la lettre à Madame de Guiſe.

Il compoſa enſuite le traité des obligations des Chrétiens. Cet ouvrage n'eſt que comme l'eſſay d'un autre plus étendu qu'il avoit deſſein de faire. Voici quelle en fut l'occaſion; pluſieurs de ſes amis, gens d'autorité & de diſtinction, penetrez d'eſtime pour ce qu'il avoit écrit des obligations des Religieux, crurent qu'il

ne réussiroit pas moins bien en parlant des devoirs des Chrétiens. Sur cela ils le presserent si fortement, qu'il ne put les refuser. Il l'entreprit donc, mais ses maladies & ses autres occupations ne lui permirent pas de l'achever. Il ne faut donc pas être surpris si cet ouvrage n'est ni si ample, ni de la force de celui *de la sainteté & des devoirs de la vie Monastique.*

Nous avons encore de lui l'explication des saints Evangiles. C'est un fruit de sa pieté produit dans le cours des infirmitez continuelles, dont il fut accablé sur la fin de sa vie. Comme il méditoit continuellement les veritez contenuës dans le Nouveau Testament, plusieurs de ses amis le presserent de mettre ses réflexions par écrit dans la même simplicité que Dieu les formoit dans son esprit & dans son cœur, sans étude, & sans le secours d'aucun livre que celui du Nouveau Testament. Il crut qu'il devoit leur déferer : ainsi il composa cet ouvrage malgré la vivacité de ses douleurs les plus violentes & les plus aiguës : comme on crut qu'il pourroit être utile, on l'a depuis donné au public.

Son douziéme ouvrage est un recüeil des instructions qu'il donnoit à ses Fre-

res aux Chapitres ou aux Conferences ; il s'en faut pourtant bien qu'elles y ſoient toutes, ce n'eſt qu'une petite partie de ce qu'il a dit dans ces occaſions ; car comme il avoit l'eſprit tres-fecond & tres-cultivé, & qu'il avoit d'ailleurs une grande facilité à s'exprimer, il diſoit toûjours des choſes nouvelles. Cet ouvrage s'eſt fait en cette maniere. Un Religieux qui avoit la mémoire fort heureuſe, mais qui ne s'étoit retiré à la Trappe que prés de vingt ans depuis la réforme, eut la penſée d'écrire à la ſortie du Chapitre & des Conferences ce que l'Abbé y avoit dit de plus beau & de plus utile ; il montra enſuite à l'Abbé ce qu'il avoit ramaſſé, & le pria de le revoir & de corriger comme il le jugeroit à propos. L'Abbé le fit avec ſoin, c'eſt ainſi que cet ouvrage s'eſt formé.

La relation de la mort de pluſieurs Religieux de la Trappe faite en divers tems, eſt encore un ouvrage de l'Abbé.

Nous avons encore de lui le recüeil des Reglemens qu'il a faits pour la conduite de ſon Monaſtere, & pour y établir cette regularité exacte qui a donné tant d'édification à l'Egliſe.

Enfin ſes lettres ſont ſon quinziéme & dernier ouvrage ; on en a déja donné

deux petits Tomes au public ; il y en a encore un si grand nombre, & des plus belles, qu'on en pourroit faire encore plusieurs volumes.

Outre tous ces ouvrages, il en a fait encore plusieurs autres qui ne sont pas imprimez. Les Cartes de visite qu'il a faites aux Clairets sont de lui, mais il ne les a pas fait imprimer. On lui attribuë encore plusieurs autres ouvrages, comme les Entretiens de l'Abbé Jean & du Prêtre Eusebe, mais ils ne sont pas de lui.

De tous ces ouvrages de l'Abbé de la Trappe, celui qui a fait le plus de bruit dans le monde, est son traité *de la sainteté & des devoirs de la vie Monastique*. Voici ce qui lui donna lieu de le composer & de le donner au public.

Il est certain que lorsque l'Abbé de la Trappe se retira du monde en embrassant l'état Religieux, son dessein étoit de n'avoir plus aucun commerce avec les personnes du siecle, & de ne composer aucun ouvrage qui pût faire parler de lui pendant sa vie & aprés sa mort. Outre ce qu'il en a dit souvent lui-méme, si son esprit n'eût pas été de se condamner au silence, il n'eût pas attendu prés de vingt ans aprés sa retraite à composer

l'ouvrage dont il eſt queſtion : on ne s'aviſe guere de devenir Auteur à prés de ſoixante ans, lors qu'on eſt accablé d'infirmitez, quand on n'en a pas été tenté dans le tems de la jeuneſſe & de la ſanté. Il n'eût même jamais plus de tems à lui pour compoſer, que quelques années aprés ſon retour de Rome. Il gardoit alors une retraite exacte, il ne voyoit perſonne du dehors, & il n'étoit point détourné par ce grand nombre de viſites & de lettres dont il étoit comme accablé lors qu'il compoſa l'ouvrage dont nous parlons. Le loiſir, la ſanté, la jeuneſſe, une imagination plus vive, une facilité à bien parler & à bien écrire dont peu de gens ont approché, devoient alors le ſolliciter à écrire s'il eût été capable d'une pareille tentation.

Il ne penſoit qu'à perſeverer dans la reſolution qu'il avoit priſe de ne donner aucun ouvrage au public, lorſque l'Abbé de Châtillon ſon intime ami vint faire une retraite à la Trappe pour ſe preparer à faire ſes fonctions d'Abbé Regulier qu'il n'avoit pas encore commencé d'exercer. Comme il aſſiſtoit exactement aux exhortations que l'Abbé de la Trappe faiſoit au Chapitre, il y trouva tant d'utilité, qu'il conjura l'Abbé de les

mettre par écrit, & d'en faire un ouvrage en forme pour l'utilité de ses Religieux, & pour celle de tous ceux à qui Dieu inspireroit de s'en servir. Quelque pouvoir qu'eût cet Abbé sur son esprit, il ne pût rien obtenir. L'Abbé de la Trappe demeura ferme dans la resolution dont on a parlé.

Quelque tems aprés, ses infirmitez l'ayant obligé d'aller à l'Infirmerie, un de ses Religieux qui y étoit malade, & qui lui servoit quelquefois de Secretaire, usa de la liberté qu'il avoit de l'entretenir pour le presser de faire ce que l'Abbé de Châtillon lui avoit demandé avec tant d'instances. Il lui representa sur cela que s'il ne mettoit pas ses exhortations par écrit, tous les Religieux qui seroïent reçûs dans la suite des tems seroient privez du secours qu'ils en auroient reçû. Qu'en les faisant imprimer, toûs les Freres pourroient les avoir tous les jours entre les mains, & devant les yeux, & qu'il perpetuëroit en quelque maniere les instructions à qui la Trappe étoit redevable de la connoissance de ses devoirs & de toute sa regularité. Que lorsque Dieu les auroit privez de sa presence, il leur parleroit encore dans cet ouvrage, & qu'il serviroit dans tous les tems à la

conduite de son Monastere, & à en conserver l'esprit ; qu'on n'y auroit pas toûjours des Superieurs de son caractere, & qu'il ne lui étoit pas permis de priver la posterité de l'avantage qu'elle pourroit tirer d'un ouvrage si utile ; que sans aller même si loin, il y avoit un grand nombre de Religieux de tous les Ordres approuvez de l'Eglise ; qui ne manquoient à leurs obligations que parce qu'ils n'en étoient pas instruits, que sa charité devoit s'étendre jusques à eux. Qu'en un mot, Dieu lui demanderoit compte de tout le bien qu'il auroit pû faire, & qu'il n'auroit pas fait.

Ces raisons firent impression sur l'esprit de l'Abbé de la Trappe, & comme ses infirmitez ne lui ôtoient rien de la liberté de son esprit, il ramassa ses mémoires, les mit en ordre, les retoucha, & dicta à ce Religieux cet ouvrage tel que nous l'avons aujourd'hui. Il étoit à peine achevé, lors qu'un Abbé tres-éclairé, qui avoit été son Precepteur, le vint voir. Il lui communiqua cet ouvrage, l'Abbé le trouva si utile, qu'il lui dit avec toute l'autorité qu'il avoit conservée sur son esprit, qu'il ne pouvoit en conscience se dispenser de le rendre public. Cependant l'Abbé de la

Trappe rappellant ses premieres resolutions, il en fut si touché, qu'il le jetta au feu pour éviter la tentation de le rendre public. L'Abbé dont on a parlé entra dans ce moment; l'Abbé de la Trappe lui ayant avoüé ce qu'il venoit de faire, on retira du feu comme on put ce bel ouvrage à demi brûlé. On ne peut rien dire de plus fort que ce que cét Abbé lui dit dans cette occasion. En un mot, l'Abbé de la Trappe qui avoit pour lui toute l'amitié & toute la consideration dont il étoit capable, ne put faire sa paix avec lui, qu'il ne lui eût promis de refaire cet ouvrage sur les memoires qu'il en avoit conservez, & d'en faire tout ce qu'il jugeroit à propos. L'Abbé l'obligea de lui tenir la parole qu'il lui avoit donnée. Le livre fut rétabli & rendu public.

Il y a peu d'ouvrages qui ayent été plus generalement approuvez, & qui ayent attiré de plus grands éloges à leur Auteur que celui dont il s'agit, non-seulement en France, mais à Rome, en Italie, & dans tous les païs Catholiques. Il y en a peu aussi qui ayent produit de plus grands fruits. Sa lecture a converti non-seulement un grand nombre de particuliers, elle a fait changer de face à

En 1683.

des Communautez entieres, & l'on peut dire que ce n'eſt que depuis qu'il a paru, que les perſonnes Religieuſes de l'un & de l'autre ſexe ont bien compris toute l'étenduë des obligations de leur état.

Cependant comme les interêts differens font juger diverſement des mêmes choſes, l'approbation qu'on lui donna ne fut pas ſi generale qu'il ne fût deſapprouvé de bien des gens. On parla, on écrivit contre cet ouvrage, on alla juſques à déchirer l'Auteur par les Satyres les plus ſanglantes. Rien n'égale la patience que l'Abbé de la Trappe fit paroître dans cette occaſion : on ne le peut mieux juſtifier que par l'hiſtoire qu'on va raconter.

On lui apporta un matin une des plus ſanglantes Satyres qu'on eût faites contre lui ; (il étoit accompagné de quelques perſonnes qui furent témoins du fait) il lût cet écrit tout entier avec auſſi peu d'émotion que s'il n'y eût point eu de part. Il loüa même ce qu'il pouvoit avoir de bon, ſoit pour le ſtyle, ſoit pour le tour. Ayant achevé de le lire, il ſe leva, & regardant en ſoûriant ceux qui étoient preſens. *Voilà*, dit-il, *une excellente preparation pour aller dire la Meſſe*; il y fut à l'heure même ſans autre

précaution, bien persuadé qu'il ne pouvoit rien faire de plus agreable au Dieu de la paix, que de lui sacrifier le ressentiment des outrages qu'on venoit de lui faire d'une maniere qui ne pouvoit être, ni plus cruelle, ni plus publique.

Parmi ceux qui n'approuvent pas toutes les maximes du Livre *de la sainteté & des devoirs de la vie Monastique*, le sçavant Dom Mabillon Religieux Benedictin de la Congregation de Saint Maur, fut sans contredit le plus celebre. Ce que l'Abbé de la Trappe avoit écrit des études des Moines ne se trouva pas de son goût; ce fut apparemment ce qui le porta à publier quelques années aprés *le Traité des Etudes Monastiques*. Ce livre n'est point écrit comme beaucoup d'autres avec emportement : on n'y voit point d'aigreur, point de fiel répandu. Une attention sage, pleine de moderation & de retenuë, une pieté tendre, une science humble & modeste, une sainte politesse y regne par tout. Il seroit à souhaiter que les Sçavans qui écrivent sur des matieres contestées voulussent suivre un si grand exemple. Ne peut-on soutenir la verité sans blesser, sans détruire la charité, si recommandée dans l'Evangile, si essentielle au Christianisme, & peut-on

En 1691.

douter que Dieu qui veut tenir le premier lieu dans nôtre esprit par la foy, ne le veüille aussi tenir dans nôtre cœur par sa charité.

L'Abbé de la Trappe répondit à cet ouvrage par un autre qui a pour titre, *Réponse au Traité des études Monastiques.*

En 1692. Dom Mabillon fit des réflexions sur cette Réponse, & les publia l'année d'a-
En 1692. prés. Le different en demeura là, au moins par rapport au public, & ces deux grands hommes se donnerent depuis toutes les marques de la charité la plus cordiale. C'est ainsi que les differens devroient finir entre les Chrétiens, sur tout entre ceux que leur rang ou leur caractere obligent de donner l'exemple.

Il y eut encore diverses personnes qui firent des objections contre plusieurs endroits du livre *de la sainteté & des devoirs de l'état Monastique*; l'Abbé y satisfit, & c'est ce qui donna lieu au livre dont on a déja parlé, qui a pour titre; *Eclair-*
En 1685. *cissement de quelques difficultez que l'on a formées sur le livre de la sainteté & des devoirs de la vie Monastique.*



CHAPITRE XI.

L'Abbé de la Trappe tombe dangereusement malade. Le Chapitre general de l'Ordre s'interesse à sa conservation. Ses Religieux ont recours au Pape pour l'obliger à prendre les soulagemens necessaires. Réponse de sa Sainteté.

L'Abbé de la Trappe avoit à peine achevé l'ouvrage dont on vient de parler, qu'il tomba si dangereusement malade, qu'on craignit pour sa vie. Ce qui augmenta les apprehensions de ses Religieux, fut que dans cet état il ne vouloit rien relâcher de ses austeritez accoûtumées, & qu'il ne pouvoit se resoudre à prendre les soulagemens qui paroissoient necessaires pour le rétablissement de sa santé.

Le Chapitre general qui se tenoit alors, touché de la juste apprehension de perdre un homme qui faisoit tant d'honneur à l'Ordre de Cisteaux, ordonna à l'Abbé du Val-Richer Visiteur des Provinces de Normandie, de Bretagne, du

En 1683.

Maine, & du Perche, de prendre soin de sa santé, & de lui commander de sa part de suspendre au moins ses austeritez, & de prendre la nourriture & les remedes necessaires pour la conservation de sa vie.

L'Abbé du Val-Richer differa d'executer sa commission jusques au tems où il avoit destiné de faire sa visite à la Trappe. Cependant le mal augmenta de telle sorte, que les Religieux de la Trappe ne sçachant à qui avoir recours, prirent la resolution de s'adresser au Pape même, pour le prier d'interposer son autorité pour la conservation d'une personne qui leur étoit si chere, & dont la perte leur paroissoit irreparable. Ils lui écrivirent sur cela une lettre qui marque si vivement l'estime & la tendresse qu'ils avoient pour leur Abbé, & la crainte où ils étoient de le perdre, qu'elle suffit seule pour réfuter tout ce qu'on a publié de sa dureté à l'égard de ses Religieux, de l'accablement & de la contrainte où ils vivoient sous sa conduite. Cette lettre est signée du Prieur, du Soû-Prieur, & du Celerier du Monastere, comme étant les seuls à qui le soin de la santé & de la vie de l'Abbé avoit été confié. Le Pape ne crut pas la conservation de

Innoc. XI.

Du 15. Juin 1683.

l'Abbé de la Trappe indigne de ses soins. Le Cardinal Cibo répondit à cette lettre au nom de sa Sainteté, & il le fit en des termes qui marquent si bien l'estime qu'elle faisoit de l'Abbé de la Trappe & de sa reforme, qu'on a crû ne pouvoir se dispenser de la rapporter toute entiere exactement traduite de l'original Latin,

MES TRES-REVERENDS PERES.

Sa Sainteté a reçû avec beaucoup de « plaisir les lettres que vous lui avez en- « voyées toutes pleines de l'amour & de « la tendresse que vous avez pour ce « grand homme que Dieu vous a donné « pour Abbé. Elle a parlé de vous avec « beaucoup de consideration, voyant le « soin & l'empressement avec lequel vous « vous employez à sa conservation, dans « le dessein que vous avez de vous exer- « cer plus long-tems dans les combats « de la pénitence que l'Evangile nous « ordonne; & de vous y fortifier toû- « jours de plus en plus sous la dis- « cipline tres-sainte qu'il a rétablie « dans vôtre Monastere; & comme sa « Sainteté approuve extrêmement ce « qu'il a si heureusement entrepris, sur « tout dans un tems aussi relâché & aussi « dereglé que celui-ci; aussi a-t-elle été «

Du 5. Sept. 1683.

» remplie de joye, voyant vôtre zele &
» vôtre ardeur. Cependant sa Sainteté se
» persuade que vôtre Abbé ayant autant
» de respect qu'il en a pour les Com-
» mandemens de Dieu qui ne nous per-
» mettent pas d'être cruels à l'égard de
» nous-mêmes, aura à l'avenir plus de
» soin de sa santé qui est encore si ne-
» cessaire pour le bien de vôtre maison.
» Elle vous ordonne même de l'en aver-
» tir serieusement, & de lui parler sur
» ce sujet au nom & par l'autorité du
» souverain Pontife toutes les fois que
» vous le jugerez necessaire. Voilà ce que
» sa Sainteté m'ordonne de vous écrire
» pour répondre à vos lettres; elle qui a
» pour vous & pour vôtre Monastere
» une affection toute particuliere, & qui
» vous donne par mon ministere sa be-
» nediction avec toute sorte de tendresse
» & de bonté. Pour moy, mes venera-
» bles Peres, je vous prie de m'assister
» auprés de Dieu par vos prieres, & je
» vous souhaite toute sorte de biens avec
» l'augmentation de la grace de nôtre
» Seigneur JESUS-CHRIST.

LE CARDINAL CIBO.

L'Abbé de la Trappe qui ne sçavoit pas que ses Religieux eussent écrit au Pape, (car ils n'avoient pas crû avoir

besoin de sa permission, (fut fort surpris lors qu'on lui apporta la réponse du Cardinal Cibo; il s'informa du Soû-Prieur de ce qui y avoit donné occasion; ce Religieux lui apprit ce qu'on vient de raconter. L'autorité du Pape, & le droit qu'a tout Chrétien de s'adresser au Pere commun indépendemment des Superieurs immediats, ne lui permit pas d'y trouver à redire. Il fit même par soûmission aux ordres de sa Sainteté quelque chose de plus qu'il n'avoit coûtume de faire pour le rétablissement de sa santé; mais ce plus étoit si peu de chose, qu'elle fut encore long-tems à se rétablir. On peut même dire qu'il n'eut presque plus de santé jusques à sa mort. Son mal étoit un violent rumatisme qui lui tenoit presque tout le corps. Cette fluxion aprés l'avoir long-tems tourmenté, se jetta sur la main gauche; il lui fallut faire plusieurs incisions d'autant plus douloureuses, que la main est une des parties les plus sensibles du corps. Pendant des douleurs si aiguës & si continuelles, l'Abbé ne perdit rien de sa douceur & de sa tranquilité ordinaire, ceux qui le venoient voir s'appercevoient à peine qu'il sentît le moindre mal. Sa fermeté, & sa patience, sa joye même au milieu de tant de maux

alloit au-delà de tout ce qu'on en pouvoit dire. Cependant la fluxion quitta la main gauche, mais ce fut pour se jetter sur la droite avec des douleurs si vives, qu'elles le mirent enfin dans l'état que l'on racontera sur la fin de sa vie. C'est ainsi que Dieu secondoit par des ordres secrets de sa providence, toûjours attentive à procurer le salut de ses élûs, le desir ardent qu'il avoit de se rendre conforme à JESUS-CHRIST.

Cependant comme les maux dont il étoit comme accablé ne diminuoient rien de sa vigilance pour la conduite de son Monastere, ne pouvant aller au Chapitre, il dicta une exhortation qu'il y envoya pour y être lûë : c'est une piece digne de son zele & de sa prévoyance; mais sa longueur empêche de la rapporter ici.



CHAPITRE XII.

Des médailles de l'Abbé de la Trappe qu'on répand dans le monde sans sa participation, donnent lieu à de nouvelles calomnies. L'Abbé s'en plaint lui-même à ses amis. L'Auteur de ces médailles lui écrit pour lui en faire des excuses. D'autres calomnies inventées contre lui, & de plusieurs pratiques édifiantes qu'il a établies à la Trappe.

LES douleurs corporelles dont on a parlé, quelques vives & quelques continuelles qu'elles pussent être, n'étoient peut-être pas les plus grands maux ausquels l'Abbé de la Trappe se trouvoit exposé. Les calomnies ne finissoient point, & l'on se faisoit tous les jours de nouveaux sujets de le décrier. La grande réputation qu'il s'étoit aquise, avoit peut-être besoin de ce contrepoids, & Dieu temperoit ainsi les loüanges qu'on lui donnoit de tous côtez. Les calomnies qu'on publioit contre lui, étoient la plû-

1684. part du tems ſans fondement. On en répandit cette année de nouvelles qui parurent un peu mieux fondées ; mais ce ne fut qu'à ceux qui ne ſe donnent pas la peine de s'informer du fond des choſes.

Une perſonne qui venoit ſouvent à la Trappe, & qui avoit même deſſein de s'y engager, trouva le moyen d'avoir le portrait de l'Abbé à ſon inſçû. La choſe n'étoit pas difficile à l'égard d'une perſonne qui ne penſoit pas même à s'en défier, puis qu'un Seigneur de la premiere qualité du Royaume a bien pû le faire tirer depuis par un des plus fameux Peintres du ſiecle, quoi-que l'Abbé fût alors bien plus ſur ſes gardes. L'uſage que cette perſonne fit de ce portrait, fut d'en faire tirer des médailles qu'il répandit enſuite dans le monde avec trop peu de précaution. Il ne penſoit qu'à ſatisfaire l'eſtime & l'affection qu'il avoit pour l'Abbé de la Trappe. On ſe trompe ſouvent avec les meilleures intentions du monde.

Les médailles n'eurent pas plûtôt paru, que les ennemis de l'Abbé, & generalement tous ceux qui ne le connoiſſent pas, en furent tout-à-fait ſcandaliſez. Que ne dit-on pas, que n'écrivit-on point à cette occaſion ? Il eſt certain que pour peu qu'on

qu'on eût voulu faire reflexion ſur le fait dont il s'agiſſoit, on n'eût jamais ſoupçonné l'Abbé d'y avoir part ; mais la haine ne fut jamais ſi précautionnée, elle ſaiſit toûjours ſans rien examiner le premier objet qui flatte ſa prévention.

Qu'un homme comme l'Abbé de la Trappe, retiré dans le fond d'un deſert, toûjours occupé de ſa pénitence, obligé de donner continuellement de grands exemples de l'humilité la plus profonde, environné d'ennemis qui l'obſervoient, qui ne lui pardonnoient rien, à qui les plus legeres apparences ſuffiſoient pour fonder les accuſations les plus atroces, qu'un homme accablé de douleurs, qui avoit toûjours la mort devant les yeux, & qui étoit tous les jours à la veille de comparoître au jugement de Dieu, qu'un homme dans cette ſituation penſa à faire frapper ſa médaille, cela étoit ſans apparence, c'étoit ſe perdre de réputation en en voulant acquerir ; ou l'on ne voulut pas faire ces reflexions, ou on les fit inutilement.

Cependant les reproches qu'on faiſoit à l'Abbé de la Trappe devinrent ſi publics, qu'ils parvinrent juſques à lui ; jamais ſurpriſe ne fut égale à la ſienne. Sa penſée fut d'abord de s'en tenir au

témoignage de sa conscience, & de laisser dire le monde ; mais ces amis lui écrivirent si fortement, qu'il se crut obligé de leur répondre & de se justifier. La prévention étoit si forte, que tout ce qu'il eût pû dire ou écrire n'eût servi de rien, si Dieu n'eût permis que celui qui étoit le veritable auteur de ces médailles ne lui eût écrit pour s'en accuser, & lui en faire des excuses. Comme on a l'original de cette lettre, on a crû qu'on devoit rendre compte au public de ce qu'elle contient.

Elle commence par un aveu du fait, qui ne peut être ni plus net ni plus pré-
» cis. On me mande, dit l'auteur de cet-
» te lettre, que vôtre Reverence a appris
» avec un extrême déplaisir que nous
» avions fait graver son portrait, que
» vous desapprouviez tout-à-fait nôtre
« conduite, que vous blâmiez nôtre in-
» discretion, & que vous nous vouliez
» mal d'avoir fait cette violence à vôtre
» modestie, & de vous avoir attiré la
» plus sensible de toutes les humiliations
» qui pût vous arriver au monde. Il n'en
» a pas fallu davantage pour me faire
» mettre en diligence la main à la plume,
» & pour m'obliger à vous demander,
» tres-humblement pardon d'une faute

dont je me sens effectivement coupable, «
& que je ne puis dissimuler. «

Aprés un aveu si sincere, & de grandes excuses, l'auteur de la lettre ajoûte. Le monde que l'on vous fait entendre « qu'il tourneroit un tel procedé en ridicule quelque malin qu'il puisse être, ne « peut avec le moindre fondement en agir « de la sorte; car outre qu'il est informé » suffisamment, que le R. P. Abbé de la « Trappe n'a nulle part en tout ce negoce, que vous n'êtes pas homme à vous « laisser tirer, ni méme à vous montrer; « le portrait où vous n'êtes representé « qu'à moitié & fort imparfaitement, le « dit assez à ceux qui ne le sçauroient ou « qui ne voudroient pas le croire. D'ailleurs ce n'est pas une chose nouvelle « dans le monde de faire graver des personnes de leur vivant, pauvres, riches, « grands, petits, moines & autres, Saints, « & pécheurs, quoi-que je ne suis pas « vieux, j'en sçay tant d'exemples, que « je crois qu'ils peuvent me mettre un peu « à couvert. Le portrait de M. Pavillon « Evêque d'Alet, & celui du P. l'Alleman de Sainte Geneviéve, qui ont été « tous deux gravez sur l'original vivant « sont assez fameux, & si nous y joignons « celui de M. Dandilly & de la Mere «

» Agnés Abbesse du Port-Royal, en
» voilà presque de tout sexe & de toutes
» conditions qu'on a gravez comme vous
» malgré eux, ou du moins à leur insçû
» pendant leur vie.

Aprés cette justification, l'auteur de la lettre ajoûte encore de grandes excuses, & finit en priant l'Abbé de la Trappe que la faute dont il s'accuse, & dont il est prêt de lui faire toutes les satisfactions qu'il voudra lui prescrire, n'altere point l'amitié dont il avoit voulu l'honorer jusques alors.

Voilà ce que contient cette lettre; elle merite d'autant plus qu'on y ajoûte foy, qu'outre qu'il n'y paroît aucune affectation, elle ne suppose rien qui ne soit arrivé mille fois à l'égard des personnes de la réputation de l'Abbé de la Trappe. Il n'y a rien de plus ordinaire que de les peindre & de les graver à leur insçû, & même malgré eux, le premier qui voudra l'entreprendre y réussira sans qu'on s'en puisse défendre: pourquoy voudroit-on que cela ne fut pas arrivé à l'Abbé de la Trappe aprés les preuves qu'on en vient de donner?

Au reste, les persecutions continuelles que souffroit l'Abbé de la Trappe lui donnerent lieu d'établir dans son Mo-

nastere une pratique d'une grande édification. Ce fut qu'on y diroit tous les jours six Messes. Une de l'Office du jour, une de la Vierge, une pour les Morts, une quatriéme pour le Roy, une pour les bienfaicteurs, & une sixiéme pour les persecuteurs & les ennemis du Monastere. Cette pratique fait souvenir d'une autre qui n'est pas moins édifiante, c'est qu'il établit à perpetuité qu'on feroit tous les jours avant Vêpres un quart-d'heures de prieres pour le Roy. C'est un des exercices de ce Monastere qui se fait avec le plus d'exactitude. On peut juger par là de la fausseté de trois calomnies qu'on a encore avancées contre lui, mais qui ont été depuis bien éclaircies & bien détruites. L'une que la Vierge n'étoit pas honorée à la Trappe, l'autre qu'on n'y disoit presque point de Messes; & la troisiéme qu'on n'y étoit affectionné ni au Roy ni au gouvernement; qu'on y retiroit des personnes suspectes, & qu'on y faisoit des cabales contre l'état. Quand on peut avancer des choses si fausses, & dont il est si aisé de justifier le contraire, on ne doit pas s'étonner si l'on s'est obstiné à croire & à publier que les médailles de l'Abbé de la Trappe avoient été frappées de sa participation & de son

consentement ; mais c'est aussi dans ces occasions qu'on peut dire qu'il y a des calomnies si outrées, & si hors de toute apparence, qu'elles ne peuvent qu'être avantageuses à ceux contre qui on les employe, parce qu'elles découvrent de telle sorte la passion de leurs accusateurs qu'elles les rendent indignes de toute créance.

CHAPITRE XIII.

L'Abbé de la Trappe augmente les bâtimens de son Monastere, il y fait faire plusieurs reparations. Les Abbez du Val-Richer & de la Vieuxville font leur visite à la Trappe. On sollicite l'Abbé de la Trappe d'écrire contre les Quietistes. Il court un bruit que le Pape avoit dessein de le faire Cardinal. Ses sentimens en cette occasion.

PEndant qu'on s'efforçoit de décrier la conduite de l'Abbé de la Trappe, il ne pensoit qu'à se sanctifier lui-même, & à confirmer ses Freres dans les pratiques de la plus haute vertu, & comme

ſi Dieu eût voulu confondre ſes ennemis, la réputation de la Trappe & le nombre des Religieux augmentoit tous les jours. Le Dortoir des Convers ſe trouvant à la fin trop petit pour les loger tous, il fut obligé d'en faire bâtir un nouveau. Il fut commencé au mois de Septembre mil ſix cent quatre-vingt-cinq, & achevé l'année ſuivante.

Mais comme en augmentant les bâ- 1685.
timens le revenu n'augmentoit pas, pour fournir à la ſubſiſtence de ſes Religieux, des pauvres, & des hôtes, dont le nombre devenoit tous les jours plus grand; afin de n'être à charge à perſonne, & qu'on vécut toûjours du travail des mains, il établit des métiers à faire des bas, des chemiſettes, & d'autres ouvrages de laine. On vend ces ouvrages qui ne ſont point à l'uſage des Religieux, & l'on y trouve une aſſez grande reſſource pour les dépenſes du Monaſtere, qui vont toûjours beaucoup au-delà du revenu: il allongea encore le petit Dortoir, & le pouſſa juſques à l'Infirmerie, ce qui l'augmenta de dix cellules.

Il fit faire encore cette même année pluſieurs changemens au grand Autel, parce qu'il ne lui paroiſſoit pas être dans toute la bien-ſéance & toute la propreté

que la pauvreté religieuse peut permettre : il n'y avoit qu'un pavé assez mal en ordre, l'Autel même n'étoit élevé que de deux petites marches. Il fit relever l'Autel, faire un nouveau contretable, un parquet, les sieges proche l'Autel, & mit toutes choses dans l'état où on les voit aujourd'huy.

L'Abbé de la Trappe donnoit une partie de ses soins à ces reparations, lorsque l'Abbé du Val-Richer y arriva pour y faire sa visite. Il trouva toutes choses en si bon état, qu'il n'eut pas lieu d'y faire aucune ordonnance ; il se contenta d'executer les ordres du Chapitre general dont on a parlé, & de charger le Prieur & le Celerier d'avoir un soin particulier de la santé de l'Abbé, & de lui ordonner s'il en étoit besoin en vertu de l'obéïssance qu'il devoit au Chapitre general, de prendre tous les soulagemens necessaires pour la conservation de sa vie. Il eut encore soin de faire donner par écrit un état exact du Monastere, tant pour le spirituel que pour le temporel.

1686. L'année suivante l'Abbé de la Trappe continua les bâtimens qu'il avoit commencez l'année precedente, & il en entreprit de nouveaux. Il fit reparer l'Infirmerie, & l'augmenta de deux chambres,

en y joignant deux autres qui servoient au vestiaire qu'il fit placer plus commodément sur le nouveau Dortoir des Convers. Il fit allonger le Chœur du côté de la Nef, & l'augmenta de seize chaises. Il fit encore bâtir à l'extremité de l'Eglise derriere le grand Autel deux Chapelles, l'une en l'honneur de Saint Jean Clymaque, l'autre en l'honneur de Sainte Marie d'Egypte. Ces Chapelles donnent beaucoup de jour, & sont d'un grand ornement à l'Eglise de la Trappe.

L'Abbé n'étoit point si fort occupé de toutes ces reparations, qu'il ne donnât la plus grande partie de ses soins à l'édifice spirituel. Il exhortoit sans cesse ses Religieux à se renouveller devant Dieu, & à serrer de plus en plus les liens qui les tenoient attachez à son service. Ce fut dans cette vûë que ses Freres le prierent de leur permettre de renouveller leurs vœux dans le Chapitre, & ils le firent le jour de la naissance de JESUS-CHRIST, avec toute la ferveur dont des ames si pures & si dégagées de tous les soins de la terre pouvoient être capables. Les Convers en firent autant l'année suivante le jour de la Purification de la Sainte Vierge.

Ce renouvellement de vœux fut suivi

1687. la même année de la visite que l'Abbé de la Vieuxville Visiteur de la Province vint faire à la Trappe; il en usa comme ses predecesseurs. Aprés avoir parlé à tous ses Religieux en particulier, il fut si touché de leur modestie, de leur pénitence, & de leur pieté; mais sur tout de cette sainte joye qui se répandoit de leurs cœurs sur leur visage qu'il ne fit aucune ordonnance. Il se contenta de les exhorter à perseverer & à marcher constamment dans la voye étroite qu'ils avoient suivie jusques alors.

1688. L'année suivante l'Abbé de la Trappe s'étant apperçû que le clocher qui étoit une fléche fort élevée menaçoit ruine, il le fit reparer, & mettre en l'état où on le voit aujourd'huy. L'entreprise fut difficile & de dépense, ceux qui y travaillerent qui étoient des Convers de la maison, parce que le peril avoit étonné tous les ouvriers du dehors, y coururent d'extrêmes dangers, tout le monde en étoit si effrayé, que l'Abbé faisoit dire une Messe tous les matins pour ceux qui devoient travailler. La protection de Dieu parut dans cette occasion d'une maniere extraordinaire. Parmi tant de risques & tant de dangers qui paroissoient inévitables, personne ne fut blessé, & leur ouvrage

fut achevé avec tout le succés qu'on eût pû souhaiter.

L'Eglise de la Trappe fut enrichie l'année d'aprés d'une précieuse Relique de Saint Benoist, dont les Religieux du Monastere de Perrecy lui firent present. Elle fut apportée par l'Abbé Berrier Prieur de Perrecy. L'Abbé & la Communauté la furent recevoir à la porte de l'Eglise, c'est une Relique des mieux verifiées qui soit en France. 1689.

Environ ce même tems, comme l'affaire du Prestre Molinos & des Quietistes ses sectateurs faisoit beaucoup de bruit à Rome. Un Cardinal d'une pieté & d'un merite distingué écrivit à un des amis de l'Abbé de la Trappe, pour le prier de l'engager à écrire contre cette nouvelle heresie. Il regne à Rome, & dans toute « l'Italie, dit ce Cardinal, une certaine « spiritualité fondée sur l'Oraison qu'on « appelle de Quietude ; elle fait beaucoup « de mal & perd un grand nombre d'ames « simples ; on avoit crû que l'emprison- « nement du Prêtre Molinos qui a été « regardé comme l'auteur de cette Orai- « son arrêteroit le cours du mal. Cepen- « dant on voit qu'il augmente tous les « jours au lieu de diminuer. Tous ceux « qui aiment l'Eglise & les personnes les «

» plus considerables de cette ville, sou-
» haiteroient avec passion que le Pere
» Abbé de la Trappe, qui est le seul
» homme du siecle, propre pour juger
» sainement de ces sortes de matieres,
» voulût soûtenir par écrit la morale de
» JESUS-CHRIST, & les sentimens
» purs & sinceres des Theologiens my-
» stiques contre les impostures & les nou-
» veautez prophanes de ces Quietistes.
» Leurs principaux livres sont la guide
» spirituelle de Molinos, & le livre de
» Malaval de Marseille, si vous ne pou-
» vez trouver ces livres on vous les en-
» voyera d'icy. On y regarde cette affai-
» re comme une des plus importantes.
» Les gens dont je vous ay parlé croyent
» que c'est une occasion inévitable au R.
» P. Abbé de faire paroître le zele dont
» son cœur brûle pour les interêts de
» l'Eglise, sans que son humilité lui puis-
» se fournir aucune excuse..... On sçait
» ce que les saints Solitaires ont fait en
» pareil cas, & si les Antoines & les
» Bernards (desquels il est un si parfait
» imitateur) vivoient aujourd'huy, ils
» ouvriroient la bouche contre ces im-
» pies, & ne craindroient point de rom-
» pre leur silence. N'obmettez rien pour
» lui inspirer de mettre la main à cette

bonne œuvre qui couronneroit glo- «
rieusement les travaux de sa penitence, «
& arrêteroit le cours d'un nombre in- «
fini de maux. J'attends vôtre réponse «
avec impatience. «

Un des plus illustres Prelats de France manda quelque mois aprés à l'Abbé de la Trappe, qu'on lui avoit écrit de Rome dans le même sens de la part du Cardinal Coloredo, & qu'on l'y regardoit comme la seule personne capable de faire un traité solide sur l'Oraison mentale, pour aller au-devant de ces Oraisons du Quietisme, & d'une infinité d'autres devotions mal reglées qui ne sont que trop frequentes en France. Ce sont les propres termes de la lettre de ce Prelat.

Ces lettres font voir que l'Abbé de la Trappe n'étoit pas moins estimé à Rome qu'en France, & que son sçavoir & sa pieté y étoient dans une égale consideration; il parut depuis dans deux lettres qu'il écrivit à un des plus illustres & des plus sçavans Prélats de France, que s'il ne fit pas ce qu'on desiroit de lui dans cette occasion, ce n'est pas qu'il ne fût tres-opposé aux nouveautez des Quietistes; mais dans la verité, outre ce que son humilité pouvoit lui suggerer sur une pareille commission, ses maladies devinrent

si grandes & si frequentes, qu'il ne fut plus en état de travailler à un ouvrage de l'importance de celui qu'on lui proposoit.

Dans ce même tems il courut un bruit que le Pape Innocent XI. avoit dessein de le faire Cardinal. Ce bruit n'étoit pas sans fondement, puis qu'aprés la mort du Pape on trouva son nom sur une liste parmi ceux de plusieurs personnes de merite que sa Sainteté avoit dessein d'élever à cette éminente dignité. Ses amis ne lui parloient & même ne lui écrivoient d'autre chose. L'humilité de l'Abbé de la Trappe lui inspiroit des sentimens bien differens de ceux que tout le monde avoit de lui. Voicy ce qu'il écrivit à un de ses amis auquel il ne se pût défendre d'expliquer ses sentimens. La verité est, » (lui dit-il,) que je crois qu'il n'y a » personne sur la terre qui puisse m'éle- » ver, & me faire plus que je ne suis » dans ma profession même comme hors » de ma profession. Car étant convaincu » comme je le suis, que Dieu veut que je » vive & que je meure dans l'état où sa » providence m'a établi, & sa volonté » m'étant sur cela évidemment connuë, » je ne puis sans blesser ma conscience » me soumettre à celle des hommes

quand elle lui sera contraire. Le seul « changement dont je suis capable, & « pour lequel je soupire il y a long-tems, « c'est d'être encore moins que je ne suis, « & si j'avois trouvé trois hommes de « pieté & de bon sens qui fussent entrez « sur cela dans ma pensée, dans quatre « heures je me démettrois de l'Abbaye « de la Trappe pour finir ma vie dans la « Paix & dans la liberté où il est bien « difficile que soit une personne chargée « de la conduite des autres. Vous pouvez « ainsi en parler à M. l'Archevêque de « Paris, car comme je suis persuadé qu'il « a beaucoup de bonté pour moy, je le « suis aussi qu'il sera bien-aise de me « sçavoir dans la situation dans laquelle « un homme de ma sorte doit être ; dans « le fond je n'ay d'interêt que de plai- « re à Dieu, & de me conformer à ses « desseins. «

Aprés des sentimens si humbles, si nettement & si precisément expliquez ; il n'est pas aisé de comprendre comme il s'est pû trouver des gens qui ayent dit, écrit & publié que l'Abbé de la Trappe étoit un ambitieux qui sacrifioit tout à la gloire & à la reputation : de quel droit juge-t-on ainsi du cœur, des motifs, & des intentions, quand les discours & les

actions disent tout le contraire de ce qu'on pretend ? Quand l'Abbé de la Trappe ne se seroit pas effectivement demis de son Abbaye pour vivre en simple Religieux comme il fit quelques années aprés, la charité n'obligeoit-elle pas de l'en croire sur sa parole ? Depuis quand le secret des cœurs dont Dieu s'est reservé la connoissance, est-il devenu de la jurisdiction des hommes ? Ceux qui ont fait des jugemens si injustes & si temeraires, n'ont peut-être jamais connu par eux-mêmes l'Abbé de la Trappe ; tous ceux qui l'ont vû de plus prés en ont toûjours eû toute l'estime possible ; mais ç'a toûjours été le sort de la vertu, son éclat blesse, il offense les yeux des foibles, on la regrete quand elle n'est plus.



CHAPITRE XIV.

L'estime qu'on faisoit de l'Abbé & des Religieux de la Trappe augmente de jour en jour. Jacques II. Roy de la Grande Bretagne y fait un voyage.

LEs calomnies qu'on s'efforçoit de répandre de tous côtez contre l'Abbé de la Trappe, n'empêchoient pas que Dieu ne répandît tant de benedictions sur lui & sur les Religieux, qu'on ne pouvoit les voir sans les admirer. On venoit à la Trappe de tous côtez, comme autrefois à Clairvaux du tems de Saint Bernard. Tout ce qu'il y avoit de plus grand & de plus élevé dans l'Eglise & dans l'Etat, les Evêques, les Archevêques, les Cardinaux, les Princes & les Princesses, les Ambassadeurs même des Princes étrangers y venoient comme à l'envi pour être les témoins de tout ce qu'ils en avoient oüi raconter. La Trappe répondoit à leur attente, & même la surpassoit, & il n'y avoit personne qui n'admirât l'ordre, la pieté, le silence,

& toutes les vertus Chrétiennes & Religieuses qui éclatoient parmi ces saints Solitaires.

Un aussi grand spectacle qui étoit un triomphe continuel de la grace de JESUS-CHRIST, touchoit & penetroit les cœurs des plus insensibles, & inspiroit la pieté la plus tendre à ceux même qui en avoient paru les plus éloignez. On sçait qu'un Cardinal, un Archevêque, & plusieurs Prelats des plus illustres & des plus éclairez ont voulu renoncer à leurs dignitez pour se retirer parmi ces saints Solitaires & y finir leurs jours sous la conduite de ce grand homme qui avoit formé tant de Saints.

On sçait encore que s'ils n'ont pas executé ce dessein, ou la mort les en a empêchez, ou les conseils de l'Abbé, qui ne pût jamais se resoudre à priver l'Eglise des secours & des grands exemples qu'ils étoient capables de lui donner.

Les choses étoient en cet état lors qu'on vit arriver en Angleterre cette terrible revolution, qui obligea le Roy & la Reyne de la Grande Bretagne de se retirer en France avec le Prince de Galles leur fils, & l'heritier de leurs Couronnes. Ils y furent reçûs du Roy avec cette generosité heroïque, qui accompagne

toutes les actions de ce grand Prince, & de tous les François avec une veneration que rien ne peut égaler, & qu'on ne pouvoit refuser a leurs grandes qualitez & à leur zele pour la Religion Catholique, qui étoit l'unique cause de leur disgrace. Cette revolution qui arriva sur la fin de l'année mil six cent quatre-vingt-huit, eurent des suites qui occuperent le Roy de la Grande Bretagne le reste de cette année & la suivante. En 1690. il passa en Irlande, où il fut occupé la plus grande partie de l'année ; il avoit oüi parler de la Trappe lors qu'il étoit en Angleterre, & l'estime qu'il faisoit de l'Abbé qui gouvernoit ce Monastere étoit beaucoup augmentée depuis qu'il étoit en France ; sa pieté le sollicitoit continuellement d'y faire un voyage ; il en avoit formé le dessein, il l'executa cette année à son retour d'Irlande, & il arriva à la Trappe le vingtiéme Novembre sur le 1690. soir.

Dés que l'Abbé eût été averti de l'arrivée de sa Majesté Britannique, il fut le recevoir à la porte du Monastere. Aussi-tôt que le Roy eût mis pied à terre, l'Abbé se prosterna devant lui. C'est la Coûtume de ces saints Solitaires d'en user ainsi à l'égard de tous ceux du dehors

qui viennent les viſiter ; mais l'Abbé fit cette action avec une humilité ſi profonde, & ſi bien marquée ſur ſon viſage, & dans toutes ſes manieres, qu'il étoit aiſé de juger qu'en reſpectant la dignité ſacrée de la perſonne du Roy, on ne pouvoit rien ajoûter à la veneration qu'il avoit pour ſa vertu.

Le Roy parut avoir de la peine de voir ainſi l'Abbé proſterné devant lui ; il le releva avec empreſſement, & lui demanda ſa benediction. Alors l'Abbé lui fit ſon „ compliment en ces termes. SIRE, „ Dieu nous viſite aujourd'hui en la per- „ ſonne de Vôtre Majeſté. C'eſt une „ grace & un honneur dont nous ne ſom- „ mes pas dignes, mais c'eſt en même „ tems une conſolation que je ne puis lui „ exprimer. Quel bonheur pour nous de „ voir dans ce deſert ce grand Prince „ pour lequel nous offrons à Dieu de- „ puis ſi long-tems des prieres continuel- „ les ! Oüi, SIRE, nous ne faiſons „ rien ni plus frequemment ni avec plus „ d'ardeur que de demander à Dieu qu'il „ accorde à vôtre perſonne ſacrée toute „ la force & toute la protection qui lui „ eſt neceſſaire, qu'il la comble de ſes „ graces, & qu'il lui donne enfin cette „ couronne immortelle qu'il a preparée

à tous ceux qui ont eû le bonheur com- "
me vôtre Majesté de suivre JESUS- "
CHRIST, & de le preferer à toutes "
choses. "

Le Roy répondit à ce compliment, en témoignant à l'Abbé la joye qu'il avoit de se voir enfin dans un lieu pour lequel il avoit toute l'estime qui étoit dûë à la pieté dont on y faisoit profession. L'Abbé conduisit ensuite sa Majesté à l'Eglise pour y faire ses prieres, & la ramena dans une sale où il eût l'honneur de l'entretenir seul pendant une demie heure. Le tems de Complies étant arrivé, le Roy témoigna qu'il y vouloit assister. Il se mit à la place de l'Abbé qui étoit preparée pour le recevoir. Comme la Trappe est peut-être le lieu du monde où l'on prie Dieu avec le plus de devotion & de modestie, & que les Complies qui durent une grande heure s'y chantent avec encore plus de pieté que le reste de l'Office, sa Majesté en parut tout-à-fait édifiée. Complies finies, on lui proposa de se retirer, parce que l'Eglise est fort froide & fort humide; mais le Roy voulut encore assister à une meditation d'un quart d'heure qui termine tous les exercices de la journée.

Le soupé du Roy fut ensuite servi par

des Religieux & par d'autres perſonnes de la maiſon, Les mets étoient des racines, des œufs, & des legumes, que le Roy trouva de bon goût malgré la ſimplicité de l'apprêt. Une pauvreté propre regnoit par tout, & tenoit la place de la magnificence avec laquelle les Rois ont coûtume d'être ſervis. Le Roy voulut que dix perſonnes qui l'accompagnoient euſſent l'honneur de manger avec lui ; pour ce qui eſt de l'Abbé il ſe tint auprés du Roy. Sa Majeſté pendant le repas ſe retournoit ſouvent de ſon côté avec de grandes marques de bonté & de bienveillance, & lui faiſoit de tems en tems des queſtions ſur ce qui ſe paſſoit dans la ſolitude.

Aprés le ſoupé le Roy qui avoit remarqué des maximes écrites dans un grand cadre qui étoit vis-à-vis de ſa place s'approcha de plus prés pour les lire. Il trouva que c'étoit des Sentences contre la médiſance, ſur l'amour des ennemis, & & le pardon des injures. Aprés les avoir luës avec beaucoup d'attention. *Voilà*, dit-il, *de belles maximes. Il faudroit les emporter à Saint Germain, ce ſont des regles indiſpenſables pour des Chrétiens, tout le monde les devroit pratiquer.* Il voulut même les avoir à Saint Germain, ce qui obli-

gea de lui en envoyer des copies. On conduisit ensuite sa Majesté dans une autre sale, elle s'y entretint pendant une heure avec la compagnie de choses indifferentes, & particulierement des guerres de France où elle s'étoit trouvée, & où elle avoit signalé sa valeur ; elle en parla avec cette modestie si rare, mais qui fait si bien voir combien les grandes ames sont élevées au-dessus de tout ce qui peut flatter la vanité des hommes. Aprés cet entretien le Roy monta à sa chambre, où il s'entretint seul avec l'Abbé de la Trappe pendant une demie-heure, aprés laquelle chacun se retira.

Le lendemain sur les huit heures du matin le Roy se rendit à l'Eglise pour assister à Tierces & à la grande Messe ; il prit sa place à la premiere chaise du côté droit de l'Autel afin de mieux voir tous les Religieux, il y demeura à genoux depuis le commencement de la Messe jusques au Canon ; alors il alla se mettre sur un prie-Dieu qui étoit à l'entrée du sanctuaire, son Confesseur étoit toûjours à sa droite un peu derriere sa Majesté. A la Communion le Roy quitta son prie-Dieu pour se mettre à genoux sur le second degré de l'Autel, son Confesseur lui presenta un carreau qu'il re-

fusa. Pendant qu'il faisoit la Confession avec le Diacre & le soû-Diacre qui tenoient une nape devant lui pendant la Communion de sa Majesté. Le Chœur chanta ces paroles du Pseaume cent dix-huitiéme, *Que les superbes soient confondus, parce qu'ils m'ont persecuté injustement. Pour moy, Seigneur, mon occupation sera de mediter vos commandemens & d'accomplir vos preceptes, afin qu'un jour je ne sois pas confondus comme eux.* Tout le monde fut d'autant plus frappé de ces paroles qui convenoient si bien à ce grand Roy humilié devant la Majesté de Dieu, qu'on ne les avoit point affectées, & qu'on sçavoit qu'elles étoient de l'Office du jour où l'on faisoit la fête de sainte Cecile.

Aprés la grande Messe le Roy assista encore à une Messe basse pendant que le Chœur chantoit Sexte, pour y faire son action de graces. Sa Majesté qui vouloit assister à tous les exercices de la Trappe alla aprés l'Office voir travailler les Religieux pendant une heure & demie. Elle admira l'ordre, la modestie, le silence de ces saints Solitaires, Elle trouva même le travail tres-rude pour des personnes qu'il sembloit que la providence n'y avoit pas destinées, & qui étoient d'ailleurs comme accablées des jeûnes & des autres

austeritez

auſteritez de la Trappe, le Roy en dit ſon ſentiment à l'Abbé ; il lui repondit. *Quand on travaille, Sire, pour ſe divertir on ſe ménage davantage, mais quand on le fait en eſprit de pénitence, on n'y regarde pas de ſi prés, & l'on ſe trouve toûjours aſſez de forces.* Aprés le travail le Roy aſſiſta à l'Office de None, & voulut dîner au Refectoir avec ceux de ſa ſuite qui avoient eu la veille l'honneur de ſouper avec lui.

On avoit mis cinq couverts à la table de l'Abbé qui n'en peut pas tenir davantage, & cinq autres ſur une autre table qu'on avoit miſe à côté, celui de l'Abbé étoit le premier de la table des Religieux. Aprés les prieres ordinaires, le Roy s'en étant apperçû l'appella, & l'obligea aprés quelques refus de ſe mettre à ſa droite. Le Maréchal de Bellefond eût la gauche, chacun ſe plaça enſuite comme la veille. Sa Majeſté fut ſervie à peu prés comme le jour de ſon arrivée. Pour ce qui eſt des Religieux qui étoient au nombre de quatre-vingts, on n'ajoûta rien à leur nourriture ordinaire, & le Roy fut ſervi comme eux en vaiſſelle d'étain & de fayance. On lût pendant tout le dîné qui dura environ une heure, & le ſilence fut gardé avec autant d'exactitude que s'il n'y eût eu que des Religieux.

Le Roy en donnoit lui-même l'exemple; & étoit si attentif à la lecture qu'il se nourrissoit bien plus des veritez qu'il entendoit que de ce qu'on servoit devant lui.

Aprés l'action de graces le Roy suivit la Communauté à l'Eglise, & y assista aux prieres qui s'y font aprés le dîné, il dispensa ensuite l'Abbé de l'accompagner, parce que ses incommoditez ne le lui permettoient pas, & sa Majesté fut se promener sur une assez belle chaussée qui est entre deux étangs, & dont la vûë quoi-que bornée ne laisse pas d'être assez agreable.

CHAPITRE XV.

Le Roy va visiter un Solitaire qui s'étoit retiré dans les bois de la Trappe.

LE Roy étoit si satisfait de tout ce qu'il voyoit à la Trappe, qu'il ne pouvoit se lasser d'écouter le Maréchal de Bellefonds qui lui en racontoit toûjours quelque nouvelle particularité; ce fut dans cet entretien qu'il apprît qu'un

Gentilhomme de merite qui avoit ſervi le Roy dans ſes Armées, touché de Dieu s'étoit retiré à un quart de lieüe de là dans le fond du bois, qu'il y vivoit dans l'exercice d'une penitence continuelle, ſans avoir aucun commerce qu'avec l'Abbé de la Trappe qui étoit ſon Directeur. Le Roy qui connoiſſoit mieux que perſonne en quoy conſiſte la veritable vertu, & qui étoit perſuadé qu'il y a plus de grandeur d'ame à mépriſer le monde qu'à y occuper les premiers rangs, voulut l'aller voir à l'heure même, on ſe mit en chemin, on arriva à l'hermitage.

Le Solitaire ne parût point embaraſſé de la viſite d'un ſi grand Roy, & il répondit à ce qu'il plût à ſa Majeſté de lui demander d'une maniere dont elle fut tres-ſatisfaite; Voici ce que l'on ſçait de cet entretien par une lettre que ce Solitaire en écrivit lui-même à un de ſes amis, & par d'autres recits qu'on en a vûs. Comme le Roy lui témoigna qu'il ſçavoit qu'il avoit eu deſſein d'aller en Irlande pour y ſervir dans ſes Troupes. Il répondit qu'il étoit vray qu'il ſe fût eſtimé heureux de pouvoir répandre tout ſon ſang pour la querelle d'un Prince qui comme lui n'avoit pas fait difficulté d'expoſer ſa Couronne & ſa vie plûtôt que de man-

quer à ce qu'il devoit à ſon Dieu, à ſa conſcience, & à ſa religion. Le Roy lui demanda enſuite depuis quel tems il avoit quitté le ſervice, & s'étoit retiré dans cette ſolitude ? Aprés avoir ſatisfait à ces demandes & à beaucoup d'autres, le Roy voulut ſçavoir à quelle heure il alloit tous les matins entendre la Meſſe. Il répondit que c'étoit environ à trois heures & demie ? & comment pouvez-vous faire, (dit Milord Dunbarthon,) pendant l'hyver, dans ces tems obſcurs, dans ces tems de pluie & de neges, où l'on ne peut diſtinguer ni chemin ni ſentier ? Le Solitaire repartit qu'il lui ſeroit bien honteux de ne pas paſſer par deſſus ces petites incommoditez, aprés en avoir eſſuié de plus grandes pendant qu'il étoit dans les Troupes, alors continua-t-il, il n'étoit pas queſtion d'un quart de lieuë, c'étoit quelquefois des marches d'une nuit toute entiere. Je devrois bien rougir de conter pour quelque choſe des peines tres legeres qui ſe rencontrent dans le ſervice que je tâche à rendre à mon Dieu, aprés que j'ay mépriſé toutes celles qui ſe pouvoient rencontrer dans celui que je rendois à mon Roy. Vous avez raiſon (dit le Roy) on ne peut aſſez s'étonner qu'on faſſe tant pour un Roy de

la terre, & presque rien pour le Roy du ciel, pour un Dieu qui a tant fait pour nous, & de qui dépend tout nôtre bonheur ou tout nôtre malheur.

Mais, dit Milord Dunbarthon, que faites-vous dans cette solitude, ne vous y ennuie-t'il point ? j'y pense, dit le Solitaire, continuellement à l'éternité, à cette durée infinie auprés de laquelle la plus longue vie ne peut passer que pour un moment, c'est nôtre grande affaire, & quand on en est bien occupé on ne pense pas à s'ennuier. Aprés quelques reflexions que fit le Roy sur cette réponse, il s'informa du Solitaire en quel têms il avoit commencé de servir, dans quels Corps, sous quels Chefs, & quels emplois il avoit eû ? Le Solitaire ayant satisfait à toutes ces demandes, Milord Dunbarthon lui dit enfin, vous avez méprisé tout cela pour vous retirer dans ce desert. Je vous avoüe, répondit le Solitaire, que par la grace de Dieu je fais peu d'état de toutes les fortunes du monde. Mais comment des Chrétiens n'auroient-il pas ces sentimens, puisque les Payens même ont reconnu que les grandeurs du siecle n'étoient que des illusions [illegible] mensonges de la fortune ? Cela est [illegible] Roy, elles sont en effet encore

moins qu'on ne pense ; elles ne sçauroient rendre heureux, elles n'ont jamais rempli les desirs de personne. Vôtre état est bien plus heureux que celui des Grands, & la mort fera bien connoître un jour que vous ne vous étes pas trompé en l'embrassant. Sa Majesté s'arrêta-là, mais comme elle vit que personne ne prenoit la parole, elle continua en s'approchant du Solitaire ; il y a même une difference entre vous & les Grands ; c'est que selon toutes les apparences vous mourrez de la mort des justes, & il s'en faut beaucoup qu'il soit sur qu'un pareil bonheur leur arrive. Aprés avoir parlé de la sorte, le Roy regarda quelque tems attentivement le Solitaire comme s'il eût envié son bonheur, puis en le saluant avec beaucoup de bonté, à Dieu, Monsieur, (lui dit-il) priez Dieu pour moy, pour la Reyne, & pour mon fils. Le Solitaire lui fit une profonde reverence, & le Roy reprit le chemin de la Trappe.

Quoi-que cet hermitage soit à plus de cinq cent pas de l'Abbaye, que le chemin soit mauvais, & qu'il faille passer par des prez fort humides, le Roy n'y fit pas la moindre attention, ou du moins il ne parût pas qu'il eût de la peine à marcher par des endroits si incommodes.

En arrivant on entendit sonner Vêpres, le Roy sans se reposer y voulut assister, le soir il alla encore à Complies. Il assistoit ainsi à tous les exercices de ces saints Solitaires avec une pieté, avec un recueillement si profond ; il paroissoit si penetré de Dieu, qu'on ne pouvoit pas douter qu'il ne ressentit vivement comme le Roy Prophete, *Combien le Dieu d'Israël est bon à ceux qui ont le cœur droit*. Le reste du jour se passa comme la veille. L'Abbé de la Trappe eût encore l'honneur d'entretenir seul sa Majesté pendant une heure avant son coucher.

Le lendemain le Roy qui vouloit partir de bonne heure, fit dire la Messe au grand Autel par son Confesseur à cinq heures & demie du matin. Sa Majesté l'entendit avec un redoublement de pieté que son départ sembloit augmenter, aprés la Messe le Confesseur dit les Prieres ordinaires de l'Eglise pour les voyageurs ; les Prieres finies, le Roy fut à la sale des hôtes. Pendant qu'on preparoit ses équipages, il se mit à relire avec beaucoup d'attention les regles de conduite dont on a parlé touchant la médisance, l'amour des ennemis & le pardon des injures. Il les releut plusieurs fois comme s'il eût voulu les retenir.

Tout étant prêt pour le départ, le Roy vint à l'Abbé de la Trappe, & lui dit avec cet air de bonté qui ne le quittoit point. *Monsieur il faut venir icy pour apprendre comme Dieu doit être prié & servi. Je tâcheray de faire en sorte que chacun dans sa situation vous imite en quelque chose, & j'espere si Dieu m'en donne le tems, que ce voyage ne sera pas le dernier.* L'Abbé répondit, SIRE, *je prie* JESUS-CHRIST *qui est la source de toutes les graces, qu'il comble vôtre Personne sacrée de toutes les benedictions & de toutes les prosperitez qu'il sçait lui être necessaires, & qu'il soutienne sa fermeté & sa Religion.* Ayant dit ces paroles, il se prosterna au pied du Roy. Ce grand Prince qui respectoit Dieu même en la personne d'un homme qui le servoit avec tant de fidelité, se mit à genoux, lui demanda sa benediction, & lui dit, *Monsieur, je vous prie de prier Dieu pour moy, pour la Reine, & pour mon fils. C'est ce que je regarde,* SIRE, répondit l'Abbé, *comme une de mes principales obligations, & je continueray de le faire jusques au dernier moment de ma vie.* Le Roy en se relevant trouva sous sa main un Gentilhomme qui s'étoit retiré à la Trappe depuis quelques années; il lui dit, *j'ay beaucoup de joye, Monsieur, de*

voir qu'aprés avoir servi le Roy aussi bien que vous avez fait toute vôtre vie, vous serviez à present Dieu de tout vôtre cœur. Le Roy partit ensuite, & reprit le chemin de Saint Germain en Laye.

Depuis ce premier voyage il n'y eût point d'années que le Roy de la Grande Bretagne ne vint à la Trappe où il eût de longs & de frequens entretiens avec l'Abbé. Il fut reçû de la même maniere, & tout s'y passa à peu prés comme on vient de le raconter. Ce qu'il y eût de particulier, est que dans deux differens voyages sa Majesté voulut assister aux Conferences des Religieux; elle leur parla avec une bonté & une pieté dont ils furent vivement touchez, & dont ils conservent encore aujourd'huy cherement le souvenir. Elle s'y entretint même avec quelques Novices qu'elle avoit connus dans le monde, & qui avoient servi le Roy dans ses armées, & ce grand Prince porta sa consideration pour la vertu de ces saints Solitaires, jusques à ne se point couvrir tant que durerent les Conferences. On remarque encore que l'estime & la confiance du Roy d'Angleterre pour l'Abbé de la Trappe augmentoient à tous les voyages qu'il y faisoit. Il en étoit de même du prógrés que faisoit sa Majesté dans

toutes les vertus Chrétiennes, sur tout dans la patience & la soumission aux ordres de Dieu. C'est un des plus grands éloges qu'on puisse donner à l'Abbé de la Trappe.

CHAPITRE XVI.

Voyage de la Reine de la Grande Bretagne à la Trappe. Sentimens de veneration de l'Abbé pour leurs Majestez Britanniques. En quelle estime il étoit auprès du Roy & de la Reine.

EN l'année mille six cent quatre-vingt-seize la Reine de la Grande Bretagne accompagna le Roy à la Trappe. Elle y assista à tous les exercices, elle y donna des marques de sa pieté accoûtumée, & ne fût pas moins édifiée que le Roy de la vertu de ces saints Solitaires, & des entretiens de l'Abbé de la Trappe. Ce grand homme de son côté ne pouvoit assez admirer la soumission de cette grande Reine aux ordres de Dieu, sa foy, & cette fermeté heroïque avec laquelle

elle supporte la perte de trois Royaumes sans rien perdre de sa tranquillité & de cette paix toute divine que Dieu seul peut produire dans le cœur de ceux qui l'ont preferé à toutes choses. Sa Majesté fut à la Trappe trois jours & deux nuits. Elle fut logée avec ses Dames dans la maison Abbatiale que nous avons dit qu'on avoit bâtie proche les murs du Monastere. Pour ce qui est du Roy, il logea selon sa coûtume dans l'Abbaye au logement des hôtes avec les Seigneurs de sa suite. On ne peut rien ajoûter à l'estime que le Roy & la Reine avoient pour l'Abbé de la Trappe, mais l'on ne peut pas aussi porter plus loin la veneration qu'avoit l'Abbé pour leurs personnes sacrées. Voici ce qu'il en écrit à une personne qui avoit beaucoup de part à sa confiance.

Je vous diray touchant le Roy d'Angleterre que je n'ay rien vû de plus grand & de plus élevé que lui, les dispositions que Dieu lui a données sont telles que quand je le considere, & que je mets auprés de lui tout ce qui l'a precedé, je veux dire ces hommes qui se sont rendus celebres par la sainteté de leur vie, & par la patience avec laquelle ils ont souffert les disgraces qui leurs sont arrivées. Il les égale ou même il les surpasse, il a vû

la perte de trois Royaumes avec une constance comparable à tout ce que nous lisons de plus grand dans les histoires. Il parle de ses ennemis sans châleur, sans user de ces invectives dont les personnes les plus parfaites ne font point quelquefois scrupule de se servir. Il loüe Dieu avec le Prophete de la persecution & des humiliations qu'il endure. Il garde une douceur dans toute sa conduite qui feroit croire qu'il est dans le monde sans peine & sans affliction, & quand toutes choses lui riroient & lui seroient favorables, on ne lui verroit pas une tranquillité & une égalité plus grande que celle qu'on lui remarque dans toutes les circonstances de sa vie. Toutes ces journées sont reglées d'une maniere si exacte qu'il ne s'y trouve point d'inutilitez. Car enfin, le Roy prie Dieu, ou il en parle, ou il lit des livres qui l'empêchent de perdre sa presence, & qui lui apprennent à le craindre, à l'aimer & à le servir. A moins qu'il ne soit obligé de donner quelque tems à des affaires ou à des conversations dont il ne peut se dispenser; il se peut dire, que toutes ses occupations le portent à Dieu, & l'entretiennent dans le desir & dans la volonté qu'il a de lui plaire.

Aprés que l'Abbé s'est expliqué des sentimens qu'il avoit pour le Roy de la Grande Bretagne, de la maniere qu'on

vient de les rapporter ; il parle de la Reine avec une estime & une veneration qui ne cede en rien à celle qu'il avoit pour le Roy.

La Reine (dit-il) *n'a point de sentimens qui ne soient conformes à ceux du Roy son époux. Elle vit dans le dégagement des choses d'ici-bas. Elle ne voit ce que l'on appelle des biens que comme des lueurs qui ne font que passer, qui n'ont ni solidité ni verité, & qui trompent tous ceux qui s'y arrêtent. Ces dispositions qui sont des mouvemens de l'esprit de Dieu la mettent au dessus de toutes les difficultez, & de toutes les peines qui arrivent aux personnes qu'il aime davantage, soit qu'il le permette ainsi pour éprouver, ou pour augmenter leurs vertus, ou pour édifier ceux de qui elles sont connuës. En un mot, je ne vois rien aujourd'huy de plus grand dans le monde que cette union sainte que Dieu a mise entre ces deux grandes ames qu'il a destinées de toute éternité pour être un spectacle & un objet d'admiration aux Anges & aux hommes........Pour moy je vous avoüe que je me trouve de cœur & d'esprit par tout où je puis les suivre, & que je ne puis exprimer jusques où va l'attachement que Dieu m'a donné pour leurs personnes sacrées.*

Mais si l'Abbé de la Trappe ne dan-

noit point de bornes à la veneration qu'il avoit pour leurs Majeſtez Britanniques, on peut dire que leurs Majeſtez avoient auſſi pour lui toute l'eſtime poſſible. Une perſonne tres-diſtinguée par ſa naiſſance, par ſon merite & par ſa vertu m'écrit à cette occaſion que le feu Roy de la Grande Bretagne lui avoit dit ſouvent, *que rien ne l'avoit tant conſolé dans ſes malheurs que les entretiens de l'Abbé de la Trappe. Que lorſqu'il étoit venu en France, il ne connoiſſoit pas encore toute l'étenduë de la vertu chrêtienne, & qu'à proprement parler il n'y avoit que ce grand Solitaire qui l'eût inſtruit à fond de ſes devoirs. Qu'avant que de l'avoir connu ſa vertu n'alloit qu'à ſupporter ſes malheurs avec patience. Qu'alors il ne regardoit Dieu que comme un être ſouverain & indépendant qui n'agiſſoit que pour ſa gloire, & à qui il n'étoit pas poſſible de reſiſter. Que l'Abbé de la Trappe lui avoit appris à le regarder comme un pere qui nous a adoptez en* JESUS-CHRIST, *& qui ne conſultoit que ſa bonté & ſon amour dans toutes les diſpoſitions qu'il faiſoit de nous. Qu'ainſi il falloit recevoir de ſa main les plus grandes adverſitez, les malheurs les plus accablans, non ſeulement avec patience, mais avec joye & avec amour. Que la mort leveroit enfin tous ces voiles qui nous cachoient les ſecrets*

de sa providence. Que jusques-là il falloit vivre de la foy. Qu'on devoit même être bien persuadé que Dieu ayant livré pour nous son Fils unique à la mort la plus cruelle & la plus honteuse, tout ce qu'il ordonnoit de nous tel qu'il pût être, ne pouvoit être que des dispositions de son amour.

Le Roy d'Angleterre ajoûtoit que l'Abbé de la Trappe étoit un des hommes du monde à qui il avoit le plus d'obligation, qu'il estimoit le plus, & qui avoit le plus de part à sa confiance, qu'on lui feroit plaisir de l'en assurer, & qu'on ne le pouvoit faire en des termes trop forts.

Je ne puis refuser de rendre témoignage que leurs Majestez Britanniques m'ayant fait l'honneur de me choisir pour écrire la vie de ce grand Solitaire ; le Roy me fit aussi celui de me dire à peu prés les mêmes choses. Ce grand Prince & la Reine son épouse lui écrivoient souvent. L'Abbé de son côté a eu l'honneur d'écrire plusieurs lettres à leurs Majestez. La Reine conserve encore aujourd'huy ses lettres avec respect, c'est ainsi que sa Majesté s'exprime elle-même.

C'est ainsi aussi que Dieu releve dés cette vie & aux yeux des hommes ceux qui ont tout quitté pour lui. Au reste ce

que l'on vient de rapporter fait tant d'honneur à la memoire de l'Abbé de la Trappe, que ce seroit s'affoiblir que de vouloir y ajoûter quelque chose.

CHAPITRE XVII.

L'Abbé de la Trappe aprés bien des difficultez se charge enfin de la conduite spirituelle de l'Abbaye des Clairets, il y fait deux visites regulieres.

Chap. 1. L'On a déja remarqué au commencement du second Livre de cette histoire que l'Abbaye des Clairets ayant été fondée en l'an mille deux cent treize, Guillaume cinquiéme Abbé de la Trappe en fut le premier Pere & Superieur immediat. Elle demeura toûjours depuis sous la conduite des Abbez de la Trappe tant que ce Monastere eût des Abbez reguliers. Lorsque l'Abbaye de la Trappe fut tombée en commande sous le regne de François Premier, celle des Clairets retourna sous la filiation de Clairvaux à laquelle elle appartient naturellement au défaut des Abbez de la Trappe.

Armand Jean de Rancé dont j'écrit la vie d'Abbé Commendataire qu'il étoit étant devenu Abbé regulier, devoit à l'égard de l'Abbaye des Clairets reprendre l'autorité qu'avoient eu ses predecesseurs. Personne ne l'a lui disputoit, au contraire le Chapitre general de Cisteaux tenu en l'an mille six cent quatre-vingt-six le remettoit dans son droit, & l'engageoit à prendre la direction de cette maison. Les Abbez de Cisteaux & de Clairvaux l'en pressoient par leurs lettres, & n'oublioient rien de ce qui dépendoit d'eux pour lui obliger. Cependant l'Abbé de la Trappe ne pouvoit s'y resoudre & laissoit joüir l'Abbé de Clairvaux de son droit sur cette Abbaye.

Angelique Françoise d'Estampes de Vallençay égallement illustre par sa pieté & par sa naissance, ayant été nommée par le Roy à l'Abbaye des Clairets, fit de cette affaire l'objet de ses premiers soins. Dés qu'elle eût pris la conduite de cette maison, elle pressa l'Abbé de la Trappe de ne pas resister davantage aux ordres des Chapitres generaux, de se rendre aux intentions des Abbez de Cisteaux & de Clairvaux, & de vouloir enfin user de son droit sur l'Abbaye des Clairets. Elle lui écrivit des lettres tres-pressantes

ſur ce ſujet. Toutes les Religieuſes en firent de même ; toutes ces inſtances ne furent pas capables d'ébranler la reſolution qu'il avoit priſe de ne point ſortir de ſon Monaſtere, & de ne ſe point charger d'autre conduite que de celle de ſes Religieux. D'ailleurs il avoit un éloignement infini de ces ſortes de directions, & il ne pouvoit ſe reſoudre à y engager ſes Religieux de ſon vivant, ni ſes ſucceſſeurs aprés ſa mort. On ne peut mieux exprimer ſes peines, & ſa repugnance à ſe charger de la conduite de l'Abbaye des Clairets que par les termes dont il ſe ſervit dans ſa premiere exhortation lorſqu'il y fit depuis ſa premiere viſite. Que de combats a-t-il fallu que j'aye donné ? quelles oppoſitions n'ay-je point vaincües ? quelles reſiſtences n'ay-je point ſurmontées avant que de reſoudre à accepter un employ pour lequel j'avois un éloignement ſi prodigieux, &c.

Cependant l'Abbé de la Trappe ne pouvoit ſe diſſimuler à lui-même que l'Abbeſſe des Clairets ne lui demandoit rien que de juſte, & que comme elle ne pouvoit pas malgré lui ſe ſouſtraire à ſa juriſdiction, il ne pouvoit pas non plus lui refuſer ſes ſoins & ſa conduite lors qu'il en étoit requis avec tant d'inſtan-

ces. Car enfin, les obligations des Superieurs & des inferieurs sont relatives. Si les uns doivent la soûmission & l'obeïssance, les autres ne peuvent se dispenser de la sollicitude Pastorale. D'ailleurs, c'étoit un droit acquis à sa maison qu'il ne lui étoit pas permis de laisser perdre; les ordres du Chapitre general étoient exprés, & les statuts de l'Ordre trop favorables à l'Abbesse des Clairets pour ne se pas rendre à ses sollicitations. Toutes ces considerations obligerent enfin l'Abbé de la Trappe malgré toutes ses repugnances à se charger de la direction de l'Abbaye des Clairets.

Il n'ût pas plûtôt donné ce consentement qu'on avoit sollicité si long-tems & avec tant d'instances, que l'Abbesse qui connoissoit les avantages qu'elle pouvoit tirer d'une direction si sainte & si éclairée, le pria de venir faire la visite reguliere de son Monastere; l'Abbé qui ne pouvoit consentir à quitter sa solitude eût beaucoup de peine à s'y resoudre, mais comme c'étoit un devoir inseparable de la conduite dont il s'étoit chargé, il crût enfin qu'il ne lui étoit pas permis de s'en dispenser. Il étoit sur le point de partir lors qu'un changement de tems auquel on ne s'attendoit pas augmenta

si fort les douleurs d'un rumatisme dont il étoit attaqué depuis plus d'un an, qu'il ne lui fut pas possible d'executer son dessein, l'hyver qui survint en empêcha encore l'execution pour quelque tems; enfin comme il se sentit un peu soulagé
1690. de ses douleurs vers le mois de Fevrier de l'année suivante, il partit le quatorziéme de ce mois, accompagné d'un Religieux qui lui devoit servir de secretaire. Aprés avoir pris la précaution de n'avertir les Religieuses qu'en general du jour de son arrivée sans le leur marquer precisément. Deux raisons l'obligerent d'en user ainsi, l'une fut d'empêcher par là les Religieuses de faire pour sa reception des preparatifs dont son humilité ne pouvoit s'accommoder. L'autre de leur ôter le moyen d'avertir plusieurs personnes qui auroient pû profiter de cette occasion pour le venir voir aux Clairets.

L'Abbé de la Trappe étant arrivé le même jour sur le soir, il fut d'abord à l'Eglise quelque peu de tems qu'ussent eu les Religieuses pour le recevoir, il ne laissa pas de trouver un tapis de pied, un carreau, & un fauteüil qu'on lui avoit preparé. Il refusa toutes ces marques d'honneur, & se mit à genoux sur le pavé.

de l'Eglise où il fut long-tems en priere. On ne pouvoit rien ajoûter à l'impatience qu'avoient toutes les Religieuses de voir un homme dont la reputation étoit si grande, & qu'elles avoient eu tant de peine d'obtenir pour Superieur. Cependant comme il étoit déja tard il remit l'ouverture de la visite au lendemain. Il se contenta de donner à l'Abbesse tout le tems dont elle avoit besoin pour convenir avec lui des moyens necessaires pour établir une parfaite regularité dans son Monastere. On ne peut pas douter sur cela des intentions de l'Abbé de la Trappe. Il est aisé de juger à quoy son amour pour la retraite, & pour la penitence étoit capable de le porter, mais on doit ajoûter à la gloire de l'Abbesse & de ses Sœurs, qu'il leur trouva tout le zele & toutes les dispositions necessaires pour seconder ses bons desseins.

Le lendemain l'Abbé commença la visite par la Messe qu'il celebra, & il la continua par la visite du saint Sacrement, par celle du Monastere, & par tout ce qui est prescrit dans le Ceremonial de Cisteaux. Les Religieuses avoient souhaité sur toutes choses qu'il leur fit une exhortation. Elles sçavoient qu'il y excelloit comme dans toutes les autres

choſes qui appartiennent aux fonctions d'un Superieur. Quelque incommodé qu'il fut, il leur donna deux fois cette ſatisfaction à l'ouverture & à la clôture de ſa viſite. Ces diſcours furent vifs & touchans, pleins de cette pieté tendre & élevée qui faiſoit le principal caractere de l'Abbé ; il continua enſuite ſa viſite avec tant d'application qu'il l'acheva en deux jours, & reſolut de partir auſſi-tôt pour s'en retourner dans ſa ſolitude. L'Abbeſſe & les Religieuſes qui lui avoient donné comme à l'envi toutes les marques poſſibles d'eſtime & de veneration, n'oublierent rien pour retarder ſon départ d'un jour ; elles ſe jetterent toutes à ſes pieds, elles lui repreſenterent tout ce qu'elles croyoient être le plus capable de le toucher. L'Abbé reçût toutes ces marques d'eſtime avec ſa douceur & ſon honnêteté ordinaire, mais rien ne fut capable de l'empêcher de partir & d'arriver à la Trappe le dix-ſeptiéme du même mois, c'eſt-à-dire, le quatriéme jour d'aprés qu'il en fut parti. Quoi-que les perſonnes les plus robuſtes ne puiſſent ſe diſpenſer de s'arrêter dans les hôtelleries que l'on rencontre pour y dîner. L'Abbé tout âgé, tout foible, & tout incommodé qu'il étoit, ne pût ſe reſou-

dre à s'accorder ce ſoulagement, il ſe contenta en allant & en revenant de s'arréter au coin d'un bois pour y manger un morceau de pain.

Au commencement de Juillet de la même année, l'Abbé de la Trappe ayant reçû une commiſſion expreſſe de l'Abbé de Ciſteaux pour faire la ceremonie de la benediction de l'Abbeſſe des Clairets. 1690.
Il arriva le troiſiéme de ce mois dans ce Monaſtere, aprés avoir pris la précaution dont on a parlé de ne point mander preciſément le jour de ſon départ pour éviter le concours du monde qui n'ût pas manqué de ſe rendre aux Clairets, ſi on eût eu le tems d'être averti. La nuit ſuivante il ſe trouva ſi mal, que tout autre que lui eût differé la ceremonie, & ſe fût donné au moins un jour de repos. Mais le deſir ardent qu'il avoit de retourner au plûtôt dans ſa ſolitude le porta à ſe faire une violence à laquelle il devoit naturellement ſuccomber. Il commença la ceremonie de la Benediction dés ſix heures du matin, il y fit une exhortation avec ſon zele ordinaire, & il ſoûtint le poids de la ceremonie qui eſt fort longue, avec un courage qui l'empêcha de paroître incommodé. Il donna le reſte de la journée aux beſoins ſpirituels

de cette Communauté, il y fit même l'aprés midy une seconde exhortation aux Religieuses, & quoy qu'il ne se fût donné aucun repos, il partit dés le lendemain pour retourner à la Trappe. On ne pouvoit assez s'étonner comme un homme de son âge accablé de jeûnes, de pénitences & d'infirmitez, pouvoit suffire à tant de fatigues. Mais il avoit coûtume de dire que le zele nous manque bien plus que les forces, & que quand on s'accoûtume à ne point tant écouter la nature, on se trouve des ressources ausquelles on ne se fut jamais attendu.

Cependant les douleurs que lui causoient le rumatisme dont on a parlé devenoient de tems en tems si vives, que les forces lui manquoient quelquefois tout d'un coup. Ce fut ce qui lui ariva sur la fin de Decembre de cette même année, 1690. comme il descendoit un jour de sa chambre sur le soir les forces lui manquerent, & il tomba de sa hauteur. Cette chute lui causa une extention de nerfs dans la cuisse, qui étoit attaquée du rumatisme, avec des douleurs si aiguës qu'il demeura étendu par terre sans se pouvoir relever. Au bruit de sa chute un Frere Convers qui n'étoit pas loin de là vint voir ce que c'étoit, il alla chercher du secours; on

On releva l'Abbé, on le voulut porter à l'Infirmerie, mais il se contenta qu'on lui aida à regagner sa cellule. Quelque violente que fut la douleur, son amour pour les souffrances l'empêcha de faire la moindre pleinte. Cependant le mal augmenta de telle sorte qu'on fut contraint de le porter à l'Infirmerie ; mais comme les soulagemens qu'on y donne aux malades sont tres-peu de chose, & que la vie qu'on y mene passeroit par tout ailleurs pour une penitence tres-austere, le mal y devint plus grand, le rumatisme joint à l'extention de nerfs lui causa une grande inflammation à la cuisse ; il y survint une grande heresipelle, & les douleurs devinrent si vives & si aiguës, que ne pouvant trouver aucune situation qui ne les augmentât, il fut contraint de passer quarante-cinq jours & quarante-cinq nuits de suite sur une chaise de paille sans pouvoir dormir un seul moment. Dans cet état cet homme de douleurs, cet homme livré tout à la fois à tant de maux pensoit continuellement aux souffrances du Sauveur dont il avoit toûjours l'Image devant les yeux ; & s'animoit par son exemple à une patience invincible ; il y reçût plusieurs fois la sainte Eucharistie avec la pieté la plus vive, la

plus touchante & la plus affective ; il n'obmit même aucun des exercices qu'il pouvoit pratiquer dans un état si violent & l'on s'appercevoit même que la pensée de la mort prochaine qu'il appelloit l'heure de sa delivrance le combloit d'une joye & d'une consolation qu'il ne pouvoit dissimuler.

Mais ce que l'on ne peut assez estimer est que la grandeur de sa foy & son amour pour les souffrances , l'avoient rendu si superieur à ses maux, qu'il donnoit dans cet état tous les ordres necessaires pour la conduite du Monastere , ils étoient ensuite exècutez par le Soû-prieur. Il recevoit ses Freres , il les dirigeoit, les consoloit , les animoit à la pieté , & leur parloit toûjours avec une douceur & un air de tranquillité sur le visage qui eussent fait croire qu'il ne souffroit point, si l'on n'ût été convaincu d'ailleurs qu'il enduroit les douleurs les plus extrêmes. Enfin, aprés environ six mois de souffrances elles diminuëront insensiblement, sa santé commença à se rétablir, & sur la fin de Juin il se trouva en état d'agir.

Une des pensées qui l'avoit le plus occupé pendant sa maladie étoit l'état où il avoit laissé l'Abbaye des Clairets. Il y voyoit de grandes dispositions à une

entiere reforme ; il les avoit cultivées avec cette attention, & ces ménagemens pleins de prudence dont on a parlé dans l'établiſſement de celle de la Trappe. Mais il étoit perſuadé que les bonnes intentions de l'Abbeſſe & la plûpart des Religieuſes avoient beſoin d'être ſecondées. Il ſouhaitoit ardemment de rétablir dans ce Monaſtere la pratique primitive de la Regle, ç'avoit été un des principaux motifs qui l'avoient porté à ſe charger de ſa conduite, mais il conſultoit moins ſon zele & ſa prudence, & il ne vouloit rien établir qui ne fût de durée, & qui ne fût reçû d'un conſentement unanime.

Ces reflexions lui perſuaderent qu'il ne pouvoit ſe diſpenſer de faire une ſeconde viſite aux Clairets, il s'y rendit le vingtiéme jour de Juin. Il y trouva de 1691.
grandes diſpoſitions à la reforme, cependant ayant approfondi les choſes, il s'apperçût que les Religieuſes étoient partagées entre trois ſentimens differens. Les unes ſouhaitoient la reforme avec ardeur, & lui en firent toutes les inſtances poſſibles. Quelques autres lui témoignerent que quoy qu'elles ne ſe ſentiſſent pas aſſez de force & de ſanté pour l'embraſſer, elles ſe feroient neanmoins un

grand ſcrupule de s'oppoſer à ſon établiſſement, de priver leur maiſon d'un ſi grand avantage, & toute l'Egliſe de l'édification qu'elle en pourroit recevoir. Elles ajoûterent qu'elles n'épargneroient rien pour ſe conformer à leurs Sœurs, & qu'elles eſperoient que Dieu leur feroit enfin la grace de les ſuivre dans toutes les pratiques qu'il jugeroit à propos de rétablir.

Il y en eût même quelques-unes, mais en petit nombre, qui regarderent l'execution de ce deſſein comme une entrepriſe temeraire à laquelle l'amour propre, le deſir de ſe diſtinguer, ou quelqu'autre vûë humaine avoient peut-être plus de part que l'eſprit de Dieu. Qu'ainſi comme toutes les Religieuſes n'embraſſeroient pas la reforme, (car elles declaroient qu'elles ne pouvoient s'y reſoudre) la difference de conduite qu'on introduiroit daus leur maiſon détruiroit à la fin l'union, la paix & la bonne intelligence dans laquelle elles avoient vécu juſques alors, & qu'on ne pouvoit conſerver avec trop de ſoin.

Non-ſeulement l'Abbé de la Trappe ne déſapprouva pas la liberté avec laquelle ces Religieuſes diſoient ce qu'elles penſoient, mais il crût même qu'il

ne falloit rien presser, & qu'on devoit attendre que Dieu les eût toutes réünies dans les mêmes sentimens ; il en parla en ce sens à l'Abbesse, il lui donna plusieurs avis, pour conduire les choses par la voye de la douceur à l'execution de ses bonnes intentions, & retourna à la Trappe, aprés avoir achevé la visite. Comme on a donné au public la carte ou le procés verbal de la premiere visite des Clairets, on ne s'étendra pas davantage sur ce sujet, & sur les reglemens qu'il y a faits.

CHAPITRE XVIII.

L'Abbé de la Trappe fait sa troisiéme visite aux Clairets. La plus grande partie des Religieuses embrassent la reforme. Conduite de l'Abbé dans cette occasion.

LA moderation avec laquelle l'Abbé de la Trappe s'étoit conduit dans l'affaire de la reformation des Clairets, bien loin de retarder l'execution de ses desseins ne servit qu'à les avancer. Plus les Religieuses se virent dans la liberté

d'embrasser la reforme, ou de vivre comme elles avoient fait jusques alors d'une maniere reglée, mais éloignée de l'austerité de la Regle, plus elles se sentirent pressées de s'y soûmettre. Dieu agissoit dans leurs cœurs, & les prieres continuelles de l'Abbé leur obtenoient des graces qui leur faisoient sentir combien le joug du Seigneur est doux, & de combien la paix du cœur l'emporte sur toutes les satisfactions humaines. A la reserve d'un tres-petit nombre qui méme ne s'y opposa pas; toutes les autres Religieuses resolurent d'embrasser la reforme telle qu'elle est établie dans l'étroite observance. On en donna aussi-tôt avis à l'Abbé de la Trappe, & on le pria de venir faire une troisiéme visite de ce Monastere pour y prescrire les regles qu'il jugeroit à propos qu'on y suivit.

L'affaire étoit trop importante à la gloire de Dieu & à l'édification de l'Eglise pour permettre à l'Abbé de la Trappe d'user du moindre délay; il partit le vingt-quatriéme de Mars & arriva le même jour aux Clairets sur les trois heures aprés midy. Il commença aussi-tôt la visite en faisant assembler le Chapitre. Il y marqua la joye qu'il avoit ressentie à la nouvelle du changement que Dieu

1692.

venoit de faire dans leurs cœurs. Il leur dit, *que Dieu ne lui avoit pas paru moins admirable dans celles qui n'avoient pû faire la demarche dont a parlé, que dans celles qui avoient pris la resolution de vivre & de mourir dans la pratique exacte de la Regle, & dans la penitence qu'elle prescrit. Mais que ce qui le touchoit le plus étoit de voir que la charité, l'union, la bonne intelligence qui les lioit auparavant si étroitement ensemble n'en avoit reçû ni affoiblissement, ni atteinte; qu'il remarquoit au contraire, qu'elles avoient acquis un nouveau degré de respect de déference, & d'estime les unes pour les autres. Que cette concorde qu'on ne pouvoit assez estimer ni cultiver avec trop de soin, étoit une preuve qui l'empêchoit de douter que cet ouvrage ne fut beaucoup plus celui de l'esprit de Dieu que de la pensée ou de l'imagination des hommes. Qu'elles n'avoient pû faire une entreprise si chrêtienne & si religieuse que par son inspiration toute seule. Que la grace avoit tellement gagné le cœur de celles qui dans le commencement n'y avoient pas été favorables, qu'elles reconnoissoient que ce changement n'avoit pû être fait que par la main du tres-Haut. Qu'elles étoient même presque toutes resoluës de faire une tentative, un essay aprés Pâques pour éprouver si leur santé leur permettroit d'imiter celles dont elles loüoient le courage & la Religion.*

Qu'au reste ce qui devoit les confirmer dans ce sentiment aussi bien que lui, étoit qu'elles sçavoient, & qu'il les prenoit toutes à témoin qu'il n'avoit jamais sollicité personne, qu'au contraire il avoit toûjours paru difficile, & même opposé à ce dessein lorsque quelqu'un lui en avoit parlé. Que Dieu cependant con-noissoit avec quel ardeur il l'avoit desiré dans le fond de son cœur, quels étoient sur cela ses sentimens, & qu'il se croyoit obligé de partager avec elles les actions de graces qu'elles devoient en rendre incessamment à la divine Majesté.

Ce discours où les caracteres differens de toutes les Religieuses étoient si bien ménagez, acheva de les gagner si parfaitement, que l'Abbesse dont on ne peut assez loüer la pieté, le zele, & la prudence, crût qu'elle pouvoit proposer à l'Abbé de la Trappe d'approuver par son autorité, & de confirmer par un acte autentique la resolution qu'elles avoient prises. Mais l'Abbé qui ne precipitoit rien, & qui ne cherchoit qu'à faire des établissemens solides, fût d'avis d'attendre & de donner une année entiere à ses Sœurs pour s'éprouver dans ce nouveau genre de vie. *Ce sera*, lui dit-il, *comme un espece de noviciat aprés lequel elles auront d'autant moins de sujet de quitter les*

pratiques qu'elles auront embrassées qu'elles auront lieu d'être convaincuës, que leur resolution n'est point l'effet d'une ferveur passagere, mais celui d'une vocation éprouvée, & que Dieu même les appelle à la perfection qu'elles auront embrassée.

L'Abbesse suivit ce conseil d'autant plus volontiers, qu'outre qu'il étoit plein de sagesse, il lui donnoit lieu d'esperer qu'il l'engageroit à faire une quatriéme visite dans son Monastere. L'Abbé ayant ainsi achevé sa visite avec sa diligence ordinaire, partit le vingt-septiéme du même mois pour retourner à la Trappe où il se rendit le même jour. Dés qu'il y fut arrivé comme son humilité le portoit toûjours à se défier de ses lumieres, il écrivit à un Archevêque de ses amis pour avoir son sentiment sur la maniere dont il se devoit conduire dans la reformation de l'Abbaye des Clairets. Mais sur toutes choses il consulta Dieu & lui fit des prieres ferventes pour l'heureux succés de cette entreprise. Le Pere des misericordes, le Dieu de toute consolation entendit sa priere & l'exauça ; & voici ce qu'il raconte lui-même des benedictions que Dieu répandit sur ces saintes Filles dans une lettre qu'il écrivit à l'Abbé du Val-Richer, elle est dattée du 22. Janvier 1692.

Il est vray que Dieu a fait une chose à laquelle on ne devoit pas s'attendre en inspirant à M. des Clairets, & à toutes ses Religieuses, à l'exception de quatre ou cinq anciennes d'embrasser l'étroite observance. C'est une démarche qu'elles soûtiennent avec beaucoup de zele & de fidelité. L'Abbesse par dessus tout est incomparable par sa charité, par la bonté de son cœur, & par l'attachement qu'elle a à faire le bien & à l'établir. J'espere que Dieu en tirera sa gloire dans la suite.

Les choses sont à present sur le même pied, & Dieu continuë de répandre ses graces sur cette sainte Maison.

CHAPITRE XIX.

Un Religieux vient à la Trappe pour s'y retirer. Il entreprend inutilement de perdre l'Abbé de reputation, & de ruïner son Monastere. On fait de nouveaux efforts contre l'Abbé du côté de Rome.

PEndant que l'Abbé de la Trappe étoit occupé à seconder les bonnes intentions de l'Abbesse & des Religieu-

ſes des Clairets ; Il arriva à la Trappe un fait aſſez ſingulier pour n'être pas obmis.

Un Religieux d'un ordre des plus auſteres de l'Egliſe lui écrivit pour lui témoigner le deſir qu'il avoit de ſe retirer à la Trappe, & pour le prier de favoriſer ce bon deſſein en y donnant ſon conſentement. Le motif de ce Religieux pour quitter l'état qu'il avoit embraſſé (ſi l'on s'en rapporte aux lettres qu'il en écrivit) étoit que n'y pouvant faire ſon ſalut, il ſe croit obligé de l'abandonner.

L'Abbé de la Trappe toûjours ſenſible à de pareilles raiſons, & toûjours prêt à favoriſer tous ceux à qui Dieu inſpiroit le deſſein de faire penitence, lui répondit qu'il le recevroit volontiers, mais à condition qu'il auroit le conſentement de ſes Superieurs, ou qu'il obtiendroit un Bref du Pape qui lui permettroit de ſe retirer à la Trappe. Le Religieux lui écrivit qu'il ne lui étoit pas poſſible d'obtenir le conſentement de ſes Superieurs, & que pour le Bref il n'avoit ni le credit ni l'argent neceſſaire pour l'obtenir, mais que s'il vouloit bien lui faire la grace de ſolliciter lui-même le Bref, & d'en faire la dépenſe, outre la reconnoiſſance éternelle qu'il lui en

promettoit, il auroit devant Dieu le merite d'avoir ſauvé une ame dont la perte étoit infaillible ſans ce ſecours.

L'Abbé de la Trappe qui n'avoit jamais pû refuſer une grace lorſqu'elle dépendoit de lui, & qui craignoit d'ailleurs de répondre à Dieu du ſalut de cette ame s'il negligeoit de la ſecourir, ſe chargea du Bref, l'obtint, & le fit auſſitôt ſçavoir à ce Religieux. On le vit arriver à la Trappe quelques jours aprés, rien n'égaloit ſon zele & ſon ardeur pour la penitence. Mais par une inconſtance qui a peu d'exemples, ou par d'autres motifs dont on n'eſt pas aſſez informé, a peine eût-il été à la Trappe trois ou quatre jours qu'il diſparut, & s'en retourna dans ſon Monaſtere ſans prendre congé de l'Abbé, ſans en avoir rien dit à perſonne, & ſans même qu'on s'en fût apperçû.

Une retraite ſi ſubite & dont on ignoroit la cauſe ſurprit extrêmement l'Abbé, & fit faire bien des reflexions à pluſieurs perſonnes de conſideration qui avoient pris quelque part à la tranſlation de ce Religieux. Il n'étoit pas lui-même ſans embarras ; ſa ſortie avoit fait du bruit, elle pouvoit tirer à conſequence, & dans les Ordres Religieux on ne ſouffre point

de pareilles démarches ſans les punir. On ſe diſpoſoit à faire un exemple de ce fugitif ; lorſque pour conjurer la tempête par une faute pire que la premiere, il fit deſſein de s'excuſer aux dépens de la Trappe, & s'expoſa à la perdre plûtôt que de ſubir la penitence qu'on lui devoit impoſer. Il connoiſſoit l'eſprit de ſon Superieur, ſes préventions contre la Trappe, & il n'ignoroit pas que quoy qu'il fût fort âgé, & que ſon état ne lui permit pas de faire de grands projets, il ne laiſſoit pas d'avoir ſes vûës. Il lui dit donc qu'il avoit vû des choſes à la Trappe dont il ſeroit bien aiſe d'être informé; & que quand il les ſçauroit il ne lui feroit peut-être plus un ſi grand crime d'y avoir été, puiſque ſans cela on n'auroit peut-être jamais ſçû ce qu'il avoit à lui reveler, & dont la découverte importoit également à l'Egliſe & à l'Etat.

Le Superieur ſaiſit cette accuſation avec toute l'avidité d'un homme qui a deſſein d'en profiter, il écouta tout ce que ce Religieux voulut lui dire, & il l'obligea de mettre ſa depoſition par écrit. On repreſenta en vain à ce Superieur qu'il ne devoit pas compter ſur le témoignage d'un homme qui venoit de donner des preuves ſi recentes du peu de ſolidité

de son esprit, & que la crainte faisoit parler. Le Superieur bien loin de profiter de cet avis, obligea ce Religieux qui avoit quelque vivacité de faire un écrit contre l'Abbé de la Trappe, où il repete les mêmes choses qu'il avoit déja dites dans sa deposition.

On ne peut pas porter la fausseté & la malignité plus loin qu'on la porte dans cet écrit ; on y attaque l'Abbé de la Trappe dans sa doctrine, dans ses mœurs, dans sa personne, & dans celle de ses amis. Si l'on en croit ce Religieux sa doctrine est erronée, sa conduite suspecte de singularité & de nouveauté, il met entre les mains de ses Religieux des livres heretiques, condamnez par l'Eglise, pleins d'erreurs & de mauvaises maximes. Il les accable d'austeritez pendant qu'il sçait bien s'en dispenser lui-même, il les traite avec une dureté accablante qui en a déja fait mourir un grand nombre, sans qu'il en soit touché pendant qu'il n'est occupé que de visites, de lettres, & de nouvelles qu'il reçoit de tous côtez. Il accuse ses amis d'être heretiques & mal affectionnez à l'Eglise & à l'Etat. Il se donne lui-même pour témoin, & il prétend ne rien avancer qu'il n'ait vû ou entendu.

Le Superieur dont on a parlé ayant entre les mains ce furieux écrit, il le répandit dans le monde, & trouva même le moyen de le faire presenter au Roy. Quoi-que Sa Majesté fut informée d'ailleurs de la pieté & de l'innocence de l'Abbé, & de la sainteté de la vie qu'on menoit à la Trappe sous sa conduite, & qu'il y en eût autant de témoins du contraire, à ce dont on l'accusoit dans cet écrit qu'il y avoit de gens qui avoient été à la Trappe, & qui connoissoient l'Abbé. Le Roy qui fait toutes choses avec cette sagesse & cette moderation si necessaire pour le gouvernement des grands Etats, voulut être éclairci sur cette affaire, & donna ordre qu'on marqua ses intentions à l'Abbé de la Trappe. Ce fut ce qui l'obligea de répondre à l'écrit dont on vient de parler.

Dans cette réponse aprés avoir découvert les artifices de ce Religieux, *qui entreprenoit* (ce sont ces propres termes) *de surprendre la Religion du Roy, de tromper toutes les Puissances pour renverser une Maison où Dieu est servi, & le Roy respecté & honoré plus qu'en aucun lieu du monde, & qui pour rendre la chose la plus complette, vouloit comprendre dans cette ruïne sans distinction toutes les personnes qu'il croyoit avoir*

quelque consideration pour la Trappe. Aprés dis-je, qu'il a dépeint ce Religieux d'une maniere à lui faire perdre toute créance ; il parle modestement de lui-même de ses mœurs & de tout ce qu'on avoit objecté contre sa conduite particuliere.

Mais s'il abandonne (pour ainsi dire) sa personne à la calomnie, il s'éleve avec force pour se justifier de l'accusation qui attaquoit la pureté de sa foy & celle de ses amis, & met les choses dans une évidence, & dans un jour qui ne laisse aucun lieu d'en douter.

Cet écrit soûtenu du témoignage de tout ce qu'il y avoit dans le Royaume de personnes distinguées par la naissance, le rang, la pieté & la doctrine, justifia si bien l'Abbé des accusations intentées contre lui par ce Religieux, que son Superieur se vit obligé de l'abandonner, & de l'envoyer à Strasbourg.

Le mauvais succés de son entreprise lui ouvrit les yeux, & lui fit connoître la grandeur de son crime, il s'en repentit, & pour en rendre un témoignage public, il écrivit à un de ses amis *qu'en toute cette affaire il n'avoit point agi par lui-même, mais par l'impression d'autrui, je connois* (ajoûta-t-il) *la vertu de l'Abbé de la Trappe, & celle de ses amis, & je la pu-*

blieray par tout. Il en écrivit en ce ſens à l'Abbé même, il l'aſſûre *du regret mortel qu'il a de ſa faute, qu'il l'eſtime infiniment, & qu'il n'a eu la foibleſſe de le blâmer que pour complaire à des gens pleins de paſſion,* ce ſont les termes dont il ſe ſert. Ces lettres ſont dattées de Straſbourg du vingt-huitiéme Decembre mille ſix cent quatre-vingt-treize. 1693.

Quoi-que ce Religieux ne nomma pas ſon Superieur dans ſes lettres, perſonne ne douta que ce ne fut de lui dont il vouloit parler, & le Superieur en fut lui-même ſi convaincu qu'il écrivit à l'Abbé de la Trappe pour s'en diſculper. Il lui fut aiſé de ſatisfaire un homme qui ne ſe ſouvenoit des injures que pour les pardonner, il ne lui fut pas auſſi facile de contenter le reſte du monde, il fit des efforts inutiles pour ſe juſtifier dans l'eſprit de la Ducheſſe de Guiſe. Cette Princeſſe à cauſe du voiſinage d'Alençon, qui étoit de ſon appanage, alloit ſouvent à la Trappe, elle avoit pour l'Abbé toute l'eſtime & toute la confiance qui lui étoit dûë, comme il paroit par le grand nombre de lettres qu'elle lui a écrite, & elle étoit perſuadée plus que perſonne de la fauſſeté des accuſations qu'on avoit faites contre lui; elle entra dans cette affaire avec tout

le zele que sa pieté & l'injustice de cette persecution étoient capables de lui inspirer. Elle en parla à l'Archevêque de Paris avec tant de force, que ce Prelat se crût obligé d'en parler au Roy, & ce Grand Prince informé de la verité des choses accorda à la Duchesse de Guise une lettre de Cachet pour releguer le calomniateur, premierement à saint Junien en Poitou, & de là à Verdun.

Ce fut dans cette espece d'exil qu'il fit cette reparation autentique dattée de Verdun le vingt-uniéme Janvier mil six cent quatre-vingt-seize, où il retracte tout ce qu'il a fait ou dit contre l'Abbé de la Trappe, & donne des marques publiques de l'estime & de la veneration qu'il avoit pour sa vertu.

Cette entreprise contre l'Abbé de la Trappe n'ayant pû reüssir en France, ses ennemis porterent leurs accusations jusques à Rome, & n'épargnerent rien pour le perdre dans l'esprit du Pape. Mais Dieu qui ne permettoit tant de persecutions que pour éprouver sa vertu en arrêta le cours, & lui suscita des protecteurs qui l'emporterent sur ses persecuteurs. C'est ce qu'on apprend d'une lettre d'un Cardinal des plus distinguez par son merite & par sa vertu. *Tous les bruits*

qu'on a fait courir à Rome contre vous (lui écrit-il) *sont presentement assoupis, on avoit porté les calomnies contre vous jusques aux oreilles de sa Sainteté. Mais si vous avez eu des ennemis & des envieux qui ont parlé contre vous, vous avez eu des amis & des admirateurs qui ont fait connoître la fausseté de toutes ces calomnies. Toute cette tempête n'a fait qu'affermir l'estime qu'on y faisoit de vôtre rare merite.*

C'est ainsi que Dieu confondoit les desseins de ses ennemis, & que ce qui sembloit devoir détruire sa reputation, ne servoit qu'à l'augmenter & à lui donner un nouvel éclat. C'est ce qui parût en France lors de la persecution dont on vient de parler. Il n'y a point eu de tems où il soit venu à la Trappe plus de Princes, & plus de Princesses, & plus de personnes du premier rang. Au plus fort de ces calomnies le Duc d'Orleans Frere unique du Roy y fit un voyage. Toute la Communauté alla audevant de lui à la porte des hôtes, & le conduisit à l'Eglise avec la Croix & l'Eau-benite. Il assista à Vêpres & suivit la Communauté au Refectoir, il y demeura pendant le soupé des Religieux, il ne pouvoit se lasser d'admirer leur modestie & leur pieté. Le soir ce Prince mangea à la salle des

hôtes. Il partit le lendemain, & emporta un pain de la Communauté qu'il fit voir au Roy, & à toute la Cour. Elle fut extrêmement édifiée de ce que ce Prince raconta de la vie des Religieux de la Trappe.

A peine en étoit-il parti que le Cardinal de Boüillon y arriva, il ſuivit la Communauté dans tous les exercices, & voulut même aſſiſter à la Conference. La Ducheſſe de Guiſe dont on a déja parlé y vint au mois de Septembre de la même année, & le Roy d'Angleterre, comme on l'a déja dit, y fit ſon premier voyage au mois de Novembre. De ſi Illuſtres témoins qui n'avoient que de l'admiration pour la Trappe, & pour l'Abbé qui y avoit formé tant de Saints, pouvoient bien être crûs au prejudice des calomniateurs qui s'efforçoient de noircir la reputation d'un ſi grand homme. Rien n'étoit plus capable de les confondre. Mais l'envie fut toûjours aveugle, & l'éclat de la vertu eſt bien plus propre à l'augmenter qu'à le détruire.



LA VIE
DE
DOM ARMAND JEAN LE BOUTHILLIER DE RANCE',

ABBE' REGULIER ET REFORMATEUR du Monaftere de la Trappe, de l'Etroite Obfervance de Cifteaux.

LIVRE CINQUIE'ME.

CHAPITRE PREMIER.

Les ennemis de l'Abbé de la Trappe font courir le bruit que fes Religieux laffez de l'aufterité de leur vie vouloient s'en relâcher. Les Religieux donnent une declaration contraire. Et s'engagent par le renouvellement de leurs Vœux à continuer leur penitence.



E mauvais fuccés des entreprifes des ennemis de l'Abbé de la Trappe devoit les avoir convaincus qu'il n'étoit pas poffible de détruire une reputation fi 1694.

bien établie. Ils ne laisserent pas de publier cette année que les Religieux de la Trappe, accablez du poids d'une austerité qui surpassoit les forces humaines, ne la pouvoient plus supporter. Qu'ils étoient resolus de l'adoucir, & de se délivrer enfin de la tyrannie de leur Abbé. On ajoûtoit qu'il y en avoit vingt-cinq qui s'étoient liguez ensemble, & qu'ils avoient signé une Requête au Roy par laquelle ils lui demandoient des Commissaires pour informer des violences ausquelles ils étoient tous les jours exposez.

Pour colorer ces bruits & leur donner de l'autorité, on adressa des lettres à plusieurs personnes sous le nom des Religieux de la Trappe. Ils y faisoient les mêmes pleintes, & ils paroissoient vouloir secoüer un joug qu'ils ne pouvoient plus supporter. L'Abbé de Cisteaux en reçût une; par laquelle on le conjuroit d'aller visiter la Trappe en personne, on dit moins d'y envoyer un Commissaire pour entendre les pleintes, & informer des mauvais traitemens dont la dureté implacable de l'Abbé ne se lassoit point d'accabler ses Religieux. L'Abbé de Cisteaux étoit si éloigné d'avoir égard à ces lettres, & d'y ajoûter la moindre

foy, qu'il n'en écrivit pas alors à l'Abbé de la Trappe. Il se contenta depuis que ces bruits furent dissipez de lui en écrire; il lui mande entre autres choses, *qu'aprés s'être engagé par des vœux faits librement & volontairement, aprés une année d'épreuve, on ne peut raisonnablement se pleindre de l'austerité de la vie qu'on a embrassée, ni tâcher de s'en délivrer sans crime & sans peril de son salut. Et j'aurois du scrupule,* (continuë-t'il) *de permettre à un Religieux de la Trappe de descendre à une vie plus mitigée, si je n'étois convaincu par l'évidence du fait de la necessité de le dispenser.*

Cependant comme ces bruits se répandoient de plus en plus dans le monde, les Religieux de la Trappe en furent avertis; ils apprirent même ce que l'on vient de rapporter de la lettre écrite à l'Abbé de Cisteaux. Ce fut ce qui les porta à lui rendre compte de leurs sentimens & de leurs dispositions.

Ils déclarent dans cet écrit qu'ils ont appris que des gens mal informez ou mal intentionnez répandoient dans le monde, que la vie qu'ils n'avoient embrassée & soûtenuë jusques alors que par le mouvement de l'esprit de Dieu, & par un pur égard de sa misericorde, commençoit

à leur être à charge, que le joug de la penitence leur étoit devenu dur, jusques au point de faire desirer à plusieurs d'entr'eux de quitter leur propre maison, de se séparer de leurs Freres, & de chercher ailleurs une maniere de vie plus douce, plus molle, & plus relâchée.

Que pour faire cesser ces bruits, pour leur propre consolation, mais particulierement pour la gloire de JESUS-CHRIST, qui par une compassion dont ils n'étoient pas dignes, les avoit retirez du milieu du monde pour les engager dans une solitude sainte, & les y cacher dans le secret de sa face, ils ont crû qu'ils devoient faire la declaration suivante. Ils declarent qu'ils la font en la presence de Dieu, dans une liberté toute entiere, sans aucune autre vûë ni consideration que celle de faire connoître la verité de leurs sentimens.

Une declaration si précise est suivie du renouvellement de leurs Vœux. Ils le font en des termes si touchans, & si remplis de cette pieté éclairée, tendre & sincere, dont on fait profession à la Trappe, qu'on a crû les devoir rapporter sans y rien changer.

RENOUVELLEMENT DES VOEUX.

JESUS-CHRIST *vray Dieu, vray Homme, Verbe du Pere, Fils de la Vierge, Sauveur du monde, par la grace & pour l'amour duquel nous avons renoncé au siecle, à ses biens, à ses fortunes, à ses occupations, à ses plaisirs, à ses vanitez, & choisi pour nos demeures ces solitudes écartées, nous vous conjurons par le droit que vous nous avez donné de nous adresser à vous dans nos besoins, & avec cette confiance à laquelle vous ne refusez rien de former dans nos cœurs par l'operation du Saint-Esprit, ce que nos lévres vont exprimer, & de presenter à vôtre Pere cette renovation des engagemens que nous avons pris au pied de vos sacrez Autels, en presence de vos saints Anges, & dans ce jour de benediction où nous celebrons l'exaltation de vôtre sainte Croix, qui est la figure, & le modele de la vie que nous devons mener sur la terre, puisque les Saints qui ont parlé & agi par vôtre esprit, ont regardé nôtre état comme un crucifiement veritable.*

Nous vous promettons, Seigneur, de garder inviolablement nôtre sainte Regle dans toute l'étenduë, & toute l'integrité qui nous sera possible, & sans nous arrêter ni aux raisons, ni aux coûtumes, ni aux interpre-

tations contraires, de maintenir par toute sorte de voyes Religieuses & legitimes les pratiques établies dans ce Monastere, conformes à ce que nous en avons appris par les instructions, & par les exemples des Saints nos Peres & nos Instituteurs, entre lesquelles les principales sont la qualité, & l'austerité de la nourriture, l'exactitude des jeûnes, la patience dans les maladies, le silence, les veilles, le travail des mains, la solitude, la fuite des gens du siecle, l'amour de la pauvreté, l'usage des proclamations, les mortifications interieures & exterieures, cette amitié pure & sincere, cette soûmission cordiale des uns envers les autres, cette tendresse, cette obeïssance prompte, cet abandonnement sant reserve dans la main de celui que la providence & la bonté de Dieu nous a donné, & nous donnera pour Pere & conducteur, tant qu'il aura vôtre esprit & qu'il sera amateur de vos veritez & de vôtre sainte loy, enfin le mépris de tout ce qui passe, l'esperance de ce qui est éternel, le desir & la continuelle meditation de la mort.

Nous renouvellons, Seigneur, tous ces engagemens que nous avons pris à vôtre service avec d'autant plus d'ardeur & de zele, que nous y sommes portez par la conjoncture & par la situation presente où se trouve le monde, par ces playes si profondes, dont il

a plû à Dieu de l'affliger, & par l'obligation que nous avons d'implorer sa misericorde pour le soûtien de son Eglise qui est si cruellement persecutée par la fureur de ses ennemis, pour la prosperité de l'Etat, & pour la conservation de la Personne du Roy, qui par une fermeté, & une magnanimité dont on n'a point encore vû d'exemple, protege seul la Foy & la Religion Catholique contre presque toutes les Puissances de l'Europe unies ensemble pour la détruire par la conjuration la plus animée, & la plus violente qui fut jamais; heureux si par la grandeur de nos penitences & de nos austeritez, nous pouvions abreger nos jours en deffendant auprés de Dieu une cause si juste & si sainte, pendant que tant de milliers d'hommes perissent par le fer & par le feu, pour les mêmes interêts & pour la même querelle.

Nous esperons, Dieu de misericorde, sous la protection de vôtre sainte Mere, par les merites de vôtre Croix adorable, que nous sommes resolus de porter jusques au dernier soupir en la maniere qu'il vous a plû de nous en charger, que vôtre bras tout puissant soûtiendra nôtre foiblesse, qu'il nous donnera la force & la constance necessaire pour perseverer dans une observation fidelle de vos saintes volontez, & que malgré la corruption des tems, le mauvais exemple de

ceux qui ont abandonné la voye que vôtre misericorde leur avoit tracée, malgré les mauvais desseins des hommes, la conspiration des demons, & nôtre propre malignité, nous finirons nos vies dans une paix profonde, & dans une vive attente de ce jour bienheureux, auquel vous devez selon vos promesses vous remontrer au monde dans l'éclat de vôtre puissance & de vôtre gloire, pour être à jamais la consolation de vos serviteurs, & la confusion de vos ennemis.

Nous Prieur, Sou-prieur, & Religieux du Monastere de la Maison-Dieu Nôtre-Dame de la Trappe, confirmons tout ce qui est contenu dans le present Renouvellement de Vœux, avec une resolution ferme & sincere, d'y perseverer jusques à la mort. Fait ce jour de l'Exaltation de la sainte Croix le quatorziéme de Septembre mil six cent quatre-vingt-quatorze. Ce qui a été signé par tous les Religieux, & tous les Freres Convers de l'Abbaye de la Trappe.

Une piece si touchante, où la pieté & la sincerité Chrétienne éclatent d'une maniere si vive ayant été répanduë dans le monde, reprima la médisance & confondit pour quelque tems la calomnie. Elle devoit l'éteindre pour toûjours, mais l'envie prend souvent de nouvelles forces de ce qui sembleroit la vouloir détruire.

CHAPITRE II.

On fait passer l'Abbé de la Trappe auprés du Chancelier de France pour un homme de mauvaise foy. Il en est enfin detrompé, & lui rend son estime.

ON étoit à peine détrompé dans le monde, de la calomnie dont on vient de parler, quand il survint à l'Abbé de la Trappe une nouvelle affaire qui lui fut d'autant plus sensible qu'elle pensa lui faire perdre sans retour l'estime du Chancelier de France, qui l'avoit honoré jusques alors d'une consideration & d'une bienveillance particuliere; voici quelle en fut l'occasion.

M. Boucherat.

Un Ecclesiastique qui avoit été Novice à la Trappe, qui y avoit depuis fait plusieurs voyages, & qui paroissoit avoir part à la confiance de l'Abbé, avoit trouvé le moyen de ramasser un grand nombre de ses lettres dont il avoit fait un recüeil. Des vûës d'interêt l'avoient engagé à ce travail. En effet, dés qu'il fut de retour à Paris, aprés avoir

obtenu l'Approbation & le Privilege, il le donna à un Libraire pour le faire imprimer. Un des amis de l'Abbé de la Trappe le sçût & aussi-tôt il lui en donna avis. L'Abbé trouva fort mauvais qu'on disposa ainsi de ses ouvrages sans sa participation, & même contre sa volonté; il s'en pleignit au Chancelier, & le pria de faire cesser l'impression, & de donner ordre qu'on saisit tout ce qui se trouveroit imprimé de cet ouvrage. Les ordres furent aussi-tôt donnez, & l'on arrêta cette impression.

Deux ou trois mois étoient à peine passez, lorsque ce même ouvrage parût sous un autre titre avec quelques additions de la façon de l'Ecclesiastique dont on a parlé. Il en fit même present au Chancelier qui le reçût sans se défier que ce fût le même ouvrage, dont quelque mois auparavant il avoit ordonné la suppression, cependant le livre fut reconnu, & on en avertit le Chancelier. Il envoya chercher aussi-tôt l'Ecclesiastique qui le lui avoit presenté, & par les soins duquel on sçavoit que le livre avoit été imprimé. Comme on ne l'avoit fait supprimer la premiere fois que parce qu'on avoit entrepris de le donner au public contre la volonté de l'Auteur, l'Eccle-

siastique s'attacha à persuader le Chancelier qu'il n'avoit rien fait que du consentement de l'Abbé de la Trappe. Pour cet effet, il lui dit qu'à la verité l'Abbé ne vouloit pas passer pour Auteur de cet ouvrage, ni qu'il parût sous son nom, mais que comme il le croyoit utile au public il souhaitoit qu'il fut imprimé. Que ce n'étoit pas seulement son intention, qu'il ne s'étoit pas contenté de la lui declarer, mais qu'il avoit ses ordres exprés pour l'impression de ses lettres. Cet Ecclesiastique en dit autant au premier President du Parlement de Paris, & à plusieurs autres personnes de qualité qui avoient le plus de part à l'estime & à la confiance du Chancelier. Comme on sçavoit qu'il étoit ami de l'Abbé de la Trappe, & qu'il faisoit paroître un grand zele, pour tout ce qui avoit quelque rapport à lui, on ne fit point de reflexion aux vûës d'interêt qui l'avoient fait agir. On trouva beaucoup de vray-semblance à tout ce qu'il disoit, sa sincerité apparente, la confiance avec laquelle il parloit lui aiderent à persuader, on le crût.

Ce fut un coup terrible pour la reputation de l'Abbé de la Trappe, la lettre écrite au Chancelier pour la suppression

de ſes lettres, l'ordre contraire que l'Eccleſiaſtique aſſuroit qu'il avoit de lui de les faire imprimer, étoient ſi oppoſez l'un à l'autre qu'on ne pouvoit les accorder avec la bonne foy. Pour qui en aura-t-il (diſoit-on) s'il en manque à l'égard du chef de la Juſtice & du premier Magiſtrat du Royaume ? Il n'en fallut pas davantage pour lui faire perdre toute l'eſtime & toute la bien-veillance, dont le Chancelier l'avoit honoré juſques alors.

Pendant que ces choſes ſe paſſoient à Paris, l'Abbé de la Trappe ignoroit dans ſa ſolitude le mauvais office qu'on venoit de lui rendre, il l'eût même ignoré long-tems ſi une Perſonne de la premiere qualité que les liaiſons les plus étroites attachoient au Chancelier ne le lui ont appris par des lettres, qui lui firent comprendre toute la mauvaiſe opinion qu'on avoit de ſa conduite.

Il ſeroit difficile d'exprimer la ſurpriſe & l'affliction que cet accident cauſa à l'Abbé de la Trappe. Sa conſcience ne lui reprochoit rien, il n'avoit manqué ni à la ſincerité ni au reſpect, & qu'il devoit au chef de la Juſtice; mais il s'agiſſoit de détromper les premieres Perſonnes du Royaume prevenuës contre lui

& dont les lettres qu'il avoit reçûes lui faisoient juger qu'il n'étoit pas aisé de guerir la prévention. Il l'entreprit pourtant, il desavoüa l'Ecclesiastique, il fit voir combien il étoit éloigné de la mauvaise foy qu'on lui imputoit, combien elle étoit peu necessaire dans l'occasion dont il s'agissoit, & combien il lui étoit aisé de faire imprimer ses ouvrages sans y mettre son nom, & sans avoir recours à un artifice indigne qui le déshonoroit, & qui en le privant de l'estime & de la bien-veillance du premier Magistrat du Royaume, lui faisoit perdre les deux choses du monde qu'il estimoit le plus, & dont rien n'étoit capable de le dédomager. Ses premieres lettres furent inutiles. Il en écrivit d'autres, on n'y eût aucun égard, il employa tous ses amis, ils ne purent rien obtenir. L'Ecclesiastique soûtenoit toûjours ce qu'il avoit avancé, & il le coloroit si bien qu'on ne pensoit pas même à le soupçonner de mauvaise foy.

Sept ou huit mois s'étoient passez de la sorte, sans qu'il fût possible à l'Abbé de la Trappe d'éfacer les mauvaises impressions qu'on avoit données contre lui; lors qu'un de ses Religieux qui étoit fils d'un des premiers Magistrats du Royaume, le pria d'employer l'entremise de

ſon pere. Il aſſuroit qu'il étoit une des perſonnes du monde pour qui le Chancelier avoit le plus d'eſtime, & de confiance. L'Abbé y conſentit, le Religieux écrivit à ſon pere, il l'inſtruiſit de tout ce qui s'étoit paſſé dans cette affaire, il lui envoya les lettres que l'Abbé avoit écrites à cette occaſion, il lui indiqua pluſieurs perſonnes de conſideration qui avoient été prévenuës comme les autres, mais qui étant venuës à la Trappe, s'y étoient entierement détrompées. Enfin, aprés l'avoir bien perſuadé de l'innocence de l'Abbé de la Trappe, il le mit en état d'en convaincre le Chancelier, & toutes ces perſonnes de qualité qui étoient entrées dans les mêmes préventions.

Le Magiſtrat qui avoit en effet beaucoup de part à l'amitié du Chancelier, & qui prenoit d'ailleurs beaucoup de part aux interêts de l'Abbé de la Trappe, ſe chargea volontiers de cette commiſſion, il prit toutes les précautions que ſon fils lui avoit marquées. En un mot il réüſſit, & il convainquît ſi bien le Chancelier de l'innocence & de la bonne foy de l'Abbé de la Trappe, qu'il ſe fit un plaiſir de lui rendre toute l'eſtime & toute la bienveillance qu'il avoit euë pour lui. Il chargea le Magiſtrat qui l'avoit dé-

trompé de l'en aſſurer, & depuis ce tems-là il rencherit ſur toutes les marques de conſideration, & de protection qu'il lui avoit accordées juſques alors. Toutes les perſonnes prévenuës revinrent de méme de leurs préventions, & Dieu rendit enfin à l'Abbé cette reputation ſi neceſſaire à tous ceux dont la vie & les écrits peuvent contribuer à l'édification de l'Egliſe.

Il commençoit à joüir de la tranquilité que l'accident dont on vient de parler avoit interrompuë, lorſqu'il apprit la mort de M. Arnaud Docteur de Sorbonne. Il l'écrivit auſſi-tôt à l'Abbé Nicaiſe Chanoine de la ſainte Chapelle de Dijon, avec lequel il étoit depuis long-tems en commerce de lettres.

Cet Abbé qui avoit prés de quatre-vingt ans, & dont les derniers momens ne pouvoient pas être fort éloignez, s'étoit retiré depuis quelque tems à la campagne, pour être plus en état de penſer à la grande affaire de ſon ſalut. L'Abbé crût que comme l'Abbé Nicaiſe n'étoit pas fort éloigné de l'âge de M. Arnaud, la nouvelle de ſa mort ne pouvoit que contribuer à lui remettre plus vivement devant les yeux la fragilité de la vie, & ces penſées ſalutaires de l'éternité dont

la plus part du monde n'eſt preſque jamais auſſi occupé qu'il le devroit être. Sur cela il lui écrivit la lettre qui ſuit.

Enfin M. Arnaud eſt mort, aprés avoir pouſſé ſa carriere auſſi loin qu'il a pû, il a fallu qu'elle ſe ſoit terminée. Quoy qu'on en diſe, voilà bien des queſtions finies. Son érudition & ſon autorité étoient d'un grand poids pour le parti. Heureux qui n'en a point d'autre que celui de JESUS-CHRIST, *& qui mettant à part tout ce qui pourroit l'en ſeparer ou l'en diſtraire même pour un moment, s'y attache avec tant de fermeté que rien ne ſoit capable de l'en déprendre.*

Les amis de M. Arnaud trouverent fort à redire à cette lettre. On en fit des pleintes à l'Abbé de la Trappe, on lui écrivit ſur cela des lettres tres-fortes, dont quelques-unes ont été imprimées. M. de Tillemont fut un de ceux qui lui écrivit le plus fortement, comme ſa lettre eſt trop longue pour être inſerée ici toute entiere, on ſe contentera de dire, qu'aprés avoir reconnu *que le renouvellement de l'eſprit & de l'amour de la penitence que Dieu a mis dans la Trappe par le miniſtere de l'Abbé eſt un des plus grands miracles que ſa grace ait fait en nos jours, que les converſions toutes miraculeuſes qui s'y ſont faites, ne permettent pas de douter que*

Dieu ne fut chez lui & dans lui. Aprés lui avoir avoüé qu'il reconnoît que le Saint-Esprit est en lui, il se pleint de la conduite qu'il a gardée à l'égard de quelques personnes qui étoient dans les sentimens de M. Arnaud & ses amis, de ce qu'il s'est declaré contr'eux, & de ce qu'il a ajoûté de nouvelles douleurs à leurs playes.

Il parle ensuite de quelques faits dont on n'est pas assez instruit pour en rendre compte au public, & l'exhorte de changer la conduite qu'il a gardée jusques alors à l'égard de certaines personnes qu'il ne nomme pas ; aprés cela il se pleint de la lettre écrite à l'Abbé Nicaise à l'occasion de la mort de M. Arnaud, c'est celle-là même qu'on vient de rapporter, & il le presse de se retracter, & d'éfacer par un écrit public les impressions desavantageuses à M. Arnaud, que cette lettre pourroit faire sur l'esprit de bien des gens. Voilà à peu prés à quoy se reduit la lettre de M. de Tillemont. On n'a pû se dispenser d'en donner cet extrait, parce que sans cela on n'eût rien compris à la réponse de l'Abbé de la Trappe. La voici telle qu'elle m'a été remise aprés l'avoir verifiée avec toute l'exactitude qu'on pouvoit exiger de moy.

M. j'ay fait toute l'attention possible sur la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, & je vous diray sincerement qu'après en avoir examiné les raisons, & les avoir pesées devant Dieu avec une attention toute particuliere ; bien loin qu'elles m'ayent causé le moindre doute, & le moindre scrupule sur ma conduite passée à l'égard des choses dont vous me parlez, au contraire, je me suis trouvé plus affermi que jamais, & tout-à-fait persuadé que j'ay suivi en cela la volonté de Dieu ; & ma conscience aprés l'avoir consultée, ne me dit autre chose par tous ses mouvemens, sinon que j'y dois perseverer jusques à la mort. C'est la resolution dans laquelle je suis. J'ay bien du déplaisir de ce qu'il ne m'a pas été possible d'entrer dans vos sentimens, & de vous témoigner en cette occasion comme je ferois en toute autre, que je suis avec beaucoup de verité & de respect. Vôtre &c.

L'Abbé de la Trappe ne répondit point, ou ne répondit qu'avec beaucoup de moderation aux autres lettres qui lui furent écrites. Mais l'on doit encore ajoûter à l'occasion de la lettre de M. de Tillemont, qu'elle paroît avoir été écrite depuis qu'il se fut démis de son Abbaye, ainsi on ne l'a placée en cet endroit que par rapport à la datte de la mort de M.

Arnaud, & de celle de la lettre à l'Abbé Nicaiſe, qui a donné lieu de l'écrire, afin de mettre tout de ſuite les évenemens qui avoient une liaiſon neceſſaire.

CHAPITRE III.

L'Abbé de la Trappe conſulte ſes amis ſur le deſſein qu'il avoit de quitter le gouvernement de ſon Monaſtere, & de ſe démettre de ſon Abbaye entre les mains du Roy. Raiſon pour & contre. L'Abbé prend le parti de la démiſſion.

LEs mauvais offices qu'on s'éforçoit de rendre à l'Abbé de la Trappe, les calomnies qu'on publioit contre lui, l'envie & la haine de ſes ennemis que rien n'étoit capable de ralentir, n'étoient pas les ſeules épreuves dont Dieu ſe ſervoit pour exercer ſa patience, & pour ſervir pour ainſi dire de contrepoids à cette admiration, que ſon éminente vertu lui avoit acquiſe, & aux loüanges qu'on lui donnoit de tous côtez. Ses infirmitez redoubloient tous les jours, il avoit entiere-

ment perdu l'usage du bras & de la main droite. Il étoit livré aux douleurs les plus cuisantes, & comme accablé du poid de l'âge, & d'une penitence continuelle de plus de trente années, dont il ne s'étoit jamais relâché; il est vray qu'il avoit toûjours la même force d'esprit, le même zele, la même autorité, & que l'estime, l'amour & la confiance de ses Religieux augmentoit tous les jours au lieu de diminuer. Mais ses infirmitez l'obligeoient de se relâcher de son exactitude; il n'assistoit plus au travail, il se trouvoit rarement au Chapitre, ses exhortations si vives & si touchantes qui avoient formé & soûtenu jusques alors la penitence de la Trappe devenoient moins frequentes, & comme les choses se maintiennent par les mêmes moyens dont on s'est servi pour les établir, il craignoit que le relâchement ne se glissa insensiblement, ou du moins la ferveur que son exemple avoit toûjours soûtenuë ne s'affoiblit enfin, & ne fit place à la tiedeur & à cette paresse mortelle qui n'a jamais manqué de détruire la discipline la mieux établie.

Ces reflexions jointes à la pensée de la mort qu'il avoit toûjours devant les yeux, & à cette humilité profonde qui

l'avoit toûjours sollicité de quitter sa charge pour pratiquer l'obeïssance, & ne s'occuper plus que de Dieu, lui firent enfin prendre la resolution de se demettre de son Abbaye entre les mains du Roy. Il connoissoit la Religion de ce grand Prince, & il avoit reçû tant de marques de sa Royale protection, qu'il ne pouvoit douter qu'il ne lui donna un successeur qui maintiendroit dans son Monastere l'exacte pratique de la Regle qu'il avoit tâché d'y établir.

Il consulta sur cela ses amis; comme la demarche étoit delicate, les sentimens furent fort differens. Les uns lui conseilloient de ne point quitter le gouvernement de son Monastere, & de le retenir jusques à la mort. Ils disoient sur cela, que s'il s'agissoit de commencer la reforme de son Abbaye, son âge, ses infirmitez, & le peu de tems qu'il avoit à vivre y pourroient être un obstacle; mais qu'étant établie, & les choses allant pour ainsi dire d'elles-mêmes, le changement de gouvernement ne pouvoit qu'être plus dangereux qu'utile, que personne ne pourroit suivre ses vûës & ses maximes aussi-bien qu'il les suivroit lui-même. Qu'on étoit accoûtumé à lui obeïr, que l'ombre de son autorité seroit toûjours

plus respectée que celle qu'un autre pourroit s'acquerir ; que la force d'esprit que Dieu lui avoit conservée, servoit plus au gouvernement que tout le reste ; qu'à la verité l'exemple d'un Superieur étoit d'un grand poid ; mais qu'il l'avoit donné si long-tems, qu'on étoit si convaincu que la seule impossibilité de le soûtenir l'obligeoit de s'en dispenser, que jamais personne n'en prendroit avantage. Que tel Religieux étoit un excellent particulier qui n'étoit point capable de gouverner, que le choix étant fort difficile on n'y pouvoit venir trop tard, & qu'il y auroit toûjours de l'avantage à le reculer, que le cœur humain étoit un abîme que Dieu seul pouvoit sonder, & qu'avec toutes ses lumieres il pourroit faire un tel choix qu'il auroit tous le tems de s'en repentir. Que les dignitez étoient une étrange tentation, que les vertus les plus épurées avoient de la peine à y resister. Qu'il ne pouvoit mieux faire que de suivre l'exemple des Saints. Que pour un petit nombre dont la conduite pouvoit le favoriser, presque tous avoient perseveré jusques à la mort dans l'état où la Providence les avoit établis, & s'étoient remis à ses soins de leur choisir des successeurs. Qu'enfin il étoit à craindre que

deux Abbez dans le même Monaſtere, n'y fiſſent du partage & n'y cauſaſſent de la diviſion, que les uns lui demeureroient attachez, & ne pourroient s'accommoder de la conduite d'un autre, que les autres s'attacheroient à celui qui occuperoit ſa place. Qu'en un mot, on ne voyoit que des inconveniens dans leſquels il n'étoit point à propos de ſe jetter.

L'Abbé diſoit au contraire, & c'étoit le ſentiment de quelques-uns de ſes amis, qu'un Superieur n'étoit que pour faire ſa charge, que dés qu'il n'étoit plus en état d'en remplir les devoirs, il étoit de ſa vertu d'y renoncer. Que ſi cette maxime avoit lieu c'étoit particulierement à la Trappe ; que les Religieux y étoient accoûtumez à voir toûjours leur Abbé à leur tête, qu'une vie ſi penitente, ſi auſtere, & contre laquelle la nature étoit toûjours tentée de ſe revolter, ne ſe pouvoit ſoûtenir que par l'exemple du Superieur, par une aſſiduité, & par une vigilance continuelle ; qu'un des points fondamentaux de la Trappe étoit de recourir continuellement à l'Abbé, de ne lui rien cacher, de prendre ſouvent ſes ordres & ſes avis, que les peines & les tentations auſquelles les Solitaires n'é-

toient pas moins exposez, que les autres ne leurs permettoient pas de se passer de ses consolations, qu'il falloit sans cesse soûtenir les foibles, animer les lâches, moderer les fervens. Qu'un état d'infirmité continuelle étoit peu propre à des fonctions si penibles, que quand on y pourroit suffire quelque tems on en seroit enfin accablé. Que la crainte même d'incommoder un Superieur, & de lui être à charge, empêcheroit souvent les Religieux d'y avoir recours, que cependant les tentations prendroient le dessus, & renverseroient les vertus les mieux établies. Il ajoûtoit qu'il y avoit un avantage dans sa demission qu'on ne pouvoit contester. C'est qu'il auroit le tems de former son successeur, en sorte que quand il plairoit à Dieu de disposer de lui on s'appercevroit beaucoup moins du changement, qu'à proprement parler il n'y auroit de la difference que dans les personnes que le même esprit, les mêmes maximes regleroient toûjours le Monastere, qu'ainsi le partage & la désunion ne seroient point à craindre. Qu'à la verité on devoit tout esperer de la Religion & de la bonté du Roy, mais qu'il falloit demeurer d'accord qu'une demission entre ses mains faciliteroit

bien les choſes, & qu'on pourroit avoir des égards, qu'il n'étoit pas certain qu'on eût pour un autre. Que les exemples des Saints ſur leſquels on ſe pouvoit regler, n'étoient pas ſi rares qu'on le pretendoit, mais que quand ils le ſeroient encore plus, il étoit d'autant plus beau de les imiter. D'autres ajoûtoient qu'aprés les grands exemples de vertu que l'Abbé de la Trappe avoit donné, il ne lui manquoit plus que de finir ſes jours dans la retraite, dans le ſilence, & dans la pratique de l'obeïſſance qu'il avoit portée ſi loin à l'égard des autres, & qu'une démarche ſi édifiante fermeroit pour jamais la bouche à ſes envieux, & à ſes ennemis. Qu'on ne pouvoit pas ſe diſpenſer d'avoüer que deux Abbez dans un même Monaſtere pourroient par tout ailleurs cauſer de grands inconveniens; mais que la conſtitution de la Trappe, ne permettoit pas de les apprehender. Qu'enfin on ne pouvoit pas douter qu'un ſi grand exemple n'attirât de nouvelles benedictions ſur le Monaſtere, & que quand il s'agiſſoit d'édifier toute l'Egliſe, il falloit s'abandonner à la providence, & ne point tant compter ſur la prudence humaine.

Comme ceux qui favoriſoient les deux

partis qu'on vient de proposer, étoient des personnes éclairées, unies depuis long-tems avec l'Abbé de la Trappe, par les liens d'une sainte amitié, & qu'ils n'avoient en vûë que la gloire de Dieu, & ce qui étoit le plus avantageux à l'Abbé, & au bien de son Monastere, il examina long-tems devant Dieu, les raisons qu'on vient de rapporter. Enfin, l'humilité qui le sollicitoit depuis long-tems de finir ses jours dans la retraite, & dans le silence, pour ne s'occuper plus que de Dieu, & de la pensée de l'éternité, le détermina à quitter le gouvernement de son Abbaye, & à en faire une demission pure & simple entre les mains du Roy.



CHAPITRE IV.

L'Abbé de la Trappe se demet de son Abbaye entre les mains du Roy. Ce qui s'est passé dans toute la suite de cette affaire. Le Roy luy donne pour successeur un de ses Religieux qu'il avoit voulu qu'il lui nomma.

DEs que l'Abbé de la Trappe eût pris la resolution dont on vient de parler, il écrivit au Roy pour le prier d'agréer sa demission.

Aprés avoir rendu compte à sa Majesté des motifs qui l'ont porté à quitter le gouvernement de son Monastere, qui sont les mêmes qu'on vient de rapporter, il ajoûte. *Je ne ferois pas, Sire, tout ce que Dieu demande de moy, si je manquois de representer à vôtre Majesté, que quoi-que je ne me sois pas acquitté comme je le devois de mon employ, Dieu n'a pas laissé d'assembler dans cette maison un nombre considerable de Religieux qui vivant dans un oubli sincere de toutes les choses presentes, & dans l'attente comme dans la foy*

de celles qui sont à venir, servant Dieu dans le silence, & dont l'occupation principale est d'élever jour & nuit leurs voix & leurs cœurs au ciel pour la conservation, & la santification de vôtre Personne sacrée, le progrés de vos Armes, & le bonheur de l'Etat.

Je suis persuadé, Sire, que si vôtre Majesté étoit informée au vray de ce qui se passe dans cette Maison, si les dispositions des particuliers lui étoient connuës, il n'y a rien qu'elle jugeât plus digne de sa pieté que de proteger des ames simples, qui n'étant à charge à personne s'immolent incessamment à Dieu par la penitence, comme des victimes, pour le repos & pour le salut du monde dont elles ne sont plus, & qu'elles ont fait profession de ne plus connoître.

J'espere de cette bonté & de cette Religion, dont vôtre Majesté donne en toute occasion des marques éclatantes qu'elle approuvera la resolution que j'ay prise, & qu'elle ne détournera pas ses yeux d'un ouvrage qu'elle a regardé jusques ici d'une maniere si favorable, & qui sans doute tiendra sa place entre ce grand nombre d'actions qu'elle aura faites pour l'affermissement du Royaume de JESUS-CHRIST, *& pour l'édification de son Eglise. J'ose même assurer vôtre Majesté, que dans ce jour où cette puissance si redoutable qui a porté la reputation*

tation de ses Armes & la gloire de son nom, jusques aux extremitez de la terre se retirera d'elle ; ce ne lui sera pas une petite consolation d'être soûtenuë auprés de Dieu par les prieres ardentes de ceux qui aurons merité d'en être écoutez par la sainteté de leur vie.

Nous prierons Dieu, Sire, jusques au dernier soûpir de la nôtre, qu'il comble vôtre Majesté de toute sorte de graces & de benedictions, & que lors qu'aprés une longue suite d'années & de prosperitez, il voudra qu'elle cesse de commander aux hommes sur la terre, il la fasse regner éternellement dans le Ciel avec les Anges.

Aprés que l'Abbé de la Trappe a ainsi exprimé les sentimens qu'un sujet fidelle doit avoir pour son Souverain, il ajoûte par maniere d'apostille, *Vôtre Majesté me permettra de lui dire, que ce me seroit une consolation bien sensible de voir avant que de mourir celui auquel elle voudra bien remettre l'Abbaye.*

L'Abbé de la Trappe étant prêt d'envoyer cette lettre, il en écrivit une autre à l'Archevêque de Paris son ancien amy, pour le prier de la presenter au Roy avec sa démission. Aprés lui avoir rendu compte des motifs qui l'ont porté à quitter sa charge, il lui témoigna la con-

François de Harlay.

fiance qu'il a aux bontez du Roy touchant ſon ſucceſſeur, & qu'il eſpere que ſa Majeſté voudra bien nommer un Abbé qui ait les qualitez requiſes pour maintenir le bien qu'il avoit plû à Dieu d'établir dans ſon Monaſtere.

L'Archevêque ayant reçû la lettre de l'Abbé de la Trappe, il fut la preſenter au Roy. Sa Majeſté la lût, & donna ordre à l'Archevêque de demander à l'Abbé de la Trappe, qu'aprés avoir bien examiné la choſe devant Dieu, il pouvoit lui faire ſçavoir ce qu'il pourroit faire pour ſa ſatisfaction. Une réponſe ſi favorable fût reçûë de l'Abbé de la Trappe avec des ſentimens d'une reconnoiſſance infinie; on ne peut mieux la repreſenter que par les termes mêmes dont il ſe ſervit pour l'exprimer à ſa Majeſté.

SIRE, *je n'ay point de termes pour exprimer à vôtre Majeſté à quel point je ſuis penetré de l'excés de ſes bontez, & de toutes les graces dont elle me comble. Il ſemble que Dieu veüille recompenſer dés ce monde cet attachement ſi reſpectueux & ſi inviolable, que j'ay toûjours eu à vôtre Perſonne ſacrée. Je puis dire, qu'aprés* JESUS-CHRIST, *& ſon Egliſe ſainte, rien n'a été plus avant dans mon cœur, & qu'il n'y a rien à quoy je ne ſois appliqué davantage, qu'à inſpirer*

la même disposition à ceux qui m'ont écouté, & dont la divine Providence m'a confié le soin & la conduite.

La verité est, SIRE, que le sujet de nôtre application principale a été de recommander sans cesse à Dieu tout ce qui regarde vôtre Majesté pour l'éternité comme pour le tems; Nous continuërons de le faire jusqu'au dernier sôupir de nos vies, & de lui demander qu'il abbatte sous vos pieds ceux qui ont eu la temerité de s'élever contre elle, & de s'opposer à vos desseins, que l'on peut dire être remplis d'une sagesse, & d'une justice infinie. Enfin qu'il prolonge ses jours, & qu'il les rende heureux, non-seulement pour son propre avantage, mais encore pour la gloire de l'Eglise, & le bonheur de l'Europe.

La lettre dont on vient de donner l'extrait étoit accompagnée d'un memoire; il se reduisoit à trois choses. Le premier faisoit voir combien le gouvernement d'un Abbé regulier étoit avantageux, & même necessaire pour maintenir la discipline établie à la Trappe. Le second, faisoit remarquer les inconveniens qu'il y auroit à confier l'Abbaye de la Trappe à un Abbé regulier étranger, & qui n'auroit pas été élevé dans l'esprit de la Trappe, & dans les pratiques qui y sont en usage. Enfin, le troisiéme se reduisoit

à insinuer pour son successeur Dom Zozime alors Prieur de la Trappe, dont il marque les qualitez qui le pouvoient rendre digne du choix de sa Majesté.

Le Roy ayant lû la lettre & le memoire dont on vient de parler, accorda avec beaucoup de bonté la grace que l'Abbé de la Trappe lui demandoit. Il nomma Dom Zozime Prieur de la Trappe pour son successeur, (il se nommoit dans le monde Pierre Foisil,) & recommanda à son Ambassadeur, de soliciter l'expedition des Bulles; elles furent accordées *gratis*: On les reçût à la Trappe le dix-neuviéme de Decembre. Dom
1695. Zozime fut mis en possession le vingt-huitiéme du même mois. Il fut beni par M. l'Evêque de Séez le vingt-deux de Janvier de l'année suivante.



CHAPITRE V.

L'Ancien Abbé de la Trappe témoigne à ses amis la joye qu'il a de s'être demis de son Abbaye pour achever sa vie dans la dépendence. Il fait Vœu d'obeïssance à son successeur.

IL est bien peu de gens dans les derniers siecles qui ayent donné des exemples pareils à celui qu'on vient de rapporter de l'Abbé de la Trappe, ou s'il s'en est trouvé qui l'ayent donné, il n'y en a presque point qui ne s'en soient repenti. La dépendence n'est point du goût de l'homme, & quand on s'est vû une fois audessus des autres, il est rare qu'on se reduise, sans y être contraint, à devenir inferieur. On se resoud quelquefoit à renoncer à ce que les grandes charges ont d'onereux ; mais il n'arrive presque point qu'on ne s'en reserve pas le rang, l'honneur, & l'indépendence. L'ancien Abbé de la Trappe, (car c'est le nom que nous lui donnerons dans la suite de cette histoire, étoit bien éloigné 1696.

de ces sentimens & de cette conduite. En renonçant à la Prelature il abandonna tous ses droits, & tous ses avantages; Il ne se reserva pas la moindre distinction, il devint inferieur comme le dernier de ses Religieux, il se soûmit à l'obeïssance dans toute l'étenduë que la Regle de S. Benoist l'a prescrite. Quand de pareils sacrifices coûteroient quelque chose, on ne devroit pas s'en étonner; ce qu'on ne peut assez loüer dans l'ancien Abbé de la Trappe, est qu'en se dépoüillant de tout, il le fit avec joye, & sans retour. Voici comme il écrivit lui-même de sa démission à un de ses amis. *Je ne puis m'empêcher de vous dire moy-même ce que vous avez sçû sans doute de beaucoup d'autres, je veux dire la grace que le Roy m'a faite, dont toutes les circonstances sont dignes de sa pieté, & meritent d'être remarquées. Il ne tiendra qu'à nos Freres de servir Dieu, ce grand Prince leur en donne les moyens; il empêche qu'on ne les trouble dans l'attachement qu'ils sont obligez d'avoir à s'acquitter de leurs obligations. La maniere dont vous me faites l'honneur de m'en écrire, marque avec évidence combien vous êtes touché de nôtre bonheur. Les pronostiques que l'on faisoit sur la destinée de l'Abbé de la Trappe se sont évanoüis. Cette dissipa-*

tion que l'on croyoit si proche, & qui étoit la joye de ceux qui n'étoient si bien disposez pour nous qu'ils l'auroient dû être, est devenuë pour eux le sujet d'un veritable regret. C'est ainsi que Dieu confond les pensées des hommes. Heureux sont ceux qui mettent toute leur esperance en lui, & qui marchant au travers de ce que l'on peut dire ou penser de leur conduite, adorent sa volonté, la regardent & la suivent comme l'unique regle de toute leur vie.

Pour moy je vous avouë que je regarde cet affranchissement de tous les embarras où je me suis trouvé depuis plus de trente ans, & cette heureuse dépendence dont je joüiray, au cas que Dieu prolonge encore mes jours, comme l'état d'une benediction infinie. Mourir dans la dépendence, est la plus grande de toutes les graces que Dieu puisse faire à un homme qui n'a que les choses éternelles devant les yeux.

Il écrit à un autre de ses amis, que si les Superieurs avoient toûjours devant les yeux, comme ils le devroient, ces paroles de l'Evangile ; *Que celui qui est le premier entre vous, soit le serviteur des autres, comme le Fils de l'Homme est venu pour servir, & non pas pour être servi*, ils ne trouveroient rien dans la superiorité qui pût flatter l'amour propre & la cu-

pidité, qu'ils ne se distingueroient pas de leurs inferieurs par des marques d'honneur; par des commoditez temporelles, & par la domination si défenduë dans l'Evangile, mais par leur fidelité à leur donner l'exemple, à les instruire, à les corriger, & à les soulager dans tous leurs besoins spirituels & temporels; qu'alors la superiorité étant toute entiere pour le bien, & pour l'utilité des inferieurs, & nullement pour celle des superieurs, que n'y trouvant que de la peine & du travail, les charges ne seroient plus l'objet des brigues & de l'ambition, qu'on ne penseroit qu'à les fuïr, & qu'on se feroit un plaisir de les quitter. Il dit encore que tout Superieur en qualité de Superieur, ne doit regarder que le bien de ceux qu'il conduit, & non pas le sien, qu'autrement selon l'Evangile, il n'est plus qu'un mercenaire & un voleur. Il ajoûte qu'il ne voit pas quel avantage il y a à gouverner les autres, qu'au contraire il n'y voit que de tres-grands perils; la vanité d'occuper le premier rang, le plaisir de commander, & de faire sa volonté, les loüanges, & les applaudissemens; ajoûtez, (continuë-t-il) qu'on s'expose toûjours à la haine de ceux que l'on est obligé de reprendre & de

corriger, ou à qui l'on refûse ce qu'ils demandent injustement, & qu'il n'est pas possible qu'on ne souffre beaucoup, quand on est obligé de dire des choses fâcheuses, de menacer, & de punir.

Voilà les sentimens de l'ancien Abbé de la Trappe sur la superiorité, d'où il est aisé de conclure que s'il est resté dans cet état tant qu'il a crû que Dieu le demandoit de luy, il n'a pû que le quitter avec joye, lorsque ses infirmitez ne lui permettant plus de faire sa charge, il eût lieu d'être persuadé que Dieu le dispensoit d'y demeurer plus long-tems. Aussi quand il se vit reduit à la condition d'inferieur, il ne pensa plus qu'à en remplir tous les devoirs. Il ne prétendit point comme tant d'autres qu'on eût des égards pour lui, & que s'il n'étoit plus en droit de commander, il étoit du moins dispensé d'obeïr. Il fit même quelque chose de plus : un jour qu'on étoit au Chapitre, ne pouvant y aller seul, à cause des incommoditez dont il étoit accablé, il s'y fit porter. Là ce grand homme, plus grand encore par son humilité que par tous ses grands talens qui le faisoient admirer de tout le monde, cet homme qui étoit regardé comme le pere de tous les Religieux qui étoient assem-

blez dans ce Chapitre, qui les avoit tous inſtruits, & formez à la vertu, & l'Abbé même qui occupoit la place qu'il avoit ſi long-tems remplie avec tant de dignité, & de reputation, cet homme à qui ſes infirmitez permettoient à peine de ſe ſoûtenir, ſe proſternant aux pieds de l'Abbé, *Mon Pere*, lui dit-il, *je viens vous promettre l'obeïſſance que je vous dois en qualité de mon Superieur, & vous prier de me traiter comme le dernier de vos Religieux.* L'Abbé ſurpris d'une humilité ſi profonde, aprés avoir fait de vains efforts pour l'obliger de ſe relever, ſe mit auſſi à genoux, & lui répondit en l'embraſſant, *& moy, mon Pere, je vous renouvelle celle que je vous ay voüée dés mon entrée dans cette ſainte Maiſon, & je vous promets de ne m'en jamais départir.*

Ces deux actions édifierent extrêmement toute la Communauté, mais ſur tout celle de l'ancien Abbé; on n'en avoit peut-être point d'exemple dans l'ordre de Ciſteaux ſi fecond en grandes vertus, du moins ce n'étoit point l'uſage, qu'un Abbé qui s'étoit démis volontairement fit vœu d'obeïſſance à ſon ſucceſſeur. Mais quand il s'agiſſoit d'édifier ſes Freres, & de contenter l'amour qu'il avoit pour les humiliations, il ne con-

ſultoit point l'uſage, il trouvoit dans ſa propre vertu de quoy autoriſer ce qui n'avoit pas encore été pratiqué.

Au reſte ce vœu d'obeïſſance ne fut pas une pure ceremonie. L'ancien Abbé ne fit plus rien ſans permiſſion, il étoit ſur cela d'une exactitude qui alloit juſqu'au ſcrupule. L'Abbé ſon ſucceſſeur pour le ſatisfaire lui donna une permiſſion generale de faire tout ce qu'il jugeroit à propos. L'ancien Abbé n'en voulu point uſer, & pour les moindres choſes il demandoit toûjours de nouvelles permiſſions.

D'un autre côté le renouvellement d'obeïſſance que lui fit ſon ſucceſſeur ne fut pas un ſimple compliment. Il l'honora toûjours comme ſon pere qui l'avoit engendré à JESUS-CHRIST, & comme ſon maître qui lui avoit enſeigné la ſcience des Saints. Il ne faiſoit rien ſans le conſulter, & il ſuivoit ſes avis avec toute l'exactitude que l'auroit pû faire le moindre de ſes Religieux; une charité tendre & ſincere, une veneration profonde pour ſon éminente vertu le tenoit attaché à lui par des liens indiſſolubles, & avoient banni de ſon cœur toutes ſes jalouſies d'autorité qui ont cauſé tant de deſordres dans les

Monasteres les mieux reglez.

L'ancien Abbé étoit trop éloigné de se prévaloir de la déference de son successeur, il lui renvoyoit toutes les affaires, il ne vouloit point qu'il parût qu'il s'en mêlât, il donnoit par tout l'exemple du respect & de la soûmission qu'on lui devoit; dés qu'il avoit un moment de santé il alloit au Chapitre, il s'y accusoit de ses fautes, il demandoit penitence, il proclamoit ses Freres, & il faisoit generalement tout ce qu'un Religieux auroit pû faire. Ainsi on ne voyoit naître aucun des inconveniens qu'on avoit apprehendez de sa démission. La bonne intelligence des deux Abbez entretenoit l'union, & soûtenoit la discipline.

CHAPITRE VI.

L'Abbé de Cisteaux écrit à l'ancien Abbé de la Trappe sur sa demission. Sentimens & conduite de l'ancien Abbé dans sa retraite. On répand contre lui de nouvelles calomnies.

LE bruit de l'action que venoit de faire l'ancien Abbé de la Trappe

en renonçant à sa dignité, & en se reduisant à la qualité de simple Religieux, s'étant répandu dans le monde, y fut reçû avec une approbation si generale, que ses ennemis même n'oserent s'y opposer. L'envie fut reprimée pour quelque tems, la calomnie se tût, & tout le monde s'accorda à donner à cette grande action les justes loüanges qu'elle meritoit. C'est ce que remarque l'Abbé de Cisteaux dans la lettre qu'il lui écrivit à cette occasion.

Quoy que le seul témoignage de vôtre conscience (lui écrit-il) *doive suffire pour vôtre consolation, & que vous n'ayez pas besoin de celui du public qui se trompe souvent, & ne sert qu'à contenter la vanité; la démission que vous venez de faire confond la jalousie & la médisance, qui a osé quelquefois s'attaquer à vôtre vertu. Tout le monde est persuadé qu'elle est fondée solidement sur l'humilité, qui vous oblige de descendre aujourd'hui de la Prelature dans l'état de sujet, & de vous cacher dans la solitude pour ne penser qu'à achever vôtre cariere, & croître dans la perfection. Je ne sçay si la charité qui impose une necessité indispensable de servir le prochain, lorsque Dieu a donné des talens pour le faire, s'accordera avec vôtre humilité, & si elle vous permettra de vous occuper tellement de vôtre consommation, que vous*

oubliez celle des autres à laquelle vous avez travaillé si utilement.

Je crois que la renonciation que vous avez faite à la dignité d'Abbé ne vous dispense pas des obligations de la charité, qui sont comme elle éternelle. Je ne doute nullement que vous n'y satisfassiez aussi exactement que vous avez fait par le passé, puisque la charité qui regne dans vôtre cœur n'est pas diminuée, mais va toûjours en croissant jusques à ce qu'elle arrive au jour de l'éternité. Ce n'est que dans cette creance que j'approuve vôtre démission, qui d'ailleurs fait passer vôtre Abbaye dans les mains de vôtre disciple, pour y conserver la discipline Monastique que vous avez renouvellée, en y rappellant le premier esprit de nos saints Peres. Je prie nôtre Seigneur qu'il y demeure jusques à la fin des siecles, & qu'il se communique delà dans tous les Monasteres de l'Ordre. Je lui demande aussi qu'il vous conserve longues années pour sa gloire, pour l'exemple, & pour l'édification de nôtre Ordre.

L'on ne peut pas mieux entrer dans les sentimens de l'ancien Abbé de la Trappe que fait l'Abbé de Cisteaux dans cette lettre. Il est certain qu'en satisfaisant son humilité dans sa démission, il étoit resolu de remplir tous les devoirs que la charité pourroit exiger de lui. Mais il

reduisoit tous ces devoirs aux services qu'il pourroit rendre à ses Freres, & il excluoit même de ces services, tout ce qui pourroit regarder la conduite du Monastere, & le faire entrer (pour ainsi dire) en part de la superiorité ; il étoit resolu de l'abandonner toute entiere à son successeur, & de se soûmettre lui-même à sa conduite.

Pour ce qui est du dehors, son dessein étoit de rompre tout commerce, même de lettres, à la reserve de quelques amis particuliers & en tres-petit nombre, & de se renfermer dans l'Infirmerie, dont ses infirmitez ne lui permettoient plus de sortir, comme dans un tombeau pour ne penser qu'à la mort & à l'éternité.

Cependant quelque resolution qu'il eût prise de ne se plus mêler du gouvernement du Monastere, il n'étoit pas en son pouvoir de l'executer ; dans les moindres difficultez on avoit toûjours recours à lui, & l'Abbé même ne faisoit rien sans le consulter. Pour ce qui est des Religieux particuliers, comme sa demission n'avoit servi qu'à augmenter la profonde veneration qu'ils avoient pour lui, ils ne purent se resoudre à renoncer aux consolations & aux avantages qu'ils avoient retiré jusques alors de ses entretiens &

de sa conduite. Ils venoient avec une confiance sans reserve lui découvrir leurs peines, leurs tentations, l'état de leur conscience, & prendre ses avis sur toutes choses. Comme l'Abbé successeur non-seulement ne le désapprouvoit pas, mais qu'il exhortoit lui-même ses Religieux à recourir; l'ancien Abbé les recevoit toûjours avec un cœur de pere, & ils trouvoient toûjours en lui ce fond de tendresse, & de lumiere qui leur avoit servi si souvent à se consoler dans leurs peines, & à marcher constamment dans le chemin penible de la vertu.

Pour ce qui est des personnes de dehors, plus sa reputation augmentoit, moins ils pouvoient se resoudre à n'avoir plus de commerce avec lui; les uns lui écrivoient pour lui demander des avis, & des regles de conduite; les autres venoient quelquefois de fort loin pour le voir, & pour le consulter; il fit ce qu'il pût pour se dégager des uns & des autres: d'abord il ne fit point de réponse à plusieurs lettres, il refusa plusieurs visites, à la fin il fallut se rendre aux instances continuelles qu'on lui faisoit, & au sentiment de plusieurs personnes éclairées qui soûtenoient qu'il ne lui étoit pas permis de refuser son secours, ni à ses

amis, ni generalement à tous ceux que Dieu lui voudroit adresser ; il répondit donc aux lettres qu'on lui écrivoit, & il se resolu enfin de recevoir les visites de ceux qui venoient pour le consulter, ou même pour lui rendre les devoirs ordinaires de charité & d'amitié.

Ses ennemis en prirent occasion de renouveller leurs calomnies ; ils publierent qu'il n'avoit renoncé qu'à ce que la superiorité avoit d'onereux, & qu'il s'en étoit reservé toute la liberté, & toutes les douceurs. *Cet homme*, disoient-ils, *ne se resoudra-t-il jamais à garder le silence, aprés l'avoir fait observer aux autres avec une severité qui n'a point d'exemple? Quand il étoit Superieur, il pretendoit que sa charge l'en exemptoit, maintenant qu'il n'est plus qu'un simple Religieux soûmis à la Regle comme les autres, que peut-il dire pour s'en exempter ?*

Ses amis répondoient que la charité qui est audessus de toutes les Regles l'en dispensoit, qu'un homme de son merite à qui Dieu avoit donné tant de lumieres, qui avoit été, & qui pouvoit être encore si utile à l'Eglise, ne devoit point être regardé comme un simple Religieux, ni assujetti aux mêmes Regles, que l'utilité commune devoit l'emporter sur une pra-

tique particuliere, que les personnes les plus éclairées, consultées sur le fait dont il s'agissoit, avoient obligé l'ancien Abbé de la Trappe à garder la conduite dont on se plaignit ; qu'enfin il ne fait rien en cela que par la permission & par l'ordre même de ses Superieurs Ecclesiastiques & Reguliers. Tout cela se disoit, & se disoit en vain par les amis de l'ancien Abbé ; les reproches continuoient toûjours, rien n'étoit capable de les faire cesser.

Mais ce qui fait bien voir que rien ne peut ni contenter la haine, ni appaiser l'envie, est que lorsque l'ancien Abbé eût pris la resolution de ne plus recevoir des visites, & de ne plus écrire, ces mêmes ennemis publierent que c'étoit une mauvaise finesse pour cacher l'affoiblissement de son esprit, & qu'il ne se déroboit à la vûë des hommes, que parce qu'il ne pouvoit plus paroître avec honneur. De quelque maniere que l'ancien Abbé de la Trappe en pû user, ses ennemis trouvoient toûjours de nouveaux sujets de le calomnier. On apprend cette circonstance d'une des lettres de l'ancien Abbé écrite à un de ses amis.

Il y a long-tems, dit-il, *qu'on prend plaisir à dire de moy des choses qui n'ont*

aucun fondement que dans l'imagination de quelques personnes mal intentionnées. Je vous assure qu'elles ne me font nulle peine, & qu'elles ne me causent aucune mauvaise humeur, ni à l'égard de ceux qui les debitent, ni à l'égard de ceux qui les inventent ; au contraire, je trouve en cela des utilitez considerables, cela me donne matiere de pardonner à mes ennemis, de prier pour eux, de me preserver des inconveniens qu'ils m'imputent, & de ne pas autoriser par ma conduite le mal qu'ils disent de moy. Dans la verité il n'y a qu'un seul mal qu'ils puissent me faire, qui est de m'ôter la charité du cœur ; mais ils n'en viendront pas à bout, parce que Dieu qui l'y a mise, l'y conservera malgré tous leurs efforts. Quand la terre & l'enfer seroient de complot avec eux, ils ne peuvent rien contre ceux que JESUS-CHRIST *protege. Je ne puis douter que je ne sois de ce nombre aprés toutes les marques qu'il m'a données, & qu'il me donne encore tous les jours de sa protection. Saint Augustin dit sur cela une chose remarquable, c'est que tant que le diable ne sera pas Chrétien, ceux qui ne seront point à* JESUS-CHRIST *feront toûjours la guerre à ceux qui lui appartiennent. En un mot, je l'ay dit souvent, & le dis encore, si cela se pouvoit, il faudroit acheter des ennemis au poid*

de l'or. C'est la disposition où je suis depuis long-tems, elle m'est trop chere pour la perdre, & j'espere la conserver jusques à la mort. Au reste, cessez de me plaindre, car selon mes regles qui sont celles de l'Evangile, je suis en cela plus digne d'envie que de pitié.

Aprés que l'ancien Abbé de la Trappe a ainsi expliqué ses sentimens au sujet des calomnies, qu'on ne se lassoit point de publier contre lui, il vient au fait qui m'a obligé de rapporter cette lettre.

Pour ce qui est de ceux qui disent que les maladies m'ont affoibli l'esprit, je puis vous assurer qu'ils ne m'ont point vû, & qu'ils ne se sont point informez de moy à ceux qui me voyent, & qui me connoissent. Par la grace de Dieu toutes les maladies que j'ay eûës n'ont attaqué ni mon cœur ni ma tête. Je les ay reçûës & je les reçoit de la main de Dieu qui me les envoye dans une paix profonde. Ce que j'étois il y a vingt ans, je le suis encore aujourd'huy; & s'il étoit question d'écrire pour la gloire de JESUS-CHRIST, *je le ferois avec autant de vivacité & de liberté, que je l'aye jamais fait.*

Enfin, continuë l'ancien Abbé, *je suis obligé de vous avoüer que l'esprit est encore prompt dans une chair tres-infirme. Que si l'on croit que j'ay l'esprit affoibli, parce que*

je ne me ſuis donné aucun mouvement contre ceux qui m'ont attaqué, on ſe trompe. Si je ſuis demeuré dans le ſilence, c'eſt que j'ay crû que Dieu le demandoit de moy, & auſſi parce que je ſuis Chrêtien & non pas Juif; & par conſequent que je ne dois pas rendre injure pour injure, mais au contraire laiſſer à Dieu la vengeance, & faire du bien, ſi je pouvois, à ceux qui tâchent de me faire du mal.

Cette lettre de l'ancien Abbé ne permet pas de paſſer outre ſans faire quelques reflexions qui paroiſſent aſſez eſſentielles. La premiere eſt que, comme l'Abbé le remarque lui-même, ceux qui publioient que ſon eſprit étoit affoibli, ne l'avoient point vû, & ne s'étoient point informé de lui, de ceux qui le voyoient & qui le connoiſſoient. On demeurera aiſément d'accord que ces perſonnes telles qu'elles puiſſent être, ne meritoient aucune créance, puiſque d'un côté elles negligeoient les ſeules voyes qui pouvoient les aſſurer de la verité, & que de l'autre elles ne conſultoient que leur prévention & leur haine.

C'eſt ce qui eſt arrivé dans toutes les calomnies qu'on a publiées contre lui; ceux qui voyoient, ceux qui connoiſſoient l'Abbé de la Trappe, ne pouvoient

aſſez eſtimer ſes grands talens, ſes lumieres, ſa pieté, ſa patience, ſon humilité, ſa douceur, ſa ſimplicité, & toutes les vertus Chrêtiennes & Religieuſes qui éclatoient en lui. On ne pouvoit le connoître ſans l'aimer, ſans lui donner ſa confiance, & ſans avoir une profonde admiration pour ſa vertu. On peut citer ſur cela tout ce qu'il y a en France de perſonnes éclairées & diſtinguées par leur vertu. On en a en main des preuves ſi fortes, & en ſi grand nombre, qu'il n'y a point d'eſprit tant ſoit peu raiſonnable qui puiſſe refuſer de s'y rendre.

On peut aſſurer au contraire, que ceux qui ſe ſont le plus declarez contre lui, ne l'avoient jamais ni vû ni connu par eux-mêmes, ou que s'ils l'ont connu aprés avoir parlé & écrit contre lui, ils ſont revenus de leurs préventions, & n'ont pû lui refuſer leur eſtime. Seroit-il juſte de preferer le ſentiment de ceux qui ont parlé de l'ancien Abbé de la Trappe ſans le connoître, au témoignage de tant de perſonnes ſi conſiderables en toutes manieres, qui l'ont vû, étudié, frequenté, & qui nous ont laiſſé tant de marques de l'eſtime, & de la veneration qu'ils avoient pour lui ?

Mais quand il ſeroit vray que l'Abbé de la Trappe a été reprehenſible en quelque choſe (car enfin quel eſt l'homme qui n'eſt point ſujet à manquer) eſt-il pour cela déchû de tant de grandes qualitez qu'on ne lui peut diſputer ? Cela a-t-il effacé cette penitence ſi édifiante, & tous ces grands exemples de vertu qui ont fait tant d'honneur à l'Egliſe ? Ce n'a pas été au moins le ſentiment d'un grand nombre de perſonnes des plus celebres du dernier ſiecle. Aprés que l'Abbé de la Trappe eût écrit la lettre dont on a parlé, au Maréchal de Bellefonds, bien des gens qui n'en étoient pas contens, en prirent occaſion de ſoliciter M. Nicole d'écrire contre lui ; il ne ſe contenta pas de le refuſer, il ajoûta qu'il aimeroit mieux qu'on lui eût coupé la main droite, que d'écrire contre un homme qui avoit mis tant de Saints dans le Ciel, dont la penitence avoit été d'une ſi grande édification, & dont la reputation ne pouvoit être indifferente, aprés les grands exemples qu'il avoit donnez à toute l'Egliſe. Sa réponſe ayant été rapportée à M. Arnaud, non-ſeulement il l'approuve, mais il ajoûta qu'il falloit bien ſe garder de donner la moindre atteinte à la reputation d'un homme dont la vie avoit été

d'un si grand exemple à l'Eglise en general, & à l'état Religieux en particulier. Il fit même quelque chose de plus ; comme quelques années aprés il se vit obligé d'écrire pour la défense des Catholiques contre les Protestans, il en prit occasion de faire une description si avantageuse de la vie que l'on menoit à la Trappe, sous la conduite de l'ancien Abbé, qu'on pourroit le soupçonner d'avoir exageré, s'il n'y avoit autant de témoins de ce qu'il avance, qu'il y a de gens qui ont visité ce fameux Monastere. C'est ainsi que l'on pense, & que l'on agit quand on aime l'Eglise, & qu'on sçait ménager ses avantages.

Une seconde réflexion qu'on doit faire, est qu'une des plus grandes marques d'une ame veritablement Chrêtienne, est une des plus fortes preuves que l'amour propre est éteint dans son cœur, c'est l'amour des ennemis : on ne peut pas porter cette vertu plus loin que l'a fait l'ancien Abbé de la Trappe ; on m'en a fourni tant de preuves, que je serois trop long à les raconter ; je me contenteray à l'occasion de ces paroles de la lettre qu'on vient de rapporter ; *Si cela se pouvoit, il faudroit acheter des ennemis au poid de l'or*, de rapporter deux faits, qui marquent trop

trop bien ſes veritables ſentimens pour les omettre.

Un de ſes amis lui demanda un jour une lettre de recommandation pour le fils d'une perſonne de qualité qui avoit fait profeſſion ouverte d'être ſon ennemi, & qui n'avoit rien épargné pour le perdre ; il l'accorda ſur le champ, & la fit ſi forte & ſi preſſante, que ſon ami ne pût s'empêcher de lui dire, qu'il avoit apparemment oublié qu'il écrivoit pour une perſonne dont le pere avoit été le plus cruel de ſes ennemis : *Au contraire*, lui dit l'Abbé, *c'eſt parce que je m'en ſouviens que j'écris ſi fortement. Si c'étoit pour ſon pere, je tâcherois de faire encore quelque choſe de plus ; car enfin l'on ſe trompe ſi l'on croit être Chrêtien ſans pratiquer l'Evangile.* Celui qui m'a raconté ce fait ajoûta qu'il en avoit été frappé auſſi vivement, que s'il lui avoit vû faire un miracle.

Un autre de ſes àmis s'entretenant un jour avec l'ancien Abbé, lui avoüa qu'il trouvoit la vengeance fort douce, & qu'il ne pouvoit ſe reſoudre à pardonner à ſes ennemis. L'Abbé lui dit là-deſſus tout ce qu'on pouvoit dire de plus fort, & entre-autre choſe ce que l'on a déja rapporté ; que ſi l'on ſçavoit *combien*

d'un si g
neral,
lier. Il
comm
obligé
choliq
occasi
rageu
Trap
bé, q
exag
de c
ont
ainsi
quan
mér

… mettoit au
… l'accord
… qu'il
… son cœur, &
… penchant qu'il
… l'Abbé plein
… vivacité qu'on
… d'un homme qui
… ; Sçavez-vous
… à des enne-
… que Jesus-
… contre
… Car
… nous assure,
… pardonnera;
… comme nous
… mesurez à la
… mesurez.
… ces paroles
… impression sur son
… oublier.
… en cette occasion
… de dire tous
… ennemis &
… Mais je ne puis
… jamais hom-
… conduite
… rapporter.
… de ca-
… per-

ſonnes qui avoient déchiré ſa reputation de la maniere du monde la plus cruelle. En un mot, l'Abbé de la Trappe portoit ſi loin l'amour des ennemis, que ſi l'on pouvoit exceder dans la pratique de l'Evangile, on auroit crû qu'il en auroit trop fait.

Mais ce qu'il y a de plus ſurprenant dans cette conduite, c'eſt que l'Abbé de la Trappe n'agiſſoit en cela ni par humeur, ni par temperament; il étoit naturellement tres-ſenſible à l'amitié, mais il ne l'étoit pas moins à la haine & à la vangeance; s'il en eût crû ſa vivacité naturelle, on ne l'eût jamais attaqué impunément; mais il avoit appris à l'école de JESUS-CHRIST, à être doux & humble de cœur, & il avoit toûjours ſon Jugement devant les yeux. Dieu qui le vouloit ſauver par la patience, avoit mis dans ſon cœur un fond de moderation, & de tranquilité à l'épreuve de toutes les contradictions; à la verité il en eût grand beſoin, comme on le verra dans la ſuite de ſa Vie.



CHAPITRE VII.

Suite des sentimens & de la conduite de l'ancien Abbé de la Trappe aprés sa démission.

SI les bruits que l'on faisoit courir de l'affoiblissement de l'esprit de l'ancien Abbé de la Trappe étoient faux à son égard, on peut dire qu'ils ne l'eussent pas été à celui de tout autre. Car enfin, on ne comprend pas aisément comment son esprit ne se ressentoit pas de l'abbatement d'un corps ruïné, & livré depuis prés de trente-cinq ans aux austeritez de la penitence, aux douleurs, à des maladies presque continuelles, & accablé d'ailleurs du poid de l'âge. Cela étoit d'autant plus surprenant que dans un âge aussi avancé, il ne vouloit rien relâcher de la rigueur de sa penitence, soit pour la nourriture, soit pour les autres pratiques de sa Regle. Quoi-que l'Infirmerie où il avoit été obligé de se reduire, paroisse un lieu destiné au soulagement des infirmes, il refusoit constamment tous ceux qu'on lui offroit; il falloit employer continuellement l'autorité de l'Abbé,

le merite de l'obeïſſance, pour l'o-
;er à moderer la rigueur de ſon abſti-
ce & de ſes jeûnes.

Cependant comme ſes infirmitez au-
entoient, & que ſon corps s'affoi-
ſoit tous les jours, on crût que l'u-
: de la viande que la Regle permet
malades lui étoit abſolument neceſ-
e. On eût des peines infinies à l'y
e reſoudre, & il n'en uſoit jamais
l ne s'accablât de reproches, & qu'il
e plaignît de ce qu'on vouloit le faire
urir dans l'impenitence. Comme cette
ieur continuelle dont il uſoit à l'égard
lui-même, embaraſſoit & affligeoit
Freres; il y en eût un qui lui dit un
r qu'il avoit trouvé dans l'hiſtoire Ec-
iaſtique un exemple qui ſembloit fait
rés pour reſoudre toutes ſes diffi-
tez.

Memoires de Tillemont. Tom, 7.

Sur cela il lui lût qu'un Solitaire dont
vie avoit été également auſtere & édi-
nte, & qui étoit regardé de tous ſes
res comme un modele de vertu, étant
nbé malade dans la vieilleſſe, ſe vît
ligé d'uſer de quelques ſoulagemens
il avoit juſques alors toûjours refu-
. Comme il avoit de grands ſcrupules
: ce qu'on l'obligeoit de ſe relâcher de
ı ancienne auſterité; les plus éclairez

S

... mani- ...

... pre- ...

... pas ...

... prendre un peu ...

... de pain & un peu ...

..n d'avoir vécu dans la penitence si ..y persevere pas jusques à la mort.
..rent ses sentimens pendant tout le ..u'il fut à l'Infirmerie, c'est-à-dire, ..s à sa mort.

..quelqu'un desiroit sçavoir de quelle ..il y regloit ses journées, voici ce ..'étoit prescrit. Il se levoit tous les ..à deux heures & demie du matin, ..it à la Messe entre trois & quatre, ..isoit oraison depuis quatre heures ..es à cinq heures & demie, ensuite ..oit Prime, puis on pensoit sa main, ..ne se faisoit jamais sans lui faire ..frir de tres-grandes douleurs, la vio..e de la fluxion lui ayant consumé ..ues aux nerfs; à six heures il répon..t aux lettres qu'on lui écrivoit, ou ..cupoit de quelque autre maniere tou..rs utile jusques à la grande Messe; ..rs il disoit son Office, lisoit le nou..u Testament, & faisoit oraison jus..s à son dîner. Aprés dîner il lisoit ..cien Testament, parloit à ses Freres, ..à ceux qui venoient du dehors pour ..voir. A trois heures il se renfermoit ..ques à la collation ou soupé des Reli..ux, & s'occupoit ou à revoir ses ou..ges, ou à en composer de nouveaux. ..six heures & un quart il se retiroit,

& jusques à son coucher il ne s'occupoit plus que de la meditation & de la priere. Il passa les deux ou trois premieres années qu'il fut à l'Infirmerie à composer ses reflexions sur les Evangiles. Enfin, ses douleurs devinrent si vives & si continuelles, & ses autres infirmitez augmenterent de telle sorte, qu'il ne lui fut plus possible de se donner à la composition. Il passoit alors une bonne partie de son tems à reciter des Pseaumes. Tous les jours il disoit le Pseautier tout entier. Mais ce que l'on ne pouvoit assez admirer, étoit la presence d'esprit, le jugement, la douceur & la paix du cœur qu'il conserva jusques à la mort. C'est ainsi que l'ancien Abbé de la Trappe a passé les cinq ou six dernieres années de sa vie, toûjours dans les maladies, toûjours dans les douleurs, & toûjours occupé de Dieu, sans presque rien relâcher de sa penitence.

Que si l'on fait reflexion à la vie qu'on vient de décrire, on ne fera pas difficulté d'avoüer qu'elle eût été tres-rude pour un homme bien sain, & dans la force de l'âge. C'est ce qui fait qu'on a de la peine à comprendre comment un homme accablé du poid de l'âge, livré à des douleurs & à des maladies conti-

nuelles a pû le soûtenir si long-tems ; c'est ce qui passe les forces de la nature, mais c'est le propre de la grace de nous soûtenir dans nos infirmitez, & de suppléer par la vigueur de l'esprit à ce qui manque du côté du corps.

Cependant malgré tant de maux dont l'ancien Abbé étoit comme accablé, il joüissoit d'une paix profonde, & de cette heureuse tranquilité que le Saint-Esprit seul peut produire dans les cœurs. Dieu continuoit à être servi dans la Trappe avec cette pureté & cette simplicité qui sont les fruits de l'innocence conservée ou reparée par la penitence ; la charité & le mépris du monde regnoit plus que jamais parmi les Freres ; l'esprit de penitence prenoit tous les jours de nouvelles forces, & une mort precieuse devant Dieu couronnoit enfin les travaux de ces saints Solitaires. Les deux Abbez vivoient dans une intelligence parfaite ; une déference mutuelle, une estime reciproque les unissoit ; & ils ne pensoient qu'à leur propre santification, & à celle de leur Freres. Heureux état s'il eût duré long-tems ? mais il n'est rien de stable en ce monde, où plûtôt la penitence continuelle de l'ancien Abbé de la Trappe devoit être consommée par la patience,

& par de nouvelles contradictions.

On ne peut à cette occasion s'empêcher d'admirer les voyes de Dieu, rien ne lui coûte quand il s'agit de la santification, & de la consommation de ses Elûs.

Une revolution subite renverse un grand Etat, ou en change la face; c'est un particulier que Dieu veut santifier. Une Heresie, un Schisme déchire l'Eglise, il y fait des ravages qui ébranlent jusques aux colomnes qui en sont l'ornement, & l'appui; c'est, dit l'Apôtre, afin que les Elûs étant éprouvez & purifiez, parviennent enfin à la gloire qui leur est préparée; tout est pour les Predestinez, ajoûte-t-il, tout est subordonné à leur consommation, & quand leur nombre sera rempli, on verra de nouveaux cieux, & une nouvelle terre.



CHAPITRE VIII.

Mort de Dom Zozime successeur de l'ancien Abbé. Il a recours à la bonté du Roy qui lui accorde l'Abbaye pour un de ses Religieux.

LA mort de Dom Zozime fut la premiere marque à laquelle l'ancien Abbé reconnut que Dieu lui préparoit de nouvelles épreuves : il joüissoit d'une parfaite santé, & continuoit à s'éxercer dans les travaux de la penitence lorsqu'il fut attaqué d'une fiévre maligne ; elle devint en peu de tems si contagieuse, qu'on fut obligé de le mettre dans un bâtiment éloigné du Dortoir, & qu'il ne fut pas permis à ses Religieux de l'aller visiter. Quelques Convers furent destinez pour le servir, c'est-à-dire, qu'ils se dévoüérent à la mort, tant il étoit dangereux de l'approcher.

Ce saint Religieux reconnut bien-tôt que sa mort n'étoit pas éloignée, il reçût les derniers Sacremens de l'Eglise, & mourut en peu de jours avec tous les sentimens de pieté, qu'on avoit lieu d'at-

tendre d'une vie auſſi édifiante que la ſienne.

Ce fut une perte terrible pour le Monaſtere ; l'ancien Abbé l'avoit formé à la plus haute vertu, il étoit penetré de ſon eſprit & de ſes ſentimens, ſa conduite eſtoit la même, & bien loin de penſer, comme il arriva depuis à ſe faire une reputation aux dépens de la ſienne, il mettoit toute ſa gloire à paſſer pour ſon diſciple, & à être ſon imitateur.

Par cette mort l'ancien Abbé ſe vit dans de nouveaux embaras, l'Abbaye retournoit naturellement en Commende ; par la nomination des deux derniers Abbez elle n'avoit été que ſuſpenduë, & il étoit d'autant plus delicat de demander au Roy l'Abbaye en Regle pour la troiſiéme fois, que cette demande paroiſſoit contraire aux droits de ſa Majeſté.

Cette difficulté étoit ſuivie d'une autre ; on eſperoit tout de la bonté du Roy, & on ne doutoit pas que pour le choix d'un ſucceſſeur, il ne s'en rapporta à celui de l'ancien Abbé. Ce choix n'étoit pas aiſé à faire. A la verité il ne manquoit pas à la Trappe d'excellens Religieux remplis de pieté, & en état de ſoûtenir par leur exemple la penitence &

la discipline qui y avoit été établie ; mais la plûpart, ou étoient plus propres à être conduits qu'à conduire, ou leur humilité leur donnoit un si grand éloignement des dignitez, qu'il n'étoit pas aisé de le surmonter. De plus, l'ancien Abbé étoit convaincu que le talent de la parole, & de l'exhortation étoit essentiel à un Superieur, selon cet avis de l'Apôtre, *qu'il soit capable d'exhorter selon la saine doctrine, & de convaincre ceux qui s'y opposent.* Mais il sçavoit aussi que le grand silence que l'on garde à la Trappe, & l'éloignement des fonctions Ecclesiastiques où l'on y vit, ne favorisoit pas ce talent, & reduisoit son choix à un petit nombre de sujets, à l'égard desquels il n'est pas difficile de se tromper. Cependant il étoit question de choisir, & d'avoir un sujet tout prêt à presenter au Roy, au cas que sa Majesté voulut bien s'en rapporter à lui pour le choix du successeur de Dom Zozime. Epître à Tite, c. 1

Dans cet embaras il eût recours à la priere, & il disoit souvent à Dieu avec une grande ferveur comme les Apôtres : *Faites-nous connoître, Seigneur, celui que vous avez vous-même choisi.* Aprés cette précaution si necessaire par le choix des Superieurs Ecclesiastiques & Monasti-

ques, il jetta les yeux sur Dom François Armand. Il n'y avoit pas long-tems qu'il étoit à la Trappe ; mais il avoit passé une partie de sa vie dans un ordre des plus austeres de l'Eglise, & depuis qu'il s'étoit retiré à la Trappe il y avoit vécu d'une maniere qui donnoit lieu de tout esperer de sa vertu. De plus, il avoit le talent de la parole, ses exhortations étoient vives & touchantes. Dom Zozime l'avoit établi Prieur de la Trappe un peu avant sa mort, & il s'aquittoit de cette charge d'une maniere qui le faisoit juger digne d'une plus grande. Mais l'ancien Abbé en se reglant sur l'avis de saint Paul dont on a parlé, *Qu'il soit capable d'exhorter selon la saine Doctrine*, n'avoit pas peut-être fait assez d'attention à cette regle de l'Apôtre, qu'il ne faut point choisir pour les Prelatures un homme nouvellement converti, ou plûtôt selon la remarque qu'on a faite ; comme rien ne coûte à Dieu lorsqu'il s'agit de la santification de ses Elûs, il permit que l'ancien Abbé se trompa dans son choix, afin que l'humiliation qu'il en devoit recevoir, acheva de le purifier des taches qu'il auroit pû contracter parmi les loüanges qu'il recevoit de tous côtez. Quoy qu'il en soit, Dom François

Armand fut celui que l'ancien Abbé choisit pour succeder à Dom Zozime.

Ce choix fait, l'ancien Abbé s'adressa à la Duchesse de Guise, & la pria de sçavoir du Roy, s'il agréeroit qu'on lui presenta un Religieux de la Trappe pour succeder à Dom Zozime. Cette Princesse qui avoit pour l'ancien Abbé une extréme veneration, & qui entroit vivement dans tous les interêts de la Trappe, fut aussi-tôt le proposer au Roy.

Ce grand Prince sentit bien la consequence à laquelle cette troisiéme nomination pouvoit tirer, mais sa pieté l'emporta sur ses propres interêts ; il voulut sçavoir sur qui l'ancien Abbé avoit jetté les yeux, & comme il eût appris que c'étoit sur Dom François Armand, il lui donna l'Abbaye de la Trappe ; le Pape accorda les Bulles, & M. l'Evêque de Sées le benit le vingt-uniéme d'Octobre de l'an mil six cent quatre-vingt-seize.



CHAPITRE IX.

Dom François Armand nouvel Abbé de la Trappe s'éloigne de la conduite de l'ancien Abbé. Il arrive tant de choses qu'il se croit obligé de donner sa démission.

LE nouvel Abbé aprés avoir pris possession de l'Abbaye, ne fut pas long-tems sans changer de conduite. Il est peu de vertu à l'épreuve des dignitez. Tel se seroit santifié dans l'état d'inferieur, qui se perd dans la superiorité. Dom François Armand n'eût pas plûtôt fait reflexion qu'il occupoit la place d'un aussi grand homme que l'ancien Abbé, qu'il crût qu'il en avoit les lumieres & le mérite, & peut-être même qu'il crût le surpasser. Bien loin de s'attacher à ses sentimens, & à sa conduite, il n'eût plus que des idées magnifiques, & des vûës particulieres. Il reçût un grand nombre de Religieux contre le sentiment de l'ancien Abbé, qui ne croyoit pas qu'on dût surcharger la maison, & ne songea plus qu'à s'étendre, à faire de nouveaux

établissemens, & pour ainsi dire, de nouvelles colonies des Religieux de la Trappe; ce fut ce qui le fit resoudre d'en envoyer à Lettrée, & de les y établir sans Lettres patentes, & sans en avoir eu l'agrément du Roy. Comme cette entreprise étoit contre l'usage constant du Royaume, qui ne permet pas de faire de nouveaux établissemens sans la permission de sa Majesté; il fut obligé de rapeller ses Religieux, & de remettre les choses 1679.
dans l'état où il les avoit trouvées.

On a vû sur la fin du Livre precedent la prudence & la douceur avec laquelle l'ancien Abbé s'étoit conduit dans la direction de l'Abbaye des Clairets; le nouvel Abbé n'en usa pas de même, & il porta les choses à de si grandes extremitez, qu'on fut obligé d'avoir recours au Visiteur de la Province pour rendre le calme à ce Monastere, & pour y remettre les choses sur le même pied où l'ancien Abbé les avoit mises.

Pour ce qui est du dedans de la Trappe, il y maintenoit la discipline établie, mais il étoit aisé de s'appercevoir qu'elle ne seroit pas long-tems sans alteration. Il honoroit l'ancien Abbé en sa presence, & quand il y avoit des témoins, & particulierement du dehors, il avoit en

apparence de grandes déferences pour lui en sa presence, en son absence il en parloit avec mépris, comme si sa reputation n'eût pû s'établir que sur la ruïne de celle de l'ancien Abbé. Cette conduite scandalisa bien des gens, on lui en fit des reproches ; mais quand la présomption s'est une fois emparé de l'esprit, on s'oublie aisément de ses devoirs, une faute jette dans une autre, ou l'on ne se reconnoît point, ou l'on se reconnoît trop tard.

L'ancien Abbé qui n'avoit rien perdu de ses lumieres ni de son attention au bien de son Monastere, s'apperçût le premier qu'il s'étoit trompé dans son choix ; il en versoit continuellement des larmes devant Dieu, & la confusion qu'il en ressentoit, lui causoit une humiliation qui ne peut être bien exprimée que par ceux qui l'ont ressenti. *Que les lumieres des hommes sont courtes*, se disoit-il, *que les apparences sont trompeuses, qu'il est difficile de bien distinguer le vray de l'apparent ? Non, il n'y a que celui qui sonde les cœurs qui ne puisse se tromper au choix qu'il fait des hommes.* L'humiliation que ressentoit l'ancien Abbé n'étoit pas sa plus grande peine, il comprenoit toutes les suites du mauvais choix qu'il avoit fait, le pre-

ſent l'affligeoit, l'avenir ne lui preſentoit que des objets accablans, & ſa ſituation étoit d'autant plus terrible, qu'il n'oſoit s'en ouvrir à perſonne, & qu'il n'y avoit ſur la terre aucune conſolation pour lui. Ainſi il étoit tourmenté dans ſon corps par les douleurs les plus vives, & dans ſon eſprit par tout ce que la confuſion & la crainte ont de plus ſenſible & de plus affligeant. C'eſt ainſi que Dieu purifie ſes Elûs des moindres taches, parce que *rien de ſoüillé ne peut entrer dans le Royaume des Cieux*. Dans cet état d'affliction & d'humiliation, l'ancien Abbé n'avoit recours qu'à Dieu, il avoit toûjours les yeux ſur l'Image de JESUS crucifié ; il n'avoit point d'autre conſolation dans ſes ſoûffrances que de penſer ſouvent à celles de ce premier des Elûs, & de ce chef des predeſtinez. Et il avoit toûjours dans l'eſprit & dans le cœur ces paroles du Sauveur, *Il falloit que le Chriſt ſouffrit, & qu'il entra auſſi dans ſa gloire*.

Dans cet état de deſolation, il n'eſt rien dont on ſoit plus tenté que de ſe défier de la Providence. L'ancien Abbé ne perdit rien de ſa confiance en Dieu, il eſpera toûjours qu'il n'abandonneroit pas ſon ouvrage, lors même qu'il ſem-

bloit n'avoir plus rien à esperer. Dieu ne trompa point l'attente de son serviteur : Il arriva enfin tant de choses si humiliantes pour le nouvel Abbé, & si capables de le confondre, qu'il crût qu'il n'avoit point d'autre parti à prendre que de se démettre de l'Abbaye, & de procurer lui-même l'établissement d'un autre Abbé.

La surprise de l'ancien Abbé fut extrême lorsqu'il lui en vint faire la proposition ; il reconnût dans cette occasion le doigt de Dieu, & que s'il permet que ses Elûs soient tentez, il ne souffre jamais qu'ils le soient audelà de leurs forces ; cependant comme il sçavoit les fâcheux retours ausquels de pareilles resolutions sont sujettes, il approuva le dessein du nouvel Abbé, mais il lui dit qu'il y devoit penser devant Dieu, & que de son côté il le prieroit de leur faire connoître sa volonté. Le terme qu'ils avoient pris étant expiré, le nouvel Abbé vint trouver l'ancien, & lui dit, que tout consideré il ne croyoit pas pouvoir rien faire de mieux que de donner sa démission : En effet, il la lui donna à l'heure même, il le pria de l'envoyer à M. l'Archevêque de Paris, pour la presenter au Roy, & de l'accompagner

M. le Cardinal de Noailles.

ſes lettres. L'ancien Abbé qui
nieux que perſonne les raiſons
it d'en uſer comme il faiſoit,
démiſſion, & lui promit d'en
ı ſes intentions; en effet, la dé-
ut auſſi-tôt envoyée à M. l'Ar-
de Paris.

HAPITRE X.

vel Abbé ſe répent d'avoir ſa démiſſion. Il fait inu-'nt tout ce qu'il peut pour la r.

que deſſein qu'on eût de tenir
ette la démiſſion dont on vient
, juſques à ce qu'il eût plû au
onner un ſucceſſeur au nouvel
le bruit s'en répandit auſſi-tôt
ıonde, il y fût reçû diverſe-
ıus ceux qui ignoroient les rai-
Dom François avoit eües de
à ſa dignité, & qui faiſoient
:and nombre, ne pouvoient ſe
lui donner les plus grandes
On diſoit qu'il étoit un digne
:'' Abbé de Rancé, & qu'il

falloit venir à la Trappe pour y voir des exemples de vertu qui ne se trouvoient point ailleurs. L'ancien Abbé reçût de tous côtez des lettres de felicitation, & Dom François Armand en reçût lui-même un fort grand nombre.

Ses amis particuliers en jugerent autrement, cette démarche leur déplût; comme ils en ignoroient les veritables motifs, ils l'attribuerent à un zele indiscret, à une pieté mal reglée, en un mot, ils lui en écrivirent en ce sens, & n'oublierent rien pour le porter à s'en repentir & pour l'obliger à redemander sa démission. On l'assura même que pourvû qu'il ne s'y opposa pas, on se faisoit fort de la ravoir, & de remettre les choses au premier état. Ces lettres ne pûrent être si secrettes que l'ancien Abbé n'en fut averti; comme il jugeoit d'autrui par lui-même, & qu'il sçavoit ces veritables motifs qui avoient porté Dom François Armand à donner sa démission; il ne pût croire d'abord qu'il fut capable de se repentir d'une bonne action, & il crût même que quand il en seroit capable, l'inutilité de ce repentir l'empêcheroit de s'y abandonner. Il apprit cependant quelque-tems aprés que les lettres & les sollicitations de ses amis l'a-

voient ébranlé, & ensuite qu'il étoit resolu de redemander sa démission & de la ravoir à quelque prix que ce fût. Comme une pareille resolution ne pouvoit s'executer sous de grands inconveniens, que Dom François Armand pouvoit prévoir plus aisément que tout autre ; l'ancien Abbé ne pût se persuader qu'il fût capable de se jetter dans de pareilles extremitez. Mais il n'eût plus de lieu d'en douter lorsque Dom François Armand vint le prier de lui redemander sa démission.

Il lui dit sur cela, que tout ce qu'il avoit d'amis blâmoient la démarche qu'il avoit faite, & l'attribuoient à un zele peu discret, & à une pieté mal reglée, & quelques-uns même à legereté & à foiblesse d'esprit ; que ces jugemens desavantageux retomboient en partie sur lui-même, puisqu'on sçavoit qu'il l'avoit choisi pour succeder à Dom Zozime, & qu'il ne faisoit pas de façon de dire que s'il ne se fût pas repenti de son choix, il n'auroit pas approuvé sa démission ; qu'ils n'étoient pas obligez de persister dans une conduite qui les déshonoroit tous deux ; qu'en un mot il demeuroit d'accord qu'il avoit été un peu trop vîte dans un affaire de cette importance ; mais

qu'il étoit encore tems de remedier à la faute qu'il avoit faite. Il ajoûta qu'il avoit été averti de bonne part que le voyage de la Cour à Compiegne avoit empêché M. l'Archevêque de Paris de parler au Roy de sa démission, qu'elle étoit encore entre ses mains, & que s'il vouloit bien la lui redemander, il étoit assuré qu'il la lui renvoiroit aussi-tôt.

Cette proposition surprit & affligea l'ancien Abbé au dernier point, il en comprit aussi-tôt toutes les suites, & il vit bien que quelque parti qu'il prît, il ne pouvoit éviter de se jetter dans de grands inconveniens. Cependant comme il prenoit toûjours le parti de la justice, & que les motifs qui lui avoient fait approuver la démission de Dom François Armand, ne pouvoient être plus pressans; il répondit au nouvel Abbé:

Que bien loin que sa démission lui eût fait aucun tort dans le monde; elle lui avoit fait un honneur infini; que comme on en ignoroit les motifs on l'avoit regardée comme une action de la plus éminente vertu. Qu'il sçavoit lui-même combien on lui en avoit écrit de lettres de felicitation. Que de se repentir d'une démarche si édifiante marqueroit veritablement une legereté & une foi-

blesse

blesse d'esprit qui ne se pouvoit excuser. Qu'en son particulier le jugement des hommes le touchoient fort peu, que quand on étoit bien penetré du compte qu'on avoit à rendre au Jugement de JESUS-CHRIST, on comptoit pour rien tout ce que le monde pouvoit penser; qu'il étoit surpris de le voir si sensible à sa reputation, lui qui n'étoit venu à la Trappe que pour mourir au monde, en mépriser les jugemens, & pour y embrasser toutes les humiliations dont on y fait profession; qu'en un mot il le prioit de regarder toutes les pensées qui lui pouvoient venir de rentrer dans la dignité qu'il avoit quitté comme une des plus violentes, & des plus dangereuses tentations qui lui pût arriver.

Comme le nouvel Abbé avoit pris son parti, & qu'il vouloit à quelque prix que ce fut r'avoir sa démission, tout ce que l'ancien Abbé lui pût dire ne fit aucune impression sur son esprit; il persista à le presser de redemander sa démission.

Alors l'ancien Abbé lui remit devant les yeux les motifs qui l'avoient porté à renoncer à sa dignité; il le fit souvenir combien il s'en étoit jugé lui-même indigne; il le pria de faire reflexion que personne ne lui avoit suggeré la démar-

che qu'il avoit faite, qu'il s'y étoit porté de lui-méme, que lorsqu'il étoit venu lui en faire la proposition, il l'avoit prié d'y bien penser, qu'ils étoient pour cela convenu d'un terme auquel il devoit lui rendre sa derniere réponse, qu'il étoit revenu de lui-méme le prier d'accepter sa démission, de l'envoyer à M. l'Archevêque, & de l'apuyer d'une de ses lettres, que quelque resolution qu'on eût prise de garder le secret, le bruit s'en étoit répandu, que tout le monde en étoit informé, qu'aprés cela il ne pouvoit pas comprendre comme il pouvoit s'abandonner à un repentir, qui ne pouvoit que le couvrir de confusion.

Quelques pressantes que fussent les remontrances de l'ancien Abbé, Dom François Armand ne pût se resoudre à s'y rendre; il fit de nouvelles instances, & il lui fit voir les consequences d'un refus aussi obstiné que le sien. L'ancien Abbé n'en rabatit rien de sa fermeté; Enfin, pour ôter à Dom François Armand l'esperance d'obtenir par ses importunitez ce qu'il demandoit, il lui dit, qu'il avoit été toute sa vie ennemi de l'injustice, que lors même qu'il étoit dans le monde, tous les avantages qu'on eût pû lui offrir, n'auroient pas été

les de le gagner sur un point qui na-
ement lui faisoit horreur ; qu'ayant
si long-tems au service de Dieu,
comparoître au Tribunal de Je-
Christ, rien ne seroit capable
faire faire la moindre chose qui
tre contre sa conscience. Comme
rnieres paroles firent comprendre
uvel Abbé que rien n'étoit capable
nler la fermeté de l'ancien, il le
bien resolu de ne rien épargner
venir à bout de sa prétention.
ncien Abbé se voyant seul, eût
s à Dieu, son refuge ordinaire ; il
de confondre les projets du nou-
bbé, ou plûtôt de lui changer le
, & de le rappeller par sa grace aux
ers sentimens qu'il avoit bien voulu
pirer.
nme il étoit occupé de ces pensées,
repassoit dans l'amertume de son
le mauvais choix qu'il avoit fait
personne de Dom François Ar-
, & qu'il s'en confondoit devant
deux Religieux, qui étoient pres-
seuls d'un si grand nombre que
Abbé avoit pû gagner, le
ls lui representerent
refus qu'il faisoit
ui dirent qu'il étoit

resolu de ravoir sa démission même malgré lui, qu'apparemment on ne la lui refuseroit pas, qu'en paroissant ainsi opposez, cela feroit à la reputation de la Trappe un tort irreparable, qu'on seroit tenté de sçavoir la raison qui les avoient divisez, que leur mesintelligence mettroit enfin le trouble & la division dans la Communauté, qu'elle alteroit cette paix qu'il avoit eu tant de soin d'y établir & d'y conserver, que la division entraîneroit infailliblement la ruïne de la discipline, & qu'il auroit le déplaisir de voir détruire de son vivant un ouvrage qui lui avoit tant coûté, & qui avoit donné tant d'édification à l'Eglise, qu'en agissant de concert on éviteroit tous ces inconveniens, qu'ainsi ils le conjuroient d'accorder au nouvel Abbé ce qu'il lui demandoit avec tant d'instance.

L'ancien Abbé répondit, que Dom François Armand devoit être assez persuadé de son amitié pour n'avoir pas besoin d'intercesseurs auprés de lui, qu'il n'accorderoit à personne ce qu'il lui auroit refusé à lui-même ; qu'on ne l'avoit point sollicité de donner sa démission ; qu'il s'y étoit porté de lui-même aprés y avoir bien pensé ; qu'il sçavoit mieux que personne les raisons qui l'avoient

porté à la donner ; qu'il ne feroit jamais rien qui pût troubler la paix & la bonne intelligence qui devoit être entr'eux, que la Trappe étoit l'ouvrage de Dieu, qu'il sçauroit bien le conserver malgré toutes les contradictions des hommes, & toute la rage des demons, qu'en tout cas il ne lui souhaitoit de reputation & de durée, qu'autant qu'il étoit expedient pour la gloire de Dieu, & pour l'édification de l'Eglise ; qu'il voudroit bien pouvoir agir de concert avec le nouvel Abbé, qu'il se reconnoissoit son inferieur, mais qu'il en étoit empêché par une raison superieure & indispensable, c'est qu'il agiroit contre sa conscience en faisant ce qu'il souhaitoit de lui, & qu'il n'étoit pas permis de faire soy-même du mal pour empêcher les autres d'en faire.

Cette réponse ayant été portée au nouvel Abbé, il s'avisa d'un expedient pour obtenir ce qu'il desiroit de l'ancien, qui assurément ne lui étoit pas suggeré par l'esprit de Dieu. Il sçavoit que l'ancien Abbé s'étoit fait une loy d'aimer ses ennemis, & de faire à ses persecuteurs tout le bien qui dépendoit de lui ; caractere si saint, si digne d'un disciple de JESUS-CHRIST, qu'on ne comprend pas comme un Chrêtien, à plus forte raison

un Religieux, a pû se resoudre à s'en prévaloir contre lui. Mais l'ambition fut toûjours la plus furieuse de toutes les passions, tout ce qu'il y a de plus saint & de plus inviolable, n'est pas capable de l'arréter. Quoy qu'il en soit, le nouvel Abbé s'appliqua à lui donner tant de chagrins, que suivant ses maximes il pût le reduire à se faire une obligation de conscience de lui faire plaisir ; projet terrible que Dieu ne manqua point de confondre, & qui n'eût pas tout le succés que son autheur s'en étoit promis.

Dés-lors l'ancien Abbé accablé de douleurs dans son corps, & de l'affliction la plus sensible dans son esprit, se vit reduit presque seul dans une Infirmerie, à se nourrir, comme parle l'Ecriture, du pain de ses larmes. On trouvoit à redire aux soulagemens qu'on étoit obligé de lui donner, & à la nourriture qu'on le forçoit de prendre en quelque façon malgré lui-même. Il avoit toûjours devant les yeux tout ce qu'il y a de plus affligeant, & il étoit persecuté en sa personne & en celle de ses amis. Il n'étoit presque plus permis de l'aller voir ; ceux qui témoignoient pour lui de l'attachement & de la consideration devenoient suspects, on prenoit des mesures pour les

éloigner. Le nouvel Abbé parloit lui-même avec mépris de l'ancien, comme si son esprit se fut affoibli, & qu'il n'eût été bon qu'à être renfermé. Dieu le permettoit ainsi pour achever de le purifier, & pour effacer en lui jusques aux moindres traces du vieil homme.

Enfin, les choses furent si loin que le public en fut informé, ses amis s'en allarmerent, on lui écrivit plusieurs lettres, on le vint voir pour s'informer de lui-même de la verité. Il suffisoit que l'ancien Abbé en demeura d'accord pour rendre Dom Armand un objet d'horreur. Mais il aimoit trop les souffrances & les humiliations pour dire la moindre chose, qui pût en arrêter le cours. Il répondit toûjours qu'il étoit content du Pere Abbé, & qu'on le traitoit mieux qu'il ne meritoit; on apprit cependant la verité de quelques personnes qui demeuroient à la Trappe; on trouva même certains billets écrits durement que le nouvel Abbé avoit envoyé à l'ancien par les deux Religieux qu'il avoit gagnez; ces billets furent loin, ils nuisirent beaucoup à Dom François Armand, mais il ne le sçût que quelque-tems aprés.

Il continuoit cependant à en user mal avec l'ancien Abbé; quand il crût en

avoir fait assez pour l'obliger, suivant ses maximes, à lui faire plaisir; il lui fit encore proposer de se joindre à lui pour ravoir sa démission. L'ancien Abbé aimoit ses ennemis & ses persecuteurs, mais il aimoit encore plus la justice; il ne pût donc se resoudre à l'accorder. Sur ce refus le nouvel Abbé imagina un expedient qui devoit apparemment produire le même effet; il fut trouver l'ancien Abbé, & il lui dit, que puisqu'il ne jugeoit pas à propos de redemander sa démission, il n'y vouloit plus penser; mais que pour empêcher ses ennemis d'en prendre avantage pour continuer à déchirer sa reputation, il le prioit au moins de lui donner un certificat de sa conduite, qu'il pût opposer dans l'occasion, au mauvais jugement qu'on faisoit de lui.

L'ancien Abbé qui prévît les inconveniens de ce certificat fit d'abord difficulté de le donner, mais Dom François Armand qui le vouloit obtenir à quelque prix que ce fût, le menaça de se porter à de si grandes extremitez, s'il s'obstinoit à le lui refuser, que l'ancien Abbé sollicité d'ailleurs par le penchant qu'il avoit à faire du bien à ses ennemis, le lui accorda enfin, & même en des

s fort honorables. Le nouvel Abbé
eût pas plûtôt obtenu qu'il crût
lui tiendroit lieu du consentement
ncien pour avoir sa démission. On
it pas dissimuler qu'il pouvoit trés-
ellement produire un si mauvais
, & c'est ce qui fait qu'on a de la
à comprendre comme l'ancien
é se pût resoudre à l'accorder. Quoi-
en soit, comme les amis de l'an-
Abbé apprehenderent les suites fâ-
es que pouvoit avoir le certificat;
crurent obligez de faire sçavoir à
ques personnes de distinction, dont
onnoissoit la prudence & le secret,
eritables motifs de la démission du
el Abbé; leur dessein étoit qu'ils
servissent pour détruire les avanta-
ue Dom François Armand préten-
tirer de son certificat.



CHAPITRE XI.

Suite [illegible] Le [illegible] de la [illegible] Le [illegible]

Q[illegible] que l'ancien Abbé avoit [illegible] la démission de Dom [illegible] commencement [illegible] réfonde [illegible] aussi honorable que celui [illegible] avoit accordé au nouvel Abbé. Comme [illegible] prévoyoit les inconvéniens [illegible], & ne lui en parla [illegible] beaucoup de force. L'ancien Abbé [illegible] que les circonstances l'avoient [illegible], que tout autre qui se seroit [illegible] dans la fonction où il étoit lorsqu'il a donné le certificat, en auroit fait autant que lui, qu'il n'avoit pas voulu desesperer le nouvel Abbé, ni l'exposer aux suites ordi-

naires du deſeſpoir, qu'il avoit peut-être agi contre la prudence, mais que le ſalut d'une ame devoit être ſi cher, qu'il y avoit peu de choſes qu'on ne dût faire pour l'empêcher de ſe perdre; qu'aprés tout il y avoit peu d'hommes qui n'euſſent leurs bons endroits, que c'eſt à quoy il avoit eu égard en donnant le certificat. Cette réponſe ne contenta pas les amis de l'ancien Abbé; ils trouverent que dans cette occaſion il avoit trop donné à la bonté de ſon cœur, & au penchant qu'il avoit à faire du bien à ſes ennemis.

Cependant le nouvel Abbé reſolu de tirer tous les avantages qu'il pourroit du certificat qu'il avoit obtenu, partit pour Fontainebleau où la Cour étoit alors. Il employa tous ſes amis pour ſe maintenir dans ſa dignité. Il dit, qu'il n'avoit donné ſa démiſſion que parce qu'on lui avoit perſuadé, que le Roy étoit mécontent de lui, ſur ce qu'on a dit, qu'il s'étoit paſſé à Lettrée, que tous les Religieux de la Trappe le ſouhaitoient pour Abbé, que l'ancien Abbé même l'en jugeoit tres-digne, qu'on n'en pouvoit pas ſouhaiter une plus forte preuve que le certificat qu'il lui avoit donné; qu'au reſte depuis ce tems-là ſon eſprit étoit ſi

ie, ils disoient au contraire qu'une
re incontestable qu'il ne jugeoit pas
ouvel Abbé capable de la dignité
laquelle il vouloit se maintenir à
ue prix que ce fût, étoit qu'il n'a-
jamais pû obtenir de lui une lettre
ravoir sa démission, & qu'il la lui
toûjours constamment refusée,
ie une chose qu'il ne pouvoit lui
der en conscience; qu'on sçavoit
urs ses sentimens d'une maniere à
ouvoir douter, & qu'il n'ignoroit
i-même qu'ils ne lui étoient pas fa-
les; qu'il ne pouvoit sans une in-
calomnie l'accuser d'avoir l'esprit
li, & de se laisser gouverner par
nsenistes; qu'il avoit donné tant
uves du contraire, qu'une pareille
tion n'avoit pas la moindre appa-
; que pour ce qui est du certificat,
oit par quels moyens il l'avoit ob-
qu'ainsi il étoit plus capable de le
r de honte, que de lui procurer
age qu'il en prétendoit tirer;
in les motifs de sa démission sub-
it toûjours, & que quand il vou-
se rendre justice, & reprendre ses
ers sentimens, il ne s'obstineroit
vo oir se maintenir dans une char-
étoit lui-même jugé indigne.

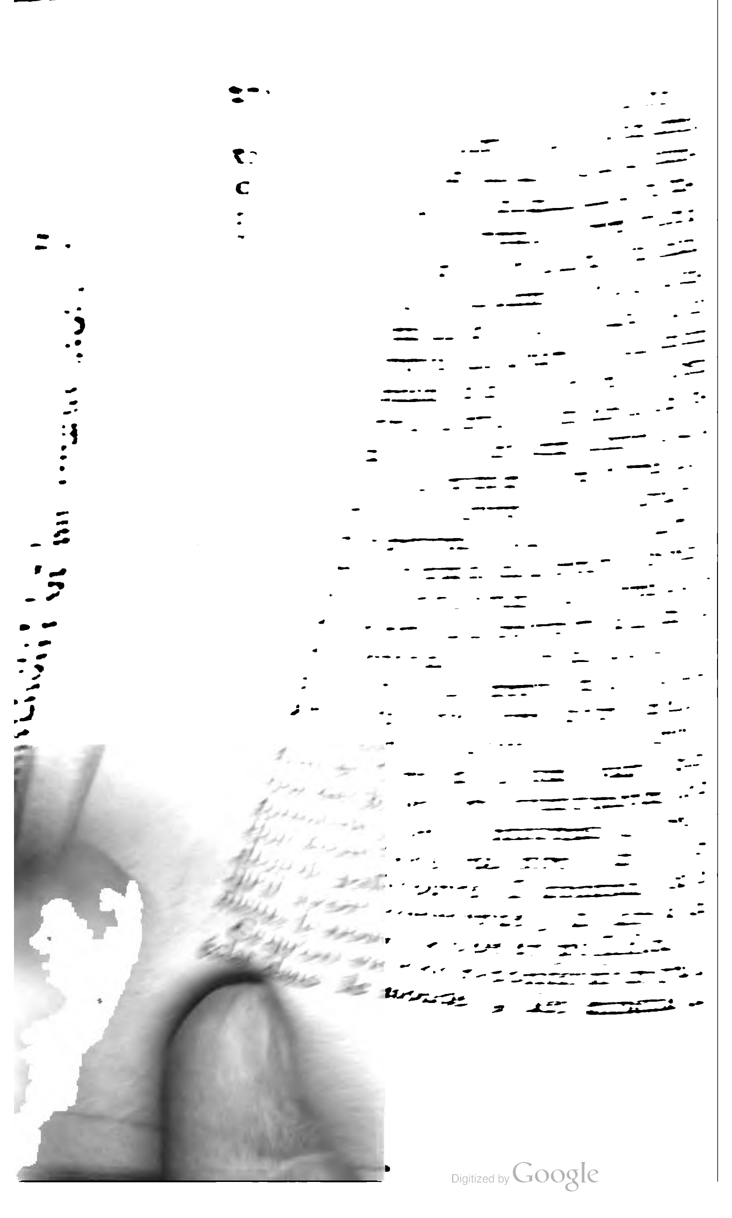
Comme des sentimens si opposez n'étoient pas aisez à concilier, & que quoy qu'on pût dire, Dom François Armand ne se desistoit point de sa poursuite ; le R. P. de la Chaise Confesseur du Roy, pour être informé de la verité d'une maniere qui ne pût être suspecte, & dont il pût rendre un compte exact à sa Majesté, prit le parti d'envoyer une personne de confiance à la Trappe. Il lui donna ordre de s'adresser directement à l'ancien Abbé, de verifier par lui-même ce qu'on disoit de l'affoiblissement de son esprit, de sçavoir de lui ses sentimens sur l'affaire en question, & de les rapporter par écrit.

Cet homme étant arrivé à la Trappe fut extrêmement surpris de trouver dans l'ancien Abbé le même esprit qu'on avoit toûjours admiré en lui, & ses manieres honnêtes & insinuantes qui lui avoient gagné tant de cœurs. Il s'entretint assez long-tems du sujet pour lequel on l'avoit envoyé ; l'ancien Abbé fit mettre ses sentimens par écrit, les fit relire & cacheter en sa presence, & les lui remettant entre les mains ; *Vous pouvez assurer*, lui dit-il, *que ce sont-là mes veritables sentimens, & qu'ils ne m'ont point été suggerez*. Comme ces sentimens n'étoient

pas favorables aux prétentions du nouvel Abbé ; le Roy dont une des principales attentions, est de donner de bons Ministres à l'Eglise, sur la démission pure & simple de Dom François Armand, nomma pour lui succéder Dom Jacques de la Cour Religieux de la Trappe, qui gouverne aujourd'hui cette Abbaye avec beaucoup d'édification. Le Brevet de sa Majesté ayant été expedié, on le remit entre les mains d'un Frere donné de la Trappe qui en faisoit les affaires. Il se rendit aussi-tôt à Rome en diligence pour solliciter les Bulles de l'ancien Abbé.

Il parut dans cette occasion combien l'on estimoit à Rome l'ancien Abbé & l'Abbaye de la Trappe. Quoy que le Frere donné n'eût rien d'ailleurs qui le pût faire considerer, il fût reçû des Cardinaux & du Pape même, avec une distinction qui n'est pas ordinaire en cette Cour ; les Bulles furent expediées *gratis*, & le Frere donné revint en France avec la même diligence qu'il en étoit parti. L'Official de Sées s'étant rendu à la Trappe pour mettre le nouvel Abbé en possession, on assembla le Chapitre.

On croyoit que tout s'y passeroit pai-



l'ancien Abbé s'en réjoüirent, ils crurent que le moment fatal étoit arrivé auquel la Trappe alloit être renversée. Cependant Dieu soûtint son ouvrage, & elle subsiste encore aujourd'hui avec autant d'édification qu'elle ait jamais fait; on y voit la même retraite, le même silence, la même austerité, le même éloignement du monde, la même charité, une simplicité toute pareille, en un mot, la même ardeur pour la penitence. On ne peut sur cela donner trop de loüanges à un grand nombre de personnes distinguées par leur pieté, & par le rang qu'elles tiennent dans le monde, dont Dieu s'est bien voulu servir pour l'execution de ce grand dessein. Mais ce qui est audessus de tous les éloges, c'est la pieté du Roy, qui en continuant contre ses propres interests, à nommer un Abbé regulier élevé sous la discipline de la Trappe, est aprés Dieu celui qui a le plus contribué à la tranquilité dont elle joüit à present. La Trappe n'oubliera jamais qu'elle est redevable à ce grand Prince de son repos, & des moyens qu'elle a de se santifier. On lui doit ce témoignage qu'elle n'en est pas ingrate, puisqu'il n'y a peut-être pas de lieu dans le monde, où les prieres qu'on fait pour

[illegible] soient & plus continuel[illegible]

[illegible] éminentes.

[illegible] de la Trappe n'a [illegible]

[illegible] desavantages, bien des [illegible]

[illegible] roient crû que l'ancien Abbé [illegible]

assez répondu à la haute estime [illegible]

avoit pour lui en choisissant Dom [illegible]

çois Armand pour successeur de [illegible]

Zozime. Je n'ay pas assez [illegible]

rité pour ne pas avoüer qu'il [illegible]

pé dans ce choix, & pour [illegible]

convenir d'accord qu'en le faisant [illegible]

exposé la Trappe aux plus grand[illegible]

veniens qui lui pourroient arriv[illegible]

[illegible] convenir aussi qu'il n'a [illegible]

[illegible] arrivé aux plus grand[illegible]

[illegible] plus éclairez. J'en pourro[illegible]

[illegible] des preuves, mais je m[illegible]

[illegible] exemples qui ne peuvent ê[illegible]

[illegible] à son égard on peut [illegible]

[illegible]. Ils sont tirez des [illegible]

[illegible] de Cisteaux, & de la vie de [illegible]

Estienne [illegible] Abbé de Ciste[illegible]

qu'on a donnée depuis peu au public. [illegible]

On voit au Livre second de cette [illegible]

que saint Estienne ayant à fonder Mo[illegible]

mond, qui a toûjours tenu un des premie[illegible]

rangs parmi les Abbayes de l'Ordre [illegible]

Cisteaux, il choisit pour premier Abb[illegible]

ce Monastere un de ses Religieux [illegible]

Arnaud. Il crût qu'il avoit tout
, & toute la pieté requise pour
employ ; cependant il se trom-
sque Arnaud abandonna enfin
baye pour se retirer par une ma-
apostasie auprés de l'Archevêque
ogne son frere. Cependant on ne
as dire que saint Estienne manqua
ieres, puisque Dieu lui avoit ac-
la connoissance de l'avenir & celle
cret des cœurs. On peut dire que S.
ard qui étoit un Saint si éclairé s'est
pé lui-même dans cette occasion,
qu'aprés avoir approuvé ce choix,
oüe dans une de ses lettres que son
eil étoit allé jusqu'à ne pouvoir souf-
de Superieur ; *Potestatis impatiens Su-
ioris.* Il ajoûte même que peu de tems
rés sa défection Dieu le punit d'une
ort terrible, mais qu'il avoit bien me-
tée ; *Cujus præsumptio digno sed pavendo
ne in brevi vindicata est.*

Un autre exemple encore plus précis, Ch. 10.
st celui qui est rapporté au livre troisié-
me de la vie du même saint Estienne.
L'historien rapporte que ce Saint s'étant
le s Abbaye quelque tems avant
Abbez de sa filiation de son
& avec son approbation,
n successeur un nommé

Guy, qui étoit un homme éminent en science, fort éloquent, d'un esprit vif, propre à traiter les affaires, & dont la vertu (autant que les hommes en pouvoient juger) ne cedoit point à ces rares qualitez. *Mais helas! ajoûte cette histoire, ce n'étoit qu'un sepulcre blanchi qui cachoit sous une belle apparence la corruption de son cœur ..... Car lors qu'aprés son élection, il recevoit selon la coûtume le Vœu d'obeïssance de ses Religieux, saint Estienne vit par la revelation de Dieu l'esprit impur qui entroit dans sa bouche.* L'histoire ajoûte qu'à peine il y avoit un mois qu'il étoit en charge, que l'impureté de son cœur, & l'indignité de sa personne fut connuë de tous ses Freres. *On n'a point écrit* (continuë-t-il) *le détail de sa mauvaise conduite, ni comme son indignité fut reconnuë, on sçait seulement qu'il fut déposé, mais on ne sçait pas ce qu'il devint aprés sa déposition.*

On voit dans cette histoire que saint Estienne avec toutes ses lumieres, avec une sainteté éminente que Dieu a bien voulu authoriser par des miracles, s'est trompé dans un choix tout semblable à celui que l'on vient de rapporter; mais il y a quelque chose de plus; on y voit que tous les Abbez de sa filiation, qui

dans les premiers tems étoient presque tous des Saints, se sont trompez comme lui. Il ne faut donc pas s'étonner si Dieu a permis que l'ancien Abbé de la Trappe se soit trompé dans un cas tout pareil. On doit ajoûter que l'erreur de saint Estienne dans un fait si important ne fit aucun tort à sa reparation ; il n'en est pas moins regardé aujourd'hui comme un Saint, & comme un homme des plus éclairez de son siecle. On ne peut pas exiger des hommes quelques Saints qu'ils puissent être, qu'ils connoissent les secrets des cœurs, & qu'ils sondent cet abîme qui n'est connu que de Dieu seul. D'ailleurs ce ne sont pas, à proprement parler, les grandes lumieres qui font les Saints, c'est la droiture, & la pureté du cœur, c'est une vie conforme à celle de JESUS-CHRIST.

On peut même ajoûter que ceux dans le choix desquels les Saints se sont trompez, ont pû se pervertir depuis ; lors qu'on les a choisis, ils pourroient être en effet tels qu'on les supposoit. Dieu seul peut donner la perseverance, & il est certain qu'il ne la donne pas à tous les justes. Ces sortes d'erreurs sont donc des effets des Jugemens de Dieu qui veut humilier & purifier ses Saints, leur faire connoître

qu'ils tiennent tout de lui, & que sans un secours continuel ils sont, comme les autres hommes, sujets à l'erreur & au mensonge.

J'ajoûteray à ce que je viens de raconter une circonstance touchant les Religieux de la Trappe, qu'on doit d'autant plus estimer, que rien ne fait mieux connoître combien ils sont morts au monde, jusques à quel point la curiosité si naturelle à l'homme est éteinte dans leurs cœurs, & jusques où ils portent l'indifference pour tout ce qui n'a point de rapport à leur salut. De ce grand nombre de Religieux il n'y en eût que trois, comme on l'a remarqué, que Dom François Armand pût engager dans son parti; tous les autres demeurerent uniquement appliquez à la pratique de leur Regle, & se remirent absolument à la Providence du soin de leurs personnes, & de celui de leur Monastere.

Il y a quelque chose de plus; ils virent la démission de leur Abbé, un autre installé à sa place, sans qu'aucun se soit informé quel en pouvoit être le sujet; ils furent témoins de l'opposition faite à la prise de possession de l'Abbé qui les gouverne aujourd'hui, & des mouvemens qui en furent les suites, sans que leur

curiosité ait été tentée d'en apprendre les causes & les motifs ; encore aujourd'hui à l'exception de trois ou quatre Religieux, ou qui étoient en charge, ou qui ont agi dans cette occasion, tous les autres ne sont non plus informez de cette affaire, que si elle s'étoit passé au bout du monde ; ils croyent même que le sujet de la démission de Dom François Armand n'est autre qu'un motif d'humilité ; ils s'en sont tenus là, & ils ignorent absolument tout le reste, tant l'ancien Abbé les avoit bien formez à ne s'occuper que de Dieu, & du soin de leur salut. Cet exemple est peut-être unique, mais il n'en est pas moins digne d'admiration. Que de mouvemens une pareille affaire n'eût-elle point causé dans un autre Monastere ? que d'agitations, que de partialitez, que d'intrigues ? quel tems n'eût-il point fallu pour calmer les esprits, & pour leur rendre leur premiere tranquillité ? Il n'est arrivé rien de semblable à la Trappe, tout y a été paisible, & personne n'est sorti de sa situation.

Au reste, comme il étoit bien difficile que Dom François Armand, & les trois Religieux qui avoient pris son parti, pussent continuer à s'accommoder de la

Trappe, ils en sortirent tous, & se retirérent dans des maisons de l'Ordre. Dom Jacques prit possession le cinquiéme d'Avril de l'an mil six cent quatre-vingt-dix-neuf, & fut beni par M. l'Evêque de Séez le vingt-deuxiéme de Juin de la même année. On auroit bien voulu se dispenser de raconter l'histoire qu'on vient de rapporter, mais la verité dont un Historien est redevable au public, & des raisons tres-importantes ne l'ont pas permis. Tout ce qu'on a pû faire a été de garder toutes les regles que la charité prescrit.

CHAPITRE XII.

Conduite & sentiment de l'ancien Abbé de la Trappe, jusques à sa derniere maladie; de son admirable patience, & des saintes dispositions que Dieu avoit mises dans son cœur.

1699. L'Eloignement des trois Religieux dont on vient de parler, rétablit toutes choses à l'égard de l'ancien Abbé, dans la même situation où elles étoient du

du tems de l'Abbé Zozime. Celui qui avoit ſuccedé à Dom François Armand ſe faiſoit un devoir de l'honorer, & de ne rien faire ſans ſa participation ; ſon attention étoit extrême pour tous ſes beſoins, & il maintenoit la pratique de la regle avec un zele & une exactitude qu'on ne peut aſſez eſtimer. A la verité l'ancien Abbé ne ſe mêloit plus du gouvernement du Monaſtere ; mais on ne s'éloignoit jamais dans la moindre choſe, ni de ſon eſprit, ni de ſes maximes. Le nouvel Abbé n'avoit jamais plus de joye que lorſque ſes Religieux avoient recours à lui pour le voir, le conſulter, ou ſe conſulter avec lui, & il en uſoit lui-même comme un fils en eût pû uſer envers un bon pere ; ils n'étoient tous deux qu'un cœur & qu'une ame : comme le tems approchoit où Dieu avoit reſolu d'appeller à lui ce ſerviteur fidele pour lui donner la couronne de juſtice ; il avoit diſpoſé toutes choſes à cette heureuſe tranquillité, qui eſt comme un avant-goût de cette paix imperturbable dont les Saints joüiſſent dans le Ciel.

Mais comme le veritable caractere des Elûs eſt d'être conforme à JESUS-CHRIST crucifié, & que Dieu ne manque jamais de châtier en ce monde

ceux qu'il reconnoissoit pour ses enfans ; afin qu'étant purifiez par les souffrances, ils pussent jouïr de lui aussi-tôt aprés leur mort. Aux peines qui ne venoient plus de la contradiction des hommes, Dieu en substitua d'autres qui firent éclater l'humilité & la patience de l'ancien Abbé jusques à sa mort.

On a déja remarqué que depuis plusieurs années il étoit fort incommodé d'un rumatisme qui lui saisissoit souvent presque tout le corps. Ce rumatisme se déchargea sur le bras & sur la main gauche, & il aboutit à un abcés dont il guerit par une incision qu'on lui fit à la main. Mais l'humeur se jetta sur le bras droit, & ensuite sur la main ; elle en fut si penetrée qu'elle lui caria dans la suite tous les os, pourrit tous les muscles, les nerfs & les jointures avec des douleurs si vives, que le gros os de la main se déboita, & lui causa une tumeur qui rendit cette main trois ou quatre fois plus grosse que l'autre. Comme elle étoit pansée avec soin, le mal n'aboutit point à la cangrenne ni à aucun accident mortel ; mais il lui causoit nuit & jour des douleurs qui ne se peuvent exprimer. Ces douleurs étoient accompagnées d'une insomnie, d'un épuisement de toutes ses forces, &

d'une aversion extraordinaire pour tout ce qu'on pouvoit lui donner à manger, qu'il ne prenoit jamais de nourriture qu'avec des repugnances extrêmes, & de grands soulévemens de cœur; outre ces maux capables d'accabler l'homme le plus robuste, il étoit souvent tourmenté de coliques tres-douloureuses, des maux de dents les plus violens, & d'une toux fâcheuse qui lui mettoit la poitrine en feu, & qui lui répondant à sa main malade lui causoit les douleurs les plus vives.

Dans cet accablement de tant de maux il ne trouvoit point de situation qui lui convînt; & il étoit reduit depuis deux heures du matin jusqu'à sept heures du soir, à être assis sur une chaise de paille, sans oser presque se donner le moindre mouvement. Que si l'on fait reflexion que pendant les six dernieres années de sa vie, il fut comme forcé à garder une espece de prison continuelle dans l'Infirmerie, où ses maladies l'avoient obligé de se renfermer; on sera contraint d'avoüer qu'il étoit difficile de mettre sa patience à de plus fortes épreuves.

Cependant cet homme livré à tant de maux, conserva toûjours la liberté de son esprit, la paix & la douceur de son cœur; jamais on ne le vit chagrin, aucun

mouvement d'impatience, aucune inquietude ne troubloit sa tranquilité ; sa fermeté étoit telle que malgré les douleurs les plus vives, il étoit toûjours égal, toûjours occupé de Dieu ou des besoins de ses Freres. Il recevoit tous ceux qui le venoient voir, avec un visage serain, modeste, honête, toûjours attentif aux bienseances, & à ce qui pouvoit faire plaisir à ses amis.

Il ne leur parloit jamais de ses souffrances qu'en les diminuant autant qu'il pouvoit, il ne cherchoit point la triste consolation d'être plaint, mais si l'on s'appercevoit malgré lui de la violence qu'il se faisoit, au changement qui paroissoit sur son visage, il prioit que l'on demanda à Dieu pour lui la patience qui lui étoit necessaire ; il ajoûtoit que Dieu le châtioit dans sa misericorde, & qu'un siecle de souffrances en cette vie n'approche pas d'un moment des peines que souffrent ceux qui aprés leur mort se voyoient privez de Dieu.

Il ne faut pas oublier une circonstance tres-édifiante ; de peur que la violence de la douleur ne lui fit perdre le souvenir de ses pechez, il écrivit en gros caracteres ces paroles de David : *Oubliez Seigneur, les fautes de ma jeunesse, & l*

pechez que j'ay commis par ignorance. Il avoit toujours cet écrit devant les yeux, & s'animoit à souffrir avec une profonde reconnoissance de la misericorde de Dieu qui le punissoit en ce monde par des peines passageres, pour lui épargner les supplices éternels qu'il avoit meritez. Cette pensée le soutenoit dans les plus vives douleurs, & lui inspiroit une patience qui n'a peut-être point eu d'exemple.

Comme on étoit contraint à cause de son grand dégoût, & de la foiblesse de son estomac, de lui donner quelque chose de plus delicat, & de mieux apprêté qu'à l'ordinaire, il n'en usoit jamais sans s'accabler de reproches & sans se plaindre qu'on le vouloit faire mourir dans l'impenitence. Quand on le laissoit à lui-même, il se contentoit d'un peu de pain & de beure.

Toutes les fois qu'il y avoit des Religieux malades à l'Infirmerie, il ne manquoit point malgré ses douleurs de s'y faire porter; & quoy que souvent il fût plus malade qu'eux, il ne laissoit pas de les consoler, de les fortifier, de les animer à la patience, à souffrir avec joye, & à regarder la perte de leur vie comme un veritable gain. Il ne les quittoit point

qu'une mort precieuse devant Dieu, ne les eût mis dans un état où il n'avoit plus rien à craindre pour eux. Ces saints Solitaires de leur côté recevoient les visites de leur bon Pere, avec une joye qui leur faisoit oublier le sentiment de leurs maux. On en a vû qui ayant perdu la connoissance & la parole recouvroient l'un & l'autre au seul son de sa voix; aussi faut-il avoüer que jamais Superieur n'a été ni plus estimé, ni plus tendrement aimé de ses Religieux. Comme il joignoit l'exemple à la parole, & qu'il souffroit lui-même comme il apprenoit aux autres à souffrir; il n'y avoit point de sentimens, quelques élevez qu'ils fussent au-dessus de la nature, qu'il ne fut capable de leur inspirer. Il en usoit de même à l'égard des Freres Convers, & il le faisoit avec d'autant plus d'affection qu'il estimoit leur condition à un point, qu'on lui a oüi dire souvent, que si la chose eût dépendu de lui, il se fut fait Frere Convers. *Que cela ne vous surprenne point*, ajoûtoit-il; *Depuis que* JESUS-CHRIST *a dit qu'il n'étoit pas venu pour être servi, mais pour servir les autres, il n'y a point de condition plus sûre, ni plus avantageuse pour le salut que celle de servir.*

Une autre occupation de l'ancien Abbé

pendant sa maladie étoit de recevoir les visites de ses Freres : il se croyoit destiné jusques au dernier moment de sa vie à leur instruction & à leur consolation ; il n'en refusoit aucun, quelque accablé qu'il fut des plus vives douleurs, il ne pouvoit se resoudre à les remettre à un autre tems. Cependant ses maux devinrent si grands que ne pouvant sçavoir lui-même dans quel tems de la journée il se trouveroit en état de les recevoir, il se crût obligé de les en avertir pour leur épargner la peine de se voir refuser. Ce fut ce qui le porta de prier le Pere Abbé de lire au Chapitre une lettre qu'il avoit dictée ; comme elle est une preuve de plusieurs circonstances de sa maladie & de ses derniers sentimens, on a crû la devoir rapporter.

Dieu connoît seul mes forces, leur dit-il, *la joye que j'ay de vous voir, & de vous parler des choses qui concernent vôtre salut. Car il n'y a rien de quoy je sois plus chargé que de vous parler des veritez & des maximes des Saints, selon lesquelles vous étes obligez de vous conduire. J'ay la consolation de l'avoir fait jusques icy en particulier, & en public autant qu'il m'a été possible. Cependant, quoy que ce sentiment soit dans mon cœur plus que jamais, je suis contraint de*

vous dire, qu'en l'état où je me trouve, il m'est impossible de satisfaire autant que je voudrois à cette passion, (je me sers de ce terme pour vous exprimer sur cela la violence de mon desir) car quoy que mon incommodité ne paroisse pas aussi grande qu'elle est, elle consiste dans des douleurs vives qui me durant les nuits comme les jours, me privent du sommeil. Ainsi je passe le tems du repos dans une insomnie, & dans une souffrance continuelle, & les journées se ressentent si fort des maux de la nuit, que je me trouve dans un abbatement qui souvent ne me permet pas de dire ni d'entendre vingt paroles de suite, sans en recevoir des incommoditez qui vont jusques à l'accablement. Cela m'oblige de vous dire, que pour éviter de tomber dans des inconveniens plus fâcheux & plus irremediables, au lieu de me venir trouver confusément & dans des heures où je serois comme dans l'impuissance de vous entendre; (ce qui arrive quelquefois, quoy que la complaisance que j'ay pour vous m'empêche de vous en rien témoigner) quand donc quelqu'un de vous, mes Freres, voudra me voir, il me le fera sçavoir par le frere Maur, il lui donnera un billet, & je lui feray sçavoir le jour & l'heure que je pourray l'entendre & l'entretenir.

Aprés que l'ancien Abbé s'est ainsi

expliqué sur l'état où il avoit plû à Dieu de le reduire, il parle de ses dispositions interieures à l'égard de la vie & de la mort.

Priez Dieu pour moy, mes Freres, continüe-t-il. *Demandez-luy que si je suis encore bon à quelque chose, il me rende la santé & la force de m'acquitter à vôtre égard des devoirs dont il luy plaira de me charger; sinon qu'il me retire de ce monde où je ne fais que scandaliser par la molesse de la vie que je mene; qu'il abrege la tristesse que j'ay de me voir hors de la voye de la penitence dont il m'a donné un amour si sincere depuis le moment que je me suis consacré à son service; qu'il finisse mes jours dans la paix, dans la patience, & dans un abandon sans reserve entre ses mains; enfin, qu'il me joigne à nos Freres, dont la fin heureuse nous donne tout sujet de croire qu'il a recompensé leur fidelité, & l'attachement qu'ils ont à en soûtenir jusques à la mort les rigueurs de la penitence qu'ils avoient volontairement embrassées, en leur donnant pour jamais la gloire & le repos de ses Saints, que je vous souhaite, mes Freres, avec autant d'ardeur que je me le desire à moy-même.*

CHAPITRE XIII.

L'ancien Abbé de la Trappe se prepare à la mort. Sa derniere maladie, ses sentimens sur le bonheur d'une mort Chrétienne.

Depuis que l'ancien Abbé eût écrit ces lettres, il ne pensa plus qu'à se preparer à la mort; il l'avoit toûjours devant les yeux; c'étoit le sujet ordinaire de ses entretiens avec ses Freres & avec ses amis. Comme il étoit penetré des sentimens de saint Bernard, dont la penitence lui avoit servi de modele; *Pourquoi*, leur disoit-il, *apprehender la mort qui est également inévitable pour les justes & pour les pecheurs? que ces derniers la craignent, on ne doit pas s'en étonner, c'est la fin de leurs plaisirs, c'est le commencement d'un malheur infini qui les accablera* [illegible] *une éternité; Mais pour* [illegible] *qu'à satisfaire à la justice de* [illegible] *à se rendre dignes de ses bontez,* [illegible] *qu'il nous dépoüille de cette* [illegible] *de cette partie terrestre &* [illegible] *de nous-mêmes, de ce poids qui*

nous abbaisse toûjours vers la terre, & qui n'est capable que de nous entraîner jusques aux Enfers ? Pourquoy craindre que l'on nous ôte ce vêtement d'ignominie que nos crimes ont soüillé tant de fois, nous qui devons aller au Ciel pour y être revêtus des ornemens de la gloire ? elle est toute preparée pour nous ; mais on ne nous l'accordera pas, si nous ne sommes dépoüillez de cette chair ; la gloire est faite pour être vétuë toute seule, & non pas pour être mise sur d'autres habits. Souffrons donc volontiers que l'on nous dépoüille pour être revêtus si avantageusement. Dieu même n'a voulu être vêtu qu'aprés s'être dépoüillé ; l'homme de Dieu ne doit donc pas prétendre de retourner à Dieu, à moins que cet homme terrestre dont il est composé, ne retourne à la terre qui est son origine. Ces deux parties qui font comme deux hommes differens, sont continuellement en guerre l'un avec l'autre ; il n'y a point de paix à esperer que par leur separation, ou s'il y a quelque paix, ce ne sera pas une paix de Dieu, ni avec Dieu. On nous attend pour nous donner cette paix qui est audessus detout ce que nous pouvons penser ; les justes nous attendent pour recevoir avec eux la recompense qui nous a été promise ; enfin la joye du Seigneur nous attend.

Pendant que l'ancien Abbé se nour- 1700.

rissoit de ses pensées, & qu'elles faisoient le sujet de ses entretiens, le tems de la dissolution approchoit ; la fluxion qui se déchargeoit sur sa main prit un autre cours ; elle se jetta sur la poitrine, & lui causa une toux violente. On crût d'abord que ce n'étoit qu'un rhume, & qu'il en gueriroit comme de plusieurs autres ; mais lors qu'on vit que sa main rendoit moins d'humeur que de coûtume, & que même elle paroissoit guerie, on ne douta plus que la fluxion ne se jetta enfin sur la poitrine, & ne lui causa la mort. A cette toux il survint divers maux, l'oppression de poitrine, & ensuite la fiévre, l'humeur même qui passoit par la gorge, devint si acre qu'elle la lui écorcha de telle sorte qu'il ne pouvoit plus rien prendre sans de tres-grandes douleurs ; la langue lui enfla, & l'inflammation fut si grande, qu'elle se pela d'elle-même.

Quelque peu de tems aprés l'ancien Abbé se sentant un peu soulagé, un Religieux le vint voir ; comme il s'entretenoit avec lui, ce Religieux ne pût retenir ses larmes ; l'ancien Abbé s'en étant apperçû lui prit tendrement la main, & lui dit ; *Ah! mon Frere, essuyez ces larmes, il faut bien se quitter enfin,*

& que la volonté de Dieu s'execute, nous ne sommes en ce monde que pour l'accomplir, & même nous ne sommes nez que pour mourir; depuis que le peché s'est introduit dans le monde, la mort y est entrée aprés lui, c'est sa peine, c'est son supplice, nous y sommes condamnez avant que de naître. Aprés tout je ne vous quitte pas pour long-tems, je ne fais que vous preceder; nous nous réünirons enfin pour ne nous plus separer.

Ce discours bien loin de consoler ce Religieux, ne servit qu'à augmenter sa douleur, & à lui faire répandre une plus grande abondance de larmes; *Hé quoy, mon Pere*, lui dit-il, d'une voix entrecoupée de sanglots, *il faut donc se resoudre à nous quitter.* Quoique l'ancien Abbé fut lui-même touché, il le dissimula, & lui dit; *Mon Frere, il ne faut point s'affliger comme les infideles qui n'ont rien de meilleur à esperer aprés cette vie; nous sommes les enfans des Saints, leur heritage nous attend; si vous m'aimiez veritablement, vous vous réjoüiriez de ce que je vais être délivré des miseres de cette vie, pour joüir de la felicité toute pure que* JESUS-CHRIST *nous a meritée par son sang, & que j'espere de sa seule misericorde; car enfin que pouvons-nous faire qui puisse meriter un si grand bien.* Comme ce Religieux lui eût de-

mandé quelques avis sur la conduite qu'il devoit garder aprés sa mort. *Soyez fidele à Dieu*, lui dit-il, *& à tout ce que vous lui avez promis, il ne vous abandonnera pas; le Pere Abbé aime le bien qui est établi dans cette Maison, adressez-vous à lui; vous avez encore M. l'Evêque de Séez qui nous aime, vous pourez avec confiance vous ouvrir à lui; assurément il vous soûtiendra.* Aprés quelques autres avis il lui quitta la main, il fit le signe de la Croix sur son front, il l'embrassa, & lui dit, *Adieu, mon Frere, priez Dieu qu'il me fasse misericorde.*

L'ancien Abbé étoit si penetré de sa bassesse, & du sentiment de ses pechez, qu'un de ses Freres lui ayant dit un jour qu'il alloit recevoir la couronne de Justice; *Il est vray*, lui répondit-il, *que saint Paul l'appelle ainsi; mais un pecheur comme moy ne doit point parler de justice avec Dieu, j'attens tout de sa misericorde.* Un moment aprés on lui entendit dire avec de grands sentimens de componction, *Seigneur, n'entrez point en jugement avec vôtre serviteur, car quel est l'homme qui pourroit être justifié devant vous.*

Le dix-huitiéme d'Octobre étant ar-
1700. rivé, il dit clairement que ses derniers
momens s'approchoient, qu'on y fit

attentif pour ne le laisser manquer d'aucun des secours qui sont en usage dans l'Eglise, pour aider les fideles à faire un heureux passage de cette vie à l'autre. Depuis ce jour il commença à baisser sensiblement, mais il conserva toûjours la même presence d'esprit. Le vingt-quatriéme d'Octobre qui étoit un Dimanche, il communia pour gagner un Jubilé. Le Mardy il reçût le saint Viatique, & l'aprés-dînée l'Extrême-Onction, & l'absolution de l'Ordre en presence de la Communauté qui fondoit en larmes.

Quand les prieres furent achevées il parla à ses Freres, avec une tendresse qui renouvella leur douleur, & leur fit répandre une grande abondance de larmes; il les embrassa tous, il les assura qu'il avoit toûjours pour eux ce même cœur de Pere, qu'ils avoient si souvent éprouvé, qu'il ne manqueroit pas de se souvenir d'eux, lorsque nôtre-Seigneur lui auroit fait la misericorde qu'il attendoit de sa bonté; il leur recommanda la charité, l'union, le silence, & les assura que tant qu'ils y seroient fideles, Dieu ne les abandonneroit point.

Le Pere Abbé lui presentant le Crucifix lui dit, *Voilà, mon R. Pere, celui*

qui vous a tiré des voyes si dangereuses pour vôtre salut, où vous étiez engagé autrefois, pour vous cacher dans le secret de sa face, en vous amenant dans la solitude, aprés vous y avoir comblé de ses graces ; il veut mettre presentement le comble à vôtre bonheur en vous donnant son Royaume. L'ancien Abbé penetré de douleur répondit. *Hélas ! mon Pere, je n'ay pas fait de ces graces le bon usage que je devois, mais nous servons un bon maître, j'espere qu'il aura pitié de moy, & qu'il suppléra par sa misericorde infinie, & par la surabondance de ses merites, à ce qui manque dans mes œuvres.* Le Pere Abbé ajoûta quelque tems aprés ; *Ce vous doit être un sujet de consolation, mon R. Pere, de ce que vous nous laissez tous en paix dans cette Maison. Dieu-merci il n'y a personne qui ne se porte au bien.* L'ancien Abbé répondit, *Dieu nous a délivré, mon Pere, de tout ce qui pouvoit la troubler ; il faut lui en rendre de continuelles actions de graces.*

Cependant comme il avoit beaucoup de peine à parler, & que sa voix s'affoiblissoit, le Pere Abbé qui craignoit de l'incommoder lui demanda sa benediction pour la Communauté. L'ancien Abbé levant les mains & les yeux au Ciel, pria Dieu de vouloir bien la bénir par son ministere ; il lui donna ensuite sa

benediction ; & la Communauté se retira. Le Medecin entra aprés que les Religieux se furent retirez, & comme il eût examiné son mal, il lui dit, *Dieu vous traite, mon Pere, comme il a coûtume d'en user avec les predestinez, car l'on ne voit gueres de gens dans le monde souffrir avec autant de patience & de constance que vous en avez.* L'ancien Abbé répondit, *il est vray, il n'y a que Dieu seul qui puisse me soûtenir dans l'état d'accablement où je me trouve : Cependant, quelque grands que soient mes maux, Dieu me traite encore dans sa misericorde. Quand on a merité l'Enfer, tout est supportable, tout est leger.*

Comme ses Religieux ne s'éloignoient jamais de lui qu'avec peine, de tems en tems ils venoient les uns aprés les autres, ou plusieurs ensemble, lui demander sa benediction. Quelque besoin qu'il eût de repos, il n'en paroissoit point importuné ; *Je suis à eux*, disoit-il, *Dieu me les a donnez, laissez-les user de ce qui leur appartient.* Pour ce qui est des Religieux, il leur disoit sans cesse, *mes Freres, vivez dans la crainte & dans l'amour de Dieu ; mes chers Freres, vivez dans la charité & dans l'union. Soyez tout à* JESUS-CHRIST, *&* JESUS-CHRIST *sera tout à vous. Soyez si fideles à Dieu,*

que rien ne soit capable de vous separer du moindre de vos devoirs.

Par tels & semblables discours il gravoit profondement dans leurs cœurs cette charité si essentielle au Christianisme & à l'état Religieux, cette union de l'esprit, & des cœurs que JESUS-CHRIST prêt à mourir pour nous, recommanda si instamment à ses Apôtres, & en leur personne à tous ceux qui devoient croire en lui. Les Religieux de la Trappe n'ont pas oublié ces dernieres paroles qu'ils regardent comme le testament de leur Pere ; la charité est leur loy dominante, c'est de toutes leurs regles la plus inviolable. A ces paroles pleines de feu, l'ancien Abbé ajoûtoit sa benediction. *Je prie* JESUS-CHRIST *qui est la source de toutes les graces*, leur dit-il, *de vous benir, & de confirmer la benediction que je vous donne en son nom.*



CHAPITRE XIV.

L'Evêque de Séez arrive à la Trappe pour rendre les derniers devoirs à l'ancien Abbé. Dernieres circonstances de sa vie. Mort pretieuse devant Dieu de l'ancien Abbé de la Trappe.

QUoy que l'ancien Abbé n'eût plus de pensées pour le monde, il avoit toûjours souhaité d'être assisté à la mort par son Evêque Diocesain ; il le desiroit encore dans ces derniers momens ; c'étoit peut-être le seul desir qui lui restoit ; outre le profond respect qu'il avoit en general pour l'Episcopat, il étoit plein d'estime pour M. l'Evêque de Séez ; une sainte amitié les unissoit depuis long-tems, mais son humilité faisoit qu'il se croyoit indigne qu'il prît la peine de le venir assister dans ces derniers momens ; comme M. l'Evêque de Séez avoit le même desir, & qu'il l'avoit souvent témoigné, l'Abbé ne l'eût pas plûtôt averti de l'extremité où se trouvoit l'ancien Abbé, qu'il partit en diligence pour se rendre à la Trappe.

1700. Il y arriva le vingt-sixiéme d'Octobre sur les cinq heures du soir. Il raconte lui-même dans la relation qu'il a faite de cette heureuse mort, qu'aux maux dont l'ancien Abbé étoit comme accablé, il survint une fiévre continuë accompagnée de redoublemens tres-frequens, qu'elle se declara mortelle au douziéme jour, & que Dieu voulût en même tems que plus le Pere Abbé approchoit de sa fin, plus les vertus qu'il avoit mises en lui parussent tendres, pures, vives & lumineuses.

Il ajoûte, qu'en arrivant il apprît avec beaucoup d'édification que l'ancien Abbé avoit reçû ce jour-là le saint Viatique, & l'Extrême-Onction assisté de ses Religieux, que dans cet état Dieu lui avoit fait la grace de distinguer tous ses Freres, par des avis propres à leurs états, & à leurs offices differens, & de les exhorter tous à l'union & à la charité, en leur donnant en même-tems les témoignages les plus tendres de son amour pour eux.

Après que M. de Séez se fût ainsi informé de ce qui regardoit l'état present de l'ancien Abbé, il monta à l'Infirmerie, il le trouva au milieu des ardeurs de la fiévre dans une paix profonde. Il

ne ſe plaignoit point, & il ne donnoit aucun ſigne de la plus legere inquiétude. En approchant de ſa couche ſur laquelle il étoit revêtu de ſon habit Religieux, comme s'il eût été en pleine ſanté, M. de Séez lui témoigna combien il étoit touché de l'état où il le voyoit, qu'auſſitôt qu'on l'en avoit averti il avoit laiſſé toute autre affaire pour ſe rendre auprés de lui, & pour ne le plus quitter; il ajoûta qu'il devoit cela à tant de graces que Dieu avoit répanduës ſur lui, à l'édification qu'il avoit donnée à toute l'Egliſe, & en particulier au Dioceſe de Séez, enfin à l'amitié qu'il lui avoit toûjours marquée depuis ſon avenement à cèt Evêché, de laquelle il étoit trés-honoré, & tres-reconnoiſſant.

L'ancien Abbé avec toutes les marques de la plus vive reconnoiſſance dit, *qu'il avoit ardemment ſouhaité d'avoir ſon aſſiſtence dans le moment terrible où il ſe trouvoit, & qu'il l'auroit ſollicité avec encore plus de force s'il n'avoit pas craint qu'il fut contraire à la modeſtie qu'un ſimple Religieux lui donna la peine de le venir chercher dans ſa ſolitude; mais auſſi qu'il lui avoüoit franchement que ç'eût été avec beaucoup de douleur qu'il ſe ſeroit vû mourir ſans avoir reçû la benediction de ſon Evêque, & d'un*

Evêque qu'il honoroit, & qu'il cherissoit particulierement. En finissant ces paroles il lui prit la main, la porta à son front pour y former le signe de la Croix, & il se leva même autant qu'il pût pour la baiser ; mais M. de Séez retira sa main en lui presentant la jouë pour lui donner le baiser de paix : s'étant assis auprés de lui l'entretint des graces que Dieu lui avoit faites dans ce jour, par la participation des Sacremens, par les prieres de ses Religieux, par leur zele, leur assiduité & leur empressement à le soulager dans sa maladie, & à lui donner des preuves de leur reconnoissance & de leur respect. *Voilà*, répondit l'ancien Abbé, *comme Dieu a pris plaisir de me favoriser dans les tems de ma vie ; il a répandu ses graces sur moy avec une liberalité infinie, je n'ay pas sçû les ménager, je n'ay été qu'un ingrat & un infidele, & malgré tout cela il daigne encore me les continuer jusques à la fin avec l'abondance que vous voyez.* Sa voix étoit si foible qu'on avoit peine à l'entendre ; mais en approchant l'oreille il étoit facile de distinguer toutes ses paroles, & de connoître que son cœur étoit tout penetré de Dieu, il s'enflammoit lors qu'il parloit de lui, & il en parloit toûjours noblement & avec tendresse.

Dans une autre occasion comme plusieurs de ses Religieux étoient auprés de lui, M. de Séez lui demanda si Dieu ne soûtenoit pas toûjours dans le même degré de force & de vivacité, cette charité qu'il lui avoit donné pour tous ses enfans. L'ancien Abbé répondit, *M. par la grace de Dieu depuis quelques années je ne suis plus qu'un simple Religieux comme les autres, ils sont mes Freres, & non pas mes enfans; je me tiens assuré de leurs cœurs & de leurs prieres, & s'il m'étoit permis d'avoir du regret à la perte que j'ay faite du libre usage de ma voix, ma douleur seroit de ne pouvoir leur faire entendre combien ils me sont chers, & avec quelle tendresse je les conserve tous dans le fond de mon cœur, j'espere les y porter devant Dieu, s'il d'aigne me recevoir dans le sein de sa misericorde.* Il accompagnoit ses paroles des mouvemens les plus touchans des yeux, & de la main dont il faisoit à chaque Religieux la demonstration des sentimens de son cœur.

Sur les huit heures du soir M. de Séez vint se renfermer avec lui comme il l'avoit souhaité. Dés que l'ancien Abbé l'apperçût il se découvrit, & pria un Frere de l'aider à se mettre à genoux pour recevoir sa benediction; M. de Séez s'y opposa, le remit sur sa chaise, il s'assit

auprés de lui, on se retira, ils resterent seuls. M. de Séez a dit depuis qu'aprés s'être mis tous deux en prieres, l'ancien Abbé lui avoit dit dans les termes les plus humbles, *Qu'il souhaitoit lui montrer le fond de son ame avant que de mourir, & de recevoir l'absolution de son Evêque*, qu'il lui avoit fait ensuite une confession generale de toute sa vie, avec autant d'ordre & de presence d'esprit qu'il auroit pû faire une confession d'un mois. Ce Prelat ajoûte que dans cette occasion il a connu par les preuves les plus convainquantes, que Dieu avoit joint dans la personne de cet Abbé avec un esprit élevé, vif & penetrant, une ame simple & d'une candeur admirable, & qu'il lui avoit rempli le cœur des plus grands sentimens d'humilité, d'obeïssance, de patience, de la pauvreté Evangelique, de penitence,
1. Tim. 1. *& de la charité qui naît d'une bonne conscience, & d'une foy sincere.*

A ce témoignage qui comprend tout ce qu'on pouvoit dire de plus avantageux pour l'ancien Abbé de la Trappe; M. de Séez ajoûte, que lui ayant proposé s'il n'avoit rien à demander au Roy pour sa Communauté, *il le pria d'assurer le Roy de sa fidelité, que s'il plaisoit à Dieu de le recevoir dans le Ciel, il ne cesseroit de*

lui

lui demander la santification de sa Personne sacrée, & la prosperité de l'Etat ; Qu'au reste il osoit supplier sa Majesté de continuer au Monastere de la Trappe sa protection Royale dans les choses seulement qui tendront à maintenir en vigueur la discipline Monastique ; mais que dans toutes les autres choses il souhaitoit que la Trappe fut oubliée, & que c'étoit la derniere & tres-humble priere qu'il prenoit la liberté de faire au Roy.

On lui parla aussi du saint Roy d'Angleterre, dont il respectoit l'éminente vertu audelà de tout ce qu'on en pourroit dire ; il avoit même commencé une lettre pour sa Majesté quelques jours auparavant, mais son mal ne lui avoit pas permis de l'achever. Il pria qu'on lui en fit des excuses ; il se souvint encore de plusieurs de ses amis, & chargea le Pere Abbé, de leur mander qu'il s'étoit souvenu d'eux sur la cendre, & dans les derniers momens de son sacrifice.

Comme M. de Séez fut sur le point de se retirer l'ancien Abbé, lui dit, *qu'il se proposoit si Dieu lui laissoit la vie pendant la nuit, de la passer en prieres, & de faire tout ce qu'il pourroit pour n'être point à charge par ses infirmitez aux Religieux qui voudroient bien prendre soin de lui.*

La même nuit qui preceda sa bien-

heureuse mort étant assis sur sa chaise, il demanda le Pere Abbé qui avoit couché dans sa chambre ; comme il se fût approché il l'embrassa tendrement, & lui dit, *Mon Pere, je vous aime, je vous honore, ne m'oubliez pas dans vos prieres, & je ne vous oublieray jamais devant Dieu ; car quoique je ne sois qu'un malheureux pecheur, j'espere en sa bonté qu'il me fera misericorde.* Le Pere Abbé lui répondit qu'il s'étoit sacrifié pour lui obeïr, en consentant qu'on lui imposât une charge aussi pesante & aussi dangereuse pour lui que celle d'Abbé ; mais qu'il le conjuroit de prier Dieu que ce fut pour sa gloire, pour son salut & pour celui de ses Freres.

Lorsque je vous ay ainsi obeï, continua-t-il, *j'y ay toûjours trouvé de la consolation, quelque penibles & difficiles que fussent les emplois où vous m'avez mis en plusieurs rencontres, & quelque contraires qu'ils fussent à mon inclination, & au desir que j'avois de demeurer dans la solitude & de garder le silence. Dieu*, dit l'ancien Abbé, *ne manque jamais de proteger ceux qui ne s'engagent dans les charges que par sa vocation, & qui ne s'y proposent que sa gloire & l'utilité du prochain. Soyez sûr, mon Pere, que Dieu vous benira, je l'en prie, & l'en prieray toûjours de tout mon cœur.*

Comme il s'entretenoit ainsi, M. de Séez entra, il lui demanda comme il avoit passé la nuit, il répondit, *que Dieu lui avoit fait la grace de la passer comme il se l'étoit proposée la veille, & que l'esperance de le revoir lui avoit été une consolation bien sensible.*

Cependant, ses douleurs de moment en moment devenoient plus vives, & la nature accablée faisoit juger que ce jour seroit le dernier de sa vie. M. de Séez en prit occasion de loüer la bonté de Dieu qui lui donnoit une protection si visible, & qui le soûtenoit toûjours au milieu des attaques les plus violentes dès douleurs les plus sensibles. *Monsieur*, dit l'ancien Abbé, *j'avoüe sincerement, que s'il m'abandonnoit à moy-même, je tomberois dans la lâcheté & dans l'accablement, mais je dois publier à la gloire de mon Dieu, qu'il me fait la grace de me porter entre ses bras ; il touche vivement mon cœur, il le ranime, & il le fait triompher de ma foiblesse.*

Tous ceux qui étoient presens souffroient eux-mêmes de la violence des maux dont Dieu achevoit d'éprouver la patience de ce grand Solitaire. M. de Séez en fut si touché qu'il ne pût, s'empêcher de s'écrier ; *Mon Dieu quelle con-*

solation, & quel exemple vous me donnez? Jamais sacrifice ne parût plus tranquile ni plus volontaire que celui que M. l'Abbé de la Trappe vous fait de sa vie ; aussi esperons-nous qu'il sera d'une agreable odeur devant vous. Alors l'ancien Abbé penetré des sentimens les plus vifs de l'humilité la plus profonde ; *Qu'est-ce que ma vie,* dit-il, *M. & qui suis-je moy-même, tout entier pour oser faire à Dieu une offrande si peu proportionnée à son infinie Majesté.* Cette reflexion sur la grandeur de Dieu l'occupa pendant quelque-tems. Puis il ajoûta, *que par la grace de Dieu, il étoit également prêt à continuer de souffrir en vivant plus long-tems, ou à mourir dés à present, suivant ce qu'il plairoit à Dieu d'en ordonner, & qu'il le supplioit de lui faire toûjours cette faveur de n'avoir en toutes choses qu'une conformité entiere à sa divine volonté, & une pleine soûmission pour lui obeïr quand il commanderoit.*

Monsieur de Séez ajoûte que l'ancien Abbé, quelque accablé qu'il fût des douleurs les plus vives, ne pouvoit se lasser de recommander à ses Religieux avec une modestie charmante, la paix, l'union, la charité, la fidelité à observer leur regle, & à remplir leurs vœux dans toute leur étenduë. M. de Séez en prit occa-

ſion de remarquer que Dieu donnoit à l'ancien Abbé la conſolation de mourir comme ſaint Jean l'Apôtre bien-aimé de JESUS-CHRIST au milieu de ſes Diſciples dans une grande vieilleſſe, leur laiſſant comme lui par ſon teſtament le precepte de la charité en heritage. L'ancien Abbé qui entendit cette reflexion ajoûta ces paroles rapportées dans la Vie de ſaint Jean. *Je les exhorte, M. de s'entr'aimer, parce que c'eſt le commandement de* JESUS-CHRIST, *& que remplir le precepte de la charité, c'eſt remplir tous les autres.*

Il conſerva toûjours dans ſes habits, dans ſes manieres, & en toutes choſes la pauvreté, la modeſtie, & en même-tems la propreté & les bienſéances. Il fut pendant toute ſa maladie vétu de ſes habits de Religion, & quand on le mettoit ſur la paillaſſe (car il n'eût jamais d'autre lit) on lui laiſſoit juſques à ſes ſouliers, il les portoit depuis dix ans, ils avoient ſervi à un Religieux dont il eſtimoit la penitence, aprés il les prit pour lui. Il demanda d'être enterré avec ces mêmes ſouliers, & d'être mis dans la terre la plus abandonnée & la plus deſerte.

L'exactitude de M. de Séez à rapporter ſes dernieres paroles ne lui permet

pas d'oublier que comme pour ne point trop fatiguer l'ancien Abbé ; il entretenoit des Religieux qui étoient presens dans son Infirmerie, il leur disoit que la penitence étoit plus grande pour un Abbé que pour un autre Religieux. Que non-seulement un Abbé étoit obligé de donner l'exemple des austeritez ordonnées par la Regle ; mais qu'il étoit exposé à beaucoup de peines & d'afflictions d'esprit par la conduite de personnes de caracteres si differens, & par les relations que sa charge lui donne au dehors & avec le monde ; que l'affliction d'esprit lui paroissoit un genre de penitence plus dur au cœur de l'homme, que toutes les autres austeritez d'une Regle, que l'on a prévûë, & que l'on a volontairement embrassée.

Sur cela l'ancien Abbé qui avoit éprouvé ces sortes de peines plus que nul autre, ne pût s'empêcher de répondre avec vivacité. *Oüi, M. rien n'est plus veritable. Le monde est à un point de corruption, qu'il n'y a plus moyen d'y vivre, ni d'avoir de relation avec lui sans une peine extrême, quelques éloignées que soient nos relations, ce sont là nos croix les plus pesantes, & s'il y en avoit d'insupportables, ce seroit celles qui nous viennent du côté du monde.*

Comme le Pere Abbé sçavoit que l'ancien Abbé s'étoit fait une loi depuis sa démission de ne disposer de rien, il crût qu'il devoit l'inviter à prier M. l'Evêque, de recevoir comme un gage de son amitié, son Breviaire & son nouveau Testament. Ces deux Livres avec la Regle avoient fait sa consolation pendant sa vie, & c'étoit ceux dont il avoit coûtume de se servir pour ses lectures, pour ses meditations, & même pour la composition des ouvrages qu'il fit sur la fin de sa vie. L'ancien Abbé fit ce petit present de la maniere du monde la plus honnête & la plus modeste ; il ajoûta qu'il prioit M. de Séez d'agréer qu'il se servit de son Breviaire pour dire son Office jusques à sa mort. Il mourut une heure aprés

Cependant, plus ses derniers momens approchoient, plus sa paix & sa tranquilité sembloient augmenter. Loin de le voir environné des horreurs de la mort, (comme le remarque M. de Séez) il paroissoit dans une situation semblable à celle des anciens Patriarches dont l'Ecriture rapporte, qu'étant pleins de jours, & comblez des prosperitez dont Dieu avoit recompensé leur vertu ; ils faisoient toute leur occupation, & toute leur joye

de benir & de loüer Dieu, & de répandre ſur leur famille ces témoignages de leur tendreſſe, les benedictions du Ciel, & les excellens preceptes d'une vie ſainte & heureuſe. Tel étoit l'ancien Abbé au milieu de ſes Religieux attentifs à ſes derniers momens, & à profiter de ſes exemples.

A peu prés vers le milieu du jour, pendant que l'ancien Abbé diſoit None, il tomba dans une ſi grande foibleſſe entre les mains de ſes Religieux, qu'on le crût mort. Dans cette défaillance generale de la nature, comme ſi ſa pieté eût pris de nouvelles forces, on l'entendit qui diſoit d'une voix foible; *O Eternité! quel bonheur, ô mon Dieu, d'être une éternité avec vous!* Comme il fut revenu de cette foibleſſe on lui preſenta un Crucifix, il l'embraſſa avec tous les ſentimens de la pieté la plus tendre, il baiſa l'Image du Crucifix, & la tête de mort qui étoit au pied de la Croix, comme pour témoigner à Dieu qu'il ſe ſoûmettoit volontiers à la ſentence de mort qu'il a prononcé contre tous les hommes, & qu'il alloit executer à ſon égard. En remettant la Croix entre les mains d'un Religieux, il remarqua qu'il baiſa l'Image du Chriſt ſans baiſer la teſte de mort; alors il lui

dit avec cette vivacité qui lui étoit naturelle, *Pourquoy ne baisez-vous pas la teste de mort, baisez, mon Pere, baisez sans peine l'image de la mort, dont vous ne devez pas craindre la realité, c'est elle qui finit nôtre exil & toutes nos miseres, c'est par elle qu'on va à* JESUS-CHRIST. Le Religieux baisa la teste de mort, mais il regarda ce que l'ancien Abbé venoit de lui dire comme un avertissement de sa mort prochaine; il ne se trompa pas. Il mourut quelque-tems aprés lui.

Cependant, comme la diminution de ses forces faisoit juger que sa fin n'étoit pas éloignée, & qu'en effet il ne se soûtenoit plus que parce que ce zele qui l'a accompagné jusques à la mort, on prépara la cendre & la paille sur laquelle il devoit mourir, & l'on fut avertir M. de Séez & le Pere Abbé; ils se rendirent en diligence à l'Infirmerie, ils trouverent l'ancien Abbé qui regardoit tranquilement ce nouvel Autel qu'on lui préparoit pour achever son sacrifice. Quand tout fut prêt il s'aida lui-même à se mettre sur la cendre, autant que ses forces purent le lui permettre. En cet état M. de Séez lui donna de l'Eau-benite, & se mit à genoux auprés de lui. Comme on commençoit les prieres des agonisans,

M. de Séez le pria de mettre ſa main dans la ſienne, il le fit avec toutes les marques poſſibles du plus profond reſpect. En cet état M. de Séez lui preſenta le Crucifix, & lui dit, *Monſieur, ne demandez-vous pas pardon à Dieu, & me connoiſſez-vous? Monſieur*, répondit l'ancien Abbé, *je ſupplie Dieu très-humblement du fond de mon cœur, de me remettre mes pechez quelque grands qu'ils ſoient, par leur qualité & par leur nombre. Je tremble devant ſa Juſtice, mais il m'a donné pour ſa miſericorde toute la confiance qu'un fils doit avoir en la bonté de ſon Pere.* Son extrême foibleſſe ne lui permit pas d'en dire davantage; mais un moment aprés il ajoûta, *Je conjure le Dieu Tout-puiſſant, le Pere des miſericordes, le Dieu de toute conſolation par tous les merites du Sang de* JESUS-CHRIST, *de daigner me recevoir au nombre de ceux qu'il a deſtinez à chanter éternellement ſes loüanges, & à l'aimer éternellement. Pour vous, Monſieur, je ne vous oublieray pas ſi Dieu m'accorde cette grace, & je vous connois parfaitement.*

L'extrême foibleſſe où ſe trouvoit alors l'ancien Abbé donna occaſion à M. de Séez de demander ſi on avoit eu ſoin de lui faire prendre quelque choſe pour le fortifier. L'ancien Abbé répondit

luy-même ; *Rien n'a échapé à l'attention de leur charité pour moy, ils ont pourvû à mon besoin, c'est ce qui m'a conservé ce reste de vie qui me procure la consolation de remettre mon ame entre vos mains pour la presenter à Dieu.*

Depuis ces paroles celles qu'il profera n'étoient plus assez articulées pour être aisément entenduës, sa voix étoit mourante, les mots trop fréquemment entrecoupez ; mais on ne laissoit pas de s'appercevoir que son esprit & son cœur étoient toûjours occupez de Dieu. M. de Séez qui connoissoit l'importance de ces derniers momens qui décident de l'éternité, lui suggeroit de tems en tems des passages les plus touchans des Pseaumes, & des autres Livres de l'Ecriture Sainte. L'Abbé qui s'étoit accoûtumé à ne vivre que de la Foy, & qui n'étoit occupé dans ces derniers momens que du desir d'être uni à Dieu, d'une maniere qui ne lui permit plus de s'en séparer, écoutoit & suivoit ce qu'on lui disoit, avec un goût qu'on n'avoit pas lieu d'attendre d'un esprit tout prêt à se séparer de son corps. Ainsi M. de Séez lui ayant dit, *le Seigneur est ma lumiere & mon salut*, l'ancien Abbé poursuivit, *Qui est-ce que je craindray* ? M. de Séez continua, *Quand on me*

Psal. 26. v. 1.

Psal. 26. v. 6.

livreroit un combat ; l'ancien Abbé ajoûta, *Je mettray en lui toute ma confiance*. Enfin M. de Séez continuant, *Venez, Seigneur Jesus ; c'est vous qui êtes mon protecteur & mon liberateur* ; l'ancien Abbé faisant un effort dit, *Seigneur, ne tardez pas davantage, mon Dieu, hâtez-vous de venir*. Ce fut les dernieres paroles qu'il prononça, ou du moins qui purent être entenduës, & il demeura ainsi dans l'attente du Seigneur, qui faisoit depuis si long-tems l'unique objet de ses desirs. Mais quoy qu'il ne parla plus, il ne perdit rien de cette presence d'esprit qu'il avoit conservé jusques alors. Car M. de Séez s'étant apperçû qu'on avoit fermé la porte de sa chambre déja presque remplie, dans la crainte que le malade ne fût incommodé de la quantité du monde qui y seroit entré ; M. de Séez pria qu'on ouvrît toutes les portes, pour laisser à ses enfans la consolation de recüeillir les derniers soûpirs de leur Pere, & d'être témoins des graces dont il plaisoit à Dieu d'accompagner sa mort. On remarqua, que l'ancien Abbé témoigna par ses regards, qu'il sentoit ce que M. de Séez venoit de dire.

Apoc. c. 22. v. 20.

Psal. 39. v. 18.

Cette presence d'esprit étoit d'autant plus rare qu'il touchoit à son dernier

moment. En effet, dés que M. de Séez lui eût formé le ſigne de la Croix ſur le front, l'ancien Abbé le regarda tendrement, lui ſerra la main, leva les yeux au Ciel & expira, ſans faire aucun mouvement, avec une tranquilité dont on n'a peut-être point vû d'exemple.

Ainſi, (continuë M. de Séez, dont on a ſuivi le recit preſque mot à mot) il poſſeda juſques au dernier ſoûpir ſon ame, ſon jugement, ſa foy, ſon amour pour Dieu, ſa confiance dans ſa miſericorde, l'eſprit de penitence, le don de la perſeverance finale, ſa charité, ſon cœur, celui de ſes Religieux, la paix de Jesus-Christ. Ainſi les caracteres d'une ame grande & ſainte, ſe firent voir dans la ſienne, & la miſericorde de Dieu qui l'avoit conduit à la perfection de la vie Monaſtique, lui accorda une mort auſſi ſainte & auſſi douce, que les maux dont Dieu avoit permis qu'il fût affligé les dernieres années de ſa vie avoient été violens, & que ſa penitence avoit été exacte, ſevere & laborieuſe. Il mourut le vingt-ſeptiéme du mois d'Octobre de l'an mil ſept cent, environ deux heures aprés midy, à l'âge de ſoixante & quinze ans, aprés en avoir paſſé prés de trente-ſept dans la ſolitude, &

1700.

dans l'exercice d'une penitence si rigoureuse & si continuelle, qu'elle a eu peu d'exemples dans les derniers siecles. M. l'Evêque de Séez ne se contenta pas de l'avoir assisté jusques au dernier soûpir, il voulut lui rendre les honneurs funebres. Quoi-que le lieu destiné à la sepulture des Abbez soit le Chapitre ; cependant pour suivre ses intentions on l'enterra dans le Cimetiere ; ce bon Pere ayant voulu même aprés sa mort se trouver au milieu de ses enfans.

Telles ont été la vie & la mort d'Armand Jean le Bouthillier de Rancé, Abbé Reformateur de la Trappe de l'étroite Observance de Cisteaux. Dieu l'avoit suscité dans ces derniers siecles pour lui préparer un peuple parfait, comme parle l'Ecriture-Sainte, pour faire revivre autant que le malheur des tems l'a pû permettre l'ancienne penitence, l'esprit, les sentimens, & les pratiques de cet heureux âge de l'Eglise, auquel la discipline Monastique paroissoit dans sa perfection & dans toute sa vigueur.

Dieu lui donna toutes les qualitez necessaires pour l'execution d'un si grand dessein, un esprit si élevé, vif, penetrant, beaucoup de capacité, de grandes lumieres, un courage à l'épreuve de toutes les

contradictions des hommes, toute la fermeté, & toute la constance dont il avoit besoin pour se soûtenir contre ses propres foiblesses, contre ses dégoûts, ces inégalitez, ces inconstances qui semblent inseparables de la condition humaine. Ses lumieres lui faisoient connoître ce que Dieu demandoit de lui pour sa propre santification, & pour celle de ceux qui se sentiroient touchez de ses exemples; & sa fermeté le rendoit, pour ainsi dire, inébranlable dans ce qu'il avoit une fois entrepris pour la gloire de Dieu, & pour l'avantage de l'Eglise.

On auroit de la peine à raconter combien il lui a été utile par ses exemples, par ses écrits, par ses avis, par ses lettres, par sa penitence, par ses prieres. L'éclat de la vie qu'il menoit dans sa retraite s'étant répandu non-seulement dans la France, mais encore dans tous les païs qui l'environnent, y a converti un nombre infini de pecheurs; on accouroit de tous côtez pour profiter de ses exemples; rien ne resistoit à l'attrait de la grace que Dieu avoit attaché à sa conduite; les liens les plus forts, les difficultez les plus insurmontables, les repugnances les plus invincibles, tout cedoit à la force de ses discours, ou à l'impression de ses exemples. On sçait, à n'en

pouvoir douter, qu'il y a eu des tems où trois & quatre cent personnes demandoient tout à la fois à entrer dans la Trappe, & faisoient les plus fortes instances pour y être reçûs. Rien n'étoit capable de les en détourner, ni la situation mal saine du Monastere, ni les maladies continuelles, ni les morts frequentes des Religieux, ni l'austerité de la vie, ni la penitence rigoureuse qu'on y pratiquoit jusqu'à la mort. Mais si l'Abbé de la Trappe a été si utile à l'Eglise & au monde par le grand nombre de conversions qu'il y a faites; on peut dire qu'il l'a encore été davantage à l'état Monastique qui en fait une partie si considerable. Lors qu'il quitta le monde pour embrasser la profession Religieuse, la plûpart de ceux qui s'y étoient engagez ignoroient leurs obligations les plus essentielles, & ne pensoient pas même à s'en acquitter. A l'exception de quelques Maisons particulieres, de quelques Ordres nouvellement établis, & de quelques Congregations reformées, le relâchement avoit prévalu par tout. Le moindre des soins de la plûpart des Religieux étoit de se retirer d'un état dont ils ne connoissoient ni le déreglement ni le danger. Chacun ne se proposoit que de vivre comme il voyoit vivre les autres, sans croire qu'il y eût rien

de meilleur à faire. La sainteté des Fondateurs étoit effacée de la memoire aussi bien que du cœur de leurs successeurs, leurs pratiques n'étoient ni connuës ni suivies. Les enfans ignoroient l'obligation qu'ils avoient d'imiter leur Pere, & la plûpart vivoient dans une si grande indifference pour les choses de leur état, qu'ils négligeoient de s'instruire de la maniere dont ils avoient vécu.

Dieu se servit des exemples & des écrits de l'Abbé de la Trappe pour dissiper des tenebres si épaisses; il n'y eût pas seulement des Religieux particuliers & en grand nombre, qui touchez de ses instructions quitterent leurs dereglemens, ou s'affermirent dans le bien malgré les oppositions & les mauvais exemples; il y eût encore plusieurs Maisons Religieuses qui se reformerent & changerent de vie. Divers Monasteres lui demanderent des Regles de conduite, & plusieurs Abbez de son Ordre touchez de son exemple établirent dans leurs Maisons autant qu'ils le purent le même genre de vie qu'il avoit établi dans la sienne. Il y eût méme des Abbesses qui penetrées de leur indignité à la vûë de leurs obligations, se porterent d'elles-mêmes à se déposer. En un mot, l'on peut dire qu'il y a peu d'ouvrages

qui ayent produit d'aussi grands fruits que ceux de l'Abbé de la Trappe.

Dieu donnoit la même benediction à ses avis & à ses lettres ; on le consultoit de tous côtez, ou de vive voix, ou par écrit ; il avoit reçû une grace si singuliere pour persuader & pour gagner les cœurs, & ceux qui avoient quelque relation avec lui y prenoient une confiance si entiere, qu'ils croyoient avoir reçû de Dieu même, les conseils & les avis qu'il leur donnoit. Aussi faut-il avoüer que ce qu'on voyoit de l'Abbé de la Trappe, quelque extraordinaire qu'il fût, n'étoit pas ce qu'il y avoit de plus grand en lui. On a vû peu de gens de sa profession qui eussent autant de talens exterieurs ; ils étoient cependant fort inferieurs aux dispositions interieures de ce grand Solitaire. Toutes les vertus Chrêtiennes & Religieuses sembloient avoir concouru pour les former ; c'est ce qu'on va voir dans le sixiéme & dernier Livre de sa Vie. Je m'attacheray avec la derniere exactitude à ses sentimens & à ses maximes ; je parleray beaucoup moins que lui, & je joindray à ses paroles plusieurs traits de sa Vie qui n'ont pû trouver place dans son Histoire.

LA VIE
DE
DOM ARMAND JEAN LE BOUTHILLIER DE RANCE',

ABBE' REGULIER ET REFORMATEUR du Monastere de la Trappe, de l'Etroite Observance de Cisteaux.

LIVRE SIXIE'ME.

De ses principales vertus. On y voit ses sentimens & sa conduite touchant les vertus Chrêtiennes & Religieuses.

CHAPITRE PREMIER.

De sa pieté & de son amour pour Dieu. Combien il étoit penetré de la crainte de ses Jugemens. Excellente maxime sur l'amour du prochain.



E premier des devoirs de l'homme, comme le plus indispensable, regarde ses dispositions envers Dieu ; il n'est au monde que pour l'honorer, l'aimer & le servir ;

Dieu ne s'est point proposé d'autre fin en le tirant du néant, il ne peut en avoir d'autre en le soûtenant, & en l'empêchant d'y retomber. Les creatures mêmes qui l'environnent, l'avertissent incessamment de ce qu'il doit à Dieu ; car enfin, dit l'Abbé de la Trappe, *Si les lieux & tout ce que l'Univers enferme, vous parlent incessamment de sa magnificence & de sa gloire, ils vous disent en même-tems l'obligation que nous avons de l'aimer. Car seroit-il possible*, continuë-t-il, *que l'on sçeût qu'il est l'autheur de tous ces ouvrages, que toutes les merveilles sont les effets de sa bonté, & de sa puissance, qu'elles ont pris dans cette source infinie de toutes sortes de richesses, ce qui éclatte en elle de bon & de beau, & que l'on ne crût pas qu'on est obligé de l'aimer?*

De la sainteté & des devoirs de la vie Monastique, ch. 1.

Ibid. Il reconnoît ensuite, que si sa bonté infinie vous porte à l'aimer, sa Majesté, sa Puissance, sa Justice, & tous les autres attributs que nous concevons en Dieu, & qui sont inseparables de son essence nous mettent dans la necessité de le craindre, de l'adorer & de le servir.

Ces sentimens d'amour & de crainte en quoy toute la pieté consiste, occupoient incessamment le cœur de l'Abbé de la Trappe. *Quand je pense*, dit-il,

aux extremitez de ma vie, au compte que je dois rendre à Dieu, à ce Jugement si rigoureux, à cette Justice inflexible qui punira tout ce qui aura merité de l'être, à cette multitude infinie de pechez, d'actions, de paroles, de pensées qui sont effacées de ma memoire, & qui subsistent dans celle de Dieu, à cette sentence effroyable, qui chassera pour jamais ses ennemis de sa presence, & de la societé de Saints; quand je pense que Dieu a trouvé de l'iniquité dans ses Anges, & que les Cieux avec toute leur beauté & leur éclat ne sont pas exempts de taches à ses yeux; Enfin, quand je pense qu'il aura un oubli éternel pour ceux qui l'auront oublié; que cette nuit affreuse qui doit être leur partage & leur supplice, n'aura ni bornes ni adoucissement; je me trouve rempli de tristesse & d'éfroy, & accablé sous le poids de ma crainte & de ma douleur. Je ne puis me souffrir moy-même de ce que je profite si peu de toutes ces connoissances, que je m'occupe d'autre chose que des moyens que Dieu me donne pour éviter de si grands maux, & de ce que je vis comme si je n'avois rien à craindre.

Voilà les impressions que la vûë de la sainteté de Dieu, de sa puissance, de sa justice faisoient sur le cœur de l'Abbé de la Trappe, mais il ne s'arrêtoit pas à de vaines speculations, à des pensées

steriles qui ne sont suivies d'aucun effet ; cette crainte de Dieu dont il étoit penetré le faisoit agir ; c'est elle qui lui fit quitter le monde, qui le dépoüilla de tous les biens qu'il y possedoit, & de tous les avantages qu'il avoit droit d'y prétendre ; c'est elle qui l'obligea d'entrer dans la solitude qui l'y soûtint, & qui lui fit embrasser cette penitence rigoureuse qu'il a pratiquée jusques à la mort.

Mais comme il sçavoit que la crainte n'est que le commencement de la sagesse, que quelque impression qu'elle puisse faire sur le cœur, elle ne doit servir qu'à y introduire la charité, qu'à proprement parler on n'honore Dieu qu'en l'aimant, & que la pieté consiste principalement dans l'amour qu'on a pour lui, aprés que l'Abbé de la Trappe a fait connoître combien son cœur étoit penetré de la crainte des jugemens de Dieu. Il s'explique sur les sentimens d'amour dont il étoit rempli à la vûë de ses bontez, & de ses misericordes infinies.

Si je me tourne, dit-il en s'adressant à Dieu, *d'un autre côté, & si je mets la fin de ma course dans un autre jour, helas que mes sentimens sont contraires, & que je trouve de sujets de joye dans la vûë de vos*

jugemens. J'y apperçois toutes ces dispositions de misericorde que vous avez gardées envers les ames qui ont eu le bonheur de nous servir, & cette application que vous avez euë pour les garantir de tout ce qui ètoit capable de leur nuire ; les soins que vous avez pris de les soûtenir dans les endrois glissans où elles se sont rencontrées, de les porter comme entre vos bras, lorsqu'elles ne pouvoient sans une perte évidente appuyer le pied sur la terre, & comme quoy par une bonté qui ne se peut comprendre, vous avez fait en sorte que les maux mêmes dans lesquels vous avez permis qu'elles soient tombées, ont contribüé à les rendre heureuses. Je vois en même-tems ces couronnes que vous leur avez preparées pour recompenser leurs combats ; ce Royaume de gloire qui les attend, je les vois revétuës de robes plus éclatantes que la nege, qui suivent l'Agneau sans tache à ces fontaines delicieuses, à ces pâturages divins, qui joüissent avec lui des douceurs d'une beatitude immortelle, je les vois dans cette lumiere inacessible que l'œil n'a jamais vû, qu'aucun esprit n'a compris, & que toutes les bouches du monde ne sçauroient exprimer. Alors je m'écrie avec vâtre Apôtre ; quelle comparaison y a-t-il, Seigneur, entre les travaux & les recompenses ? & que les hommes sont aveugles d'aimer mieux demeurer pour quelques mo-

mens dans des cabannes de terre & de boüe, que d'habiter pour jamais dans ces tabernacles d'une beauté, d'un éclat & d'une magnificence infinie.

Aprés que l'Abbé de la Trappe à l'exemple de David & de ſaint Paul, s'eſt excité à l'amour de Dieu par la vûë des recompenſes, & du bonheur qu'il a préparé à ceux qui l'aiment, il regarde Dieu en lui-même, & reconnoît qu'indépendemment de ce qu'il a fait, & de ce qu'il a reſolu de faire pour nous, il merite tout nôtre amour.

Quand vous ne m'auriez pas commandé, continuë-t-il, *de vous aimer, Seigneur, je ne laiſſerois pas de m'y croire indiſpenſablement obligé. Comme vôtre Majeſté & vôtre toute-Puiſſance, ſont par elles-mémes un objet neceſſaire de mon adoration; vôtre miſericorde & vôtre bonté le ſont auſſi de mon amour. Ainſi le commandement que vous en faites n'eſt qu'afin de nous en rendre l'obligation plus preſſante, & que nous ſoyons plus incapables d'y manquer. Cependant, quoy que rien ne me dût être ni plus agreable ni plus doux que d'aimer ce qui eſt infiniment aimable, que tout ce que je ſçay, & tout ce que je connois de vous me preſſe & m'attire; j'ay de la peine à vous donner toutes les affections de mon cœur, & les*

creatures

creatures qui me sollicitent sans cesse, gagnent toûjours quelque chose sur moy au préjudice de ce que je vous dois.

Il fait ensuite une reflexion tres-solide que l'on ne sçauroit assez faire, & que l'on ne fait presque jamais, quoy que nôtre bonheur ou nôtre malheur éternel en dépendent absolument, & que ce soit l'unique cause pour laquelle les justes même ont souvent besoin d'être purifiez aprés leur mort.

Si j'avois, ajoûte-t-il, *devant les yeux, Seigneur, cette grande verité que vous nous avez apprise; si je pensois aussi souvent que je le devrois, que l'amour qui aura dominé dans nôtre cœur durant le cours de nôtre vie, recevra son dernier accomplissement à l'heure de nôtre mort, & nous dominera pour jamais, avec quel soin, & quelle application ne veillerois-je point sur moy-même, pour empêcher qu'il ne s'y formât point d'autre amour que le vôtre, de crainte de vous perdre, & de me trouver accablé sous les ruïnes des creatures ausquelles je me serois attaché.*

A cette reflexion l'Abbé de la Trappe en ajoûte une autre qui n'est pas moins excellente, c'est que l'amour de Dieu est le plus efficace de tous les moyens pour obtenir quelque chose de lui, avec cet amour on peut tout, sans lui on ne peut rien.

Le moyen, dit-il, *de ne pas aimer Dieu quand on connoît ce que l'amour peut auprès de lui. C'est par l'amour qu'il adoucit nos peines, & que son joug qui paroît si penible à la nature devient doux & leger. C'est par l'amour que nous le cherchons, c'est par l'amour que nous le trouvons; c'est par l'amour que nous frappons à la porte de son cœur, c'est par lui qu'elle nous est ouverte. C'est par l'amour que nous obtenons les dons & les graces, c'est par lui que nous les conservons. Enfin, c'est l'amour qui guerit les maladies de nos ames, & qui referme les playes que le peché y avoit faites.*

Quand on examine le commandement que Dieu nous fait de l'aimer, il semble qu'on ne le puisse accorder avec celui par lequel il nous ordonne d'aimer nôtre prochain, & même de nous aimer nous-mêmes, puisque l'amour que nous nous devons doit être la mesure & la regle de celui qu'il nous commande d'avoir pour tous les hommes sans exception, car le mot de prochain n'a pas moins d'étenduë. Dieu nous ordonne de l'aimer sans bornes, de l'aimer de tout nôtre cœur, de toute nôtre ame, de toutes nos forces, que nous reste-t-il pour nous-mêmes? que pouvons-nous donner au prochain?

L'Abbé de la Trappe fait sur cela

une excelente reflection ; *Vous voulez, Seigneur*, dit-il en s'adressant à Dieu, *vous voulez que je joigne à l'amour que je vous dois l'amour de mon prochain, & pourvû que je me tienne dans les regles que vous m'avez prescrites, bien loin qu'il diminuë celui que je vous porte il ne fait que l'augmenter & l'étendre, puisque c'est vous, mon Dieu, que j'aime en lui, & que tout ce que j'y trouve, je ne le dois aimer que par rapport à vous & pour l'amour de vous.*

Je sçay, ajoûte-t-il, *qu'on peche en deux manieres à son égard, l'une en lui faisant injure, l'autre en lui refusant les secours qui lui sont necessaires lors qu'on peut les lui donner. Celui-là merite le nom de méchant, qui tombe dans l'une ou l'autre de ces fautes, & ceux qui vous aiment veritablement, Seigneur, ne les commettent jamais.* C'est cette maxime qui a rendu l'Abbé de la Trappe si charitable, si tendre pour le prochain, si appliqué à tous ses besoins, qu'il aimoit mieux manquer lui-même des choses les plus necessaires que de ne le pas secourir dans toutes ses necessitez. Mais c'est encore cette même maxime qui l'a rendu si patient, qui a étouffé dans son cœur tout le ressentiment des injures, & qui l'a porté à faire toûjours du bien à ses ennemis. Tant il est vray que le precepte

de l'amour bien entendu, regle tous les devoirs de la vie.

CHAPITRE II.

Que la pieté Chrêtienne ne permet pas de séparer les sentimens de l'amour & de la crainte de Dieu ; qu'ils doivent occuper le cœur tour à tour. Exemple remarquable sur ce sujet rapporté par l'Abbé de la Trappe.

L'Abbé de la Trappe étoit si persuadé qu'on ne peut aimer Dieu sans craindre de l'offenser, & de s'en voir séparé, ni le craindre d'un amour filial sans l'aimer, qu'il ne séparoit jamais ces deux sentimens ; ils occupoient son cœur tour à tour. C'est ce qui fait qu'aprés avoir regardé Dieu comme l'objet de nôtre crainte, & de nôtre amour, dans les sentimens qu'on vient de rapporter de lui, il finit par cette priere ; *Faites, Seigneur, que cette double face de vôtre éternité me soit toûjours presente, que je vous craigne, que je vous aime, que je joigne à*

la crainte des maux l'esperance des biens futurs, & que je ménage avec tant de fidelité ces dispositions si opposées, ces graces si précieuses, que j'obtienne de vôtre misericorde la délivrance des uns & la joüissance des autres.

Mais s'il conservoit précieusement ces deux sentimens, il ne manquoit jamais de les inspirer à ceux qui étoient sous sa conduite. Il en usoit de même à l'égard de ses Religieux, quoy qu'il sembla que des hommes qui font profession d'une si grande perfection, devoient plûtôt se conduire par l'amour que par la crainte. C'est ce qui le porta un jour qu'il assistoit à la Conference à leur raconter l'histoire qu'on va rapporter, elle est assez remarquable pour n'être pas obmise.

Les sentimens des Quietistes avoient causé à Rome & dans une partie de l'Italie tous les mouvemens que l'on sçait; lorsque ces opinions s'étant répanduës en France, elles furent suivies par des personnes de tous états & de toutes conditions. La nouveauté a toûjours eu des charmes. Il est certains esprits qui ne s'en peuvent défendre, sur tout quand elle favorise les passions.

Dans un Monastere fort éloigné de la Trappe, une Religieuse se laissa séduire

à ces nouvelles opinions, elle avoit de la naissance & beaucoup d'esprit ; la vanité qu'elle en conçût ne contribua pas peu à la jetter dans les égaremens qui furent enfin les suites des sentimens qu'elle avoit embrassez : Ses Superieurs qui prévirent où ils pourroient aller, l'avertirent de bonne-heure, souvent & fortement, & lui remirent vivement devant les yeux les jugemens de Dieu. La Religieuse répondit qu'elle se conduisoit par les sentimens du pur amour, que les motifs de crainte ne convenoient point à des épouses de JESUS-CHRIST, que c'étoit les degrader que de vouloir les y assujettir. Ses Superieurs lui représenterent, que la crainte & l'amour s'accordoient fort bien ensemble, que l'une n'excluoit point l'autre, & qu'il n'y avoit même rien de plus utile que la crainte pour resister aux tentations, & pour affermir l'ame dans la pratique constante de la vertu. La Religieuse retranchée dans les sentimens du pur amour, ne fit aucun état de ces rémontrances ; ses Superieurs furent obligez de l'abandonner à elle-même. Elle se soûtint pendant quelque-tems, ou du moins elle parût se soûtenir, mais elle tomba enfin dans de si grands desordres, qu'elle en

eût honte elle-même ; Dieu la toucha, elle ouvrit les yeux, & elle reconnût les illusions où le pur amour mal entendu l'avoir jettée, & resolût enfin de travailler serieusement à sa conversion. La difficulté fut de sçavoir à qui elle pourroit s'adresser, elle n'osoit se d'écouvrir à ses Superieurs ; elle ne pouvoit se resoudre à leur déclarer ses desordres, & elle ne connoissoit personne à qui elle pût confier sa conscience, & qui fût capable de l'aider à sortir du malheureux état où elle se trouvoit. Cependant la vûë des jugemens de Dieu agissoit fortement sur son cœur, & le trouble de sa conscience ne lui permettoit pas de goûter aucun repos ; triste situation d'une ame qui revient de ses égaremens, & qui ne sçait à qui s'adresser pour en sortir.

Comme elle étoit dans ce pitoyable état Dieu permit qu'elle entendit parler du Monastere de la Trappe & de l'Abbé qui en avoit la conduite ; elle fût frappée de ce qu'on lui dit de son zele, de ses lumieres, de sa charité & de sa compassion pour les pecheurs ; elle crût encore qu'ayant passé lui-même une partie de sa vie dans les égaremens dont elle vouloit sortir ; il en étoit d'autant plus

propre à la conduire dans les voyes qu'il avoit ſuivies ſi conſtamment depuis ſa converſion ; mais ſi la reputation de l'Abbé de la Trappe la ſolicitoit de s'adreſſer à lui, l'auſterité de ſa vie l'effrayoit, & elle apprehendoit de trouver en lui un Medecin qui n'épargneroit ni le fer ni le feu pour la guerir, & pour l'empêcher de retomber.

La grace qui agiſſoit ſur ſon cœur l'emporta enfin ; elle reſolut de s'adreſſer à l'Abbé de la Trappe ; elle lui écrivit une longue lettre de plus de quatre-vingt pages. Elle lui mandoit dans cette lettre tout ce qu'on vient de raconter ; elle lui faiſoit une confeſſion generale de toute ſa vie depuis l'âge de quatre ans, & elle lui demandoit ſes avis pour ſe conduire dans le commencement & dans le progrés de ſa converſion. L'embaras fut grand pour envoyer cette lettre, elle ſe reſolut enfin de l'abandonner à tous les dangers où elle pourroit être expoſée dans un ſi long voyage.

L'Abbé de la Trappe ayant reçû cette lettre y fit une réponſe conforme aux diſpoſitions & aux beſoins de la perſonne qui l'avoit écrite ; mais il ſe trouva dans une grande perplexité quand il fallut l'envoyer ; il craignoit d'un côté les dangers

d'un long voyage, & il apprehendoit de l'autre que cette lettre ne tombât entre les mains des Superieures de la Religieuse; & ne leur apprit ce qu'elle lui avoit confié en confession, & ce qu'elle ne se pouvoit resoudre à leur déclarer.

Pour éviter ces inconveniens l'Abbé de la Trappe prît un parti digne de sa pieté & de sa generosité. Il choisit un Ecclesiastique de ses amis dont il connoissoit la fidelité, la pieté & les lumieres. Il lui confia sa lettre, & fournit aux frais du voyage & du retour. La lettre fut renduë en main propre. La Religieuse suivit exactement les avis de l'Abbé de la Trappe, & dépuis ce tems-là elle édifia autant ses sœurs par sa pieté, son humilité, & par la sainteté de sa vie, qu'elle les avoit scandalisées par sa vanité & ses dereglemens.

Voilà ce que l'Abbé de la Trappe jugea à propos de raconter à ses Religieux dans une de ses Conferences. Il en conclut que la cause de la chûte de cette Religieuse fût de ce qu'elle prétendît séparer la crainte de Dieu de son amour. Qu'elle perdit par là la vûë de ses jugemens; cette vûë salutaire qui est nôtre plus ferme appui contre les tentations, & contre toutes les attaques des ennemis de nôtre

salut. La charité sans crainte, ajoûte-t-il, est reservée pour le Ciel, parce qu'alors nous serons jugez, nous n'aurons plus de tentations à vaincre, ni d'ennemis à combattre. En cette vie les plus innocens doivent craindre de tomber, & les plus justes de ne pas perseverer ; c'est pour cela que l'Apôtre nous avertît de travailler à nôtre salut avec crainte & tremblement. Ce n'est pas, continuë-t-il, qu'on ne puisse s'abandonner quelquefois aux sentimens d'amour, mais il ne faut pas s'imaginer qu'on puisse en cette vie parvenir à un état où la crainte ne soit plus necessaire. La vûë des jugemens de Dieu est le plus ferme appui de l'innocence, c'est ce qui soûtient dans la penitence, c'est ce qui nous preserve de la présomption qui est presque toûjours suivie des chutes les plus affreuses.



CHAPITRE III.

Du mépris du monde. Combien ce ſentiment ètoit profondement gravé dans le cœur de l'Abbé de la Trappe.

COmme rien ne diſpoſe plus à eſtimer le monde que l'amour qu'on a pour lui, il n'y a rien auſſi qui nous en inſpire plus infailliblement le mépris que l'amour qu'on a pour Dieu. Car enfin, c'eſt l'amour qui donne le prix à tout ce qu'on aime. D'ailleurs Dieu & le monde ſont ſi oppoſez, qu'on ne peut aimer & eſtimer l'un, ſans haïr & mépriſer l'autre. Il ne faut donc pas s'étonner, ſi l'Abbé de la Trappe qui étoit ſi penetré de l'amour de Dieu, parle ſi fortement du mépris du monde.

Quel aveuglement, dit-il, *de vouloir trouver dans le monde quelque choſe qui merite qu'on s'y attache ? y a-t-il un méconte pareil à celui de conſiderer comme une habitation aimable, un lieu de banniſſement & de ſupplice ? nos jours paſſent comme des éclairs, ils ſont pleins de douleurs & d'a-*

mertume ; nos ames sont défigurées par le nombre infini de nos pechez, nos passions nous dominent, nos affaires nous inquiettent, nos craintes nous troublent, nos vanitez nous dissipent, les travaux nous accablent, les tentations nous pressent, nos maladies nous chagrinent, nous sommes à charge à nous-mêmes, nos ennemis nous persecutent, nos amis nous manquent de foy, & souvent les choses que nous avions fait pour prendre nôtre répos, sont celles qui nous en privent, & qui causent nos ennuis. Enfin, on ne découvre dans ce monde qu'un amas de miseres. Cependant, si Dieu ne regle les sentimens de nôtre cœur, s'il ne prend sur lui un empire absolu, tous ces sentimens nous seront inutiles, nous demeurerons les mains vuides dans nôtre servitude ; nous serrerons nos chaînes, nous consentirons à tous nos maux, & par une illusion qui ne se peut comprendre ce qui devroit être l'objet de nôtre gesne deviendra l'objet de nos occupations, de nos soins, & peut-être de nôtre amour. Si ce malheur arrivoit, continuë-t-il, si l'on étoit assez aveugle pour mettre ce monde, tout haïssable qu'il est, dans un autre jour, & pour lui donner une face contraire, en fermant les yeux sur ses laideurs & sur ses déformitez, on n'en seroit que plus malheureux. Car si on étoit une fois touché de ses plaisirs, si on s'engageoit

dans ses voluptez, si ses amusemens venoient à plaire, si ses occupations toute vaines qu'elles sont paroissoient des choses solides, & qu'on se laissa aller, comme ceux qui ne vivent que pour lui, à cette passion de lui plaire; si honteuse & si fausse, l'égarement seroit sans retour, la perte assurée, & l'on n'auroit rien à attendre de Dieu que la peine dont il punira si justement ceux qui aprés avoir connu comme la voye de la verité, l'auront quittée, pour suivre celle de l'erreur & du mensonge.

L'estime & l'amour du monde sont donc toûjours selon l'Abbé de la Trappe infiniment dangereux pour tous ceux qui s'en laissent occuper, mais ils le sont encore plus pour ceux que Dieu en a détrompez, & à qui il a fait connoître sa verité. La premiere disposition n'est, pour ainsi dire, qu'une maladie; la seconde, est une réchûte, qui est le plus souvent suivie de la mort. Cependant, comme le monde se presente toûjours à nos yeux, qu'il nous environne, & que nous l'avons, pour ainsi dire, au dedans de nous-mêmes, rien n'est plus difficile que de se défendre de l'impression qu'il fait sur les sens, & par les sens sur le cœur, où pour mieux dire, il n'y a que le secours continuel de Dieu qui nous en puisse garentir. C'est

ce qui fait que l'Abbé de la Trappe s'adresse à lui, & que plein de défiance de lui-même, il met toute sa confiance en lui, & qu'il reconnoît que ce n'est pas assez qu'il nous ait fait connoître que le monde ne merite que du mépris, mais que sa grace nous est absolument necessaire pour le mépriser en effet. *Faites, Seigneur*, lui dit-il, *que je me conduise toûjours par les lumieres que vous m'avez données, que je méprise ce qui merite de l'être, que je me refuse tout entier à ce qui n'est pas digne d'un cœur que vous n'avez fait que pour vous. Que selon le precepte de vôtre Apôtre, je n'aime ni le monde, ni rien de ce qui est à lui, que je n'en considere les biens que pour vous en faire un sacrifice, & pour les maux que je les accepte en patience, comme le châtiment de mes pechez.*

JESUS-CHRIST, dit l'Abbé de la Trappe en un autre endroit, *nous apprend dans son Evangile, que la voye qui conduit à la vie est étroite, & que dans le grand nombre de ceux qui la cherchent, il y en a peu qui la trouvent. Cependant, comme s'il n'étoit pas veritable dans ses paroles, ou qu'on ne fit aucun cas de cette vie qu'il promet, chacun fait ce qu'il peut, pour se mettre dans la latitude, & dans l'abondance; les uns ne sçauroient se rassasier de richesses*

ni de plaisirs ; les autres ont une ambition sans bornes, & ne trouvent rien même dans leur fortune quelque grande qu'elle soit qui les contente. D'autres s'abandonnent à un luxe & à une sumptuosité demesurée. D'autres font toutes choses pour acquerir de la reputation, & de la gloire. D'autres ramassent & rassemblent tous les excez differens pour en faire comme un corps & un état de conduite. Enfin, il y en a qui s'étant délivrez de ces inconveniens si grossiers, & si contraires à toutes les maximes de l'Evangile, ne laissent pas d'y être par les commerces & les entretiens, par les habitudes, par la complaisance, & par le plaisir qu'ils prennent à écouter ceux qui en parlent, & en pratiquant autant qu'ils le peuvent dans une vie plus retirée, ce que les autres font avec plus de faste, plus d'ostentation, & sur de plus grands theatres, semblables à ceux qui imitent, & qui expriment sur de petits tableaux, les ouvrages les plus beaux & les plus magnifiques des grands Peintres.

Preservez-moy, Seigneur, continuë-t-il, *de ces égaremens si dangereux. Mettez-moy dans une moderation toute Chrétienne ; donnez-moy un éloignement sincere de tout ce qui attache les gens qui aiment le monde, moy qui ne le veut plus aimer. Faites que je haïsse leur vanité, & que je ne voye rien dans leur*

superfluité que je ne condamne. Prenez soin de moy, Seigneur, & faites que je vive selon ma foy, & selon ma persuasion, puisque je crois comme vous nous l'avez enseigné, que vous consolez les affligez, que vous enrichissez les pauvres, que vous élevez les humbles, que vous remplissez par l'effusion de vôtre grace, & par l'onction de vôtre Esprit saint, ceux qui se resserrent pour l'amour de vous, par des retranchemens volontaires, & que vous comblerez enfin d'une joye infinie ceux qui auront marché par la voye toute royale des privations & des souffrances.

L'Abbé de la Trappe reconnoît ensuite l'instabilité du cœur de l'homme, son inconstance, son peu de fermeté dans le bien, & cette vicissitude continuelle qui le fait passer sans cesse de la verité à l'erreur, & de l'amour du veritable bien à la recherche des faux plaisirs. C'est ce qui l'oblige de s'adresser à Dieu pour le prier de le fixer dans la connoissance & dans la pratique des veritez qu'on vient de rapporter. *Seigneur*, continuë-t-il, *de qui je tiens toutes ces maximes, ces sentimens, & ces veritez si saintes, gravez-les en moy avec des traits & des caracteres si profonds, que rien ne puisse jamais les effacer, faites qu'il s'y conservent, & que*

ni le commerce du monde, ni l'envie de plaire aux hommes, ni l'amour de moy-même, ni le soin des choses temporelles, ni la paresse, ni la vanité, ni l'inconstance, ni cette malignité qui m'est si naturelle, n'empêchent point que ces veritez ne se repandent de mon cœur sur toute la conduite de ma vie. Faites, Seigneur, que toutes mes œuvres soient dignes d'une personne qui ne sçait ce que c'est de préferer quelque chose à l'amour & au service qu'elle vous doit.

CHAPITRE IV.

Du desinteressement de l'Abbé de la Trappe. De sa parfaite confiance en Dieu. De quelle sorte Dieu a beni l'un & l'autre.

DE ce mépris du monde dont on vient de parler sortoit comme de sa source, ce parfait desinteressement que l'Abbé de la Trappe a fait paroître dans toutes les actions de sa vie ; particulierement depuis sa conversion. Comme il mit alors le monde hors de son cœur, il n'eût pas de peine à le mettre sous ses pieds, il ne fût plus touché de tout ce

que le monde admire, de tout ce qu'il peut donner ou ôter, & se maintint par cette heureuse situation de l'ame dans ce parfait desinteressement qui la tient élevée, & comme suspenduë entre le Ciel & la terre.

L'Abbé de la Trappe ne mettoit point de bornes à son desinteressement. On lui a oüi dire souvent, *qu'il eût souhaité que son Monastere n'eût point eu de revenu, que les richesses avoient détruit la discipline Monastique; qu'elles avoient corrompu les Moines, & que la sainteté avoit regné parmi eux, autant de tems que les richesses en avoient été bannies.* Il ajoûtoit, *qu'il eût même desiré que ses Freres & lui n'eussent point eu de logement. Nous ferions*, disoit-il, *dans ce bois & autour de ses étangs de petites cabannes; comme les anciens Solitaires de la Thebaïde, nous trouverions assez de quoy nous nourrir (car peu de choses suffisent à la nature) & comme nous ne serions point occupez des biens de la terre, toute nôtre attention seroit à aquerir ceux du Ciel.*

Les exemples de son desinteressement sont en si grand nombre, que comme on ne peut pas les rapporter tous, on est obligé de se reduire à quelques-uns.

Une année entre autres son Monastere

se trouva dans un grand besoin d'argent, les reparations necessaires de la Maison l'avoient obligé de faire des dépenses extraordinaires, & la sterilité de l'année ne lui permettoit pas de se dispenser de nourrir plus de douze cent pauvres qui se présentoient deux fois la semaine à la porte du Monastere ; le nombre des hôtes augmentoit tous les jours, & les aumônes extraordinaires achevoient d'épuiser le peu qui restoit pour la subsistence des Religieux. L'unique ressource de la Maison étoit une somme de douze cent livres qui lui étoit dûë. On pensoit à s'en faire payer, lors qu'un Abbé de l'Ordre s'adressa à l'Abbé de la Trappe pour en être soulagé dans une grande necessité où il se trouvoit ; la disette où l'Abbé de la Trappe étoit lui-même, lui pouvoit servir d'une excuse tres-legitime, il n'y eût point de recours ; il s'estima trop heureux de pouvoir assister son Frere, & plein de confiance en Dieu, il lui ceda la somme de douze cent livres qui étoit le seul argent sur lequel il pouvoit compter.

Dans ce même-tems il se presenta un Postulant qui avoit de grands biens dont il pouvoit disposer, il offrit deux mille écus si on vouloit le recevoir. L'Abbé de

A ces exemples nous en ajoûterons encore un autre qui prouve en même-tems, & son desinteressement & son zele pour le salut du prochain. Un Curé du Dauphiné lui écrivit un jour, qu'il y avoit long-tems que Dieu lui avoit inspiré de se retirer à la Trappe, & d'y finir ses jours dans la penitence qui s'y pratique ; que jusques alors il n'avoit pû executer ce bon dessein, parce qu'il n'avoit pas crû pouvoir abandonner son pere qui étoit pauvre, & qui avoit besoin de son assistence. L'Abbé de la Trappe lui répondit, que puis qu'il étoit libre, il ne pouvoit se dispenser d'assister son pere, & que le dessein de se retirer à la Trappe devoit ceder à cette obligation, mais qu'il devoit dans son particulier suivre l'attrait que Dieu lui donnoit pour la penitence, jusques à ce qu'il lui plût de le mettre dans une entiere liberté. Cette réponse affligea cet Ecclesiastique ; l'Abbé le sçût, & il lui récrivit pour sçavoir à quoy pouvoit aller ce qui étoit necessaire pour la subsistence de son pere. Le Curé répondit, que si son pere pouvoit avoir tous les ans environ cinquante livres avec ce qu'il pouvoit lui donner d'ailleurs, il pourroit se resoudre à le laisser aller. Quoy que

le Curé n'eût rien de recommandable que les marques d'une grande vocation, l'Abbé lui offrit d'assurer cette somme à son pere. L'offre fut acceptée, l'Abbé tint parole, & le Curé eût la consolation de se retirer à la Trappe. C'est ainsi que l'Abbé au lieu de recevoir de l'argent pour la reception des Religieux, fournissoit du sien tout ce qui pouvoit contribuer à rompre les liens qui les attachoient au monde ; cette reflexion est d'autant mieux fondée que l'occasion qu'on vient de rapporter, n'est pas la seule où il en a usé avec le même desinteressement & la même generosité.

Si l'on fait reflexion d'ailleurs que l'Abbé de la Trappe estimé & consideré comme il étoit, avec ce grand nombre d'amis riches & puissans, n'a pas augmenté d'un seul sol le revenu de son Monastere, quoy que le grand nombre de Religieux qu'il recevoit, celui des pauvres qu'il nourrissoit, & la dépense qu'il faisoit pour les hôtes, eût pû l'authoriser à recevoir ce qu'on lui offroit souvent avec les plus fortes instances ; on demeurera d'accord, qu'il étoit difficile de porter plus loin le desinteressement.

On ne peut s'empêcher d'ajoûter à

tout ce qu'on vient de rapporter, la maniere dont il en usa avec un de ses parens qui étoit Religieux de son Monastere, il n'eût jamais plus d'égard, plus de consideration, & plus de ménagement pour lui que pour un autre; on ne s'appercevoit pas qu'il lui appartint, il ne l'a jamais élevé à aucune charge, quoy qu'il fût des plus anciens. L'Abbaye de la Trappe de son vivant a été donnée trois fois à sa recommandation, il n'a pas même pensé à le proposer au Roy. Rare exemple de moderation, d'autant plus estimable qu'on sçait combien il est difficile de se dépoüiller des préventions ordinaires en faveur des parens, & qu'on n'ignore pas les maux & les scandales qu'elles ont causez dans l'Eglise.

Cet esprit de desinteressement étoit fondé sur la parfaite confiance qu'il avoit en Dieu. *Si un honnête homme*, disoit-il, *nous avoit promis de ne nous point abandonner, & qu'en cela il ne se fût engagé qu'à ce qu'il pourroit faire sans dépense, & sans que cela lui coûta la moindre peine, nous ferions scrupule d'en douter. Dieu qui est la verité même, qui n'a qu'à vouloir pour faire tout ce qui lui plaît, nous a assurez que si nous faisons de son Royaume le premier & l'unique objet de nos soins, tout le reste*

nous seroit donné comme par surcroît, & nous sommes continuellement tentez de nous en défier. Nous faisons pis, comme s'il n'y avoit point de providence, comme si elle étoit capable de fermer les yeux sur nos besoins, nous nous remplissons l'esprit de mille prévoyances inutiles, nous nous occupons le cœur d'une infinité de soins qui le déchirent en cent manieres differentes, & continuellement appuyez sur un bras de chair, nous agissons comme s'il n'y avoit point de Dieu dans Israël.

En consequence de ces maximes qu'il ne perdoit jamais de vûë, un de ses amis qui avoit examiné la grande dépense qu'on faisoit à la Trappe, lui demanda un jour si en examinant les comptes de sa Maison, il ne s'étoit point apperçû que la mise excedât la recepte? *Je les ay examiné deux fois*, répondit-il, *& toutes les deux fois j'ay reconnu que cela étoit comme vous le dites; depuis ce tems-là j'ay fermé les yeux, & me suis resolu à m'abandonner à la Providence; je m'en suis toûjours bien trouvé, & croyez-moy*, ajoûta-t-il; *fions-nous à Dieu, on ne s'appauvrit point en faisant l'aumône.*

C'est ce qu'on a reconnu à la Trappe par une experience si sensible, que les plus incredules ne pourroient pas refuser

d'y

d'y ajoûter foy. Car enfin, si l'Abbé de la Trappe n'a point enrichi son Monastere, on demeure d'accord qu'il ne l'a point endetté. Cependant, il y a fait pour plus de cent mille livres de reparations ; les dernieres années de sa vie on entretenoit plus de cent Religieux, on recevoit tous les ans plus de six mille hôtes, on donnoit l'aumône deux fois la semaine à plus de douze cent pauvres. Les autres aumônes alloient à des sommes extraordinaires. Comment fournir à tant de besoins avec neuf ou dix mille livres de rente, assez souvent mal payées, parce que l'Abbé ne vouloit pas qu'on en usa durement avec les fermiers, c'est ce qui ne se conçoit pas ; ou plûtôt on connoît clairement, qu'on n'a pû subvenir à tant de dépenses, sans un secours extraordinaire de la divine Providence. Ce secours étoit quelquefois imperceptible, quelquefois Dieu donnoit une benediction si abondante aux terres du Monastere, pendant que la sterilité regnoit ailleurs, qu'elles rendoient audelà de ce qu'on eût osé esperer, & d'autres fois sans qu'on s'en mit en peine, sans qu'on eût soin de les solliciter, Dieu inspiroit des personnes riches d'aider de leur abondance ces pauvres Solitaires, d'autant

plus dignes de son attention, que rien n'étoit capable d'ébranler la confiance qu'ils avoient en ses promesses.

L'Abbé de la Trappe ne bornoit pas son desintereßement aux richesses, aux commoditez & aux besoins de la vie; il lui donnoit toute l'étenduë qu'il pouvoit avoir. C'est dans cette vûë qu'il a refusé de recevoir dans son Monastere plusieurs personnes considerables par leur vertu, leur sçavoir, leurs talens, par les qualitez les plus éminentes, par le rang qu'elles tenoient dans l'Eglise & dans l'Etat, parce qu'il croyoit qu'elles étoient plus utiles en demeurant dans la condition où Dieu les avoit appellez. De ce nombre sont le feu Cardinal de Retz, Henry de Gondrin Archevêque de Sens, leur mort nous permet de les nommer. Combien de Prelats qui vivent encore, lui ont fait la même demande? L'Abbé de la Trappe n'ignoroit pas l'éclat que sa Maison pouvoit recevoir de la reception d'un si grand nombre de Personnes illustres par leur caractere, & par les qualitez éminentes, qui les relevoient aux yeux des hommes, & l'on peut dire, à ceux de Dieu. Mais lors qu'il s'agissoit du bien de l'Eglise, ou de l'avantage de l'Etat, il n'avoit point d'égard pour ses

interests particuliers. *Ce sont de grands Prelats*, disoit-il, *sçavans, humbles, zelez, pleins d'amour pour la penitence, & de mépris pour le monde ; s'ils n'étoient pas Evêques, ils meriteroient de l'être. Ce sont des Ecclesiastiques utiles à l'Eglise par leurs lumieres, par leurs talens, par l'exemple d'une vie irreprochable ; Dieu me garde de m'enrichir de ses dépoüilles, & de l'apauvrir, moy qui voudrois l'enrichir aux dépens de mon sang.*

On ne peut pas nier pourtant qu'il n'ait reçû dans son Monastere plusieurs personnes qui avoient été, & qui pouvoient être encore fort utiles à l'Eglise. Ce que l'on peut répondre à cela est, qu'il n'y a point de Regles generales de conduite dont on ne soit quelquefois obligé de se dispenser. Saint Paul étoit aussi declaré qu'on le pouvoit être contre la necessité de la circoncision, & des autres observations legales ; cependant il circoncit Timothée, & se soûmit à plusieurs pratiques de la Loy Judaïque, dont il ne faisoit aucune difficulté de dispenser les autres. C'est ainsi que l'Abbé de la Trappe en a usé dans l'occasion dont il s'agit ; en general il étoit persuadé qu'on ne devoit point recevoir dans les Monasteres les personnes qui étoient

utiles à l'Eglise, en particulier il a pû avoir des raisons qui l'ont obligé de se dispenser de cette maxime. Mais ce que l'on peut assurer est, que les vûës d'interêt n'ont point eu de part à sa conduite, & qu'il a toûjours suivi les regles du desinteressement le plus parfait. Cette maniere d'agir desinteressée lui coûtoit moins qu'à un autre. La nature lui en avoit donné les premiers sentimens, la grace n'a fait que les perfectionner.

CHAPITRE V.

De l'éloignement que l'Abbé de la Trappe a eu des Procés. Ses sentimens & sa conduite, lors qu'il n'a pû se dispenser de défendre en Justice les biens de son Monastere.

IL n'y a peut-être point d'abus dans le Christianisme contre lequel l'Abbé de la Trappe se soit élevé avec plus de force que contre celui qui regarde les Procés. On peut voir ses sentimens sur ce sujet dans l'ouvrage qu'il a fait, de

la Sainteté & des devoirs de la vie Monastique. Mais comme il s'agit ici de sa conduite à cet égard, on se contentera de rapporter ses sentimens par rapport aux Religieux. Chap. 16. quæst. 8.

Aprés qu'il a reconnu dans l'endroit qu'on vient de citer que cette maxime de JESUS-CHRIST, *Ne redemandez point ce qu'on vous enleve injustement*, est un conseil pour les uns & un commandement pour les autres, qu'elle est un conseil pour le commun des Chrêtiens, quoy qu'en quelques occasions ils soient obligez de la prendre à la lettre, & de l'executer comme un precepte. *Pour ceux*, dit-il, *que Dieu destiné à une vie plus parfaite, qu'il éleve à une vertu superieure, & qu'il place dans des états qui demandent d'eux une pieté éminente (tels que sont sans contredit les Religieux) elle leur tient lieu d'une obligation : la volonté de Dieu est l'accomplissent par leurs œuvres, & il y a tres-peu de cas dans lesquels il leur soit permis de la regarder simplement comme un conseil.* Luc. c. 6. verſ. 30.

Un jour qu'il s'entretenoit avec un de ses amis, & qu'il lui disoit qu'il ne pouvoit penser à cette maxime de JESUS-CHRIST, *Ne redemandez point ce qu'on vous enleve injustement*, sans croire

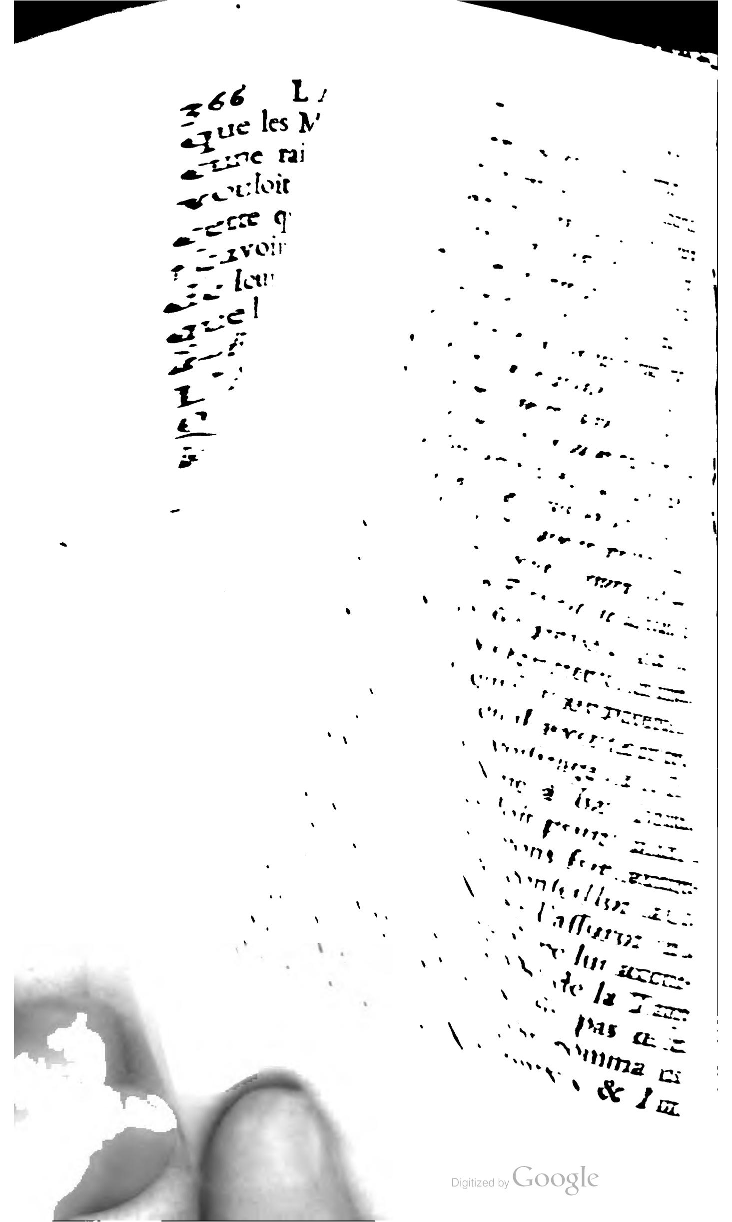
que les Moines ne pouvoient avoir aucune raiſon de conteſter ce qu'on leur vouloit ôter ; cet ami lui répondit que cette queſtion dépendoit d'une autre, ſçavoir ſi les Moines ſont proprietaires de leurs biens, & maîtres de leurs fonds, que l'Evangile dit, *Quæ tua ſunt*, *c'eſt-à-dire, les biens dont vous étes les maîtres.* L'Abbé de la Trappe repliqua ſur cela, *Que ſuivant cette maxime il n'y auroit que les Moines à qui il fut permis de plaider, ſous prétexte de défendre des biens dont ils ne peuvent pas diſpoſer. Si cela eſt*, continua-t-il, *j'aimerois-mieux être Seculier que Moine, & cela ſeroit plus avantageux. Hé quoy, il n'y aura que les Moines qui ſoient diſpenſez de pratiquer l'Evangile ; les Seculiers auront l'avantage, non-ſeulement de ne pouvoir pas refuſer ce qu'on leur demande, mais encore de donner ce qu'on ne leur demande pas, & les Moines ſeuls qui doivent ſuivre* JESUS-CHRIST *pauvre, ne pourrront pas uſer de leurs biens, comme le reſte des Chrêtiens ? C'eſt ce que la Religion & la ſimple équité ne permettent pas de croire.* Voilà ce qu'il dit avec beaucoup de zele, & voici ce qu'il fit.

On pourſuivoit en juſtice un Meûnier qui demeuroit dans la cour de l'Abbaye,

sur ce que se prévalant des maximes de l'Abbé de la Trappe, il n'y avoit aucun moyen de le faire payer ; l'Abbé l'ayant sçû lui donna une décharge de sa main, par laquelle il le quittoit de tout ce qu'il pouvoit devoir à son Monastere.

Cependant, comme on abusoit souvent de son indulgence, un jour on obtint de lui à force d'importunitez son consentement pour mettre un debiteur en prison. Il ne l'eût pas plûtôt accordé qu'il s'en répentit. *Vous m'avez surpris*, disoit-il à ceux qui avoient obtenu ce consentement, *non je ne me pardonneray jamais d'avoir laissé mettre un homme en prison le pouvant empêcher. Ah, ce n'est pas ainsi qu'en usoit saint Bernard, lui qui remettoit si facilement tout ce qu'on lui devoit ; ce n'est pas là l'esprit de* JESUS-CHRIST, *ni la conduite de nos Saints Peres.* En un mot il n'eût point de répos qu'on n'eût rendu la liberté à ce debiteur, & il aima mieux s'exposer à perdre sa dette, que de souffrir qu'on lui fit la moindre violence.

A cet exemple j'en ajoûteray deux autres ; un Curé contestoit une dixme au Monastere, l'Abbé aima mieux la lui abandonner que de plaider. Sur cela le Celerier lui remontra qu'il seroit bon de



que les M
une rai
vouloit
estre q
avoir
leur
quel

l'assura
lui acc
de la
pas
summa
& la

:ruire l'affaire, lorsque l'Abbé
e par le moyen de ses amis, que
consentît à un arbitrage ; on
t d'Arbitres, le Curé est con-
tout d'une voix par ceux-mêmes
'oit choisis. Le Curé menaça d'ap-
de ce jugement, & le procés alloit
mencer lorsque le Seigneur de la
sse du Curé écrivit à l'Abbé de la
›pe, que s'il vouloit accorder à sa
e les conditions avantageuses qu'il
ıvoit d'abord offertes ; il se faisoit
: de l'obliger de renoncer à l'appel.
Celerier n'étoit point de cet avis. Il
uroit l'Abbé qu'on gagneroit le procés
'ec dépens, & qu'on continuëroit toû-
ɔurs à les inquieter, jusqu'à-ce qu'on
it un peu plus de vigueur à défendre
ıes biens du Monastere. L'Abbé ne laissa
pas d'accorder au Curé les mêmes avan-
tages qu'il lui avoit offerts avant le ju-
gement, puis il demanda au Celerier s'il
étoit plus sage que Jesus-Christ, qui
avoit si expressément défendu les procés,
& s'il comptoit pour rien d'éviter le scan-
dale que le different dont il s'agissoit
n'auroit pas manqué de causer ? il ajoûta
que si le Curé par caprice ou autrement
refusoit les conditions qu'on lui avoit
offertes, il demanderoit à Dieu avec

tant d'instance qu'on perdit ce procés, qu'il ne doutoit point qu'il ne le lui accorda, *Car enfin*, continua-t-il, *puisque toutes les instructions que je vous ay doneées, n'ont pû éteindre en vous l'envie de plaider, il n'y a plus que les mauvais succés qui puissent vous en guerir.*

Mais comme on abusoit quelquefois de l'éloignement qu'il avoit des procés, voici comme il en usoit quand il étoit forcé de plaider. Premierement, il tentoit toutes les voyes de l'accommodement; jusques à relâcher beaucoup de ses interêts. Ensuite, il vouloit qu'on évitât toutes les chicanes, qu'on s'abstint de ses satyres scandaleuses qui ne sont que trop en usage dans le Barreau, qu'on ne dit rien qui pût interesser tant soit peu l'honneur du prochain, qu'on se reduisit à la simple exposition des faits, & des preuves absolument necessaires. Si dans la suite du procés on faisoit des propositions d'accommodement, il vouloit qu'on fût toûjours dans la disposition de les accepter. Enfin, il ne pouvoit souffrir qu'on conservât la moindre aigreur contre ses parties, ni devant ni aprés le procés, ni qu'il en resta le moindre ressentiment; il donnoit là dessus de si grands exemples, que comme on

l'a déja dit, ceux qui avoient le plus d'estime pour lui, ont crû qu'en bien des rencontres il en avoit trop fait.

Cependant, comme on ne peut pas disconvenir que quelques procés qui ont été poursuivis au nom de l'Abbé & des Religieux de la Trappe, n'ayent été poussez avec beaucoup de vivacité, on croit qu'il est de l'équité de ne le point imputer à l'Abbé dont j'écris la Vie. Ceux qui avoient soin de ses affaires temporelles (dont on sçait qu'il étoit fort peu occupé) ont pû le mal informer, ou agir contre ses sentimens, & ses maximes. C'est sur eux que doivent tomber toutes les plaintes & tous les reproches qu'on pourroit faire. Mais pour l'Abbé de la Trappe, il est certain qu'il a conservé jusqu'à la mort, de l'éloignement du procés qui nous est si recommandé dans l'Evangile. On ne peut mieux finir ce Chapitre qu'en rapportant ce qu'il écrivit sur ce sujet à une Princesse du Sang, c'est la Duchesse de Guise.

Il ne se peut, Madame, qu'on ne loüe Dieu de voir V. A. R. dans les sentimens qu'il lui a inspirez. Elle a grande raison de ne point vouloir de procés. Les évenemens en sont toûjours douteux, & pour les embaras ils sont toûjours certains; enfin il se trouve que

pour des interêts de peu de consequence, on s'engage dans des peines & des soins infinis, dont le succés ne dédommage jamais de la tranquilité qu'ils nous font perdre. V. A. R. ne manquera pas de gens qui lui diront qu'il faut toûjours entreprendre; mais outre qu'en ne le faisant pas elle s'épargnera bien des inquietudes, elle donnera au monde un exemple de desinteressement qui ne lui est point connu. Je suis persuadé, Madame, que V. A. R. fera mieux de consulter le fonds de son cœur, que les gens du Palais, leurs avis sont toûjours captieux, & ils ne demandent qu'à embarquer ceux qui leurs témoignent de la confiance.

Si l'on veut joindre à ce qu'on vient de rapporter, tout ce qu'il dit sur ce sujet dans son Traité *de la Sainteté, & des devoirs de la vie Monastique*, à l'endroit cité au commencement de ce Chapitre, il n'y a personne qui ne juge, que des sentimens si vivement exprimez, marquent bien mieux sa conduite, que quelques faits, où apparemment il n'a point eu d'autre part que d'avoir eu trop de confiance en ceux qui conduisoient ses affaires, de s'être laissé persuader qu'on avoit tenté inutilement tous les moyens d'accommodement, & qu'on n'avoit point d'autre voye pour empêcher l'en-

tiere dissipation des biens de sa Maison, qu'il étoit obligé de conserver à ses successeurs, n'en étant qu'un simple dépositaire, sans proprieté à l'égard des fonds.

CHAPITRE VI.

De l'humilité Chrètienne & Religieuse. Combien cette vertu étoit profondement gravée dans le cœur de l'Abbe de la Trappe.

COmme de toutes les vertus l'humilité est la plus necessaire selon l'Abbé de la Trappe, qu'elle est le fondement de toutes les autres, & qu'il n'y en a point de veritable où elle n'est pas; tous les soins de l'Abbé de la Trappe alloient à l'aquerir & à l'inspirer aux autres; personne ne sentoit plus vivement que lui l'horrible playe que l'orgüeil a fait dans le cœur de l'homme; il en jugeoit par la grandeur des maux qui en ont été les suites, & par celle du remede que Dieu a employé pour les guerir. Conduite Chrêt. 2. p. 18. 19.

Vous nous déclarez, Seigneur, dit ce grand Solitaire, *que les pauvres d'esprit* Ibid.

sont heureux, parce que le Royaume de Dieu leur appartient. Vous nous dites en parlant des petits enfans que le Royaume des Cieux est composé de ceux qui leur ressemblent. Qu'à moins d'être fait comme eux, on n'aura point de part à vôtre gloire. Vous dites que ceux qui s'abaisseront seront exaltez, & qu'au contraire ceux qui s'éleveront seront abaissez. Vous dites que vous êtes venu vous-même, non pas pour dominer sur les autres, mais pour les servir. Vous appuiez toutes ces déclarations par vos actions, & par toute la suite de vôtre vie, & vous la finissez par la plus grande & la plus incomprehensible de toutes les humiliations, comme on le voit par toutes les circonstances de vôtre passion, par les hontes, les ignominies, & les opprobres qui l'ont accompagnée; nôtre orgüeil ne demandoit pas un moindre remede.

Cependant les hommes, comme si toutes ces veritez étoient des fables, ou qu'elles fussent effacées de leur memoire & de leur cœur, marchent par des voyes toutes contraires. Ils font une profession publique de fouler aux pieds ces loix toutes saintes, toutes inviolables, toutes consacrées qu'elles sont par vos instructions & par vos exemples. C'est à proprement parler, renoncer à son salut, à la face de tout l'Univers; c'est vous insulter,

Seigneur, par une temerité toute publique, & se fermer à dessein les portes de vôtre Royaume. C'est un aveuglement, disons une fureur si generale qu'il n'y a presque personne qui ne se trouve dans ce malheur; la vanité, le luxe, le faste, l'abondance, les dépenses extraordinaires, le desir de l'estime, l'amour des honneurs, & sur tout l'opposition que l'on a pour souffrir les injures, & les peines qu'on ressent à l'égard de ceux de la part de qui elles nous viennent, sont des preuves qui ne marquent que trop, qu'il n'y a presque plus de Religion parmi les hommes. Le fondement étant détruit, l'édifice est par terre, la ruïne en est entiere; & si elle n'est pas sensible, c'est parce que les longues habitudes qu'on a prises d'accommoder le Christianisme avec des dispositions qui lui sont si opposées, empêche qu'on ne l'apperçoive.

C'est ainsi que l'Abbé de la Trappe parle de l'humilité, non pas à des Religieux, ou à des particuliers retirez du monde, mais à une Princesse du Sang Royal, obligée de vivre souvent dans le grand monde & à la Cour. Bien loin d'affoiblir les veritez Chrêtiennes, lors qu'il parloit aux Grands du monde, il ne s'exprimoit jamais avec plus de force; *Il n'y a qu'un Evangile*, disoit-il, *pour tout le monde, c'est une regle commune à*

Madame de Guise.

tous les Chrêtiens de quelque état qu'ils soient, & quand on voudroit en dispenser les Grands, Dieu ne les en dispenseroit pas. Il disoit en particulier de l'humilité, *qu'il en falloit parler aux Grands avec d'autant plus de force ; que ce que* JESUS-CHRIST *en avoit dit les regardoit comme le moindre des Chrêtiens, & que d'ailleurs tout sembloit les en détourner.*

Il prenoit pour lui-même ce qu'il enseignoit aux autres, & il avoit coûtume de dire, *qu'il ne voyoit rien de plus monstrueux qu'un Religieux sans humilité.* On rapportera à cette occasion ce qu'il écrivît une fois à un grand Prelat, aprés lui avoir representé la resolution où étoient ses Religieux, de perseverer jusqu'à la mort avec la même ferveur dans la penitence qu'ils avoient embrassée. Il ajoûte, *Je vous parle des dispositions de nos Freres, car pour les miennes elles sont pitoyables, & quand je me regarde, je me trouve si contraire à ce que je devois être, qu'il me faudroit des siecles entiers, pour me mettre dans l'état où je les vois. Je suis confus quand je pense à la place que j'occupe parmi eux, & je connois parfaitement par ma propre experience, qu'il faut une vertu que je n'ay point, pour s'appliquer à santifier les autres.*

En conſequence de ces ſentimens lors qu'il ne pouvoit pas nier que ſon miniſtere ne fût de quelque utilité pour ſes Freres, il en renvoyoit la gloire à Dieu, & n'en retenoit rien pour lui-même. Dans ces occaſions, il diſoit avec l'Apôtre, *Celui qui plante, & qui arrouſe n'eſt rien; c'eſt Dieu qui donne l'accroiſſement; c'eſt lui qui fait tout, l'application & la vigilance des hommes ſervent de peu.*

Il s'explique encore plus clairement dans une de ſes lettres ſur le peu d'eſtime qu'il faiſoit de lui-même. *Si vous me demandez*, dit-il, *ce que je fais outre mes occupations ordinaires & regulieres, j'aurois bien de la peine à vous marquer dans ma vie, quelque choſe qui merita qu'on y fit attention. N'inferez pas de là que je la paſſe d'une maniere fort Religieuſe, car je vous aſſure que je ne ſuis point content de moy-même. De quelque côté que je me tourne, je ne vois en moy que des infidelitez, Dieu me donne tant de moyens de travailler à mon ſalut mieux que je ne fais; & j'ay ſi abondamment dans l'état où je ſuis, tout ce que peut deſirer un grand pecheur comme moy pour faire penitence; que je tremble dans la vûë du compte que je dois rendre à* JESUS-CHRIST *au jour du Jugement, des miſericordes qu'il m'a faites; l'une des princi-*

pales est, la connoissance qu'il me donne de l'obligation dans laquelle est une ame qui a été assez malheureuse pour perdre sa grace, de n'interrompre que le moins qui lui est possible le cours de ses gemissemens & de ses larmes; cependant, à peine ay-je commencé à m'affliger, quelque sentiment que j'aye de mes devoirs en ce point. Demandez-bien à Dieu qu'il me convertisse entierement, & que je ne sois pas du nombre de ceux ausquels, comme dit l'Ecriture, *il seroit avantageux qu'il n'eût jamais parlé.*

Un des premiers degrez de l'humilité Chrêtienne & Religieuse est d'avoir de bas sentimens de soy-même, c'est quelque chose de plus, de ne pas trouver mauvais qu'on publie nos défauts; il est encore plus parfait de ne pas faire difficulté de les avoüer soy-même. Mais il faut avoir fait de grands progrés dans l'humilité, pour avoüer certains défauts qui ne peuvent venir à la connoissance des hommes, & qui pour être cachez dans le fonds du cœur, comme dans le dernier retranchement de l'amour propre, n'en sont que plus capables de nous confondre. C'est ce que l'Abbé de la Trappe fait dans la lettre qu'on va rapporter.

Il me revient de tous côtez, dit-il, *que*



en confession un Superieur quel qu'il ait été ; car quand je regarde leurs devoirs, & que je les mets auprès de leurs œuvres ; je trouve tant de distance entre ce qu'ils font, & ce qu'ils devroient faire, que je ne puis comprendre qu'ils soient contens de leur état, & qu'ils n'apperçoivent pas ce qui me saute aux yeux. Pour moy, si mes Religieux par tendresse de conscience, faisoient difficulté de me confesser, (ce qui arriveroit sans doute si Dieu ne leur fermoit pas les yeux sur ma conduite & sur l'indignité avec laquelle je les gouverne,) je n'en serois point étonné, & je le suis bien davantage qu'il y en ait qui veüillent m'écouter. Quoy que par la grace de Dieu, je ne fasse autre chose que de m'appliquer à leur salut, le refus qu'ils me feroient serviroit à m'humilier, & à me faire rentrer en moy-même ; c'est de quoy ceux qui conduisent les autres ont toûjours un tres-grand besoin, & dans la verité, j'apprehende toûjours de charger la conscience de ceux qui me confessent.

Ces sentimens sont si humbles, qu'il semble que l'humilité les ait elle-même dictez, mais ils font connoître en même-tems, qu'il ne faut pas prendre au pied de la lettre ce que les Saints disent d'eux-mêmes ; comme ils diminuent toûjours ce qui pourroit leur attirer l'ap-

probation des hommes, ils exagerent d'ordinaire leur défaut. C'eſt par cette diſpoſition que l'humilité ne manque jamais de mettre dans le cœur, que l'Abbé de la Trappe dit dans un autre endroit, *A le bien prendre, ce qu'on peut faire de mieux d'un homme comme moy, c'eſt de l'oublier, & de l'effacer de ſa memoire. Je ne ſçaurois aſſez m'étonner qu'on penſe à moy, & qu'on s'apperçoive de ce que je dis, ou de ce que je fais; tant de raiſons devroient m'avoir effacé de la memoire des hommes, mais aprés tout, ſi le monde ne nous oublie pas il faut tâcher de l'oublier.*

Il écrit à un autre de ſes amis qui l'avoit loüé ſur l'excellence, & ſur la beauté de ſes lettres. *Je ne ſçay ce que c'eſt que d'écrire de belles lettres, je n'en ay ni l'eſprit ni le tems. Il eſt malaiſé que je diſe rien à perſonne qui puiſſe ſervir. Mais ſi Dieu ne m'a pas donné les talens neceſſaires pour être utile aux autres, je puis vous aſſurer que je n'ay pas la moindre penſée que je le ſois.* L'Abbé de la Trappe ne ſe croyoit pas ſeulement indigne de tous les ſentimens d'eſtime qu'on pouvoit avoir pour lui; il refuſoit juſques aux moindres titres qui marquoient quelque diſtinction, c'eſt ce qui l'oblige d'écrire à un Religieux qui lui avoit donné la qualité de

[illegible]

[illegible] dans ma conduite, que [illegible] dans mes prieres, qu'avidité dans mes [illegible], qu'empressement dans mes actions, [illegible] que

foiblesse pour resister aux tentations qui m'attaquent. Vous connoissez, Seigneur, quel est mon regret & ma confusion, quand je découvre ce qui se passe dans mon cœur, lorsque j'ay le malheur de vous offenser & de vous déplaire. Je vois qu'un rien m'entraîne comme un captif, une bagatelle prend la place que vous devez avoir, je l'écoute à vôtre préjudice, je lui donne une préference secrette, & je vous quitte quoy que malgré moy pour la suivre. S'il ne vous plaît pas, Seigneur, de faire cesser en moy toutes ces miseres, ni de m'affranchir d'une servitude si dure & si honteuse, au moins donnez-moy de la haine pour le mal que j'ay de la peine à éviter, & faites que j'aime le bien que je ne puis faire que difficilement; enfin, Seigneur, jettez les yeux de vôtre misericorde sur mon humiliation & sur ma douleur, & effacez pour jamais de vôtre memoire tous mes égaremens & tous mes excés.

Voilà les sentimens que l'humilité de l'Abbé de la Trappe lui inspire devant Dieu, c'est ainsi qu'il se confond en sa presence, ou plûtôt en celle de tous les hommes, puis qu'il a bien voulu que l'ouvrage qui contient cet humble aveû de ses miseres fut rendu public.

Qu'on connoisse, disoit-il, *la grandeur de mes maux, & la profondeur de mes*

playes, pourvû que l'on connoiſſe en même-tems la grandeur, & la toute-puiſſance du Medecin qui ſeul les peut guerir.

CHAPITRE VII.

Suite du même ſujet. On fait voir par pluſieurs exemples combien l'Abbé de la Trappe a pratiqué l'humilité.

SI les ſentimens d'humilité coûtent beaucoup au cœur de l'homme ; ſi ſon orgüeil a tant de peine à faire un humble aveû de ſes miſeres ; ſi tout accablé qu'il eſt de leur poids, il tâche encore à s'élever ; on peut dire que rien ne lui coûte davantage que de s'abaiſſer en effet par des actions qui le rendent mépriſable. Il n'eſt pas rare qu'on parle humblement de ſoy-même, l'amour-propre y trouve ſouvent des reſſources. Pour tenir le langage de l'humilité, on n'en eſt pas toûjours plus humble. La marque la plus ſûre que l'humilité eſt dans le cœur, c'eſt quand on fait des actions que cette vertu ſeule peut inſpirer ; on connoît l'arbre par ſes fruits

fruits, dit le Sauveur. Un cœur humble se connoît de même, c'est par les seules actions qu'on en peut juger.

On ne fait donc pas difficulté d'avoüer que ces beaux sentimens de l'Abbé de la Trappe qu'on vient de rapporter ne seroient peut-être pas décisifs, s'il ne les avoit pas soûtenus par ses actions.

La premiere qu'on croît devoir rapporter, est celle qu'il fit en prenant l'habit Religieux. On a vû dans le premier Livre de cette histoire l'extrême aversion qu'il avoit pour cet habit ; elle étoit fondée sur ce qu'il étoit persuadé qu'il rendoit méprisable aux yeux des hommes ceux qui le portoient, qu'il se trompât ou non, c'étoit sa pensée ; & l'on ne peut pas nier que de la maniere dont il avoit vécu jusqu'alors, il n'y a qu'une humilité profonde qui ait pû le porter à se charger d'un froc, comme il s'exprimoit alors ; il cherchoit donc à vaincre son orgüeil, & à se rendre méprisable par cet habit qui n'est pas en effet autant honoré qu'il le devroit être. Il y réüssit, la plûpart de ceux qui avoient eu pour lui le plus d'estime & de consideration, n'eurent plus que du mépris pour sa personne depuis qu'il eût fait cette démarche.

On peut ajoûter qu'il est d'autant plus vray que l'humilité fut le seul motif de cet engagement, qu'on ne jugeoit pas qu'il fut necessaire pour perseverer dans la voye étroite dans laquelle il étoit entré. A l'exception de l'Evêque de Commenges aucun de ceux qu'il avoit consultez ne lui avoit conseillé. Plusieurs personnes d'une pieté tres-éclairée s'y opposerent. Son humilité seule l'emporta sur leurs sentimens. On a d'autant moins de lieu d'en douter que son premier dessein étoit de n'être qu'un simple Religieux sans dignité, & sans distinction. Il ne retint son Abbaye que parce qu'on crût que l'authorité d'Abbé Regulier lui étoit absolument necessaire pour s'opposer aux desordres alors si communs parmi les Moines, & pour établir cette penitence si édifiante qui a depuis fait tant d'honneur à l'Eglise.

Une action si humble a si vivement frappé ses ennemis, qu'ils n'ont rien épargné pour la détruire, ou du moins pour en dénaturer les motifs. Les uns ont dit, que le dépit de n'avoir pû obtenir l'Archevêché de Tours, & d'avoir lui-même ruïné sa fortune par sa mauvaise conduite l'y avoit porté, & qu'elle n'étoit qu'un coup de desespoir ; quelques-uns

ont prétendu que l'esprit de domination en étoit l'unique motif, & que n'ayant pû dominer sur le Clergé, il avoit voulu se dédomager en dominant sur les Moines dont il avoit fait les malheureuses victimes de son ambition ; & d'autres enfin ont assuré qu'il n'avoit eu en vûë que de se faire Abbé general de Cisteaux, & qu'il ne s'étoit point proposé d'autre fin dans son voyage de Rome. On a fait voir si évidemment dans toute cette histoire la fausseté de ces calomnies, & tout le monde en est aujourd'hui si bien revenu, que ce seroit abuser de la patience du Lecteur, que de s'arrêter à les refuter. Il est donc constant que l'humilité seule l'a porté à s'engager dans l'état Religieux, & cet engagement est d'autant plus remarquable qu'il étoit une profession publique d'humilité, qui a duré autant que sa vie.

Mais si l'humilité l'a engagé dans l'état Religieux, on peut dire qu'elle l'y a soûtenu, & qu'il l'a toûjours honorée par une pratique constante de tout ce qu'elle a de plus opposé aux sentimens de la nature. Il renonça d'abord à toutes les distinctions attachées à sa dignité, excepté à celle du rang & de la préseance que le bon ordre ne lui permettoit pas d'abandonner.

Il se rendoit à lui-même, & à ses Freres les services les plus bas, & il ne voulut jamais souffrir qu'un Religieux, ou même un valet fut destiné à lui rendre le moindre service, il permit seulement qu'on lui aida à écrire ses ouvrages, & ses lettres quand il s'en vit trop accablé. Il n'étoit pas seulement vétu comme les autres Religieux, mais il ne vouloit point qu'on lui donna des habits neufs, les plus usez étoient ceux dont il s'accommodoit le plus volontiers. On a pû voir que quand il mourut il avoit des souliers qu'il portoit depuis dix ans, & qu'ils avoient servi long-tems à un Religieux dont il estimoit la vertu & la penitence. Lors qu'il disoit la Messe ou qu'il officioit, il n'avoit point d'ornemens particuliers, & il ne voulut jamais se servir que d'une Crosse de bois. Il ne souffrit jamais qu'on lui donna dans son Monastere la qualité de Monsieur. Le Pere Abbé étoit le seul titre dont on usoit à son égard. Il ne donna jamais à ses Religieux d'autre nom que celui de ses Freres, & son humilité ne pouvoit souffrir qu'on les appelât ou ses Religieux ou ses enfans. On le voyoit au travail des sabots aux pieds, partager avec eux les travaux les plus penibles & les plus hu-

milians. Il s'occupoit comme eux à labourer la terre, à netoyer des étables, à porter du fumier, ou de la boüe, à nétoyer des étangs, à laver la vaiselle, à éplucher des herbes & des légumes; il ne trouvoit rien de bas, rien qui fut au dessous de lui, lors qu'il s'agissoit de pratiquer l'humilité ou d'en donner l'exemple à ses Freres.

Quand il sortoit de son Monastere, (ce qui arrivoit rarement) l'humilité l'accompagnoit par tout, des gens qui ne le connoissoient point d'ailleurs l'ont reconnu à ses manieres humbles & modestes, on l'a vû arriver à Paris dans une charrette conduite par un Païsan. Il disoit sur cela, que si la bien-seance l'eût permis, il eût été bien mieux que le Païsan eût été dans la charrette, & que lui l'eût conduite à pied. La raison qu'il en rendoit est, que le Païsan étoit pauvre, mais homme de bien, que pour lui il étoit pauvre, & de plus un malheureux pecheur, que cette qualité qui l'abaissoit si fort aux yeux de Dieu, le mettoit au dessous de tous les autres hommes, de quelque condition qu'ils fussent. Il disoit comme un Saint des derniers siecles l'avoit dit avant lui, que le moyen de faire estimer l'humilité & la pauvreté,

S. François de Sales.

Il se rendoit à lui-même, & à ses Freres les services les plus bas, & il ne voulut jamais souffrir qu'un Religieux, ou même un valet fut destiné à lui rendre le moindre service, il permit seulement qu'on lui aida à écrire ses ouvrages, & ses lettres quand il s'en vit trop accablé. Il n'étoit pas seulement vêtu comme les autres Religieux, mais il ne vouloit point qu'on lui donna des habits neufs, les plus usez étoient ceux dont il s'accommodoit le plus volontiers. On a pû voir que quand il mourut il avoit des souliers qu'il portoit depuis dix ans, & qu'ils avoient servi long-tems à un Religieux dont il estimoit la vertu & la penitence. Lors qu'il disoit la Messe ou qu'il officioit, il n'avoit point d'ornemens particuliers, & il ne voulut jamais se servir que d'une Crosse de bois. Il ne souffrit jamais qu'on lui donna dans son Monastere la qualité de Monsieur. Le Pere Abbé étoit le seul titre dont on usoit à son égard. Il ne donna jamais à ses Religieux d'autre nom que celui de ses Freres, & son humilité ne pouvoit souffrir qu'on les appelât ou ses Religieux ou ses enfans. On le voyoit au travail des sabots aux pieds, partager avec eux les travaux les plus penibles & les plus hu-

milians. Il s'occupoit comme eux à labourer la terre, à netoyer des étables, à porter du fumier, ou de la boüe, à nétoyer des étangs, à laver la vaisselle, à éplucher des herbes & des légumes; il ne trouvoit rien de bas, rien qui fut au dessous de lui, lors qu'il s'agissoit de pratiquer l'humilité ou d'en donner l'exemple à ses Freres.

Quand il sortoit de son Monastere, (ce qui arrivoit rarement) l'humilité l'accompagnoit par tout, des gens qui ne le connoissoient point d'ailleurs l'ont reconnu à ses manieres humbles & modestes, on l'a vû arriver à Paris dans une charrette conduite par un Païsan. Il disoit sur cela, que si la bien-séance l'eût permis, *il* eût été bien mieux que le *Païsan eût été dans la charrette*, & que lui l'eût conduite à pied. La raison qu'il en rendoit est, que le Païsan étoit pauvre, mais homme de bien, que pour lui il étoit pauvre, & de plus un malheureux pecheur, que cette qualité qui l'abaissoit si fort aux yeux de Dieu, le mettoit au dessous de tous les autres hommes, de quelque condition qu'ils fussent. Il *disoit* comme un Saint des derniers siecles *l'avoit* dit avant lui, que le moyen de faire estimer l'humilité & la pauvre-

n'étoit pas d'en faire des discours magnifiques, mais de faire gloire de les pratiquer au vû & au sçû de tout le monde; que c'est ainsi que JESUS-CHRIST nôtre modele en avoit usé. JESUS, dit l'Evangile, *commença par faire avant que d'enseigner.*

C'est cette même humilité aussi bien que l'amour de la retraite, qui le porta à refuser la charge de Visiteur, dont on a vû que l'Abbé de Cisteaux lui avoit envoyé les provisions qui furent confirmées par un Arrest du Conseil. Il est vray qu'il ne refusa pas le Chapeau de Cardinal, parce que la mort du Pape l'empêcha de le lui offrir, mais tous ses sentimens alloient à le refuser, & l'on ne peut pas douter qu'il ne l'eût refusé en effet, aprés ce qu'il en avoit dit & écrit à tous ceux de ses amis à qui il n'avoit pû s'empêcher de dire ses sentimens.

Rien n'est plus ordinaire à ceux qui ont de grandes lumieres, & un esprit superieur comme étoit celui de l'Abbé de la Trappe, que d'être attachez à leur propre sens. L'Abbé étoit tres-éloigné de ce défaut, il aimoit à prendre conseil, & à le suivre. Il renonçoit sans peine à ses sentimens pour embrasser ceux d'autrui. On connoît la delicatesse des Autheurs & leur entêtement sur leurs ou-

vrages ; ce que l'on y blâme est presque toûjours selon eux, ce qu'il y a de meilleur. Par une disposition contraire l'Abbé de la Trappe soûmettoit ses ouvrages à l'examen de ses amis, & même de ses Religieux ; il corrigeoit sans peine ce qu'on y trouvoit à redire ; il est vray que lors qu'il s'agissoit de la verité, de la justice, ou de ce qu'il croyoit être de son devoir, on lui trouvoit une fermeté inflexible ; en toute autre occasion rien n'égaloit sa docilité & sa déference pour les sentimens d'autrui. Tous ceux qui l'ont connu sçavent qu'un de ses principaux caracteres étoit une simplicité éclairée, qui ne peut être fondée que sur l'humilité la plus profonde.

Enfin, ce que l'on ne peut attribuer qu'à une humilité aussi grande qu'elle est rare, c'est la démission qu'il fit de son Abbaye. On sçait qu'elles en ont été les suites ; je ne parleray point de la difficulté qu'il y a à se soûmettre à ceux dont on est accoûtumé de se regarder comme le Pere, le Maître, & le Superieur en toutes choses, ni de la repugnance qu'a l'amour propre à se dépoüiller de cette indépendence & de cette autorité si douce, & qui le flatte si agréablement. Par tout ailleurs le sacrifice eût été grand, à

la Trappe c'eſt encore toute autre choſe, la dépendence y eſt infinie, elle ſe répand ſur toutes les actions, & ſur toutes les circonſtances de la vie ; la nature n'a rien à quoy ſe prendre, tout la combat, tout contribuë à la détruire. Je ne diray rien non plus des égards & des ménagemens auſquels il renonçoit dans un âge avancé, dans l'état d'une infirmité continuelle ; & des plus vives douleurs dont il étoit ſans ceſſe accablé.

Mais je ne puis paſſer ſous ſilence cette action ſi humble qu'il fit (contre l'uſage même de l'Ordre de Ciſteaux) en ſe jettant en plein Chapitre aux pieds de l'Abbé qui lui avoit ſuccedé, en lui faiſant vœu d'obeïſſance, & en le priant de le traiter comme le moindre de ſes Religieux. Que ſi l'on fait reflexion que quoi-que ſes infirmitez le diſpenſaſſent d'aller au Chapitre, il s'y rendoit autant qu'il le pouvoit, pour s'y accuſer de ſes fautes, & y demander penitence, on ſera contraint d'avoüer que l'humilité éclate ſi fort dans toutes ces actions, qu'il n'eſt pas poſſible de la méconnoître.

A ces deux actions j'en ajoûteray une autre, qui marque ſi bien les diſpoſitions de ſon cœur, qu'on ne peut ſe

dispenser de la raconter, elle arriva depuis sa démission, rien ne fait mieux comprendre à quoy il s'étoit réduit en la faisant. Un Religieux pressé d'une incommodité considerable, s'adressa à lui en l'absence de l'Abbé pour en être soulagé. L'ancien Abbé qui ne vouloit disposer de rien, envoya chercher Dom Prieur, pour le prier de faire donner à ce Religieux le soulagement dont il avoit besoin; comme on ne trouva pas Dom Prieur, l'ancien Abbé crût qu'il étoit de la charité de ne pas differer de faire donner à ce Religieux ce qui lui étoit necessaire. Deux autres Religieux qui étoient dans les interêts de l'Abbé Dom François Armand, l'ayant sçû, ils le vinrent trouver le lendemain, & durant plus d'une heure, ils lui firent les reproches les plus sanglans, de ce que n'étant plus qu'un particulier comme eux, il en usoit encore comme s'il eût été Abbé.

Il est aisé de s'imaginer comme un autre que l'ancien Abbé en eût usé dans cette occasion. Pour lui, aprés avoir écouté sans s'émouvoir, tout ce qu'ils voulurent lui dire; il leur répondit, & repeta plusieurs fois, *qu'ils avoient raison, qu'il avoit excedé son pouvoir, en ordonnant qu'on pourvût au soulagement du Religieux*

R v

dont on a parlé, que cela ne lui arriveroit plus, & qu'il les prioit de l'excuser. S'il y a des rencontres dans la vie où l'on ne soit point en garde contre les surprises, c'est celle dont on vient de parler. Dans ces occasions on paroît tout ce que l'on est ; la dissimulation n'a point de lieu ; aprés cela on ne peut pas douter que l'humilité ne fût une des principales vertus de l'Abbé de la Trappe.

On peut ajoûter qu'il est mort comme il avoit vécu, c'est-à-dire, dans le sein de la penitence & de l'humilité ; tout ce qu'il fit, & tout ce qu'il dit dans sa derniere maladie, portoit le caractere de ces deux vertus, rien de plus humble, rien de plus penitent. En un mot il expira sur la cendre dans tous les sentimens que la penitence & l'humilité étoient capables de lui inspirer.



CHAPITRE VIII.

De la mortification de l'Abbé de la Trappe, & de son amour pour la penitence.

TOut ce qu'on a rapporté de la Vie de l'Abbé de la Trappe depuis sa conversion, n'a été qu'une preuve continuelle de son amour pour la mortification & pour la penitence. On ne pourroit donc que repeter ce qu'on en a déja dit, si nous n'avions quelques-uns de ses sentimens à rapporter, aussi bien que quelques faits qui n'ont pû trouver place dans son histoire.

Pour ce qui est de ses sentimens, on les voit répandus dans tous ses ouvrages, & presque dans toutes ses lettres; il ne perd point de vûë le sentiment de ses pechez, il a toûjours devant les yeux la justice & la misericorde de Dieu, si l'une l'éfface, l'autre le rassure; mais son esperance n'est jamais sans crainte, ni sa crainte sans esperance. C'est ce qu'il exprime par ces beaux sentimens.

« Dieu nous assure en une infinité « d'endroits de ses divines Ecritures, qu'il

» recevra tous ceux qui reviendront à
» lui du fond de leurs dereglemens &
» de leurs excés par une conversion sincе-
» re. Mais cette declaration d'une bonté
» infinie, au lieu de faire de veritables
» penitens, ne fait pour l'ordinaire que
» des pecheurs endurcis, lors qu'en se
» flattant dans leurs cupiditez, ils ne
» veulent pas croire qu'ils doivent s'ap-
» pliquer l'effet des promesses divines,
» par les travaux de la penitence, par
» leurs gemissemens & par leurs larmes.
» Ainsi, en ne rendant pas à la justice
» de Dieu ce qu'ils lui doivent, ils se
» privent des effets de sa bonté, meu-
» rent dans l'impenitence, & par un
» aveuglement qu'on ne peut assez dé-
» plorer, ils s'abandonnent à des peines
» éternelles, qu'ils eussent pû racheter
» par des souffrances d'un moment. Aprés
cette reflexion l'Abbé de la Trappe s'a-
dresse à Dieu & lui dit.

» Faites, Seigneur, que comme je con-
» nois & déplore l'égarement de ces ames
» ingrates, je profite aussi de leur mal-
» heur, & que j'évite l'écüeil où elles
» vont se briser par leur présomption.
» Mettez en moy des dispositions dignes
» de la grace que vous nous faites espe-
» rer. Employez le fer & le feu pour la

uerison de mes maux, & sur tout em- «
êchez que je ne vous donne aucun «
ujet de retirer la main que vous m'a- «
ez tenduë. «

Il s'exprime encore plus fortement « Divers sentimens de pieté.
lans un autre endroit : Quand je con- «
idere, Seigneur, (dit ce grand peni- «
ent, penetré de la vûë des Jugemens de «
Dieu) Quand je considere la gran- «
leur de mes pechez, & la severité de «
vos justices, je suis rempli de crainte «
& de frayeur, mais la vûë de vôtre «
clemence me rassure, car je sçay que «
si vous avez declaré tant de fois que «
vous extermineriez les pecheurs, & «
que vous les rejetteriez de devant vôtre «
face ; vous nous avez aussi promis que «
vous ne fermeriez pas le sein de vôtre «
compassion à aucun de ceux qui re- «
viendroient à vous dans un regret amer «
de vous avoir offensé, & dans une vo- «
lonté sincere de reparer leurs égaremens «
passez par une conduite plus fidelle ; «
je voudrois, Seigneur, vous venger des «
injures que je vous ay faites par des «
penitences rigoureuses, & satisfaire à «
vôtre justice par la destruction de tout «
l'homme exterieur ; mais je ne puis «
que souhaiter ma délivrance, & c'est «
de vous seul que je la dois attendre ; «

» ainsi toute ma consolation est de sça-
» voir que j'ay affaire à un Dieu qui pe-
» netre les cœurs, & qui en juge par les
» dispositions secrettes qu'il y découvre.
» J'espere que vous conserverez dans le
» mien le desir & la volonté que vous y
» avez mise de n'aimer desormais que
» ce que vous voulez que j'aime, & de
» fuir plus que mille morts, ce que je
» ne puis ni penser ni vouloir sans vous
» déplaire.

Ces sentimens étoient gravez si profondement dans le cœur de l'Abbé de la Trappe qu'il ne comprenoit pas qu'un Religieux, & même un Chrêtien en pût
» avoir d'autres : Car enfin (disoit-il)
» on n'est Chrêtien qu'autant qu'on imite
» JESUS-CHRIST, & qu'on s'at-
» tache à le suivre. C'est ce qu'il nous a
» marqué lui-même dans ces paroles ; Si
Luc. c. 9. v. 23. » quelqu'un veut venir aprés moy, qu'il
» renonce à soy-même, qu'il porte sa
» croix tous les jours & qu'il me suive.
» Ces paroles (dit l'Abbé de la Trappe)
» s'adressent à tous les Chrêtiens, parce
» qu'ils sont tous obligez de suivre &
» d'imiter JESUS-CHRIST ; c'est
Gal. c. 5. v. 24. » ce qui fait que l'Apôtre dit, sans ex-
» cepter personne, que ceux qui sont à
» JESUS-CHRIST ont crucifié leur

tous ses mauvais desirs. On «
soy-même (continuë l'Abbé «
ppe) en ne faisant rien de ce «
défend , quelque plaisir & «
avantage qu'on y trouve , & «
mettant rien de ce qu'il ordon- «
elque repugnance qu'on y sente , «
elque désavantage qui en puisse «
er. Porter sa croix , & crucifier «
air , dit quelque chose de plus , «
qu'on ne peut faire ni l'un ni l'au- «
sans combatre ses desirs, c'est-à-dire, «
ns lui refuser ce qu'elle demande , & «
ans lui donner ce qu'elle ne veut pas , «
ans la mortifier & sans la dompter. «
Voilà ce que ceux qui sont à Jesus- «
Christ , c'est-à-dire , tous les Chrê- «
tiens sont obligez de faire. «

Car enfin , (continuë-t-il) ou ils «
ont conservé leur innocence , ou ils «
l'ont perduë , ou ils sont justes , ou ils «
sont pecheurs. Le juste doit faire peni- «
tence & crucifier sa chair , afin qu'elle «
soit soûmise à l'esprit , de peur qu'en «
se revoltant elle ne le fasse décheoir «
de sa justice. Le pecheur la doit faire «
à plus forte raison pour recouvrer l'in- «
nocence qu'il a perduë , pour assujet- «
tir la chair à laquelle il s'est soûmis. «
Les justes soûmettent leur chair , les «

» pecheurs la doivent châtier, ceux qui
» ont conservé l'innocence la doivent
» soûmettre pour prévenir ses revoltes,
» & ceux qui l'ont perduë la doive châ-
» tier, pour prévenir la punition éter-
» nelle que tout pecheur a meritée. Saint
» Paul étoit juste (ajoûte-t-il) il n'a-
» voit pas donné la moindre atteinte à
» l'innocence qu'il avoit reçûë par le
» baptême, les travaux qu'il souffroit
» pour l'Evangile, les persecutions aus-
» quelles il étoit continuellement exposé
» pouvoient passer pour une grande peni-
» tence; cependant il ne laisse pas de
» dire, je châtie mon corps, & je le
» reduis en servitude, parce que je ne
» veux pas courir au hazard de peur
» qu'ayant prêché l'Evangile aux autres,
» je ne sois moy-même un reprouvé. Qui
» peut se dispenser de suivre l'exemple
» de ce grand Apôtre, qui sera assez te-
» meraire pour s'écarter du chemin que
» Jesus-Christ a marqué? On
» fuit la mortification (continue-il) on
» cherche des prétextes ppur s'en dispen-
» ser; cependant le Concile de Trente
» ne fait point d'exception, la vie du
» Chrêtien (dit-il) doit être une peni-
» tence continuelle.

C'est sur ces fondemens que l'Abbé

de la Trappe avoit établi sa penitence ; de là venoit cette fermeté qu'il a toûjours euë à n'en rien relâcher, sa mortification étoit generale sans exception & sans reserve ; elle paroissoit dans sa nourriture, dans ses jeûnes, dans ses veilles, dans ses travaux, dans son assiduité à la priere, dans sa vigilance, dans sa sollicitude pastorale, dans les contradictions, dans les calomnies ; toûjours occupé à se combattre lui-même, à détruire ses passions, à satisfaire à la Justice de Dieu. C'est ce qu'on a vû dans sa vie, c'est ce qu'on va voir dans quelques exemples particuliers que l'on va rapporter.

Un Gentilhomme de son voisinage ayant appris qu'il ne beuvoit que de la ptisane, parce que le cidre ordinaire lui échauffoit la poitrine, lui envoya du petit cidre, il en bût d'abord, mais comme il le trouva trop agreable au goût, il n'en voulût plus boire, & se remit à la ptisane, cette boisson étoit fort dégoûtante, car comme il vouloit qu'on lui en fit pour plusieurs jours, elle s'aigrissoit souvent, & devenoit d'un fort mauvais goût, jamais il ne s'en plaignit ; quand on s'en appercevoit, & qu'on le prioit d'avertir qu'on lui en fit plus sou-

[illegible] fois qu'on ou- [illegible] au Refectoir, [illegible] n'en averti- [illegible], & se pas- [illegible] pas servi. Il [illegible] ses Reli- [illegible] particuliere [illegible]

[illegible] n'eût apprehension [illegible] une reputation [illegible] fut reduit au pain [illegible] peu nourrissantes [illegible] pas qu'il pût se soutenir.

Comme la violence de [illegible] pendant plusieurs de ses maladies [illegible] mettoit pas qu'on lui changeât les [illegible]

ſes de Serge, il étoit ſouvent mangé de vermine ; quoy qu'il fut naturellement tres-propre ; il ſupportoit une ſi fâcheuſe incommodité ſans s'en plaindre, & il ſe contentoit de dire, ces petits animaux me mangent pendant ma vie, les vers feront bien d'autres ravages aprés ma mort.

Sa ſenſibilité pour le froid étoit ſi grande que lors qu'il ſe retira à la Trappe, la rigueur des hyvers lui faiſoit horreur ; cependant il alloit travailler à l'air avec ſes Freres pendant les plus fortes gelées, & demeuroit expoſé au vent de biſe le plus violent, tant que duroit le travail. Il lui eût été aiſé de s'en diſpenſer, ſon amour pour la mortification ne lui permettoit pas d'avoir cette indulgence pour lui-même ; il a paſſé plus de vingt ans preſque ſans ſe chauffer, & ce ne fût que lors qu'il ſe vit accablé de l'âge & de ſes infirmitez qu'il accorda aux ſollicitations continuelles de ſes amis qu'on mit un poële dans ſa chambre.

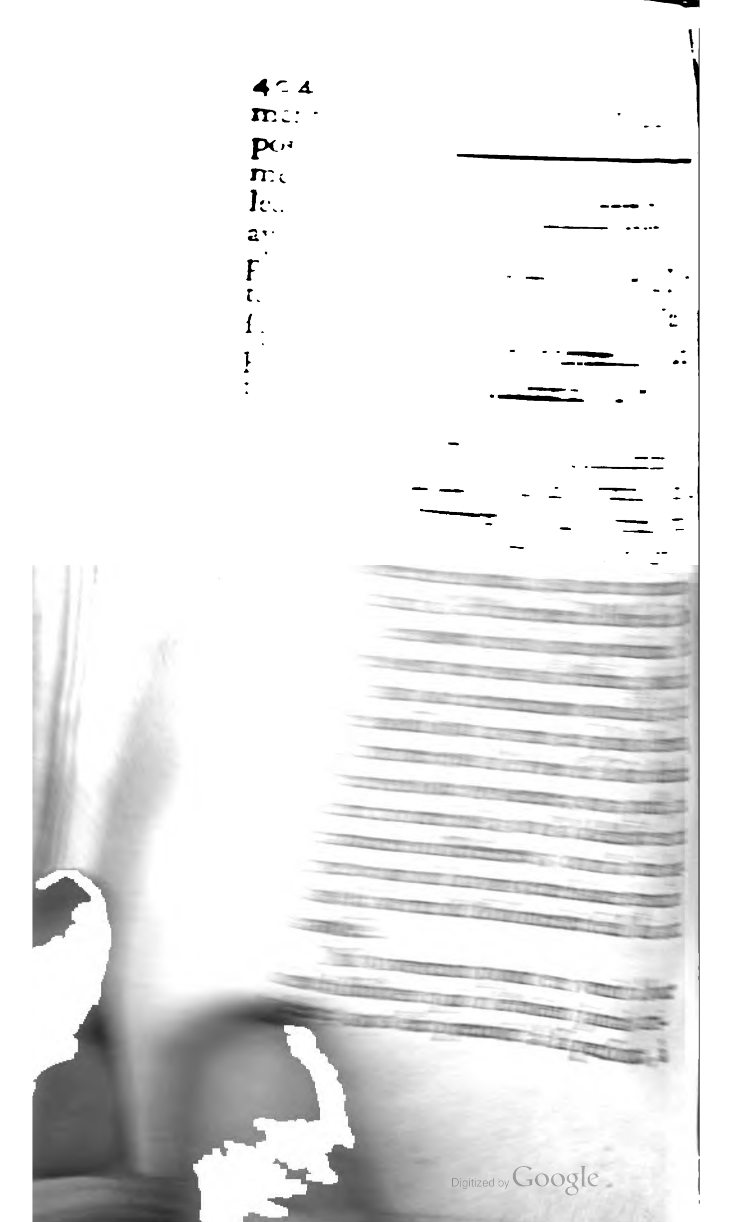
La mortification interieure ſurpaſſoit encore l'exterieure ; on ne parlera point ici des médiſances, des calomnies, des libelles diffamatoires auſquels il s'eſt vû continuellement expoſé ; il ne s'eſt jamais donné la ſatisfaction de ſe plaindre de ſes ennemis quelque injuſte que fut le traite-

ment qu'il en recevoit, & il a même porté la violence qu'il se faisoit à lui-même, jusqu'à en dire du bien, & à leur rendre tous les services dont ils avoient besoin. On ne parlera pas non plus de mille circonstances affligeantes qui lui sont arrivées sur la fin de sa vie, & qu'il a supportées sans s'en plaindre avec une constance invincible; mais on ne peut passer sous silence la mortification interieure que lui devoit causer cette attention continuelle qu'il avoit à la conduite de ses Religieux; on peut se representer sur cela leurs peines, leurs tentations, leurs scrupules, leurs imperfections, leurs foiblesses, (car ils n'étoient pas tous parfaits, & cela ne doit pas surprendre, puisque parmi les douze Apôtres Dieu a permis qu'il y eût un traître.) Il est aisé de s'imaginer le peu de goût qu'un esprit aussi élevé que celui de l'Abbé de la Trappe devoit trouver naturellement dans tous ces petits détails de conduite. De quoy pouvoient l'entretenir de pauvres Religieux sans érudition, des Freres Convers grossiers pour la plûpart? cependant comme il étoit le seul qui les confessât, & qui les dirigeât, comme ils ne pouvoient parler qu'à lui, à toute heure, à tout moment ils le venoient

trouver, & quelques ſerieuſes que ſes occupations pûſſent être, il étoit obligé de les quitter continuellement pour leur donner toute ſon attention. C'eſt ce qu'il faiſoit avec patience, avec charité, avec douceur, ſans leur témoigner jamais qu'il s'en trouva importuné. Cette mortification étoit continuelle, elle revenoit tous les jours, & à tous momens.

Enfin, l'on peut ajoûter à ce que l'on a dit de l'auſterité de ſa penitence, qu'il portoit la haire en certains tems, & qu'il prenoit ſouvent de ſanglantes diſciplines. On trouva aprés ſa mort qu'un bandage d'acier, & une chaîne de fer qu'il portoit, lui étoient entrez dans la chair; ſi l'on ajoûte à cela les maladies fréquentes, ces douleurs continuelles dont il étoit tourmenté pendant les dernieres années de ſa vie, on ne pourra ſe diſpenſer de demeurer d'accord que peu de perſonnes dans ces derniers ſiecles ont porté auſſi loin que lui la mortification & la penitence.





sa doctrine, à sa conduite, à ses Religieux, à ses amis. C'est ainsi que saint Bernard fut traité à l'occasion de la croisade qu'il avoit prêchée, & qui eût un succés si malheureux ; c'est ainsi que les disciples de Pierre Abaillard, & de Gilbert de la Porrée en userent avec ce grand Homme, dont Dieu avoit autorisé la sainteté par tant de miracles, & pour dire quelque chose de plus, c'est ainsi que JESUS-CHRIST qui étoit la sainteté même, a été traité par les Scribes & les Pharisiens. Mais si l'Abbé de la Trappe a eu le bonheur d'être traité comme le Sauveur, il a eu aussi celui de suivre à l'égard de ses ennemis, & ses exemples & sa doctrine.

Au milieu des calomnies qu'on publioit contre lui de tous côtez, il abandonnoit sa personne, & la justice de sa cause entre les mains de Dieu, & n'étoit occupé qu'à prier pour ses ennemis, & à rendre le bien pour le mal. Il disoit souvent ces paroles si dignes de l'humilité profonde dont il faisoit profession.

« Si ma reputation est de quelque utilité, Dieu sçaura bien me rendre celle « qu'on me ravit injustement, sinon je « n'en veux qu'autant qu'il lui plaira de « m'en donner. Il est permis à un Evêque «

» d'avoir ſoin de ſa reputation, *parce*
» *qu'elle lui eſt neceſſaire pour le bien*
» *du peuple qui eſt ſous ſa conduite, mais*
» *pour un Religieux il n'eſt fait que pour*
» *être mépriſé, & pour retracer dans ſa*
» *vie, les hontes & les abjections de*
» JESUS-CHRIST, *en ſouffrant en*
» *paix & en ſilence les injures les plus*
» *atroces & les calomnies les plus noires,*
» *c'eſt-là ſa deſtination, & c'eſt même*
» *toute ſa gloire.*

Il agiſſoit d'une maniere conforme aux ſentimens qu'on vient de rapporter. C'eſt ce qu'on va prouver par des exemples ſi édifians, qu'ils ſeroient ſeuls capables de deſarmer ſes ennemis. Un Abbé de l'Ordre qui avoit été de ſes plus chers amis, & à qui il avoit rendu de grands ſervices, ne ſe contenta pas de rompre avec lui, ſans qu'il lui en eût donné aucun ſujet, il le décria de la maniere du monde la plus étrange dedans & dehors le Royaume. Les mauvais diſcours de cet Abbé faiſoient d'autant plus de tort à l'Abbé de la Trappe, que comme on ſçavoit qu'ils avoient été amis intimes, on ne s'aviſoit pas même de ſoupçonner de fauſſeté, ce qu'il publioit contre lui; enfin, Dieu toucha cet Abbé, il lui fit connoître ſa faute, & il vint à

la

la Trappe pour lui faire ſes excuſes, & pour ſe reconcilier avec lui, l'Abbé de la Trappe le reçût avec autant d'amitié qu'il avoit coûtume de faire avant qu'il en eût auſſi mal uſé à ſon égard; il lui épargna la honte des excuſes, il le fit officier à ſa place le Jeudy-Saint, & les trois jours qui ſuivent; il voulut communier de ſa main avec tous ſes Freres; enfin il lui fit toutes les careſſes, & lui rendit tous les honneurs dont il pût s'aviſer. Quand cet Abbé fut parti, un Religieux qui ſçavoit tout ce qui s'étoit paſſé, ne pût s'empêcher de lui dire, qui en avoit ainſi mal uſé avec lui, ne meritoit pas d'être ſi bien reçû: Et « nous (dit l'Abbé de la Trappe) com- « ment avons-nous uſé avec Dieu, ce- « pendant il ne laiſſe pas de nous rece- « voir tous les jours avec autant de bon- » té; ſçachez, mon Frere, que nous « ſerons méſurez à la même meſure dont « nous aurons méſurez les autres. «

Il en uſa de même dans deux autres occaſions. Il apprit que des Religieux à qui il faiſoit des aumônes conſiderables ne ceſſoient point de le déchirer par leurs calomnies; on lui dit ſur cela, qu'il falloit leur retrancher ces aumônes dont ils s'étoient rendus indignes; Je m'en «

» garderay bien (dit l'Abbé de *la*
» Trappe) au contraire, il faut les au-
» gmenter, car l'Evangile nous ordonne
» de faire du bien à nos ennemis ; c'est
ce qu'il fit, & les aumônes furent augmentées. Il n'avoit en cela aucun égard au rang, au crédit & au mérite des personnes, c'est ce que prouve l'exemple qu'on va rapporter.

Un Païsan du voisinage de la Trappe prétendoit que de certaines terres qui appartenoient effectivement à l'Abbaye étoient à lui, sur cette prétention mal fondée, sans autre précaution il enléve tous les grains qui étoient sur ces terres. L'Abbé ne voulut point qu'on l'en empêcha ; il aima mieux que ce Païsan lui enlevât ce qui appartenoit à son Abbaye que de souffrir qu'on lui fit des poursuites contre lui. Quelque-tems aprés le Curé de la Paroisse où demeuroit le Païsan vint voir l'Abbé de la Trappe, l'Abbé lui demanda selon sa coûtume, si quelqu'un de ses Paroissiens n'avoit point besoin d'assistance. Aprés que le Curé eût satisfait à cette demande, l'Abbé lui dit, & un tel (il lui nomma le Païsan dont on vient de parler) comment vont ses affaires ? le Curé lui avoüa qu'il étoit dans une grande necessité,

mais (ajoûta-t-il) l'insolence & l'injustice dont il a usé en vôtre endroit m'a empêché de vous en parler. Au contraire « (dit l'Abbé) ce sont ces sortes de per- « sonnes qu'il faut assister. L'Evangile « nous les recommande, je ne connois « point de meilleure recommandation. « Sur le champ il fit appeller le Celerier, & lui ordonna d'envoyer abondament à ce Païsan & sans délay, tout ce dont il avoit besoin. Le Celerier voulut lui repliquer, mais l'Abbé le prévint & lui dit ; Allez, mon Frere, nous sommes « trop heureux de trouver de pareilles oc- » casions, & de pouvoir racheter nos pe- « chez à si bon marché. »

Plus le nombre de ses ennemis augmentoit, plus ces sentimens se fortifioient dans son cœur. Voici ce qu'il écrivit à un de ses amis, à l'occasion d'une personne qui s'éforçoit de le d'écrier dans le monde. Il n'y a rien que « je ne voulusse faire pour servir la per- » sonne dont vous me parlez, ce qu'il a « fait contre moy, ne sert qu'à me don- « ner plus d'envie de lui être utile. Je « vous avoüe que depuis quelques années « tant de gens ont pris attache de m'at- « taquer, que cela m'a obligé à pren- « dre devant Dieu de nouvelles resolu- «

» tions de pratiquer ce précepte de JE-
» SUS-CHRIST, & moy je vous
» dis, aimez vos ennemis. C'eſt la pre-
» miere penſée qui me vient lors que
» j'apprens que l'on dit de moy ce que
» je ſerois bien aiſe qu'on n'en dit pas
» ſi j'écoutois les ſentimens de l'amour
» propre.

C'eſt en ce ſens qu'il écrit à la Du-
» cheſſe de Guiſe. Je m'appercois, Ma-
» dame, que de mes amis même (au
» moins de ceux qui diſent qu'ils en ſont)
» ont peine de ce que les choſes que l'on
» répand contre moy, ne m'en font
« point. Quand les calomnies ne font
» point d'impreſſion ſur ceux contre qui
» on les forme, elles retournent contre
» ceux qui en ſont les auteurs. Je puis
» dire, par la grace de Dieu, (car c'eſt
» purement ſon œuvre) que je me ſens
» de bronze à l'égard de ceux qui m'at-
» taquent. Je dis par rapport au reſſen-
» timent de ce qu'on appelle injure ; car
» d'ailleurs mon cœur eſt tendre pour
» eux, je les pleins du mal qu'ils ſe font
» en prétendant m'en faire. Je prie Dieu
» pour eux, & ce me ſeroit une joye
» veritable de les pouvoir ſervir. Voilà,
» Madame, ma ſituation, & je conſens
» qu'elle ſoit connuë de tout le monde.

dit encore dans une autre occasion,
is on me déchire, plus on me traite «
ec injustice, plus je sens mon cœur »
tendri pour ceux qui tiennent cette «
onduite à mon égard, plus je me sens «
orté à leur pardonner, & à prier pour «
ıx, & plus j'ay de confiance que «
Dieu me fera misericorde. «

Il ne perdoit aucune occasion de mettre en pratique ces sentimens. Un Abbé de qualité allant à la Trappe, passa par une Maison Religieuse, il y fut reçû selon sa condition. Sur la fin du repas, il dit au Superieur qu'il alloit à la Trappe pour consulter l'Abbé sur une affaire importante. Le Superieur fit tout ce qu'il pût pour l'en détourner, & il lui dit sur cela tout ce que l'envie & la malignité la plus noire pouvoient suggerer contre les Religieux & contre l'Abbé, jusques à l'assurer que l'Abbé de la Trappe étoit un heretique & un visionaire. L'Abbé que la verité & sa propre experience avoient souvent convaincu du contraire, releva ce discours comme il le meritoit, & partit fort mal édifié du peu de charité, & de l'injustice de ce Superieur.

L'Abbé étant arrivé à la Trappe mit insensiblement l'Abbé de la Trappe sur le chapitre de ce Superieur & de ses Re-

ligieux, l'Abbé de la Trappe lui dit qu'il les avoit toûjours considerez & aimez, & qu'il ne perdoit aucune occasion de leur faire plaisir, puisque cela est (répondit l'Abbé) je me crois obligé en conscience de vous détromper. Vous n'avez pas au monde de plus grands ennemis, je le sçày à n'en pouvoir douter, & sur cela il lui raconta tous les mauvais discours qu'on lui avoit tenu. L'Abbé de la Trappe qui avoit été averti d'ailleurs de la mauvaise volonté de ces Religieux, répondit sans s'émouvoir, » qu'il seroit visionaire tant qu'il leur » plairoit, mais que pour sa foy, Dieu » qui l'a lui avoit donnée étoit témoin » de sa pureté, qu'il prieroit Dieu de » délivrer ces Religieux de ces préjugez » si dangereux, & si peu charitables, » qu'il continuëroit à les aimer & à leur » faire du bien. L'Abbé répondit, qu'ils ne le meritoient pas, que le bien qu'il leur vouloit faire seroit mieux employé ailleurs, & qu'aprés tout l'Ecriture nous avertissoit de répondre au fou selon sa » folie. Il est vray (répondit l'Abbé de » la Trappe) mais JESUS-CHRIST » nous ordonne de pardonner les injures, » & d'aimer nos ennemis ; je veux donc » continuer à aimer ces Religieux, & à

leur faire du bien. En effet, dés le «
lendemain il leur envoya un Loüis d'or avec une douzaine des plus belles carpes qu'on avoit pêchées dans les étangs de la Trappe, & se recommanda à leurs prieres. L'Abbé a dit depuis qu'il avoit été plus frappé de cette action, que s'il lui avoit vû faire un miracle. Mais il ne pardonna pas à ces Religieux aussi aisément que l'Abbé de la Trappe l'injure qu'ils lui avoient faite, en le traitant d'heretique, ils perdirent son estime, & il n'eût plus de commerce avec eux.

L'Abbé de la Trappe qui étoit persuadé que les vertus Religieuses n'avoient point de fondement plus solide que les vertus Chrêtiennes, ne perdoit aucune occasion d'y former ses Religieux. Il leur inspiroit sur tout l'amour des ennemis si recommandé dans l'Evangile, il leur en parloit sans cesse, & il les instruisoit par ses exemples. Un jour qu'il avoit appris la mort d'un Religieux qui n'avoit cessé pendant sa vie de le décrier, & de lui faire & à son Monastere tout le mal qui avoit dépendu de lui, il fit mettre un billet à la Sacristie écrit de sa main, dont voici les termes. On priera Nôtre Sei- «
gneur JESUS-CHRIST pour une «
personne morte depuis peu, elle étoit «

[illegible]

attaquoit sa pureté de sa foy ou celle de ses amis, il la défendoit avec tout le zele qu'on doit avoir dans ces occasions. Il en usoit de même quand on s'éforçoit de décrier sa conduite sur des points importans, & qui eussent causé du scandale s'il l'eût dissimulé ; c'est ainsi qu'il confondit ses ennemis, lors qu'ils eurent la temerité de publier qu'on avoit banni de la Trappe la devotion à la Sainte Vierge, que les Prêtres n'y disoient point la Messe, que les communions y étoient tres-rares, qu'on y lisoit des Livres heretiques, qu'une singularité suspecte regnoit dans toute la conduite du Monastere, & qu'on y tenoit des assemblées contre la Religion & contre l'Etat ; il se défendit fortement sur tous ces points, il en fit voir la fausseté, il parla, il écrivit, en un mot il fut assez heureux pour détromper tous ceux que l'envie & la haine n'avoient pas prévenus jusques au point de ne vouloir rien écouter.

Mais en répondant avec force à de pareilles accusations, qu'il n'est jamais permis de dissimuler, il ne se croyoit pas dispensé de conserver dans son cœur une charité sans bornes pour ses accusateurs. Il n'en demeuroit pas là, mais il se croyoit obligé de faire paroître com-

bien cette charité étoit sincere par des services effectifs toutes les fois que l'occasion s'en presentoit. C'est ainsi, suivant l'expression de l'Evangile qu'il joignoit la simplicité de la colombe à la prudence des serpens.

CHAPITRE X.

Combien l'Abbé de la Trappe a aimé la solitude & le silence : ses sentimens, & sa conduite sur ce sujet.

ON peut dire qu'une des premieres & des plus fortes impressions qu'ait fait la grace sur le cœur de l'Abbé de la Trappe a été l'amour de la solitude & du silence. Il avoit appris de saint Bernard qu'il regardoit comme son modele.

Ep. 315. Ser. 1. De Advent. Dom.

» Que l'on amasse beaucoup de la pous-
» siere du siecle dans le commerce du sie-
» cle, que le monde est rempli de perils &
» de precipices, que cette vaste mer est
» pleine de personnes qui se noyent, &
» qui entraînent souvent avec elles ceux

Ser. 17. de diversf.

» qui les veulent sauver. Qu'il n'y a
» point d'instrument qui vuide tant le

cœur que la langue, & il eſt difficile «
qu'aprés de longs entretiens, l'ame ne «
ſoit plus ſeche, la meditation moins «
fervente, l'eſprit moins arroſé de la «
grace, & la victime de l'Oraiſon «
moins graſſe & moins pure. «

L'Abbé de la Trappe étoit ſi penetré de ces maximes, que quelque déference qu'il eût pour les ſentimens de pluſieurs grands Evêques, & de pluſieurs autres perſonnes tres-éclairées qu'il avoit conſultées ſur le genre de vie qu'il devoit embraſſer, il ne pût ſe rendre aux avis qu'ils lui donnoient de ne point s'engager dans une ſi grande ſolitude. Lors qu'ils lui conſeillerent de donner tout ſon bien aux pauvres, de quitter tous ſes Benefices, de ſe reduire au ſimple neceſſaire, d'entrer dans la voye étroite de l'Evangile, il leur obeït ſans peine, mais lors qu'ils furent d'avis qu'il s'attachât au ſervice de l'Egliſe, & qu'il renonçât à l'attrait qu'il ſe ſentoit pour la ſolitude, il ne pût ſe reſoudre à leur obeïr: c'eſt cet amour pour la ſolitude & pour le ſilence qui le porta à préferer l'étroite Obſervance de Ciſteaux à tous les autres Ordres Religieux, parce qu'on y fait profeſſion d'une plus grande retraite que par tout ailleurs. Ce fut ce qui lui fit

bien cette
services et
casion s'en
l'expressio
la simplici
des serpen

C H

*Combien
aimé l
sentime
sujet.*

ON p
& d
fait la gra
Trappe a
du silence
nard qu'
» Que l'o
» fiere du
» cle, qu
» de prec
» pleine
» qui en
» qui l
» poin

service, sans avoir d'autre employ. «
N'avoir rien qui puisse nous distraire «
de Dieu, & n'être pas penetré de Dieu, «
faire autre chose que de le goûter, & «
de l'attendre en paix ; c'est ce que je «
ne puis comprendre. Vous devriez vi- «
vre si parfaitement, ayant tant de fa- «
cilitez de le faire, que vous puissiez «
ressusciter les morts. Ah, mes Freres! «
la plus grande folie dans laquelle vous «
puissiez tomber, est de laisser occuper «
vôtre cœur de quelque autre chose que «
de Dieu, & de son éternité, qu'y a-t-il «
qui puisse vous occuper ? que pouvez- «
vous reserver si vous ne donnez pas «
tout à Dieu ? que pouvez-vous lui re- «
fuser, que pouvez-vous lui préferer ? «
cependant, faute de tout donner à Dieu «
en se reservant quelque chose qu'on «
ne lui donne point, cela seul suffit «
pour vous séparer de Dieu. Pensez-y, »
mes Freres, vous seriez couverts de «
confusion, si vous étiez obligez de de- «
clarer ce que vous reservez, & ce que «
vous preferez à Dieu, & d'une telle «
confusion que vous chercheriez à vous «
cacher à vous-mémes ; non, non, mes «
Freres, nous ne sommes entrez dans la «
solitude, nous ne nous sommes con- «
damnez au silence, nous n'avons rompu «

» avec le monde & avec nous-mêmes,
» que pour donner tout à Dieu ; car enfin
» à quoy nous serviroit nôtre solitude ex-
» terieure sans la solitude, sans le silence
» interieur du cœur.

» Je suis accablé de visites (dit - il dans
» une de ses lettres) comme si la Trappe
» étoit aux portes de Paris, j'en suis tel-
» lement accablé, que si je n'avois que
» quarante ans ; je me retirerois en quel-
» que solitude, où je ne verrois personne;
» j'avois pris la resolution de ne plus voir
» qui que ce soit, & cependant je ne puis
» m'en dispenser, & l'on prétend que je
» violerois les loix les plus saintes de la
» charité, si j'executois cette resolution.

» Il écrit à un autre de ses amis, si
» j'avois sçû en quittant le monde que je
» deusse avoir encore quelque communi-
» cation avec lui, ou que le monde deût
» encore penser à moy, je ne me serois
» jamais fait Religieux, mais je me se-
» rois retiré en quelque solitude si éloi-
» gnée du commerce des hommes, que
» j'aurois entierement rompu avec eux,
» en sorte que le monde m'eût oublié,
» comme je n'aurois plus pensé à lui,
» car enfin, qu'est-ce qu'un Religieux
sans solitude & sans silence ?

Cette maxime étoit si profondement

ns ſon cœur, qu'ayant lû la . de Chaſteüil fameux Solitaire : qui eſt mort ſur le Mont Liban e ſainteté, il dit qu'il avoit pris arti, & que s'il n'eût point é, il n'en eût point pris d'au- ite rentrant en lui-même, qui, ra (diſoit-il) les aîles d'une « pour fuïr la ſocieté des hom- « me cacher dans le fonds des « vec les bêtes ſauvages qui ont « fidelité, & moins de ferocité « ont les hommes, & achever « courſe, connu de Dieu ſeul, « enſant qu'à lui, dans une tran- « é exempte de ſoins, d'inquietu- « d'ennuis. Ah, mon Dieu! ay-je « tout quitté pour me partager ainſi « le monde & vous?

Cependant, quelque empreſſement eût l'Abbé de la Trappe pour la ſoli- de & pour le ſilence, Dieu ne permet- oit pas qu'il en joüit; il formoit tous es deſirs dans ſon cœur, & il en éloi- gnoit l'effet. On venoit à la Trappe de tous côtez pour le voir & pour le con- ſulter, ou pour être témoin de la vie ſainte qu'il y avoit établie, & qu'il ſoû- tenoit toûjours par ſes exhortations & par ſes exemples. Le Frere qui avoit ſoin des hôtes s'étant une fois appliqué à com-

pter le nombre de ceux à qui il donneroit à manger pendant une année, il en compta jusqu'à six mille. En un autre rencontre on compta en douze jours cent vingt-cinq personnes; & en un autre, il s'en trouva prés de mille en un mois, entre lesquelles il y avoit deux Princesses, quatre Evêques, & un grand nombre de personnes de la premiere qualité. Quelque fois on donnoit à manger en un seul jour jusqu'à quatre-vingt personnes.

Ce qu'il y avoit d'admirable dans un abord de gens si grand & si continuel, est que la solitude & le silence des Religieux n'en étoit point troublé. C'étoit l'effet du bon ordre qu'on y avoit mis, & du respect qu'on avoit pour ces saints Solitaires & pour leur Abbé; il s'en falloit même beaucoup qu'il parla à tous ceux qui venoient pour le voir, il s'en dispensoit autant qu'il le pouvoit. Mais il se presentoit toûjours assez d'occasions indispensables de recevoir des visites pour l'obliger d'en gemir, & de s'en humilier devant Dieu.

Les lettres qu'on lui écrivoit alloient encore plus loin que les visites, il en sentoit le poids, il en étoit accablé; mais la charité qui est la plus indispensable de toutes les regles, ne lui permettoit pas de refuser de les recevoir, & de n'y pas

répondre. Ceux mêmes qu'il consultoit sur ces occupations qui lui paroissoient si éloignées de l'esprit de sa vocation contribuoient à l'y engager, & on lui citoit sur cela l'exemple de saint Bernard, & d'un grand nombre d'autres Saints appellez comme lui à la solitude, qui soûpiroient continuellement aprés elle, & à qui la charité du prochain n'avoit pas permis d'en joüir.

Parmi tant d'occasions de distraction & de dissipation, l'Abbé de la Trappe conservoit toûjours un violent amour pour la solitude & pour le silence. C'est ainsi qu'il l'exprime lui-même par ces belles paroles qu'il a laissées par écrit, qui sont comme un renouvellement de ses vœux.

« Qui me donnera des aîles de colombe, & je m'envoleray en quelque lieu si éloigné du monde, & si séparé de toutes les creatures, que je n'auray plus de rapport avec lui, ni de commerce avec elles. Je cherche quelque chose qui n'est pas de ce monde, & qui ne se trouve pas parmi les choses creées. L'idée que j'en ay conçûë m'en donne de l'amour, l'amour m'en donne du desir, mais ce desir ne produit que des soûpirs, & il me semble que plus mon cœur s'éleve

» vers cet objet, plus cet objet se hausse
» & s'éloigne de mon cœur. Il n'en est
» pas de même des creatures, elles me
» suivent par tout, elles m'importunent,
» elles se presentent incessamment à mes
» yeux, par mes yeux elles entrent dans
» mon esprit, & y portent avec elles l'in-
» quietude & la dissipation. Fermons les
» yeux, mon ame, à toutes ces choses,
» tenons-nous si éloignez d'elles que nous
» ne puissions ni les voir, ni en être
» veûs.

L'Abbé de la Trappe remarque ensuite combien les conversations des hommes sont dangereuses ; il ne fait pas de difficulté d'avoüer qu'il l'apprend tous les jours par sa propre experience, & il en prend occasion de l'affermir dans l'amour de la solitude & du silence.

» La parole & la conversation (con-
» tinuë-t-il) quelque innocentes & re-
» glées qu'elles puissent être, ne laissent
» pas de faire en nous des impressions
» fâcheuses, & d'y causer des desordres
» qui ne se peuvent reparer qu'avec pei-
» nes ; elles nous tirent au dehors, elles
» nous ouvrent les yeux comme pour sor-
» tir hors de nous-mêmes, elles nous
» remplissent de phantômes, & d'ima-
» ginations vaines qui sont les semences

malheureuſes, de ce nombre preſqu'in- «
fini de diſtractions, & d'affoibliſſe- «
men que nous reſſentons dans la priere «
& dans les autres exercices. Je n'en «
ſuis que trop perſuadé par ma propre «
experience, & c'eſt ce qui me fait voir «
& me contraint d'avoüer, que les cho- «
ſes exterieures ſont autant d'obſtacles «
qui retardent le progrés que nous de- «
vons faire dans les voyes de Dieu. Elles «
rendent nôtre éternité douteuſe, & «
nôtre ſalut incertain, & rien ne peut «
l'aſſurer davantage que la ſolitude & «
le ſilence. Auſſi je ne deſire rien avec «
tant d'ardeur, & dans le deſir que j'en «
ſens, je me donne preſentement à JESUS- «
CHRIST. Par un engagement in- «
violable, je renouvelle la conſecration «
que je lui ay faite de tout ce que je ſuis, «
pour vivre deſormais en ſilence & en «
ſolitude, conformément à ce que l'or- «
dre de Dieu, l'exemple des Saints, & «
ma profeſſion exigent de moy; je «
laiſſe-là le monde comme il eſt, & je «
ne veux plus en entendre parler, je «
romps avec lui pour jamais, & je «
comprens dans cette rupture, non-ſeu- «
lement ceux qui l'aiment & qui le ſer- «
vent; mais generalement toutes les per- «
ſonnes qui ſont dans le monde, quoi- «

» qu'elles ne ſoient pas du monde, ſans
» m'excepter moy-même autant que cela
» ſe peut faire, & dans toute l'étenduë
» que Dieu me fera connoître. Plus d'en-
» tretiens, plus de commerce, plus de
» communications avec qui que ce ſoit,
» à moins que je n'y ſois contraint par
» des neceſſitez indiſpenſables.

Voilà qu'elles étoient les diſpoſitions de l'Abbé de la Trappe au milieu des diſtractions continuelles où la Providence permettoit qu'il fut engagé, mais parce que les occaſions de rompre ces reſolutions ſi ſaintes ſe préſentoient ſouvent, il s'adreſſe à Dieu pour le prier de les éloigner.

» Seigneur, (continuë-t-il) ſans vous
» toutes nos penſées ſont vaines, tous nos
» deſirs ſans effet, toutes nos reſolutions
» ſont foibles & inutiles. Confirmez-
» donc en moy ce que vous y operez au-
» jourd'hui, & comme je ne doute point
» que ce ne ſoit vous qui m'avez inſpiré
» ce deſir, beniſſez-le par la même mi-
» ſericorde que vous me l'avez inſpiré,
» augmentez-le toûjours de plus en plus,
» & ne permettez pas qu'il s'affoibliſſe
» jamais. Eloignez de moy toutes les
» creatures, faites que je m'en puiſſe
» paſſer, & qu'elles ſe paſſent toutes de

moy. Que je trouve en vous seul tout « ce que je pourrois recevoir d'elles, & « elles tout ce qu'elles pourroient rece- « voir & attendre de moy. Menez-moy, « Seigneur, dans cette solitude sacrée dans « laquelle vous parlez, au cœur de ceux « que vous aimez. Apprenez au mien la « science de vous plaire, & dites-lui tout « ce qu'il faut qu'il sçache pour l'accom- « plissement de vos volontez saintes. Fai- « tes qu'il trouve dans ces demeures écar- « tées où je me suis caché comme les oi- « seaux sauvages dans les fentes des ro- « chers inaccessibles. Ce profond repos « que vous ne refusez point à ceux qui « vous ont suivi dans le desert, puisque « je veux vivre desormais comme dans « un tombeau, dans le desir & dans l'at- tente de vôtre retour en ce monde, com- « me les saints Peres soûpiroient dans les « Lymbes aprés vôtre premier avenement. « Enfin, soyez mon occupation, ma « consolation, & ma joye dans le tems, « comme j'espere que vous le serez dans « l'éternité; & afin que je ne sois pas « trompé dans mes esperances, rendez- « vous dés à present tellement le maître « & le Roy de mon cœur, qu'il n'ait « d'inclination, de pente, de mouve- « ment, que vous n'ayez formez par «

» l'inſpiration de vôtre eſprit, afin que
» je me puiſſe vanter avec vôtre ſaint
» Apôtre, que je ne vis plus, quoi-que
» je vive, mais que vous étes ma vie, &
» que vous vivez en moy beaucoup plus
» que moy-même.

Ces ſentimens de l'Abbé de la Trappe ſont ſi vivement exprimez, il y paroît tant de cette onction, & de ce feu tout divin, que le Saint-Eſprit ſeul peut répandre dans les cœurs, qu'il n'eſt pas poſſible qu'il ne les reſſentît, & que Dieu même ne les lui eût inſpirez. C'eſt ainſi, que parmi tout ce qui pouvoit troubler ſa retraite, il conſervoit un ardent amour pour la ſolitude & pour le ſilence.



CHAPITRE XI.

De la priere. Combien l'Abbé de la Trappe y étoit appliqué. Son aversion pour les nouveautez qu'on a tâché d'y introduire. De son attention continuelle à prier pour l'Eglise, pour le Roy & pour l'Etat, & de sa pieté à l'égard du saint Sacrifice de la Messe.

SI la Priere est necessaire à tous les Chrêtiens, & l'on peut dire à tous les hommes, puisque leur dépendence, & leurs besoins continuels les avertissent sans cesse de recourir à Dieu, l'Abbé de la Trappe reconnoît qu'elle est toute la force des Solitaires, & que sans elle ils ne peuvent rien. C'est (dit-il) « par elle qu'ils se soûtiennent auprés de « Dieu, qu'ils sollicitent sa misericorde, « & qu'ils obtiennent de lui ces secours, « & ces graces, sans lesquelles ils ne « pourroient s'élever sans cesse (comme « ils y sont obligez) à cette perfection à « laquelle il les destine. Ainsi (continuë- «

Des devoirs de la vie Monast. ch. 2.

» t-il) le Solitaire qui neglige de prier,
» neglige le ſoin de ſon ſalut ; il aban-
» donne ce que Dieu lui a donné de plus
» fort pour ſa conſervation, & pour ſa
» défenſe. C'eſt un Athlete qui jette ſes
» armes dans le milieu du combat & du-
» quel on ne peut dire autre choſe, ſinon
» que ſa perte eſt toute aſſurée.

L'Abbé de la Trappe étoit trop perſuadé de ces maximes pour ne ſe pas donner tout entier à un exercice ſi ſaint. Il ſçavoit qu'il eſt encore plus neceſſaire à un Superieur, qu'aux Religieux particuliers, & que c'eſt là qu'il doit puiſer toutes ſes lumieres, toute ſa force, & cette onction toute divine, qui doit être répanduë dans ſes diſcours & dans toutes ſes actions. On a pû voir dans ſa vie le ſoin qu'il avoit de s'y appliquer lui-même, & d'y former ſes Religieux, que la Trappe étoit le lieu d'une priere preſque continuelle ; & qu'un grand Prelat ayant vû combien on y étoit aſſidu, avoit jugé dés-lors, qu'il n'étoit pas poſſible que Dieu ne benît des commencemens ſi ſaints, & qu'il refuſa la grace de la perſeverance à des ames pures qui la lui demandoient ſans ceſſe avec une ferveur qui ſe renouvelloit tous les jours. On peut encore ſe ſouvenir que dans ſon

voyage

voyage d'Italie pendant que ceux qui l'accompagnoient, alloient voir les raretez des villes par où il passoit, il demeuroit prosterné aux pieds des Autels, & qu'il y restoit si long-tems, qu'à leur retour ils l'y trouvoient encore : Qu'à Rome lorsque les affaires lui laissoient quelque-tems de libre, il le passoit auprés des tombeaux des Martyrs à implorer leur protection auprés de Dieu, & que les distractions qu'il est si difficile d'éviter pendant les voyages ne l'empêchoient pas d'être assidu à la priere.

Quand il se fut renfermé dans son Monastere, il en faisoit sa principale occupation; outre le tems destiné à l'Office & à la Priere commune, il y employoit tout le temps d'entre Matines & Prime, & souvent pendant que ses Freres réposoient, il répendoit son cœur devant Dieu, & leur obtenoit les graces dont ils avoient besoin pour se soûtenir dans la vie laborieuse & penitente qu'ils avoient embrassée. Il interrompoit souvent ses lectures pour prier, & quelque soin qu'il eût de se cacher dans ces occcasions, on l'a surpris quelque fois les yeux tout baignez de larmes, élevez vers le Ciel, & le visage tout enflammé.

Depuis qu'en se démettant de son Abbaye il eût quitté le gouvernement de son Monastere, sa vie ne fut presque plus qu'une priere continuelle ; outre l'Office divin, & ses prieres ordinaires, il disoit tous les jours le Chapelet & le Pseautier, & il étoit d'autant plus occupé de Dieu, que sa fin approchoit, & que tous ces faux biens dont les cœurs des hommes sont si fort occupez alloient disparoître pour lui.

A cette exactitude à la priere, l'Abbé de la Trappe joignoit une attention continuelle pour se preserver des illusions, qui ne s'y glissent que trop souvent ; fidelle observateur des sentimens & des pratiques de ses Peres, il étoit toûjours en garde contre la nouveauté. C'est ce qui parût à l'occasion du Livre de *l'Explication des maximes des Saints sur la Vie interieure*. Non-seulement il le désapprouva, mais il ne pût se resoudre à dissimuler ses sentimens. Ainsi M. l'Evêque de Meaux que son éminente Doctrine a rendu si fameux dans toute l'Eglise, l'ayant prié de lui écrire, ce qu'il pensoit de cet ouvrage ; Voici ce qu'il lui répondit.

Du mois de Mars 1697.

» Je vous avoüe, Monseigneur, que » je ne puis me taire. Le Livre de M. de

Cambray m'est tombé entre les mains. «
Je n'ay pû comprendre qu'un homme «
de sa sorte pût être capable de se laisser «
aller à des imaginations si contraires à «
ce que l'Evangile nous enseigne, aussi «
bien que la Tradition sainte de l'Eglise. «
Je pensois que toutes les impressions «
qu'avoit pû faire sur lui cette opinion «
fantastique étoient entierement effacées, «
& qu'il ne lui restoit que la douleur «
de les avoir écoutées ; mais je me suis «
bien trompé. On sçait que vous avez «
écrit contre ce Sistéme monstrueux, «
c'est-à-dire, que vous l'avez détruit. «
Car tout ce que vous écrivez, Monsei- «
gneur, sont des décisions. Je prie Dieu «
qu'il benisse vôtre plume, comme il a «
fait en quantité d'autres occasions, & «
qu'il lui donne la force, en sorte qu'il «
n'y ait pas un trait qui ne porte coup. «
Pendant que je ne puis penser à ce bel «
ouvrage sans indignation, je demande «
à Nôtre-Seigneur, qu'il lui fasse la «
grace de reconnoître ses égaremens. «
Dieu, Monseigneur, vous a choisi «
dans nos tems entre les autres hommes «
pour soûtenir la verité, & vous l'avez «
fait jusques ici en toute rencontre, & «
avec tant de succés, que je ne doute «
point que vous ne le fassiez encore dans «

» celle-ci avec le même bonheur.

Voilà ce qu'il écrivit alors à M. de Meaux, & voici ce qu'il lui écrivit depuis qu'il eût reçû ses ouvrages, & qu'il eût commencé de les lire.

Du 14. Avril 1697.

» Je n'ay reçû que depuis deux jours le » Livre que vous m'avez fait l'honneur » de m'envoyer. Je ne vous diray point » Monseigneur, qu'il a surpassé mon » attente, mais bien que j'y ay trouvé » dans le peu que j'en ay déja lû, tout » ce qu'on pouvoit desirer pour l'établis- » sement de la verité, & pour la destru- » ction de l'erreur, & que rien ne peut » être plus capable de désabuser ceux qui » se sont laissé aller à leurs folles imagi- » nations, & de prévenir les esprits qui » pourroient écouter les mêmes extrava- » gances. Vous traitez les choses avec » une profondeur & une étenduë digne » de vous, Monseigneur, & quoy que » Dieu ait donné à tout ce qui sort de » vôtre plume une benediction particu- » liere, il me semble que ce dernier ou- » vrage a été encore plus favorisé que » les autres. Il est vray, Monseigneur, » que rien n'a jamais été plus important » pour l'honneur de l'Eglise, pour le » salut des Fideles, & pour la gloire de » JESUS-CHRIST, que la cause

e vous soûtenez. Car en verité si les «
imeres de ces fanatiques avoient «
u, il faudroit fermer le Livre des di- «
nes Ecritures, laisser l'Evangile, quel- »
ues saintes & quelques necessaires «
'en soient les pratiques, comme si «
les ne nous étoient d'aucune utilité; «
faudroit, dis-je, compter pour rien «
vie & la conduite de JESUS- »
HRIST, toute adorable qu'elle «
t, si les opinions de ces incensez trou- «
oient quelque créance dans les esprits, «
& si l'autorité n'en étoit entierement «
xterminée. Enfin, c'est une impieté «
onsommée, cachée sous des termes ex- «
raordinaires, des expressions affectées, «
ous des phrases toutes nouvelles, qui «
n'ont été imaginées que pour imposer «
aux ames & pour les séduire. Nous ne «
manquerons point de prier Dieu, Mon- «
seigneur, qu'il touche les cœurs, qu'il «
éclaire les esprits, & qu'il s'en rende «
tellement le maître, qu'ils profitent «
des instructions que vous leur donnez, «
les uns en abjurant avec sincerité «
l'erreur qu'ils ont embrassée, & les «
autres en la regardant comme le ren- «
versement de toute la pieté Chrêtienne. «

Une déclaration si précise & si op-
erreurs que Rome avoit déja

condamnées, & qu'elle condamna encore depuis, fut cause qu'on pria l'Abbé de la Trappe d'écrire sur un sujet sur lequel on ne pouvoit pas douter qu'il n'eût de tres-grandes lumieres. Mais ce sage Solitaire aprés avoir rendu ce témoignage de sa foy, crût qu'il devoit se contenter de servir l'Eglise par sa penitence & par ses prieres.

En effet, pour être retiré du monde, il ne laissoit pas de s'occuper devant Dieu de ses besoins ; c'est ce qui l'obli-
» geoit de dire à ses Freres : Quoy que
» nous ne soyons plus du monde, nous
» ne devons pas être insensibles à ses
» biens & à ses maux. Nous sommes
» obligez de prier sans cesse pour la pros-
» perité de l'Etat ; nous devons prendre
» part aux perils & aux calamitez qui l'af-
» fligent, ou dont il est menacé, lors
» principalement que la Religion s'y
» trouve interessée. C'est dans ces occa-
» sions que nous devons être sensibles à
» ses interêts, que nous devons gemir
» de ses maux, comme nous ferions des
» nôtres, & nous réjoüir de ses avan-
» tages, & de la protection qu'il peut
« recevoir, soit de Dieu, soit des hom-
» mes, & en rendre du fonds de nôtre
» cœur, de continuelles actions de graces

à celui qui est l'auteur de tout bien, & »
le puissant protecteur de ceux qui met- «
tent en lui toute leur confiance.

Je vous avertis, mes Freres (dit-il «
dans une autre occasion) comme je ne «
cesse point de le faire, & de vous le «
reïterer toutes les fois que l'occasion «
s'en presente, de recommander à Dieu «
la Personne du Roy, afin qu'il lui «
plaise répandre ses graces & ses bene- «
dictions sur sa Personne sacrée, & sur «
tous ses desseins, qu'il continuë de don- «
ner sa protection à l'heureux succés de «
ses Armes, & qu'il le fasse regner long- «
tems & heureusement; Je recomman- «
de encore à vos prieres la conservation «
de Monseigneur le Dauphin, la Mai- «
son Royale, & generalement tout ce «
qui concerne les necessitez particulieres «
de l'Etat, ce sont là vos principales «
obligations; vous n'étes retirez du mon- «
de que pour cela, & vous ne sçauriez «
negliger de le faire, & de vous en ac- «
quitter sans manquer à vôtre devoir & «
sans agir contre mes intentions. «

C'est dans ce même sens qu'à l'occa-
sion d'une maladie qu'eût le Roy en
mille six cent quatre-vingt-cinq, il écrit
à la Duchesse de Guise. Quoy qu'il «
n'y ait rien, Madame, qu'on fasse «

» dans ce Monastere avec plus de soin ;
» & de Religion, que de prier pour le
» Roy, nous redoublerons pour sa gue-
» rison nos instances auprés de Dieu ;
» Vôtre A. R. sçait avec combien de zele
» & d'application nous lui demandons
» la conservation de sa Personne sacrée,
» ce n'est pas seulement en nous l'effet
» d'une disposition generale qui doit être
» dans tous ses sujets, mais celui d'un
» attachement profond & cordial, & je
» puis assurer V. A. R. que l'on ne peut
» pas être plus penetré que je le suis des
» moindres maux qui lui arrivent. Je
» souhaitte d'ignorer toutes les autres
» nouvelles, mais je seray infiniment
» obligé à V. A. R. si elle a la bonté de
» nous mander celles qui regarderont une
» santé qui nous est si chere & si pré-
» cieuse, & de laquelle dépend plus que
» d'aucune autre chose le répos & le bon-
» heur du Royaume. Nous en attendons
» le rétablissement avec une extrême im-
patience.

Mais si l'Abbé de la Trappe avoit un respect profond pour tout ce qui avoit quelque rapport à Dieu, il avoit une veneration infinie pour le saint Sacrifice de la Messe. Il n'en approchoit jamais qu'avec la plus grande pureté de cœur

qui lui étoit possible, qu'aprés avoir expié par ses larmes les moindres fautes dans lesquelles il pouvoit tomber. Il étoit toûjours tres-long-tems en priere avant que de celebrer, & on le voyoit à l'Autel avec un recüeillement, une attention, & une modestie qui inspiroit la devotion à tous ceux qui assistoient à sa Messe. Il ne se distinguoit pas dans cette action par des ornemens particuliers, il ne se servoit jamais que de ceux qui lui étoient communs avec tous ses Religieux, mais il étoit remarquable par la reverence singuliere, & par l'extrême devotion qu'il avoit pour ce grand mystere. Dans le commencement de sa conversion il disoit la Messe rarement, parce qu'il ne se croioit pas digne de la dire plus souvent. Depuis sa Profession il la disoit même en voyage quand il se sentoit bien disposé. Lorsque ses maladies l'eurent mis dans un état où il ne pouvoit plus la dire, il en fut sensiblement affligé, il consideroit cet état comme une espece d'excommunication, & comme une penitence dûë à ses anciens pechez, & à ceux qu'il pouvoit commettre tous les jours. Reduit à communier comme les Laïques, il se regardoit comme indigne de la Prêtrise, & comme dégradé en quelque

maniere du Sacerdoce de JESUS-CHRIST.

Ce fut par ces mêmes ſentimens d'humilité & de reſpect pour le ſaint Sacrifice de la Meſſe, que pendant toutes ſes maladies il ne voulut point qu'on dit la Meſſe à l'Infirmerie ; quelque accablé qu'il pût être il alloit l'entendre à l'Egliſe, & tous ſes Religieux en uſoient de même. On lui propoſa ſouvent de faire une Chapelle à l'Infirmerie, il n'y voulut jamais conſentir ; il diſoit que cela ne convenoit point à de pauvres penitens comme ils étoient. Et qu'il étoit plus reſpectueux d'aller à l'Egliſe chercher Nôtre-Seigneur, que de l'obliger à nous » venir trouver. Quoy qu'il en coûte » (ajoûtoit-il) on eſt trop bien payé de » ſes peines pour penſer à les épargner.



CHAPITRE XII.

Du zele de l'Abbé de la Trappe, pour le rétablissement de la discipline Monastique. De sa vigilance, & de sa condescendence à l'égard des foibles. Combien il aimoit ses Religieux, & combien il en étoit aimé.

UN des principaux caracteres de l'Abbé de la Trappe étoit d'aimer l'Ordre en toutes les choses. Il souffroit avec peine qu'on sortit de son état, & qu'on en oublia les obligations ; ce fut un des principaux motifs de sa conversion. Lors qu'il vivoit dans les égaremens que l'on a décris dans le premier Livre de cette histoire, il arrivoit souvent qu'il ne pouvoit se souffrir lui-même, quand l'occasion s'en presentoit, il condamnoit sa propre conduite, & il aimoit mieux avoüer qu'il avoit tort que de ne se pas rendre à la verité, ou de méconnoître ses obligations.

Aprés sa conversion pendant tout le tems qu'il passa dans l'état Ecclesiastique,

il n'y eût personne qui portât plus loin que lui la pieté, la modestie, la pureté & la regularité des mœurs. Il ne faut donc pas s'étonner si s'étant engagé dans l'état Monastique, il a eu tant de zele pour le rétablissement de l'ancienne discipline. Plus il avoit de grandes idées de la perfection & de la sainteté dans laquelle les Moines devoient vivre, plus il souffroit quand leur vie ne répondoit pas à la pauvreté que demande une profession si sainte. C'est son zele qui l'a fait agir, c'est lui qui l'a porté à écrire, le chagrin, l'envie de se distinguer, l'esprit de critique n'y ont point eu de part.

Voyez les éclaircissemens pag. 75. & les suivantes.

» C'est ce qu'il témoigne lui-même : Je
» n'ay point eu d'atre dessein (dit-il)
» dans ce que j'ay écrit des desordres des
Cloîtres, que la gloire du Nom de Dieu
« & la santification de mes Freres .....
» Car je puis dire comme l'Apôtre (quoy
» qu'avec une charité infiniment infe-
» rieure à la sienne) que je voudrois être
» chargé de toutes les maledictions du
» monde, pour attirer les graces & les
» benedictions du Ciel, sur ceux avec
» lesquels je suis uni par une même con-
» secration, & par une même naissance.
» Peut-on trouver étrange que la Maison
» étant en feu, on s'écrie, on éleve sa

voix afin de se faire entendre, soit pour «
appeller ceux qui sont capables de l'é- «
teindre, soit pout éveiller ceux qui «
dorment, & qui n'y pensent pas, de «
crainte que demeurant dans le som- «
meil, l'incendie ne les surprenne, & «
qu'ils ne perissent dans le milieu des «
flammes. »

Peut-on avoir du zele pour la gloire *Ibid.*
de JESUS-CHRIST (continue-t-il) «
& souffrir que les heretiques & les li- «
bertins se servent des mauvais exem- «
ples, & de la mauvaise vie des Moi- «
nes, pour blasphemer son Saint Nom, «
en lui imputant le déreglement de leur «
conduite, comme s'il en étoit l'auteur, «
comme s'il les avoit établis dans son «
Eglise pour y faire seulement ce qu'on «
les y voit faire, & qu'il ne les eût «
chargez d'aucune autre obligation que «
de celle d'y vivre comme ils y vi- «
vent; endurera-t-on patiemment & «
dans le silence, qu'on dise que les Moi- «
nes sont des faineans & des creatures «
inutiles, qui sont à charge au public; «
que les Cloîtres sont des lieux de bonne «
chere, & de licence, des sources de «
confusion, qu'il s'y trouve moins d'or- «
dre, & moins de regle que parmi «
les personnes du siecle, que tout y est «

» dans le mouvement & dans la dissipa-
» tion que la Religion ne consiste que
» dans la figure exterieure, qu'on la ra-
» baisse, qu'on l'avilisse, & qu'en la
» reduisant au nom & à l'habit on prive
» JESUS-CHRIST de l'honneur
» qu'il a prétendu retirer d'un état si re-
» levé, & d'une profession si sainte.

Une preuve que le zele ne part point d'un esprit ou envieux, ou critique; c'est quand nous corrigeons dans nous-mêmes ce que nous reprenons dans les autres. C'est ainsi qu'en usoit l'Abbé de
» la Trappe. L'effet que le peu de regu-
» larité des Moines (écrit-il à un de ses
» amis) & la mauvaise maniere dont ils
» prennent ce qu'on ne dit que pour leur
» bien fait sur moy, c'est d'augmenter le
« dégoût que j'avois des hommes, & l'a-
» mour que Dieu m'a donné pour la
» retraite; car comme j'ay grande raison
» de craindre que nous ne tombions dans
» le malheur des autres; (ce qui arrive-
» roit sans doute pour peu que nous ne-
» gligeassions de veiller sur nous-mê-
» mes) nous avons aussi grand sujet de
» nous rendre exacts à suivre toutes les
» volontez de Dieu, & d'être plus fidel-
» les que jamais à nous acquitter de tout
» ce que nôtre profession demande de
» nous.

Cependant, quoy qu'il pût dire pour tifier la maniere dont il avoit parlé s désordres des Cloîtres, on ne laissa s de lui en faire de grands reproches. n le traita d'esprit satirique, qui ou- oit tout, & qui ne rabaissoit les autres ue pour s'élever lui-même. On peut oir dans son Livre des Eclaircissemens, omme il se justifie de ces réproches par 'exemple de saint Bernard, & par un grand nombre de raisons tres-fortes qui ne laissent aucun lieu de douter de ses bonnes intentions.

En consequence des sentimens qu'on vient de rapporter, on ne pouvoit rien ajoûter à son zele pour la santification de ses Freres; il prioit continuellement pour eux, il parloit, il exhortoit, il corrigeoit, il n'exigeoit rien de ses Religieux dont il ne leur donna l'exemple, la vigilance & la sollicitude pastorale ne lui donnoit aucun répos.

Un jour que dans une Conferénce il entretenoit ses Freres sur le sujet de l'humilité si recommandée par saint Benoist, il ajoûta, Toute mon applica- « tion, mes Freres, est de considerer, « si vous pratiquez autant que vous le « devez les douze degrés d'humilité si « [illegible] rquez dans nôtre Regle : car «

» je sçay certainement, que sans cela
» vous ne pouvez vous sauver, & lorsque
» que je vois en quelqu'un de vous,
» quelque chose qui n'y a pas de rap-
» port je tremble pour lui, & je n'ay
» point de répos. Je connois par les pa-
» roles, les gestes, & les actions d'un
» Religieux, quelles sont ses dispositions
» interieures, & si j'y en apperçois qui
» ne soient pas conformes à ces marques
» de l'humilité, je ne cesse point en par-
» ticulier & en public de l'avertir de
» son devoir, étant persuadé qu'il
» faut qu'il change, s'il prétend pouvoir
» joüir de JESUS-CHRIST, qui
» ne recevra dans son Royaume que les
» ames humbles.

Il dit dans une autre Conference, que sa plus grande & plus continuelle occupation étoit de considerer si ses Freres marchoient d'une maniere digne de Dieu.
» Car enfin (ajoûtoit-il) l'avantage
» des particuliers est de ne penser qu'à
» eux-mêmes; comme ils ne rendront
» compte que de leur propre conduite,
» celle des autres ne les regarde point.
» Le Superieur au contraire n'en est pas
» quitte quand sa conduite est réglée,
» quand sa conscience ne lui reproche
» rien, il n'a fait qu'une partie de son

devoir quand il s'eſt rendu irreprehen- «
ſible, quand même ſa vie eſt telle «
qu'elle peut ſervir de modelle à ceux «
qui ſont ſous ſa charge. Comme Dieu «
lui demandera compte du moindre de «
ſes Freres, il doit veiller ſans ceſſe, & «
avoir toûjours les yeux ouverts afin que «
rien n'échappe à ſes ſoins. Je vous aſſu- «
re, mes Freres, que cette penſée m'oc- «
cupe nuit & jour, elle ne me donne «
point de répos. «

C'étoit par le motif de cette vigilance & de cette ſollicitude Paſtorale que tantôt il prevenoit par ſes avis les tentations dont ſes Freres pouvoient être attaquez; tantôt il les envoyoit querir pour s'informer de leurs diſpoſitions; il fortifioit les foibles, il animoit les fervens, il conſoloit les affligez, toûjours attentif, toûjours occupé du ſalut de ſes Freres. C'eſt par cette vigilance continuelle qu'il a porté la Trappe à ce haut point de perfection où on l'a vûë, & où elle eſt encore aujourd'huy.

Cette attention continuelle pour tous les beſoins de ſes Freres, lui donnoit de l'éloignement pour une Communauté nombreuſe, ſon humilité même lui faiſoit croire qu'il n'étoit pas capable de la gouverner. Ainſi s'il a reçû tant de

Religieux, il faut l'attribuër à son zele. Il ne pouvoit lui permettre de fermer la porte de la penitence à ceux qui avoient un desir sincere de la pratiquer.

Mais quelque ardent que fut le zele de l'Abbé de la Trappe, il étoit toûjours accompagné de douceur, & de cette sage condescendance que la charité ne manque jamais d'inspirer à l'égard des foibles. Il sçavoit qu'il avoit affaire à des hommes dans lesquels l'amour prôpre peut être reprimé, mais jamais entierement éteint, que Dieu n'appelle pas tout le monde à une égale perfection, & que même on ne répond pas toûjours à la grace avec une égale fidelité. L'Abbé de la Trappe, comme ses ennemis l'ont prétendu, n'étoit donc pas de ces Superieurs austeres & inflexibles, qui n'ont que les menaces dans la bouche & la severité dans le cœur. La rigueur de la Regle dont on fait profession à la Trappe, demandoit de lui qu'en public il parût exact, & même severe; mais sa severité n'alloit pas plus loin. En particulier il étoit la douceur même; en public même, il n'étoit pas également severe à l'égard de tous ses Freres, il s'accommodoit aux forces ou à la foiblesse d'un chacun; quand au Chapitre

il reprenoit avec plus de force, ou qu'il imposoit des penitences plus rudes qu'à l'ordinaire, il connoissoit la vertu de ceux ausquels il s'adressoit, & il avoit coûtume de dire, un tel ne peut aller que jusques là, cet autre peut aller plus loin. Pour celui-ci son amour pour la penitence & pour les humiliations n'est pas aisé à contenter, il n'y a presque point de mesures à garder avec lui.

Sa condescendance étoit dont proportionnée aux besoins des particuliers, il usoit d'un temperament si juste qu'elle n'interessoit jamais la regularité, il conservoit la regularité de telle sorte qu'il ne manquoit jamais de condescendance à l'égard des foibles; il évitoit également, ou d'alterer la discipline pour condescendre aux foiblesses & aux besoins de ses Freres, ou de manquer à une compassion juste & charitable pour conserver une regularité exacte.

C'est par une conduite si sage & si mesurée, qu'il s'est acquis l'estime & l'amour de ses Religieux; on le respectoit jusqu'à la veneration, on le craignoit même, mais on l'aimoit encore davantage; on ne pouvoit rien ajoûter à la tendresse & à la confiance que tous ses Religieux avoient en lui.

On raconte à cette occasion qu'il fut un jour visité par un Superieur qui passoit pour avoir beaucoup d'experience & de grandes lumieres pour la conduite d'un Monastere. L'Abbé de la Trappe ne manqua pas de le mettre sur ce chapitre qu'il croyoit être son fort. Le Superieur ne s'en défendit point, & la premiere maxime qu'il avança, fut que tout Superieur devoit tenir pour une regle constante dans la conduite, qu'il n'étoit point aimé de ses inferieurs, & qu'ils n'avoient aucune confiance en lui ; il alloit tirer les consequences de ce principe, lorsque l'Abbé de la Trappe l'arrêta pour lui demander s'il croyoit cette maxime si generale qu'elle n'eût point d'exception. Le Superieur répondit qu'elle étoit si constante qu'il ne croyoit pas qu'il y eût un Superieur au monde, que sa propre experience n'en eût convaincu. L'Abbé de la Trappe répondit, qu'en son particulier il éprouvoit tout le contraire, qu'il aimoit tendrement ses Religieux, mais qu'il étoit persuadé qu'il en étoit tres-sincerement aimé ; que pour ce qui est de leur confiance, il ne pouvoit douter qu'il ne l'eût toute entiere. Le Superieur surpris ne se pouvoit resoudre à le croire ; mais enfin, il fut obligé de se rendre aux

preuves que l'Abbé de la Trappe lui en donna : Alors l'Abbé lui témoigna à son tour, qu'il ne pouvoit comprendre pourquoy il avoit eu tant de peine à le croire. C'est lui dit le Superieur, que si les choses sont comme vous les dites, vous étes le seul en ce monde à qui une pareille chose soit arrivée. L'Abbé de la Trappe répondit qu'il ne sçavoit pas si la chose étoit si rare, mais qu'il pouvoit l'assurer que s'il n'étoit convaincu, à n'en pouvoir douter, de l'amour & de la confiance de ses Religieux, il ne pourroit pas se resoudre à être un seul jour leur Superieur. Car enfin (ajoûta-t-il) je ne connois « rien de plus affreux qu'une obeïssance « forcée, qui n'est par consequent d'aucun « merite devant Dieu, & je ne comprends « rien qui puisse en ce monde dédomager « un Superieur des peines attachées à la « superiorité que l'amour & la confiance « de ceux qu'il a sous sa conduite, Quand « un Superieur a ses sentimens, & qu'ils sont la regle de sa conduite, il ne se peut pas qu'il ne soit également estimé & aimé de ses inferieurs,



CHAPITRE XIII.

De la patience dans les maux & dans les contrarietez de la vie. Combien l'Abbé de la Trappe a excellé dans cette vertu.

ON peut dire que la patience est la perfection de la charité, & cela seul suffit pour en faire l'éloge ; en effet il n'est pas fort extraordinaire d'aimer Dieu quand il nous fait du bien. Ce n'est pas porter la vertu fort loin de l'aimer quand il semble qu'il ne nous fait ni bien ni mal. Mais de l'aimer quand il nous afflige, quand il appesantit sa main sur nous, quand il ne paroît appliqué qu'à nous persecuter, ce ne peut être l'effet que d'une charité consommée,

C'est particulierement dans cette vertu que l'Abbé de la Trappe a excellé, & l'on peut dire que sa patience n'a point eu de bornes. La conduite que Dieu a tenuë sur lui, a été la même qu'il tient à l'égard de tous ses Elûs. Il l'a conduit par la voye des afflictions, des croix, & des persecutions. Cette voye est si

tous les predestinez que
ut que ceux que Dieu
point, ne sont pas
C'est ce qu'il
qu'il est
le trou-
faute
it

et
tive
mêle
ions, ce
us forts &
plus grands
cher par ces peti-
succomber sous la
eines.

l'Abbé de la Trappe
maux & les contrarie-
ie; on ne voit rien de plus
les sentimens qu'il a eu sur le
souffrances, mais on peut dire
pratique a parfaitement répondu à
sublimité de ses sentimens.

Que ceux qui manquent de foy (dit- « Devoirs de la vie Mon. ch. 11, qu. 3.
) regardent les souffrances comme des «
malheurs, & comme des coups d'une «

» mauvaise fortune, qu'ils s'en fâchent, » & qu'ils s'en affligent, qu'ils fassent » ce qu'ils pourront pour les éviter; mais » pour vous, mes Freres, qui vivez de la » foy, que Dieu nourrit de sa parole, qu'il » a instruit des veritez saintes, qu'il a ap- » prises de son Pere, qui par un privi- » lege special attaché à vôtre profession » étes consacrez à la Croix; qui pouvez » dire avec le saint Apôtre, je porte » dans mon corps les caracteres de la Pas- » sion de JESUS-CHRIST; pour- » riez-vous ne pas considerer ces acci- » dens comme des occasions précieuses, » comme des effets de cette vigilance & » de cette application paternelle que Dieu » a sur ses Elûs? Pourriez-vous, dis-je, » ne les pas souffrir, non-seulement » avec resignation & sans murmure, » mais même dans le sentiment d'une » joye vive & d'une reconnoissance sin- » cere?

» La gloire de tous les Chrêtiens, » (continuë-t-il) est celle de JESUS- » CHRIST, & comme il n'en a point » connu dans ce monde que celle de s'of- » frir incessamment comme une victime » à Dieu son Pere, pour l'exaltation de » son saint Nom; il n'y en a point aussi » d'autre pour nous, que de nous offrir

comme

comme lui dans la même fin, & dans «
le même esprit. Il a fait dépendre le «
bonheur qu'il prépare à ceux qui vi- «
vront & mourront dans son amour & «
dans son service, de la fidelité de leur «
penitence ; il a voulu qu'ils partageas- «
sent ses peines & ses travaux avant que «
de partager son repos & sa beatitude, «
& qu'ils commençassent dans le tems, «
cette conformité bien-heureuse qu'ils «
devoient avoir avec lui dans toute l'é- «
ternité. Ainsi nos infirmitez, nos ma- «
ladies, nos douleurs sont tout ensemble «
les remedes de nos pechez, des effets «
des jugemens de Dieu, des marques de «
nôtre reconciliation avec lui, & des «
assurances de nos couronnes. «

Jugez de tout cela (ajoûte-t-il) «
qu'elle doit être la disposition d'un vray «
Solitaire, quand Dieu le visite par les «
maladies, les douleurs & les afflictions. «
Il se tient à son égard d'une maniere «
toute passive, il veut être malade & «
affligé, parce que sa volonté est qu'il «
le soit ; il reçoit de sa main avec bene- «
diction cette conduite de bonté & de «
justice, il craindroit de se tirer de son «
ordre, s'il faisoit un pas de lui-même «
pour sa guerison, il reçoit ce qui lui «
vient de la part de son Superieur, «

„ comme de Dieu même ; & ainsi l'on
„ ne voit dans les soulagemens dont il
„ use que des actes de son obeïssance, &
„ jamais de ses inclinations.

L'Abbé de la Trappe veut que l'amour des souffrances aille si loin, qu'on n'en soit pas détourné par la crainte même de la mort, c'est ce qu'il dit à l'occasion de la penitence de la Trappe, des maux & des douleurs qui en pouvoient être les suites.

„ Il n'y a personne (dit-il) qui ne
„ demeure d'accord qu'une vie si penible
„ & si laborieuse, ne peut gueres être de
„ longue durée, & que la nature acca-
„ blée par cet enchaînement de mortifi-
„ cations interieures & exterieures, ne
„ soit contrainte en peu de tems de suc-
„ comber. On resiste aux grandes fati-
„ gues, & on se remet des grands tra-
„ vaux du corps & de l'esprit, quand
„ ils ne sont pas continuels, & qu'on se
„ donne ensuite le repos & les soulage-
„ mens necessaires. Mais c'est icy un état
„ qui n'en connoît point. C'est icy un
„ engagement qui ne souffre aucun relâ-
„ chement. Il faut qu'un homme qui
„ veut s'acquitter avec une Religion exa-
„ cte des obligations que nôtre Regle
„ lui impose, vive dans une perpetuelle

n ; qu'il n'interrompe jamais «
ce , qu'il passe de la priere à «
, de la lecture au travail , du «
chant des Pseaumes , qu'il «
incessamment avec soin, qu'il «
mais hors de lui-même ; en- «
joint à cela les jeûnes , les «
les mortifications , sa vie «
veritable crucifiement , qui «
la mort , qui l'y conduit , «
lui fait desirer , non point «
ennui que lui cause ses pei- «
e que l'amour qu'il porte à «
CHRIST fait qu'il les «
vec plaisir ; mais dans cet «
ont le Prophete étoit rempli «
il disoit , nous vivons dans de «
elles souffrances. Et on ne peut «
ous considerer que comme des «
es destinées à la mort. En effet , «
de rafraîchissement & de con- «
ion que celle qu'il reçoit de la part «
Dieu , qui se plaît toûjours d'a- «
cir par l'onction de sa grace les «
x de ceux qui le servent. «

Voilà une partie des sentimens de
bbé de la Trappe , car on seroit trop
ng si l'on vouloit rapporter tout ce qu'il
sujet. Il n'est rien de plus
e d'en conclure quil pra-

tiquoit ce qu'il disoit; car de quel front eût-il pû parler de la sorte à ses Religieux, s'il ne leur eût donné l'exemple, & s'il n'eût fait lui-même ce qu'il enseignoit aux autres? De plus, personne ne conteste qu'il n'ait pratiqué jusqu'à la mort cette vie si penible, dont il vient de faire la description. Tout le monde sçait que c'est lui qui l'a établie, & que dans l'étroite Observance où il avoit fait Profession, on ne pratiquoit pas de si grandes austeritez.

A cette vie si humble, si penitente, si mortifiée, il survint tant de choses qui exercerent sa patience, qu'une moindre vertu que la sienne en eût été accablée; les unes venoient de la contradiction des hommes toûjours prêts à s'opposer à ce qui choque leurs sentimens ou leurs usages. Les autres venoient de Dieu-même, qui se plaisoit à exercer la vertu qu'il avoit lui-même formée dans son cœur.

On peut se souvenir des persecutions de sa famille, lorsque pour satisfaire aux obligations de sa conscience, il vendit tout son bien pour le donner aux pauvres, & se défit de tous ses Benefices pour se reduire à un seul; que de pleintes, que de reproches n'essuya-t-il point? Son engagement dans l'état Religieux acheva

ui faire perdre presque tous ses amis;
vint l'objet du mépris, de ceux qui
ent eu le plus d'estime pour lui. Son
ige de Rome, les peines & les fati-
auxquelles il s'exposa, l'inutilité
soins qu'il prit, le mauvais succés
affaires de la reforme furent pour lui
nouveaux sujets de la plus sensible
ction.

ces contrarietez qui venoient de la
des hommes, Dieu en ajoûta d'au-
, qui servirent d'une terrible épreuve
patience. Il avoit reformé sa Mai-
de la maniere qu'on l'a raconté,
u y répandoit ses benedictions les
s abondantes; il donnoit à ses paroles
à ses soins une efficace qui passoit
esperances; tous ses Religieux ne
piroient que la penitence, les humi-
ions, & les travaux les plus rudes;
nion & la tranquilité regnoit parmi
, ils joüissoient même & lui avec eux
ne santé parfaite; leur nombre au-
ientoit tous les jours, & tout ce que
penitence a de plus accablant pour la
ure n'empêchoit pas qu'on ne vint en
ile se mettre sous sa conduite. Lors
'il y pensoit le moins, & presque dans
même-tems Dieu frappa le plus grand
ombre de ses Religieux de fiévres ar-

dentes, de rumatismes, de fluxions sur la poitrine, qui aprés les avoir fait languir long-tems les conduisoient au tombeau. Mais ce qui fut pour lui le comble de l'affliction, c'est que Dieu lui enlevoit les plus fervens, les plus saints, ceux qui étoient l'exemple des autres, & qui étoient les plus capables de l'assister dans sa Charge, & de soûtenir le bien qu'il avoit établi ; enfin Dieu le frappa lui-même, & le mit dans l'impuissance de pourvoir aux besoins de ses Freres, & de soûtenir la regularité par ses exhortations & par ses exemples.

Cependant ces maladies & ces morts fréquentes effrayoient tout le monde ; il ne se presentoit plus personne pour être reçû à la Trappe, & à peine avoit-il commencé ce grand ouvrage qu'il le vit prêt à se ruïner. Dieu le soûtint enfin par un grand nombre de Religieux fervens qu'il envoya de tous côtez, les pertes qu'on avoit faites furent reparées avec avantage.

L'Abbé de la Trappe commençoit à joüir d'une nouvelle tranquilité, lorsque quelques Ouvrages qu'il se crût obligé de donner au public, soûleverent cõtre lui une infinité de gens;on parla, on écrivit, on prêcha même contre lui,on le déchira

en mille manieres differentes, on attaqua ſa doctrine & ſa conduite ; on s'éforça de le faire paſſer pour un heretique, ou pour un fanatique, & la calomnie pouſſée juſqu'à publier, qu'il tenoit dans ſon Monaſtere des aſſemblées contre la Religion & contre l'Etat ; enfin, les choſes furent portées ſi loin, que l'Abbé de la Trappe vit ſon Monaſtere à la veille d'être détruit.

Ces maux n'étoient pas les ſeuls qui exerçoient la patience de l'Abbé de la Trappe. Il ſe vit livré à des maladies longues & douloureuſes, à des inſomnies qui ne lui permettoient pas de prendre le moindre repos ; il ſe vit perſecuté en ſa perſonne & en celle de ſes amis, expoſé aux mépris, maltraité par ceux-même à qui il avoit fait le plus de bien, & à qui il avoit donné les plus grandes marques de ſon eſtime & de ſa confiance. Enfin, il ſembloit qu'il n'y eût aucun genre d'épreuve, par lequel Dieu ne voulut qu'il paſsât, afin de le rendre (ſelon le langage de l'Ecriture) comme un or purifié par le feu des afflictions.

Au milieu de tant de croix & de contradictions, l'Abbé de la Trappe (comme parle la même Ecriture) étoit ſous

la main de Dieu comme une brebis sous celle de celui qui la tond. Le silence & une soûmission parfaite aux ordres de Dieu étoient toute sa resource, il ne souffroit pas seulement sans se plaindre, mais encore avec joye, & il disoit souvent avec saint Bernard, Que Dieu me » châtie comme un méchant serviteur, » je seray trop heureux si les coups de sa » justice me rendent l'objet de ses mi- » sericordes.

CHAPITRE XIV.

De la mort. Sentimens de l'Abbé de la Trappe. Combien il a été éloigné de la craindre.

L'Amour de la vie, & la crainte de la mort font de si fortes impressions sur tous les hommes, qu'il faut être fort élevé au dessus des sentimens de la nature, pour ne point aimer l'une, & pour ne pas craindre l'autre. C'est la disposition où étoit l'Abbé de la Trappe; il portoit si loin l'indifference pour la vie, qu'il ne vouloit pas que ses Religieux pendant leurs maladies eussent de l'em-

pressement pour avoir des Medecins, ni même qu'ils eussent recours à des remedes qui ne fussent pas tout-à-fait communs, & dont on ne pût pas user sans sortir du Monastere.

Ce sentiment de l'Abbé de la Trappe donna lieu à un petit differend qu'il eût avec l'Evêque de Comminge son ancien ami qui avoit été transferé à l'Evêché de Tournay ; ce Prelat le raconte lui-même dans une de ces lettres en ces termes.

Je reçûs hier vôtre seconde lettre " Du 16. May 1688.
sans datte, mais qui étoit accompagnée "
de celle de Monsieur l'Abbé de la "
Trappe du neuviéme de ce mois. Cet "
excellent & saint Abbé trouve fort "
mauvais que j'aye consenti que l'Ab- "
besse de N.... (qui est ma niece & "
non pas ma sœur) aille faire des re- "
medes hors de son Monastere, ou se- "
lon le sentiment des Medecins, elle "
ne sçauroit guerir, à cause de l'appli- "
cation continuelle qu'elle a au gou- "
vernement de sa Communauté. Elle "
n'en est pas encore dehors, & la lectu- "
re qu'elle a faite des Ouvrages de M. "
l'Abbé de la Trappe lui donne des "
terreurs sur sa sortie, que j'ay peine "
à vaincre. Car je vous puis assurer "

ıdrement la personne. Je partiray "
main pour aller voir cette pauvre "
bbesse, que j'aime fort, & qui seroit "
ûrément selon vôtre cœur, si vous "
connoissiez. Je ne vous renvoye pas "
core la lettre de Monsieur de la Trap- "
. Ce n'est pas que je veüille la faire "
ir. Car je suis assuré que le canon "
tireroit pas cette fille de son Con- "
nt, si elle l'avoit vûe ; mais je ne "
ux pas encore vous la rendre pour "
elques autres considerations, vous "
urez pourtant, &c. "

L'Abbé de la Trappe ayant vû la let-
de l'Evêque de Tournay, quelque
ference qu'il eût d'ailleurs pour les
ntimens de ce Prelat, le peu d'estime
'il faisoit de la vie ne lui permit pas de
anger de sentiment. C'est ce qui paroît
r la réponse qu'il fit à la personne qui
i avoit envoyé la lettre de l'Evêque de
ournay.

J'ay vû (lui écrit-il) Madame, la "
ttre que vous écrit Monsieur l'Evêque "
Tournay. Dieu me garde de con- "
ster contre lui. Je le considere com- "
e mon maître, & comme mon Su- "
rieur par sa qualité, par le rang "
'il tient dans l'Eglise, par sa pieté, "
r son érudition, & par sa sagesse. "

» Cependant, je vous avoüe que je ne
» puis me regarder comme vaincu ; &
» en un mot, (c'est à vous seule à qui je
» parle) plus, Madame l'Abbesse de
» N... est distinguée par sa Religion,
» plus elle doit l'exemple. Tout ce qu'elle
» fera peut porter coup, ou en bien ou en
» mal, & dés le moment que sur l'or-
» donnance du Medecin, elle quittera
» son Monastere ; il n'y a point de Re-
» ligieuse qui ne puisse faire la même
» chose, car on a ces sortes d'ordonnan-
» ces tant que l'on veut, & même sans
» le vouloir. Saint François de Sales le
» plus moderé & le plus doux de tous
» les Saints, défend aux Religieuses de
» la Visitation de sortir de leurs Mona-
» steres, & d'aller aux Eaux, pour quel-
» que raison de maladie que ce puisse
» étre ; & leur déclare qu'elles doivent
» faire plus de cas de leur chasteté, que
» de leur santé. La Mere de Chantal qui
» étoit une Sainte, fit déposer une Su-
» perieure de son Ordre, qui avoit été
» aux Eaux, quoy que ce fut l'unique
» remede dont elle pût user pour se pre-
» server de la mort, que les Medecins
» le lui eussent ordonné, & qu'elle eût
» eu la permission de son Evêque. Enfin,
» le bien des ames a toûjours été beau-

coup plus l'objet de la charité des « Saints, que non pas celui des corps, & « on ne peut gueres taxer de dureté ou « d'inhumanité celui qui aura plus de « soin de santifier les hommes que de « les faire vivre .... Heureux sont « ceux qui conservent la crainte du Sei- « gneur, & qui observent toutes leurs « voyes. Je vous assure que pour conser- « ver l'innocence ; il faut se croire capa- « ble de commettre tous les maux qu'on « ne fait point. «

L'Abbé de la Trappe n'étoit point de ceux dont parle l'Evangile qui chargent les autres de fardeaux insupportables dont ils sont accablez, & qui n'y veulent pas toucher du bon doigt. Il pratiquoit lui-même ce qu'il enseignoit aux autres, & s'il y avoit de la rigueur, il étoit le premier à l'essuyer. Il n'y a peut-être point de maladies pour lesquelles les eaux soient plus necessaires que pour celles qui sont si communes à la Trappe, comme sont les rumatismes & les douleurs dans les nerfs ; l'Abbé de la Trappe a vû mourir un grand nombre de ses Religieux d'un merite & d'une pieté éminente, qu'il aimoit tendrement, & qui lui étoient tres-necessaires, pour la conduite, & pour l'édification

[illegible] sans pouvoir [illegible]
[illegible] qu'ils usassent de re-
[illegible] faire sans sortir du
[illegible] lui-même se fut-il
[illegible], s'il eut pu se re-
[illegible] Eaux : mais on con-
[illegible] dispositions de son
[illegible] en faire
[illegible] il est
[illegible]

Quand on le felicitoit ſur le recouvrement de ſa ſanté, il répondoit, De » quoy me felicitez-vous ? de ce que je « ſuis retenu en priſon, de ce que mes « liens étant prêts de ſe rompre, on m'a « chargé de nouveaux fers ? «

Il mourut comme il avoit vécu, non-ſeulement plein d'indifference & de mépris pour la vie, mais avec des deſirs tres-ardens d'être réüni à JESUS-CHRIST. Nous avons un bon Maî- « tre (diſoit-il) pourquoy craindre ſa « preſence ? nous devons redouter ſa Ju- « ſtice ; mais que ne devons-nous point « attendre de ſes bontez & de ſes miſe- « cordes infinies ? Si ſon amour a pû le « porter à mourir pour nous, que n'en « devons-nous point eſperer ? C'eſt lui « qui nous doit recevoir apres la mort, « (car ſon Pere lui a tout donné) c'eſt « lui qui doit nous preſenter à ſon Pere, « pouvons-nous craindre d'en être rejet- « tez ? Plus la diſſolution de ſon corps approchoit, plus ces ſentimens devenoient vifs, non-ſeulement ſon eſperance ſe fortifioit, mais il paroiſſoit penetré du bonheur d'être uni à Dieu pour n'en être plus ſéparé ; c'eſt ce qui lui faiſoit dire ces paroles qu'on a déja rapportées, O éternité ! quel bonheur, ô mon Dieu, «

» d'être une éternité avec vous ?

Un Superieur qui avoit ces sentimens, & qui les soûtenoit comme lui par la pratique, pouvoit dire à ses Religieux.

Devoirs Mon. ch. 22. » Il est certain qu'il n'y a rien de » moins supportable que de voir un Re» ligieux qui ne doit plus être mis au » nombre des vivans, se donner des » soins & de l'inquietude pour s'empê» cher de mourir. Il n'est plus du mon» de, & neanmoins il à tout autant de » peine à le quitter, que s'il étoit abî» mé dans ses affaires, & dans ses plai» sirs. Il ne vit que pour se preparer à » la mort, & il est troublé de crainte » lors qu'elle se montre, & il fait tout » ce qui lui est possible pour en éloi» gner les momens. Il ne doit rien ai» mer des choses d'icy-bas, & Dieu * doit être l'unique objet de son amour; » cependant il ne peut se resoudre d'al» ler à lui lors qu'il l'appelle ; il n'y a » point de moyens dont il ne se serve » pour differer ; il fuit devant sa face » comme un criminel devant son Juge, » il n'y paroît qu'à regret, parce qu'il » y est contraint, & qu'il n'est pas en » son pouvoir de l'éviter. Quel amour » est celuy que nous portons à JESUS-

IST, dit S. Auguftin ? nous ne «
fons point, mes freres, de crain- «
qu'il vienne ; nous l'aimons à ce «
ous difons, & nous apprehendons « Sur le Pfeaume 95.
voir. «
us les Chrêtiens (continuë-t-il) «
le fentiment des Saints, ceux qui «
dans les engagemens du monde, «
me ceux qui n'y font pas, doivent «
avec joïe au devant de la mort, «
egarder les maladies comme des «
s neceffaires, & des difpofitions «
précédent la venuë de leur Crea- «
. Neanmoins s'il arrive en cela «
lque foibleffe à ceux qui vivent dans «
fiécle, ils font affurément plus ex- «
fables, car ils peuvent raporter les «
cufes dont parle l'Evangile, j'ai «
heté une métairie, & une couple « *Luc.c.14.*
boeufs, je me fuis marié, &c. ce « *v. 18.*
nt des prétextes qui ont quelque cou- «
ır, & quelque apparence. Mais pour «
Moines que Jesus-Christ a «
franchis de cette fervitude, dont il a «
mpu les chaînes, qu'il a mis dans «
liberté de fes enfans, il n'y a plus «
bonnes ni mauvaifes raifons qu'ils «
iffent alleguer. L'envie qu'ils ont de «
e defir des remedes, cette ap- «
inquiéte à chercher ce qui «

» peut prolonger leurs jours sont des ef-
» fets du desordre de leurs conscience
» & de la corruption de leur cœur. Ce
» sont des marques que leur foy &
» leur charité sont mortes, & qu'ainsi la
» couronne destinée, selon l'Apôtre,
» à ceux qui aiment l'avenement de
» JESUS-CHRIST n'est point pour
» eux.

Mais parce qu'on pouroit objecter à l'Abbé de la Trappe qu'il n'est pas permis de se procurer la mort, en faisant des austeritez qui peuvent l'avancer, ou même en refusant de se servir des remedes qui pourroient l'éloigner. Ce qui est en effet à peu prés l'objection que fait l'Evêque de Tournay. Voici ce que l'Abbé de la Trappe répond.

Ibid.

» Si ceux qui se figurent qu'on ne peut
„ en conscience entreprendre des auste-
„ ritez capables d'affoiblir la santé,
» & d'abbreger les jours, faisoient quel-
„ que attention à tant de diverses con-
„ ditions sujettes à ce même inconve-
» nient, & cependant qu'on ne peut con-
» danner sans extravagance, ils chan-
» geroient de sentimens & de maximes.
» Ces gens, par exemple, dont le mé-
» tier est de travailler dans les mines,

d'en tirer les mineraux & les métaux, « de les fondre, & sans aller plus loin « ceux que nous avons parmi nous qui « sont occupez à forger le fer, à le pré- « parer, & qui vivans comme dans le mi- » lieu du feu, sont perpetuellement de- « vorez par les flâmes. Elles ne cessent « de consumer en eux cet humide radi- « cal, qui est le principe de la vie. Il n'y « a qui que ce soit qui ne convienne qu'ils « ne peuvent pas la conserver long-tems « dans un emploi qui lui est si contraire, « & neanmoins personne ne les condam- « ne. «

L'Abbé de la Trappe parle ensuite des gens de lettres, des Predicateurs, des Missionnaires, des Avocats dont la profession convient si peu à la conservation de la santé; puis il parle des gens de guerre.

Les autres (dit-il) embrassent la « profession des armes, & s'engagent en « même tems dans un nombre presque in- « fini de dangers inévitables tant sur « mer, que sur terre, non seulement par « les accidens du fer & du feu dont ils « sont continuellement menacez, mais « par les assujettissemens & les travaux « excessifs qui sont inséparables de cet « état. Ils y sont exposez à toutes les in- «

» jures de l'air, ils y sont brûlez par l'ar-
» deur des Etez, transis & penetrez par
» les humiditez & les froidures de l'Hy-
» ver. Ils y soufrent les extremitez de la
» faim & de la soif. Ils passent les nuits
» entieres au vent, à la pluïe, à la neige.
» Ils couchent indiferemment sur la ter-
» re, dans l'eau, dans la boüe; enfin ils
» endurent des fatigues si prodigieuses
» qu'ils y perissent à milliers, & ceux
» qui les connoissoient ne peuvent com-
„ prendre qu'on en puisse échapper sans
» une espece de miracle...... Cepen-
» dant jamais on n'a dit ni pensé qu'il ne
„ fût pas permis de porter les armes....
» A plus forte raison, continuë-t'il, il sera
» permis à des Chrêtiens qui sont plus
» touchez que les autres, de l'obligation
„ ou ils sont de porter la croix de Jesus-
„ Christ, d'embrasser des austeritez
„ volontaires pour retracer ses souffran-
„ ces, pour honorer son martyre, & tout
„ ensemble pour dompter leur chair,
„ assujettir leurs corps, reprimer leurs
„ sens & leurs passions, afin de se ren-
„ dre plus dignes par ces pratiques de
„ sainteté, de celui au service duquel ils
» se sont uniquement consacrez? & ne
» serois-ce pas une extrême injustice, de
» traiter d'imprudence, d'indiscretion,

emerité, ce qui n'est que l'effet «
liſcernement plein de foy, de pie- «
: de religion. «
ıbbé de la Trappe raporte enſuite
ıſteritez de pluſieurs Saints, & il
e : Quoique des voïes ſi dures «
laſſent les porter avec rapidité à «
ı de leur courſe, & que vivre & «
ıquer ces auſteritez paroiſſent des «
ːes incompatibles. Dieu n'a pas «
ˈé de ſe declarer en leur faveur, & «
aire connoître par des témoignages «
ılics, qu'il étoit touché de l'afflic- «
n de ſes ſerviteurs, & qu'il recevoit «
ſacrifice de leur penitence en pro- «
ıgeant leurs jours au-delà des bor- «
s accoûtumées, & les faiſant ar- «
ıer à une extrême vieilleſſe, ſoit en «
:altant leur nom, en les rendant cele- «
tes dans tout le monde, & en leur «
onnant une reputation immortelle. Il «
accordé toutes choſes à leurs prieres, «
l a comme mis ſa toute-puiſſance entre «
ıeurs mains, & il a fait tant de mer- «
veilles & de prodiges par leur miniſtere «
qu'ils ont paru ſur la terre comme les «
maîtres & les ſouverains de la nature.

C'eſt ainſi que l'Abbé de la Trappe a
[illegible] & ſoûtenu la penitence chrê-
[illegible]igieuſe, par ſes exemples,

par sa parole, par ses écrits, & par cette vie admirable qu'il a établie dans son Monastere de la Trappe. C'est ainsi qu'il a vêcu & qu'il est mort dans le sein de cette admirable vertu, qui peut seule avec l'innocence nous ouvrir les portes du Ciel. C'est ainsi qu'aïant suivi Jesus-Christ sur le Calvaire, on ne peut pas douter qu'il ne l'ait suivi dans la gloire.

Fin de la seconde Partie.

PENSE'ES



VERTISSEMENT.

E Recueil des pensées qui suivent cet Avertissement avoit fait par l'Auteur de cette hist. e pour servir à l'esprit de l'Abbé a Trappe, & il les avoit tirées plusieurs de ses Lettres spirituel- qui n'ont pas encore été données Public. Le peu de temps qu'il eu pour achever son Ouvrage luy ayant pas permis de donner l'esprit de ce grand Solitaire oute l'étenduë qu'il s'étoit proposée, il ne luy fut pas possible de es employer comme c'étoit son dessein. Des personnes de pieté & le sçavoir souhaiterent de les voir, elles les trouverent si belles & si utiles, qu'elles luy conseillerent de les donner au Public dans l'état où on les voit. Elles ajoûterent que rien n'étoit plus capable de faire connoître l'étenduë, l'éleva-

tion de l'esprit & l'éminente piet de l'Abbé de la Trappe, que le pensées qui sont contenuës dans ce Recueil. L'Auteur opposa à ces raisons le peu d'ordre & de liaison qu'elles avoient entre elles. On luy répondit que les pensées de feu Monsieur Pascal n'avoient pas laissé de plaire au Public, & de luy être infiniment utiles, quoi qu'il n'y eût ni plus d'ordre ni plus de liaison que dans les pensées de l'Abbé de la Trappe. Cette reflexion a déterminé l'Auteur à les faire imprimer. Il souhaite que le Public en tire toute l'utilité qu'il y a lieu d'attendre de tout ce qui part d'un cœur aussi pur & d'un esprit aussi éclairé que celuy de l'Abbé de la Trappe.

PENSÉES DE L'ABBÉ DE LA TRAPPE SUR DIVERS SUJETS DE PIETÉ,

Tirées de ses Lettres spirituelles.

I.

IL n'y a rien par où nous puissions davantage engager Dieu à ne nous point retirer les graces dont il a commencé de nous favoriser, que par le soin que nous avons d'en faire un bon usage. Bon usage des graces.

II.

Il ne faut jamais entrer en aucune affaire qu'il ne nous soit évident que Dieu nous y appelle ; car il arrive souvent que nous nous laissons aller à de certaines lueurs des biens qui se presentent, & que suivant nos inclinations, Consulter Dieu en toutes choses.

& non pas l'ordre de Dieu, les choses n'ont ni l'effet ni le succès que nous avions eu en vuë, & ne nous produisent que le repentir de nous y être engagez.

III.

Dieu seul merite nôtre attachement.

L'incertitude des choses d'ici-bas devroit nous convaincre qu'il n'y a que Dieu qui soit immuable, qu'il est toujours le même, qu'on ne le peut perdre, pourvû qu'on souhaite de le conserver, & qu'il merite seul d'être l'objet de l'attachement de nos cœurs.

IV.

L'horreur du peché.

Il n'y a qu'une seule chose en ce monde qui doive nous faire de la peine, & nous causer de la douleur, c'est le peché; & quand nôtre vie en est exempte, quoi qu'il arrive, il faut conserver la paix; pourvû que Dieu soit content nous le devons être, puisque sa volonté seule doit être la regle de la nôtre.

V.

Haïr le monde, aimer l'éternité.

Il faut commencer par haïr & mépriser le monde, si l'on veut faire autant de cas de l'éternité qu'elle le merite; car il est certain qu'à proportion que le monde diminuë dans nôtre cœur, l'éternité y augmente, & qu'elle prend tous les vuides & les places qu'il y laisse,

VI.

Lorsque l'on ne fait aucun pas ni aucune diligence pour se procurer les emplois, il y a sujet de croire que Dieu ne nous refusera pas la protection qu'il donne pour l'ordinaire à ceux qui suivent les ordres de sa Providence, & qui regardent les choses avec des vuës chrétiennes, & comme venant de sa main, quoi qu'elles passent par celles des hommes.

Fuite des grandeurs : Confiance lorsque Dieu nous y appelle.

VII.

Il est à craindre que pendant que nous déliberons sur nôtre conversion, & que nous sommes dans l'irresolution, nôtre volonté ne s'affoiblisse par le commerce que nous conservons avec le monde, & que nos habitudes qui sont fortes & anciennes ne détruisent des intentions qui sont encore foibles, & qui ne font que de naître.

Danger du delay de la conversion.

VIII.

Ce n'est point assez de souffrir avec patience, si nôtre patience n'est perseverante, & n'a toute la fermeté & l'étenduë necessaire pour resister non seulement à la violence des maux, mais à l'ennuy qui en est presque inséparable lors qu'ils sont de durée.

La patience doit être jointe avec les souffrances.

IX.

Avantage des mortifications que Dieu nous envoye.

Les afflictions qui nous viennent de la part de Dieu sont les moyens les plus ordinaires & les plus certains dont il se sert pour retrancher en nous ce qui luy peut déplaire, & nous rendre tout-à-fait selon son cœur.

X.

Danger des dignitez ecclesiastiques.

Le moyen de n'être pas accablé sous la pesanteur des Charges ecclesiastiques, c'est de craindre de l'être, & pour l'ordinaire l'on évite les précipices lors qu'on apprehende d'y tomber.

XI.

Un Chrétien doit mépriser les choses de la terre.

Les choses de la terre, quelque éclatantes qu'elles puissent être, ne doivent pas occuper un moment un Chrétien, qui doit vivre dans la Foy, dans l'attente & dans la vuë des choses éternelles.

XII.

Confiance en Dieu pour les grands pecheurs.

La consolation de ceux qui ont peché, est que rien ne convient davantage à Dieu que d'exercer ses bontez sur les grands pecheurs. Dieu se plaît à faire de grandes conversions, comme un habile Medecin à guerir des maladies désesperées, & quelquefois un regard de confiance suffit pour s'attirer une grande misericorde.

XIII.

gieuse est toute dans l'es- que les reglemens & les rieures soient necessaires, es ne sont que des moyens r ce détachement & cette ur qui fait toute l'essence gieuse.

Devoirs de la vie religieuse.

XIV.

doit point regarder les disgra- des coups de malheur, mais s & des conduites de la mise- e Dieu, qui se sert d'évenemens s pour tirer ceux qu'il aime, protection particuliere, du mi- la Cour, comme du milieu du ge.

Avantage des disgraces.

XV.

mortifications que Dieu nous en- sont bien plus sûres pour l'éter- que celles dont nous pouvons e choix.

Utilité des mortifications.

XVI.

La vie retirée est le veritable chemin d'une mort paisible; & pour mourir dans l'amour & dans la joye des choses éternelles, il faut avoir vécu dans le mépris & dans la haine de celles du temps.

Avantage de la retraite.

XVII.

Le peu de fond qu'il y à faire sur les choses du monde.

A quoy pensent les hommes ? T échappe dans ce monde avec une r dité prodigieuse ; nous sommes prêt perdre dans tous les instans ce que n aimons davantage ; cependant on tr l'éternité comme le temps, & le tem par un renversement déplorable tie dans nos cœurs la place que l'étern seule y devroit avoir.

XVIII.

Consulter Dieu dans les bonnes œuvres.

L'opposition des hommes est souven la marque & le caractere des choses qui ont l'approbation de Dieu.

XIX.

Necessité des souffrances.

JESUS-CHRIST n'a ouvert qu'une voye pour conduire tous les hommes au bonheur qu'il leur destine, c'est celle des contradictions & de la croix ; ainsi les choses du monde les meilleures & les plus avantageuses sont celles qui sont les plus contraires à nos inclinations.

XX.

Dieu se sert des injustices des hommes pour nôtre avantage.

Les injustices des hommes sont les justices de Dieu, & il s'en sert contre leur intention pour nôtre avantage.

XXI.

S'abstenir du bien pour plaire à Dieu.

Il y a des rencontres où il faut s'abstenir par des considerations saintes de

l'é- de ce crain- apables ont tou- s en faf- Tout facrifier à Dieu.

foccupation nie pour joüir , & il ne fe rtion que nous Ne vouloir que Dieu.

V.

rite à fouffrir les ut empêcher, qu'à croit, & qui paroît s. Souffrir avec patience.

X X V.

plaifir à contrarier les hommes les meilleures tes. Le fuccès ne decide devant Dieu ; la foûmif- nté eft tout ce qu'il de- us. Soumiffion à Dieu.

X X V I.

l'on fe propofe d'autre fin l'on ne trouve que des tri- Dieu feul.

a Y

bulations & des inquietudes.

XXVII.

Amour du monde.

Quoique Dieu fasse pour nous persuader de l'obligation où nous sommes de nous dégager de l'amour & de l'attachement que nous avons au monde, nous y vivons comme si nous ne devions jamais le quitter.

XXVIII.

Dangers des bonnes œuvres.

L'amour propre se rencontre souvent dans les actions qui nous paroissent les meilleures, & il est difficile de s'assurer de la pureté de ses intentions. La vie retirée met à couvert de tous ces inconveniens.

XXIX.

Soumission à la volonté de Dieu.

Le meilleur parti, ou plutôt le seul que l'on puisse prendre dans les rencontres de la vie, soit qu'elles soient peu ou beaucoup considerables; c'est de n'avoir que Dieu devant les yeux, & de regler sa conduite dans la vuë de luy plaire, & de se conformer en tout à ses desseins.

XXX.

L'on profite peu des leçons que nous donne le monde.

Le monde est un grand livre qui est incessamment ouvert, & tous les hommes n'ont qu'à le lire pour y trouver de grandes leçons; le malheur est qu'on ne s'en fait aucune application, &

qu'on regarde ce qui s'y passe comme des coups de hazard, & non pas comme des effets de la Providence.

XXXI.

Les moindres communications nuisent, & pourvû que l'on s'observe, qu'on ait de l'attention sur ce que l'on dit, sur ce que l'on fait, sur ce que l'on pense, on aura des raisons infinies de s'accabler de reproches.

Avantage de la retraite.

XXXII.

Lorsque Dieu abandonne les hommes à eux-mêmes, il n'y a rien de si extréme à quoy ils ne se puissent porter.

Corruption de l'homme.

XXXIII.

Il n'y a dans ce monde ni fermeté ni consistance que celle qui se trouve en Dieu, & dans la confiance que l'on a dans sa misericorde & dans sa protection.

La vraie confiance n'est qu'en Dieu.

XXXIV.

Il faut penser que c'est Dieu qui humilie, & par ce moyen l'on ne regarde les hommes que comme les instrumens dont il veut se servir.

Vuës dans les humiliations.

XXXV.

Les humiliations sont utiles pour tous les hommes, & necessaires pour les Grands du monde, (de peur qu'ils ne s'élevent, & n'écoutent tout ce qui les

Avantages des humiliations pour les Grands de la terre.

environne qui les porte à l'orgueil.) Pourvû que l'on ne se neglige pas, & qu'on s'efforce dans les occasions de prendre sur soy pour donner à Dieu ce que l'on connoît qu'il demande, c'est-à-dire que l'on travaille à se vaincre; on a sujet d'esperer qu'il regardera dans sa bonté les efforts que l'on fait pour luy plaire.

XXXVI.

Bon usage du temps.

Comme il n'y a rien de si précieux que le temps, il n'y a rien aussi que l'on doive ménager avec tant d'attention.

XXXVII.

Le faux zele.

Le zele de la justice & de la verité dégenere dans les ames même les plus saintes en un zele d'aigreur, d'inquietude & d'amertume; le premier donne la vie; le second donne la mort.

XXXVIII.

Humilité.

Il faut reconnoître que tout ce que nous avons vient de Dieu, & l'en remercier; & la plus grande de toutes les indignitez est de nous attribuer ce qui est purement de luy, & qui ne nous appartient point.

XXXIX.

Suivre les voyes de Dieu.

Il n'y a rien à quoy les ames qui sont occupées du soin de leur salut,

doivent s'appliquer davantage qu'à connoître les voyes que la misericorde de Dieu leur ouvre, & les suivre, sans écouter en nul cas ce qui seroit capable de les en empêcher.

XL.

Bon usage des graces.

Le plus grand de tous les malheurs, c'est de ne pas faire un saint usage des graces que Dieu presente.

XLI.

Les larmes sont necessaires dans la penitence.

Les pechez qui n'auront point été pleurez subsisteront aux yeux de Dieu; il n'y a que les larmes qui les effacent; c'est par la penitence & la conversion que l'on s'applique les merites du Sang de JESUS-CHRIST, & l'indulgence avec laquelle on a coutume de se traiter, ne sert qu'à s'attirer une justice plus severe.

XLII.

Haïr le peché, pratiquer les bonnes œuvres.

C'est beaucoup de haïr le peché, mais il faut joindre à cette aversion des vertus contraires aux égaremens passez; car la vertu consiste non seulement à fuïr le mal, mais à faire le bien.

XLIII.

Les grandeurs du monde peuvent être utiles.

Les grandeurs du monde ne nous dispensent pas des maximes & des loix de l'Evangile; ce sont des moyens que Dieu nous a souvent mis en main

pour nous en acquitter plus fidelement.

XLIV.

Sainte indifference.

Le moyen de mourir à soy-même & à son amour propre, c'est de se dépoüiller volontairement de toutes les affections que nous pouvons avoir aux choses de la terre.

XLV.

Avantage des humiliations

Les hommes ne seront distinguez au Jugement de Dieu que par leurs vertus, ou pour mieux dire, par celles de toutes les vertus que le monde veut moins connoître, qui est d'aimer les humiliations & les abaissemens.

XLVI.

Amour du prochain.

Il faut ménager avec beaucoup de soin toutes nos démarches à l'égard du prochain, de crainte de déplaire à Dieu, & de l'obliger de resserrer sa main faute d'avoir envers les autres cette justice, cette charité & cette compassion si recommandées.

XLVII.

Corriger ses défauts.

C'est un bonheur de connoître ses défauts, mais ce seroit une grande faute de ne pas s'appliquer à les corriger.

XLVIII.

Etre tout à Dieu.

Il faut être à Dieu dans le temps, pour être à luy dans l'éternité.

XLIX.

Si Dieu permet qu'il nous arrive des tentations, ce n'est pas afin qu'elles nous abbatent, mais afin qu'en les surmontant nous devenions meilleurs, & plus dignes de recevoir de nouvelles graces. Utilité des tentations.

L.

Il est quelquefois utile de trouver de l'injustice dans les personnes dont nous ne devons attendre que des témoignages de charité, c'est une marque du peu de fonds qu'il y a à faire sur les creatures. Avantage des injustices des hommes.

LI.

La voye du Ciel est pleine de difficultez, & nous ne les applanissons que par la resistance que nous faisons à nos inclinations naturelles. La violence est necessaire pour ravir le Ciel.

LII.

Les prieres servent peu si on ne les accompagne de la fidelité de ses œuvres. Prieres & bonnes œuvres utiles.

LIII.

Quand on ne veut que ce que Dieu veut, on est toujours content, quelque évenement qu'il arrive; & à moins qu'on ne soit prêt de luy faire un sacrifice de ses œuvres, on ne le sert jamais. Soumission à la volonté de Dieu.

LIV.

La paix ne se trouve qu'en Dieu.

La paix consiste uniquement dans la soumission du cœur aux ordres de celuy qui en est le souverain Maître.

LV.

Confiance en Dieu.

Nous ruinons souvent nos affaires par le peu de soin que nous avons d'en attendre les suites de la main de Dieu ; il servira fort peu de parler aux hommes, si l'on ne parle à Dieu.

LVI.

L'utilité des bonnes œuvres.

Dieu ne se contente pas de simples volontez, mais des œuvres, & des œuvres qui soient pleines, & selon sa mesure.

LVII.

Aimer la verité.

Il est des veritez comme des eaux ; pour les avoir dans leur pureté il faut toujours remonter aux sources & aux origines.

LVIII.

Mépris du monde.

Un homme qui pense à Dieu, & qui a quelque prétention sur l'éternité, ne doit point jetter un seul coup d'œil de complaisance sur tout ce que le monde peut luy offrir de plus grand & de plus beau.

LIX.

Ne rien desirer que Dieu.

Quiconque dans ce monde desire quelque chose hors de Dieu, sous quel-

une pretexte que ce puisse être, passera sa vie dans l'inquietude, & la finira dans le trouble.

LX.

Danger du monde.

Celuy qui sera dépendre la tranquillité de son cœur des choses exterieures, n'en aura jamais de veritable, & tout ce qu'il se proposera de plus capable pour le satisfaire ne luy donnera pas ce que son imagination luy figure.

LXI.

Soumission entiere à Dieu.

L'unique moyen d'être heureux dans l'un & dans l'autre monde, c'est de recevoir dans une soumission égale tous les differens évenemens, de prendre garde de n'en pas préferer les uns aux autres dans nôtre inclination, & de respecter en tous les ordres de la divine Providence, qui nous traite d'ordinaire avec plus de misericorde, lors qu'elle permet que les choses qui sont le moins selon nôtre cœur nous arrivent.

LXII.

Avantage des disgraces & des maladies.

Les maladies & les disgraces qui nous arrivent sont des marques que Dieu ne se lasse point de nous faire misericorde; il visite tous ceux qu'il afflige, & ce qu'il peut faire pour nous de mieux en ce monde, particulierement lorsque nous avons eu le malheur de l'offenser, est

[illegible] de [illegible]faire à sa [illegible] nos dereglemens [illegible] par des voyes [illegible]. & contraires à nos [illegible]

LXIII.

[illegible] de la re- [illegible], c'est à luy à [illegible] actions, & à [illegible] si nous sui- [illegible], nous [illegible] nous égarer, [illegible] par nos actions de [illegible]

LXIV.

[illegible] les ho- [illegible] force; [illegible] peché; [illegible] avoir, [illegible] de la [illegible] à la con- [illegible] suivre les [illegible]

LXV.

[illegible] Dieu [illegible] qu'elles [illegible], & par consequent il

n'y a rien que nous devions desirer davantage, puisque nous sommes obligez de vivre, non pas selon les inclinations de la nature, mais selon les vuës de la foy.

LXVI.

Les choses humaines ont une apparence qui flatte, & qui surprend quand on les regarde de loin; mais de prés & dans la joüissance, elles n'ont rien moins que ce que l'on en avoit esperé. C'est un effet de la misericorde de Dieu d'avoir tellement disposé les biens qui passent, qu'il n'y en a point qui ne soit mêlé de quelque amertume. Peu de fonds à faire sur les choses du monde.

LXVII.

C'est un grand malheur quand les morts imprévuës des gens du monde ne font pas d'impression sur nous, & qu'elles ne nous obligent pas à travailler avec plus de soin & d'application à nôtre salut. Il falloit de toute éternité qu'un homme mourût pour le bien du peuple; mais nous pouvons dire que Dieu en sacrifie tous les jours un grand nombre pour la sanctification de ses Elus. Mort imprévûë.

LXVIII.

Il est dans l'ordre de Dieu qu'une personne chargée de famille prenne les soins necessaires pour le maniement & Trop d'inquietude pour les biens de la

porci-
porter
double
qu'ils

nous ne les découvrons que lors qu'ils ont fait en nous des maux & des ravages extrêmes.

LXX.

Les choses sont en repos lors qu'elles sont dans leur place & dans leur situation naturelle; celle de nôtre cœur est le cœur de Dieu, & lorsque nous sommes dans sa main, & que nôtre volonté est soumise à la sienne, il faut par necessité que nos inquietudes cessent, que ses agitations soient fixées, & qu'elle se trouve dans une paix entiere & dans une tranquillité parfaite.

Dieu est nôtre centre, il faut nous réünir en lui.

Il faut souffrir en paix ce que l'on ne peut empêcher; Dieu tolere les méchans, afin que les bons ayent matiere perpetuelle pour exercer leur charité; leur mechanceté doit nous affliger, mais non pas nous irriter. Il faut haïr le dereglement, & non pas celuy qui le commet.

Sur la patience.

LXXI.

Le monde n'a rien d'agreable ni qui merite qu'on s'y arrête; Dieu prend un fort grand soin de le défigurer, pour empêcher qu'on ne l'aime, & qu'on ne s'y attache; cependant cette difformité n'en dégoûte point les gens, & il semble par la maniere qu'on y vit qu'il

Sur l'amour du monde.

[illegible] répondr[illegible]

[illegible] de par[illegible]

[illegible]

[illegible] pl[illegible]

[illegible]

[illegible] co[illegible]

[illegible] les lie[illegible]

[illegible] loi[illegible]

[illegible]

[illegible] connus de

[illegible] sans ié[illegible]

[illegible] malgré

[illegible] pour y

[illegible] champ dans

[illegible] avanture si

[illegible] jamais

[illegible] ; & ce

[illegible], c'est que pour

[illegible] aussi-bien que

[illegible] imperceptible, & que

eu-
ace
ont

nes
un
ve

Mépris du monde.

on-
n-
qui
li-
la

Avantage des contradictions.

ce
us

Dieu d
le centu

de
on

Dieu f

ce
us-
ont

s'y
n'en
he par

n'ait rien qui ne luy attire les cœurs ; on le suit, on approuve ses sentimens & ses maximes, & il y a tres-peu de personnes qui ne s'empressent pour être de ses affaires ou de ses plaisirs.

LXXII.

Avantage des tribulations.

Si l'on vivoit sans contradiction l'on seroit exposé à la plus grande de toutes les tentations, qui est celle de n'avoir rien à souffrir de la part des hommes ; car il est écrit que ceux qui sont à Dieu, & qui font profession de le servir, passeront par des épreuves qui purifieront leurs cœurs, & que c'est la voye seule par laquelle ils peuvent se rendre dignes des biens & des avantages qu'il leur destine dans le temps comme dans l'éternité.

LXXIII.

Dieu nous parle par la mort.

Ceux qui meurent bien ou mal, meurent souvent plus pour ceux qu'ils laissent dans le monde que pour eux mêmes.

LXXIV.

Necessité des bonnes œuvres.

Il faut demander à Dieu la force aussi-bien que l'instruction ; c'est un grand avantage quand il éclaire, mais ce n'est pas assez si nous ne l'obligeons par nos prieres à nous faire entrer dans le chemin qu'il nous découvre ; car ce

ne feront pas ceux qui entendront seulement sa parole qui trouveront grace à ses yeux, mais ceux qui la mettront en pratique.

LXXV.

Il faut se réjoüir quand nous sommes broüillez avec les hommes ; c'est un grand moyen, pourvû qu'on s'en serve pour être bien avec Dieu. Mépris du monde.

LXXVI.

Plus nous sommes élevez en ce monde, plus les contradictions nous deviennent necessaires ; il n'y a que cela qui puisse reprimer les impressions malignes qui sont comme les effets de la grandeur. Avantage des contradictions.

LXXVII.

Dieu nous rendra au centuple dès ce monde même la violence que nous nous ferons pour luy plaire. Dieu donne le centuple.

LXXVIII.

Il n'y a que Dieu qui soit digne de l'attention de ceux qui font profession d'être à luy & de le servir. Dieu seul.

LXXIX.

Il n'y a de consolation solide en ce monde qu'à écouter & à imiter Jesus-Christ ; toutes les autres ne sont qu'illusion.

LXXX.

Fidelité.

Il n'y a rien qui plaise davantage à Dieu que les ames qui sont tendres à s'acquiter de leurs devoirs, & qui ne negligent rien dans les choses où elles se sont volontairement assujetties.

LXXXI.

Delay de la conversion.

Il ne faut pas attendre à l'extremité pour donner ordre à la plus grande de toutes les affaires ; il est bien mal-aisé en cet état de donner ordre à ce que nôtre conscience & l'obligation d'aller paroître au Jugement de Dieu demandent de nous.

LXXXII.

Insensibilité pour l'éternité.

L'on ne pense qu'aux évenemens qui arrivent dans le monde, & tres-peu tournent leur vuë du côté de l'éternité, qui est pourtant la seule chose dont nôtre esprit & nôtre cœur devroient être occupez. Presque tous les hommes marchent par des voyes fausses, & font précisément tout le contraire de ce qu'ils devroient faire.

LXXXIII.

Sentimens à la mort.

Tout sera petit au même moment de la mort, & il n'y a que ce qu'on aura fait dans la vuë de Dieu qui subsiste ; c'est ce qu'on a besoin de se dire souvent ; car ceux-mêmes qui ont sur cela

les

les convictions les plus fortes, pensent & agissent souvent comme s'ils en avoient de contraires.

LXXXIV.

Ceux qui sont veritablement à Dieu, trouvent en luy seul tout ce qui leur est necessaire, & voyent sans peine le peu de justice que les hommes leur rendent. Détachement.

LXXXV.

Les biens de la terre sont accompagnez de circonstances désagreables, & ne manquent point d'engager ceux qui les ont ou qui les recherchent dans des agitations qui ne peuvent convenir à ceux qui font profession de servir Dieu. *Idem.*

LXXXVI.

Quelque grands que soient les avantages que le monde peut nous donner, il faut les quitter; il ne prolonge pas nos jours d'un seul moment, & ceux qui meurent avec de la foy & de la religion, ont du regret de s'y être attachez, lors qu'il faut qu'ils s'en separent pour jamais; c'est une veritable illusion de donner la moindre place dans son cœur à ce qui meriteroit si peu d'y en avoir: l'unique occupation des personnes qui croyent l'éternité, & qui la desirent, devroit être de s'y préparer *Idem.*

par un dégagement sincere de toutes les choses qui passent.

LXXXVII.

Egarement de l'homme.

On se figure souvent qu'on fait pour Dieu ce que l'on fait pour soy-même, & il n'y a rien de plus ordinaire que de faire servir Dieu de couverture à ses interêts & à ses satisfactions particulieres ; & on s'aveugle de telle sorte, qu'on trouve la verité & la justice où elle n'est point.

LXXXVIII.

Fidelité.

Dieu aime les ames qui luy sont fideles, qui rendent leurs voyes exactes, & les soins que l'on a de répondre à ses graces en attire l'augmentation ; plus on luy rend, plus il donne, & l'on peut dire qu'il se plaît à combler les ames reconnoissantes.

LXXXIX.

Pardon des ennemis.

Le caractere qui distingue ceux qui sont à Dieu de ceux qui n'y sont pas, c'est de pardonner & d'oublier les injures, & le propre du Chrétien est d'être sans souvenir, sans memoire & sans ressentiment ; être persuadé de cette verité, & la mettre en pratique, est la marque la plus évidente & la plus assurée que nous puissions avoir de nôtre prédestination.

XC.

C'eſt une obligation conſtante de la charité, de donner aux intentions des hommes le ſens le plus favorable qu'elles peuvent avoir; & il vaut mieux ſe tromper en croyant le bien où il n'eſt pas, que de s'expoſer à croire le mal où il ſe pourroit faire qu'il n'y en a point; la charité veut qu'on laiſſe tout ce qui peut indiſpoſer, & qu'on ne diſe que ce qui peut contribuer à adoucir & à concilier les eſprits. Charité.

XCI.

Dieu permet qu'il nous arrive des peines auſquelles on ne devroit point s'attendre pour exercer nôtre vertu, & nous confirmer dans le ſentiment où nous devons être, qu'on a beſoin pour conſerver la paix de regarder Dieu, & tous les évenemens qui ſe rencontrent en nôtre chemin comme nous venant de la diſpoſition de la Providence, à laquelle on eſt obligé de ſe ſoûmettre. Avantage des afflictions.

XCII.

Si Dieu nous a donné un grand rang dans le monde, c'eſt afin de nous en ſervir pour nous rendre grands dans le Ciel, c'eſt à cette fin qu'il faut rapporter toute nôtre conduite, & c'eſt cet unique bien auquel il faut tendre Uſage des grandeurs.

main ; c'eſt le moyen de vivre dans une tranquillité conſtante, & d'éviter bien les peines qui ſont des effets certains de la diverſité des évenemens. Un Chrétien doit avoir la fermeté d'une colonne fondée ſur le rocher, c'eſt-à-dire ſur la confiance en JESUS-CHRIST, & non pas la flexibilité du roſeau qui change & qui ſe remuë au gré des vents.

XCVII.

Les diſgraces & les privations ſont les moyens certains que Dieu nous donne pour acquerir l'éternité ; ceux qui en jugent de cette maniere ne connoiſſent point de malheur, & ce qu'ils attendent leur tient lieu de tout ce qui peut leur être ôté par l'envie & par l'injuſtice des hommes. Les diſgraces avantageuſes.

XCVIII.

Quand on eſt ſans deſirs, on eſt toujours dans la paix, quoi qu'il arrive ; parce qu'on ne veut que la volonté de Dieu, & que ſa volonté s'accompliſſe toujours ; c'eſt Dieu qu'on doit regarder en toutes choſes, & auquel il faut ſe ſoumettre. Paix en Dieu.

XCIX.

La durée de tout ce qui eſt icy bas eſt ſi courte & ſi incertaine, qu'il n'y Néant des choſes du monde.

a rien qui puisse causer une joye ou une affliction veritable, sinon ce qui nuit ou ce qui sert à la gloire de JESUS-CHRIST; s'il étoit devant nos yeux autant qu'il y doit être, & que sa vuë reglât nos sentimens & nos conduites, nous ne connoîtrions point de consolations en ce monde que celle de nous conformer à ses volontez, & d'accepter dans un abandonnement entier toutes les dispositions de sa Providence, & ce que les hommes considerent comme des coups de malheur, seroit pour nous des coups de benediction & de graces.

C.

Justifier par ses œuvres que le monde n'est rien.

Ce n'est pas assez d'être convaincu de la vanité du monde, si l'on ne se conduit en cela selon sa créance; c'est un grand malheur de vivre, comme si on estimoit ce que l'on sçait qui n'est pas estimable, ce seroit nettement agir contre le mouvement de sa conscience.

C I.

Vertu solide à toute épreuve.

Il est de la vertu comme des grands arbres qui jettent des racines plus profondes, & s'affermissent davantage lors qu'ils sont battus par la violence des vents.

C I I.

Avantage de la solitude.

Heureux ceux que Dieu a retirez du monde, & qui attendent dans la soli-

ude, comme sous les aîles de sa protection, la fin de ces jours de malheur & d'iniquité.

CIII.

La vuë de l'éternité doit nous consoler des maux de cette vie.

La vuë de cette incorruptibilité que Dieu nous promet doit nous consoler de tous les maux qui nous arrivent, & détruire dans nos cœurs tout desir des choses qui ne sont point éternelles.

CIV.

Souffrances utiles.

Il n'y a qu'une conduite à prendre, qui est celle d'adorer les ordres de Dieu, & de les accepter non seulement en patience, mais avec la joye que doit produire en nous le témoignage que nous rend nôtre conscience, lorsque nous souffrons pour l'amour de luy, & que nous faisons ce qui dépend de nous pour luy plaire.

CV.

La paix.

Le moyen de conserver la paix, c'est de nous tenir dans un dégagement parfait de toutes les choses exterieures, & de ne souffrir en nous que ce qui y a été mis de la part de Dieu.

CVI.

Devoir des Religieux sur le dégagement entier.

Tout ce qui occupe un cœur qui est engagé à JESUS-CHRIST par une obligation aussi éternelle & aussi sainte que celle des vœux, le jette toujours dans la

confusion & dans le trouble, parce qu'il y tient des places qui ne luy sont point dûës, & que par consequent il le tire de l'ordre de Dieu ; c'est un dérangement, quelque petit qu'il paroisse, qui a des suites fâcheuses, & qui ne manquent jamais de causer des agitations & des inquietudes dans tous ceux en qui il se rencontre. Les personnes consacrées à Dieu par leur état, qui cherchent des consolations exterieures & des soulagemens pour s'en servir contre les ennemis & les tentations qui se trouvent dans les Cloîtres, ont moins de repos & de tranquillité que les autres ; plus elles s'appliquent à ce qu'elles croyent qui peut adoucir leurs peines, plus elles les augmentent & les multiplient, & à proprement parler, elles s'appauvrissent au lieu de s'enrichir, parce que Dieu est leur trésor, que c'est à luy seul qu'elles doivent s'adresser, & que tout le reste n'est qu'un abîme de maux & de miseres.

CVII.

Néant du monde.

C'est un temps perdu de parler au monde ; on n'y gagne rien ; & son impuissance est telle, qu'il n'est pas dans son pouvoir de nous rien donner qui nous contente.

CVIII.

Dieu se donnera à nous à proportion de la fidelité & du soin que nous prendrons de nous refuser au monde ; en s'éloignant de luy l'on s'approche de Dieu, & en confirmant le divorce que nous avons fait avec l'un, nous confirmons l'alliance que nous avons fait avec l'autre. Fidelité à Dieu.

CIX.

Les censures & les approbations des hommes doivent être fort indifferentes à ceux qui sont occupez des Jugemens de Jesus-Christ. Indifference des jugemens des hommes.

CX.

Le bonheur d'un Disciple de Jesus-Christ est de ressembler à son Maître, de le suivre dans ses souffrances, & d'être comme luy l'objet de la haine, de l'inhumanité & de la fureur de ceux qui ont été les ennemis de sa gloire & de son nom. Avantage des souffrances.

CXI.

Les maux que nous souffrons & ceux dont nous sommes menacez ne doivent servir qu'à augmenter nôtre foy & nôtre courage, & la confiance que nous devons avoir aux promesses de Jesus-Christ, doit nous servir d'une veritable consolation. La foy est un préservatif contre les maux de cette vie.

CXII.

Une vie égale, penible & utile pour le salut.

Une vie reglée est d'un merite particulier auprès de Dieu ; cet assujetissement est à bien parler une victoire continuelle que l'on remporte sur soy-même, parce que tous les mouvemens de la nature nous portent à chercher du soulagement dans le changement & dans la diversité.

CXIII.

Avantage de l'oraison.

L'Oraison n'est pas moins necessaire pour conserver la vie des ames, que la respiration l'est pour conserver celle des corps. Un Chrétien ne se soutient & n'avance dans les voyes de Dieu qu'à la mesure de sa priere.

CXIV.

Pour bien prier il faut être détaché du monde.

Dieu ne manque jamais de donner la grace & l'esprit d'oraison à ceux qui se presentent à ses yeux dans un dégagement & dans une désoccupation veritable de tout ce qui pourroit luy déplaire ; rien n'est plus puissant que ce vuide & cette pauvreté, pour nous attirer l'abondance de ses richesses ; pour bien prier il faut de la pauvreté dans la vie, & de la fidelité dans sa conduite.

CXV.

Folie du monde.

Le monde parle & debite ses imaginations comme des veritez ; c'est peu

le connoître que de luy donner croyance.

CXVI.

Il n'y a point icy-bas de situation qui soit assurée, le cœur humain est de luy-même plein d'inégalité & d'inconstance ; cela doit nous engager à demander à Dieu sans cesse de nous conserver & de nous affermir dans la voye où il nous a fait entrer.

Incertitude de l'esprit & du cœur de l'homme.

CXVII.

Tant que le monde ne plaît point, il n'est pas à craindre ; mais quand nous commençons à nous familiariser avec luy, & qu'il n'a plus rien qui nous paroisse étrange, c'est pour lors qu'il est dangereux, & que nous avons besoin de nous tenir sur nos gardes.

Danger du commerce du monde.

CXVIII.

Puisque nous devons vivre & régner avec Jesus-Christ dans l'éternité, il est bien juste de ne vivre que pour luy dans le temps, & de fuïr les hommes, dont la seule vuë est capable de ruiner les résolutions les meilleures & les plus saintes. Le monde n'est que malignité, il la répand de toutes parts, & il est trés-mal-aisé, pour peu qu'on en soit, de se parer de la méchanceté de ses impressions.

Vûë de l'éternité capable de détruire les fausses idées du monde.

CXIX.

Se juger avec rigueur.

Rien n'engage davantage Dieu à nous juger avec misericorde, que de nous juger avec rigueur ; & si ce n'est pas toujours un effet de nôtre justice de nous accuser, c'est au moins une marque évidente de la volonté que nous avons d'être justes.

CXX.

Peu se soucier des jugemens des hommes.

Quand on est persuadé qu'il n'y a rien de blâmable dans ce qu'il plaît aux hommes de reprendre & de condamner, le seul parti que l'on doit suivre est de demeurer en paix ; l'on seroit ou bien foible ou bien malheureux, si on faisoit dépendre son repos de la fantaisie de ceux qui se sont établis dans une espece de droit de juger des choses presentes sans équité & sans lumiere.

CXXI.

Le monde nous suit par tout pour nous persecuter.

Il ne suffit pas d'effacer le monde de nôtre memoire pour n'être plus dans la sienne, & le soin que l'on prend de l'oublier ne produit gueres autre chose, sinon que la plûpart de nos amis nous oublient facilement ; mais pour ceux qui ne le font pas, ils s'en souviennent toujours.

CXXII.

Danger des louanges.

Si les hommes n'avoient en vuë que

la veritable gloire, qui est celle de Dieu, ils seroient plus avares & plus retenus qu'ils ne le sont pas, quand il est question d'en donner aux hommes, qui pour l'ordinaire sont condamnez de Dieu dans les choses mêmes dans lesquelles ils s'attirent l'approbation du monde.

CXXIII.

Les loüanges sont beaucoup plus dangereuses que les calomnies ; il faut bien moins de vertu pour ressentir le mauvais effet d'une injure, que l'impression maligne d'un éloge. *Idem.*

CXXIV.

Le poids des graces est d'une pesanteur que l'on ne connoît point ; on ne peut dire combien il y aura de personnes condamnées par ce qui devoit faire leur sanctification. Poids des graces.

CXXV.

Le peché des hommes le plus commun & le plus irremissible est l'ingratitude ; car à le bien prendre, il n'y a point d'instant dans nôtre vie où Dieu n'ouvre sur nous les mains de sa misericorde, & il n'y en a point où nous ne luy donnions des témoignages de nôtre dureté : le monde est le royaume des ingrats, & Dieu ne fait autre chose que de pleuvoir & de semer sur des pecheurs. Ingratitude envers Dieu.

CXIX.

Se juger avec rigueur.

Rien n'engage davantage Dieu juger avec misericorde, que de no ger avec rigueur ; & si ce n'est jours un effet de nôtre justice accuser, c'est au moins une marq dente de la volonté que nous d'être justes.

CXX.

Peu se soucier des jugemens des hommes.

Quand on est persuadé qu'i rien de blâmable dans ce qu'il p hommes de reprendre & de con le seul parti que l'on doit suivr demeurer en paix ; l'on feroit foible ou bien malheureux, soit dépendre son repos de la de ceux qui se sont établis da pece de droit de juger des sentes sans équité & sans lu

CXXI.

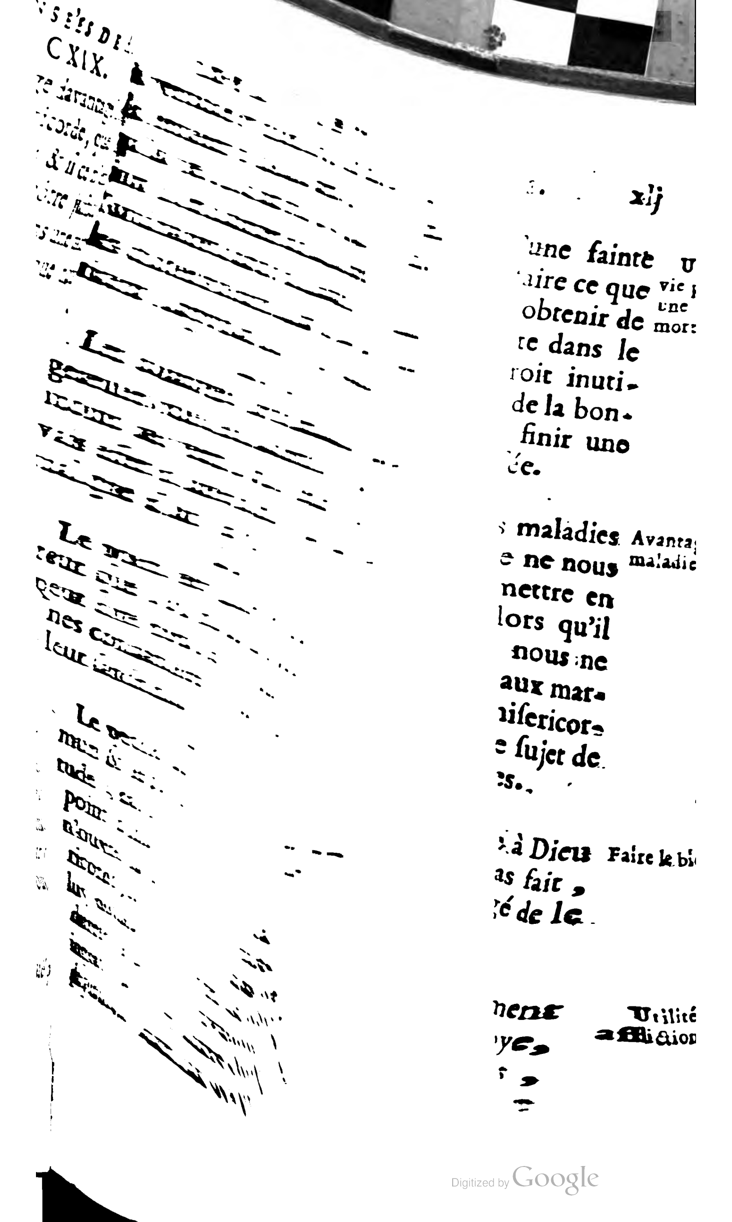
Le monde nous suit par tout pour nous persecuter.

Il ne suffit pas d'effacer le nôtre memoire pour n'être la sienne, & le soin que l'on l'oublier ne produit gueres aut sinon que la plûpart de nos an oublient facilement ; mais pou qui ne le font pas, ils s'en sou nent toujours.

CXXII.

Danger des louanges.

Si les hommes n'avoient en vue



une fainte
aire ce que
obtenir de
te dans le
roit inuti-
de la bon-
finir une
ée.

vie
une
mort

maladies
e ne nous
nettre en
lors qu'il
nous ne
aux mar-
iisericor-
e sujet de
es.

Avanta
maladie

à Dieu
as fait,
é de le

Faire le bi

nent
ye,

Utilité
affliction

CXXVI.

Ne souhaiter que les biens de l'éternité.

L'on ne doit souhaiter à ses amis que les biens de l'éternité ; car ceux du monde, comme on ne peut les posseder sans danger, l'on ne peut aussi les desirer à personne sans scrupule & sans crainte.

CXXVII.

Tout le bien est de Dieu.

Le bien que nous faisons est l'ouvrage de Dieu, & n'est point l'effet de nôtre vertu, mais de sa bonté seule qui fait de nous tout ce qui luy plaît, sans que nôtre foiblesse & nôtre infirmité l'en empêchent.

CXXVIII.

Danger du monde.

Le monde est rempli de tentations & de tentateurs, & souvent ceux qui se disent le plus de nos amis nous tendent les pieges les plus dangereux & les plus inévitables. Il suffit qu'on veüille le bien pour être combattu : & quand les hommes n'ont pas de bonnes raisons pour s'y opposer, ils en ont une multitude de mauvaises qu'ils appellent à leur secours ; ce n'est pas par la dispute que l'on resiste, mais par la fidelité & la fermeté du cœur.

CXXIX.

Etat de la vie religieuse.

La Religion est une condition si opposée à celle du monde, & les voyes

qu'on y suit sont si contraires au chemin qu'on suit dans le siecle, qu'on ne doit pas être surpris si on exige des personnes qui se retirent dans les Cloîtres des dispositions qui ne leur sont pas connuës, & si l'on veut d'elles autant d'obéïssance & de soumission qu'elles ont eu d'attachement à se conduire par leur volonté propre, & à s'abandonner en toutes choses à leur propre sens.

CXXX.

Les veritez s'affoiblissent tous les jours dans le cœur des hommes : bienheureux celuy qui n'est plus du monde, mais plus heureux celuy qui n'en entend point parler, & qui ne sçait rien de ce qui s'y passe ; il suffit de sçavoir qu'il y en a un, pour sçavoir en même temps qu'il est digne de compassion, & qu'on est dans une éternelle obligation de prier pour luy sans être informé du détail de ses maux & de ses déreglemens. Avantage de la retraite.

CXXXI.

Il est écrit que le monde ne goûte point les choses de Dieu, & que l'esprit de JESUS-CHRIST & le sien ne se rencontrent point ensemble ; l'un approuve ce que l'autre condamne ; l'un méprise & rejette ce que l'autre recherche : & bienheureux sont ceux qui par- L'esprit du monde opposée à celuy de J. C.

un discernement de benediction entendent & s'attachent à la voix qui ne peut tromper, & qui n'ont point d'oreilles pour celle qui n'est que mensonge.

CXXXII.

Confiance en Dieu.

Il n'y a point de difficultez qu'on ne surmonte, quand on s'abandonne sans reserve entre les mains de Jesus-Christ ; & qu'on met en luy toute sa confiance & toute sa force.

CXXXIII.

Danger de la retraite à de certaines personnes.

La retraite est d'une grande utilité quand elle est fondée sur des necessitez veritables ; mais il ne faut pas douter qu'elle ne nous prive des plus grands secours que nous puissions avoir pour plaire à Jesus-Christ, & le servir avec fidelité, lors qu'elle n'a pas de fondement & de raisons legitimes.

CXXXIV.

La paix du cœur la seule veritable.

La paix est le trésor du cœur, c'est par elle que nous possedons Dieu, & il n'est pas possible qu'il se trouve dans l'agitation & dans le trouble. Les Elus de Dieu passeront de la paix du temps dans celle de l'éternité, parce que ses Elus sont ceux qui aiment sa Loy, & que selon sa parole il n'y a qu'eux qui puissent joüir d'une paix profonde.

CXXXV.

Il faut se rendre digne d'une sainte mort par une sainte vie, & faire ce que nous croyons qui nous peut obtenir de Dieu une protection puissante dans le temps de la necessité; ce seroit inutilement que nous attendrions de la bonté de Dieu la grace de bien finir une vie que nous aurions mal passée.

Une sainte vie prépare à une sainte mort.

CXXXVI.

Dieu ne nous visite par les maladies qu'il nous envoye, qu'afin de ne nous pas surprendre, & de nous mettre en état de paroître devant luy, lors qu'il luy plaît de nous appeller, & nous ne répondons pas à ses desseins & aux marques qu'il nous donne de sa misericorde, lors qu'il n'est pas l'unique sujet de nos entretiens & de nos pensées.

Avantage des maladies.

CXXXVII.

Nous ne rendrons pas compte à Dieu du bien que nous n'aurons pas fait, quand nous n'aurons pas negligé de le faire.

Faire le bien.

CXXXVIII.

Nous devons souffrir non seulement avec resignation, mais même avec joye, que Dieu nous afflige dans le temps, quand nous avons sujet de croire que c'est pour nous épargner dans l'éternité.

Utilité des afflictions.

CXXXIX.

Le souverain de tous les biens en ce monde est celuy de faire la volonté de Dieu.

CXL.

Pardon des ennemis.

Les hommes ne sont pas impeccables; & si Dieu nous souffre avec nos miseres, il est bien juste de supporter celles des autres.

CXLI.

Avantage des afflictions.

Si les hommes sçavoient ce que valent les peines de cette vie, & combien elles sont bonnes pour la mort, ils les rechercheroient avec empressement.

CXLII.

Negligence du salut, dangereuse.

Celuy qui n'amasse point pour l'éternité, quoi qu'il fasse, ne fait rien que dissiper & que détruire.

CXLIII.

La condescendance necessaire est souvent utile.

La condescendance est utile & même necessaire en quantité de rencontres; c'est un moyen efficace par lequel on détourne & on prévient de grands maux; il est beaucoup plus permis d'en user quand elle ne tend qu'à élever les personnes à une vie plus exacte & à une pieté plus parfaite.

CXLIV.

La verité souvent dissimulée.

Tout le monde veut plaire, & il n'y a presque personne qui veüille dire la verité.

CXLV.

'on déplaît à ceux à qui on ne veut ressembler ; & ceux qui marchent des voyes larges ne peuvent souffrir x qui en gardent de plus exactes & plus étroites. On ne sçauroit plaire au monde si l'on ne suit pas ses maximes.

CXLVI.

Ceux qui vivent dans la confusion peuvent s'empêcher de faire des ustices.

CXLVII.

L'on se trompe quand on differe l'afre du salut, & que l'on se figure que u de momens suffisent pour se prépa: à un évenement qui ne finira jamais, que l'on est dans l'instant auquel on roît devant Dieu ; on l'est pour tourrs, l'éternité ne souffre ni changeent ni vicissitude ; il n'y a point de tour pour reparer les déreglemens & s fautes passées ; il ne reste qu'un reors & un regret immortel de les avoir ımmises, & l'on se repent pour lors ns aucune utilité d'avoir préferé les ıins amusemens de la creature à l'éterté de Dieu, qui devoit seul remplir capacité de nos cœurs, & être l'objet ıique de nos affections, de nos desirs de nos pensées. Delay de la conversion dangereux.

CXLVIII.

Mépris des choses de la terre.

C'est se tromper & vivre dans un aveuglement épouvantable, que de faire le moindre cas des choses qui ne font que se montrer & disparoître, & de negliger celles qui ne passeront jamais. L'éternité toute seule devroit être l'occupation d'un homme qui sçait qu'il y en a une ; & je ne puis comprendre qu'on donne ses soins à ce qui n'y a point de rapport, & qui n'est pas capable de nous y conduire.

CXLIX.

Utilité des afflictions.

Dieu aime trop ceux qui le servent & qui sont à luy, pour souffrir qu'ils ne soient pas exercez, & qu'il se passe rien en eux, ou exterieurement ou interieurement, qui ne leur donne quelque occasion de faire des actions de soumission, de charité, de docilité & de patience.

CL.

Avantage de servir Dieu.

L'on trouve dans le service de Dieu & dans la perseverance ce que tout le monde ensemble n'est pas capable de nous donner.

CLI.

Faux jugemens injustes.

Ce qui fait qu'on blâme d'ordinaire ce qui n'est pas blâmable, c'est qu'on juge d'une action par ce qu'elle paroît,

non pas par ce qu'elle est en effet.

CLII.

Puisque les biens & les maux de cette Brieveté de
ont une fin ; les uns ne meritent la vie.
int qu'on les craigne ; & les autres
sont pas dignes qu'on les desire.

CLIII.

La vie la plus longue n'est que d'un Indifference
oment, & c'est se tromper quand on pour les biens & les maux de cette vie.
regarde autrement que comme une
peur qui n'a nulle consistance ; la
ison & la foy nous montrent qu'il n'y
point de vanité & d'extravagance pa-
ille à celle de faire cas d'un instant
ui est environné par des temps qui ne
onnoissent ni mesures ni bornes. Ces
ntimens quand ils sont dans le cœur,
loucissent toutes les afflictions qui
ous arrivent. Un veritable Chrétien
e se lasse jamais de ce qu'on appelle
ans le monde disgraces, malheur, &c.

CLIV.

La vuë d'un Chrétien doit être un Il faut avan-
ivancement & un progrès continuel. cer dans la
Le plus grand de tous les malheurs est vertu.
le laisser l'œuvre de Dieu imparfait,
puis qu'on n'y revient point pour l'a-
chever, & qu'il demeure là pour jamais.

CLV.

Il faut que tout cede aux ordres de Soumission

entiere à Dieu.

Dieu, & nôtre ressentiment ne doit pas être moins soumis à sa volonté, qu l'a été la vie des personnes que nous regrettons. Tout ce qui est icy bas n'a ni consistance ni durée, il faut être toujours prêts de remettre dans ses mains ce qu'il a mis dans les nôtres.

CLVI.

Les jugemens de Dieu terribles.

La discussion que Dieu fera de nos œuvres sera si étenduë & si exacte, qu'il n'y a point de justice qui se soutienne devant luy, & c'est la misericorde toute seule qui doit décider de nôtre éternité; il n'y a que cela qui puisse faire trouver du repos & de la consolation à ceux qui sont occupez de la pensée de la mort. La confiance ouvre les portes du Royaume de JESUS-CHRIST, & il ne les fermera point à ceux qui s'y presenteront, quand ils n'auroient d'autre dignité ni d'autre merite que celuy d'esperer en ses bontez.

CLVII.

Connoître le bien & le pratiquer.

Les lumieres si elles ont été steriles seront nôtre condamnation; & la verité que l'on aura connuë, si elle n'a point été suivie, fera que Dieu rendra sur nous des jugemens plus rigoureux, que si elle avoit été entierement ignorée.

CLVIII.

Les regles saintes selon lesquelles on t se conduire, sont ignorées dans le nde ; & ceux qui sont assez heureux ır les connoître, ne le sont pas assez ır surmonter les oppositions qu'ils contrent pour vaincre leur foiblesse, se mettre au dessus de ce qu'ils trouıt établi & autorisé par des exemples des coutumes qui sont presque genees ; quitter le monde c'est se tirer ıne tempête dans laquelle il est prese impossible d'éviter le naufrage. Danger du monde.

CLIX.

L'ignorance de nos obligations n'est excusable, & ne nous met pas à ıvert des Jugemens de Dieu. Idem.

CLX.

Les courtisans sont injustes dans leurs ısées, elles sont toujours pleines de lignité ; ils sont comme les démons, se trahissent les uns les autres, & ne sont d'accord que lors qu'il s'agit persecuter & d'opprimer le juste. Danger de la Cour.

CLXI.

Il est dangereux de se charger dans la ıunesse de la conduite des ames ; ce ui fait que les hommes bâtissent inuilement, & que ce qu'ils élevent n'a ni onsistance ni durée, c'est qu'ils ne se La jeunesse doit craindre de se charger de la conduite des autres.

donnent pas le loisir de jetter les fondemens, sans lesquels on ne peut rien faire de solide.

CLXII.

La Foy nous rassûre dans les secheresses spirituelles.

Dieu semble quelquefois se cacher & suspendre sa protection sensible; nous devons pour lors nous servir de nôtre foy, elle est nôtre force, & le bras invisible sur lequel il faut nous appuyer. Il est utile de penser à la maladie dans la santé, & de se préparer à la tempête dans le temps de la tranquillité & du calme.

CLXIII.

Nous rendons nôtre vie inutile.

Le mauvais usage que nous *faisons* de la vie, fait que nous nous rendons également indignes de vivre & de mourir.

CLXIV.

Secours de Dieu necessaire.

Si Dieu ne benit & ne se mêle de nos travaux, il n'y a pas grande utilité à en esperer.

CLXV.

Dieu ou le monde nous occupent.

Il ne faut point souffrir de vuide dans nôtre vie; tout ce que Dieu n'a point dans nos cœurs, il faut que la creature l'occupe par une espece d'usurpation.

CLXVI.

Dieu penetre nôtre interieur.

Dieu nous juge sur les dispositions les plus secretes de nôtre cœur; les hommes n'en connoissent que la surface,

, mais rien ne peut échaper à celuy voit tout à découvert.

CLXVII.

e propre des occupations du monde est de distraire & de divertir de jet principal que l'on devroit avoir ssamment devant les yeux ; il faut resser à Dieu, & luy demander qu'il la mobilité de nôtre ame, qu'il luy ne cette fermeté qu'elle ne sçauroit ir que de luy, parce que nous ne imes de nous-mêmes qu'inconstance qu'incertitude ; & il se peut dire : depuis le peché la creature change s sçavoir pourquoy, & que Dieu i est le principe de toute immutaité s'étant retiré d'elle, elle est deveë flexible comme un roseau. Inconstance de l'homme.

CLXVIII.

Il est tres-aisé d'avoir l'esprit rempli grandes veritez, & les mains aussi ides que si l'on étoit privé de toutes s lumieres. Le cœur & l'esprit tres-differens.

CLXIX.

Dieu veut qu'on luy demande les roses qu'il a resolu d'accorder, & sa onté se plaît à être sollicitée. Priere.

CLXX.

La sagesse humaine, quelque éclairée u'elle puisse être, est bien peu de Foiblesse de l'homme.

donnent pas le loisir de j
élemens, sans lesquels o
faire de solide.

CLX

Dieu semble que
suspendre sa pro
devons pour lo le monde
soy, elle est où n
invisible sur effroyable; il
Il est utile des choses qu
la santé, les plus opposé
dans le tout sa conduite;
charité dans tous les t
lorsque l'on croit
plaindre.

CLXXII.

véritablement chrétien
sincerement à J. C.
les hommes les c
afflictions qui leur
ne desire rien que
l'on trouve en l
soumission à ses volonté
necessaire pour le
resignation est touj
douleur, & le
Dieu dan
qui nous sont
moyen le plus
nous puissio
pour nô

propre consolation, mais encore pour le repos des personnes dont elles regrettent la perte.

CLXXIII.

Le peu de temps que nous avons souvent pour nous préparer à la mort, fait qu'on ne sçauroit se détacher trop tôt de ce monde pour nous rendre dignes de l'éternité. *Prévenir la mort.*

CLXXIV.

Ce ne seront que ceux qui auront gardé une vigilance exacte & une entiere fidelité dans leur conduite, que la venuë de JESUS-CHRIST ne pourra ni troubler ni surprendre. *La mort peu à craindre aux bons.*

CLXXV.

L'inconstance & l'instabilité des choses humaines, au lieu d'une douleur vaine & tout-à-fait inutile qu'elle produit en nous, devroit seulement nous convaincre que ce n'est pas à elles qu'il faut s'attacher, mais seulement à celles qui ne sont point sujettes au changement. *S'attacher aux choses de l'éternité.*

CLXXVI.

Quoy qu'on soit persuadé de la vanité des choses d'icy-bas, & qu'on ait pour elles tout le mépris qu'elles meritent, ces riens nous arrêtent & nous remplissent comme de grandes affaires, *Les sentimens de l'esprit & ceux du cœur sont bien differens sur les choses de la terre.*

& nous passons toutes nos vies à faire ce que nous ne pouvons nous empêcher de condamner.

CLXXVII.

Obligation de la retraite

Si l'on ne s'observe avec exactitude dans la retraite même, & que l'on ne se resserre dans les bornes de son état, il est à craindre qu'on ne trouve dans le fond de la solitude les bagatelles & les vuides du même monde, dont on pensoit s'être separé pour jamais.

CLXXVIII.

Danger de se produire dans sa jeunesse.

L'on hazarde toujours quand on se produit avant que d'avoir eu le temps d'acquerir le fond & la capacité necessaire; & rien n'empêche tant d'arriver à une vertu consommée, que lors qu'on l'expose de bonne heure.

CLXXIX.

Attention sur soi-même, necessaire dans la retraite.

Pour trouver dans le Cloître le repos & la paix sainte qu'on y cherche, il faut mourir à toutes choses, non seulement au monde exterieur, mais même à celuy que l'on porte dans le fond de son cœur, dans le secret de son ame, sans quoy on rencontreroit dans la solitude les mêmes maux & les mêmes mouvemens qu'on auroit voulu éviter en se separant des hommes.

CLXXX.

Le moyen le plus assuré, & par le-el nous ne sçaurions nous mécomp-, c'est de préferer en toutes choses la lonté de nos superieurs à la nôtre. Obéïssance.

CLXXXI.

Dieu donne sa main & ne la retire nais à ceux qui l'aiment, & l'amour e nous luy portons engage sa bonté, sa justice, & fait une sainte violence a misericorde. Amour de Dieu.

CLXXXII.

Il n'y a rien qui desseche davantage cœur, ni qui ruine davantage la eté que les entretiens, qui n'ont point ır utilité; ceux qui aiment beaucoup converser avec Dieu, gardent un grand ence avec les hommes. Danger des conversations.

CLXXXIII.

Tout passe dans le monde avec tant rapidité, qu'on se voit privé des antages de la fortune, avant même ı'on s'apperçoive qu'on les possede; pendant nous n'en devenons ni meilurs, ni plus détachez, ni plus avides : ces biens éternels, qui seuls merint place dans le cœur d'un homme ıi a de la religion & de la foy. Nôtre e se trouve à la fin de sa course si uid le ce qui devroit la remplir, qu'il Peu d'attention sur soy pendant la vie, peu de secours à la mort.

ne nous reste dans ce moment que la douleur de nous voir sans œuvres, sans merites, & par consequent sans espoir.

CLXXXIV.

Les regrets inutiles à la mort.

Comme il y a un temps où la vuë de nos miseres nous est utile; il y en a un aussi, où bien loin de l'être, elle ne fait que nous plonger dans l'amertume & dans l'affliction : Il est écrit, *Desiderium peccatorum peribit*.

CLXXXV.

Bon usage de la vie.

Il n'importe que nôtre vie soit longue, mais il faut qu'elle soit *sainte*.

CLXXXVI.

Abandon de Dieu.

Quoy qu'il ne soit pas impossible de retrouver Dieu après l'avoir negligé; cependant on peut dire qu'il n'y a rien de plus rare. Après qu'il a parlé & frappé inutilement aux portes de nôtre cœur, il se taît & demeure dans un perpetuel silence; *Hæc fecisti & tacui*.

CLXXXVII.

Danger de differer la conversion.

Personne ne s'est jamais repenti de s'être hâté de se donner à Dieu; mais il y en a une infinité, qui pour avoir differé de le faire, répandront des larmes dans toute l'éternité, dont ils ne recevront ni rafraîchissement, ni consolation.

CLXXXVIII.

r régler nos manieres d'agir hommes, de telle sorte qu'il en qui les effarouche & qui les il faut plaire pour persuader, les complaisances basses & par descendances contraires à ce it à la verité, mais par des engagent & qui attirent. Lors ûte les personnes, l'on est plus à croire ce qu'elles disent, & à r persuader.

Bienseance dans le monde, necessaire.

CLXXXIX.

privations sont dures & doulou- quand il y a de la resistance dans r; mais de quelque nature qu'el- issent être, quand on remonte urce, & qu'on les voit dans leur icipe avec un esprit de dépendance, s nous produisent de veritables biens, nous obtenons de Dieu dès ce mon- même la recompense du bon usage ue nous en avons fait, en attendant couronne qu'il nous prépare dans autre.

Consolation dans les afflictions.

CXC.

C'est un grand ornement de paroî- e au Jugement de Dieu, chargé d'in- ires & de marques de la mauvaise vo- nté des hommes, lors qu'on les a

Avantage que l'on trouve dans les ennemis.

endurées avec paix, avec patience, disons avec charité.

CXCI.

Voyes extraordinaires suspectes.

Il n'y a point d'autre voye que celle que JESUS-CHRIST nous a marquée par sa parole & par son exemple ; un Chrétien ne doit point connoître d'autre perfection sur la terre que celle de l'aimer & de le suivre.

CXCII.

Le renoncement entier est necessaire.

L'on voit tres-souvent que ceux qui ont renoncé à des établissemens & à des fortunes que les hommes appellent importantes, se reprennent de nouveau à des riens qui rendent leurs premieres démarches inutiles, & qu'après avoir rompu des cables, & brisé des chaînes de fer, des cheveux & des toiles d'araignées les arrêtent. Un Chrétien ne comprendra-t-il jamais que n'étant point destiné à moins qu'à posseder toute l'éternité un Royaume de benediction & de gloire, la plus grande de toutes les extravagances c'est de s'en priver volontairement par le plaisir qu'il prend à bâtir des maisons de boue & de paille ?

CXCIII.

Chute dans la solitude.

Quoique les solitudes soient des abris & des ports, on ne laisse pas quelque-

d'y faire naufrage, comme dans le
de la mer.

CXCIV.

...tes les voyes des hommes sont ...res & si tenebreuses ; qu'il n'y a ...ieu seul qui les connoisse par...nt ; & la charité veut qu'on ...en des intentions quand on les ..., & qu'on ne sçait pas précisé...quel est le mouvement de la ...

Bien juger du prochain.

CXCV.

...voyes ne sont droites qu'autant ... avons Dieu devant les yeux, ...u qu'on s'en separe, il n'y a ...que déreglement & confusion.

Il n'y a hors de Dieu que confusion.

CXCVI.

...isericorde de Dieu ne connoît ...e limites, & dans tous les lieux ... dans tous les états, sa main puissante protege & soutient ceux ...nt le bonheur d'être à luy.

Dieu agit par tout pour ses Elus.

CXCVII.

I ne faut pas donner créance ni au ... ni au bien que l'on dit de nous ; ...uvent l'on nous attribue du mal que ...ous n'avons pas. Pour du bien, il y ...n a si peu, qu'on excede toujours ...quand on en dit.

Se méfier des jugemens que les hommes portent de nous.

CXCVIII.

La retraite est inutile sans l'amour de Dieu.

La retraite est inutile si elle ne nous purifie de toutes les impressions des choses du monde ; il ne sert de rien de fuïr les hommes, si l'on ne s'approche de Dieu ; il faut pour faire un veritable profit de l'avantage que nous avons d'être separez d'eux, s'unir entierement à celuy pour l'amour duquel nous nous en separons.

CXCIX.

Danger du monde.

Il n'y a point de pureté que le commerce du monde ne ternisse, & il cache une malignité secrete & contagieuse, de laquelle il est presque impossible de se défendre ; ceux qui le voyent avec le plus de sainteté ne s'en préservent pas entierement, mais ils en reçoivent de plus legeres atteintes ; car soit peu, soit beaucoup, il faut ou qu'il gâte, ou qu'il altere.

CC.

Douceur de la retraite.

Quand on aime & que l'on goûte la retraite & la solitude, & que l'on a mis son plaisir & sa consolation en Dieu seul, il en coûte pour descendre & s'arrêter sur la terre ; elle n'est que pour ceux qui s'y attachent, & qui en ont les inclinations & les maximes ; leurs pensées sont toutes terrestres comme leur cœurs.

CCI.

La paix interieure & les consolations sensibles sont d'ordinaire l'effet d'une longue retraite, & la recompense de la fidelité de ceux qui ont perseveré des temps considerables dans le service de Dieu. On quitte le monde à la verité, mais le monde ne laisse pas de suivre ceux qui le quittent ; & les habitudes qu'on y a contractées ne se détruisent que dans la suite & par l'application avec laquelle on veille sur sa conduite.

Utilité de la retraite.

CCII.

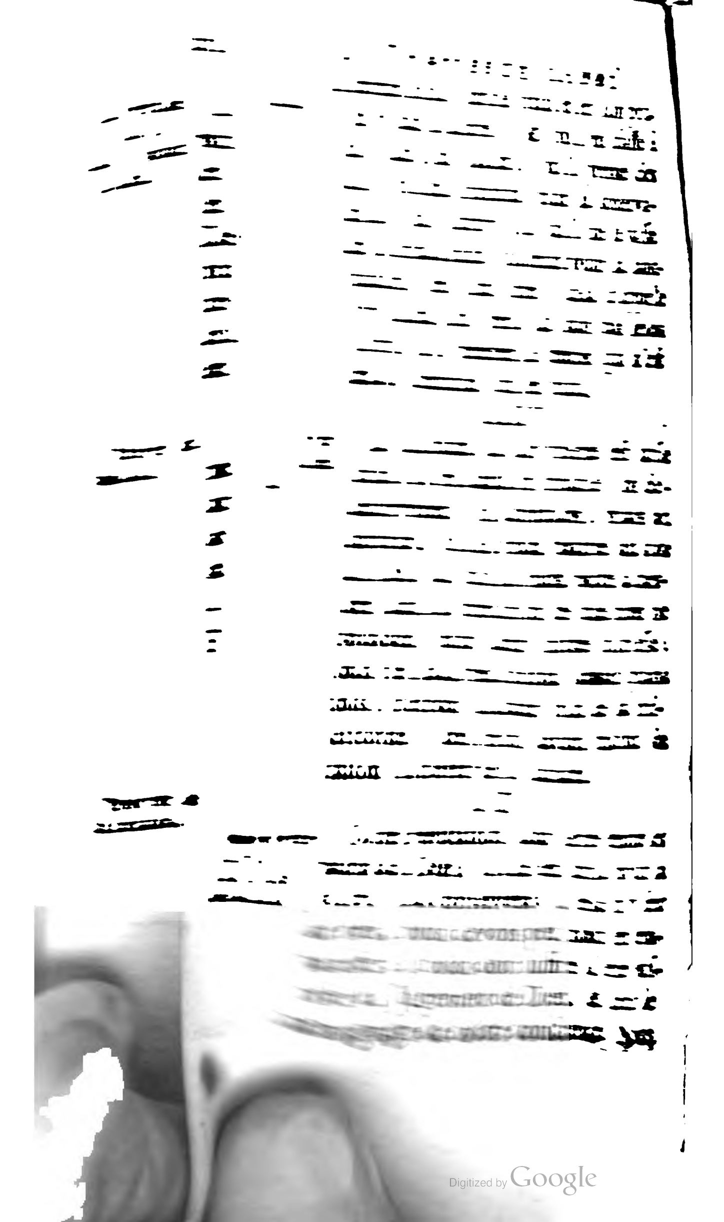
Le grand secret pour sentir Dieu, pour acquerir sa presence, & pour empêcher qu'elle ne nous échappe, lors qu'elle nous est devenuë familiere ; c'est de n'aimer ni le monde ni rien de ce qu'il enferme que ce ne soit par rapport à Dieu & pour l'amour de luy, & toutes les choses ausquelles nous donnons place dans nôtre cœur à cause d'elles-mêmes, sont des semences de ces égaremens & de ces aridités qui nous font tant de peine ; posseder Dieu par l'action de l'esprit & par celle du cœur, est quelque chose de si grand, qu'il faut tout faire pour en obtenir la grace.

Fuite du monde necessaire pour nous unir à Dieu.

CCIII.

On ne sçauroit trop s'étonner qu'un

Negligence



veritablement que ce que
s aux yeux de Dieu ; l'opi-
nmes ne peut ni augmenter
nôtre vertu.

CCVI.

on est l'écueil de l'humilité, Danger de la science.
la vanité qui est la produc-
s ordinaire de l'étude, a fait
ssures mortelles dans le cœur
ime sçavant, sans qu'il ait pû
te sa lumiere s'apercevoir de
rdre.

CCVII.

ut peu de choses pour éloigner Dieu est jaloux de ceux qui sont à luy.
les ames qu'il a separées pour se
pliquer entierement, & qu'il s'est
ées ; il les regarde, comme il dit
nême, avec jalousie, & le moin-
partage ou la moindre reserve luy
insupportable.

CCVIII.

On se porte d'ordinaire au bien par Défaut d'intention gâte nos actions les meilleures.
-s considerations qui sont humaines ;
ielquefois les intentions sont pures,
nais il s'y mêle des incidens & des cir-
constances qui ne le sont pas : on s'y
recherche, on s'y trouve ; de sorte
qu'elles sont dignes de châtiment, au
lieu de meriter des recompenses ; & il
ar -e souvent que Dieu s'irrite de ce

qui satisfait les hommes.

CCIX.

Incertitude de l'heure de la mort, avantage.

Nous sommes bienheureux de ce que nos destinées sont entre les mains de Dieu ; pour les bornes qu'il veut prescrire à nôtre vie, il ne faut vouloir que sa volonté, & se soumettre à tous ses ordres dans une resignation parfaite.

CCX.

La charité ne nous oblige pas à la confiance.

Quoique nous ne mettions aucunes bornes à la charité que nous devons avoir pour nos ennemis, nous en pouvons mettre à nôtre confiance.

CCXI.

Ne vouloir que ce que Dieu veut.

Il n'y a point de bonheur en ce monde que celuy d'être simplement ce que Dieu veut que nous soyons ; souvent nous mettons sa gloire où elle n'est pas, & nous prétendons nous décharger des fardeaux qui nous accablent dans la vuë que nous nous formons que nous serons plus libres, & que nous marcherons dans ses voyes avec plus de legereté ; cependant il nous les laisse, parce qu'il nous est plus utile de les porter.

CCXII.

Fidelité pour Dieu.

Dieu est toujours le même pour ceux qui le servent, & quand il s'est une fois donné, c'est nôtre fidelité qui le retient & qui le conserve ; nôtre in-

gratitude seule l'oblige à se retirer.

CCXIII.

Le monde nous amuse, & tout ce que nous en pouvons esperer passe comme un éclair; il n'y a que la protection de Dieu qui soit d'une solidité immuable, elle peut seule nous garantir des impressions funestes que les biens & les maux de cette vie font sur nos cœurs; pour vivre & pour mourir heureux, il faut être dans un abandonnement entier entre les mains de Dieu.

Instabilité du monde. Solidité de la confiance en Dieu.

CCXIV.

Plus nous reduirons nôtre esprit à une vraie simplicité, plus Dieu en sera le Maître. On s'inquiete & on se tourmente pour être à Dieu, & souvent au lieu de sa parole qui feroit toute nôtre consolation, on suit ses imaginations, on s'égare soy-même, & l'on ne trouve que trouble & qu'agitation.

Dieu seul peut fixer l'inquietude du cœur de l'homme.

CCXV.

Il est tres-ordinaire de former des desirs de conversion sans aucun effet; on tombe dans ce malheur quand on differe de répondre à la voix qui nous parle; une sainte vie est la seule préparation qui puisse nous assurer d'une sainte mort.

D'où viennent les conversions tardives.

CCXVI.

L'exemple est le moyen le plus puissant dont nous puissions nous servir pour porter les autres à la vertu. Quand Dieu s'est fait connoître à nous, ce seroit un grand malheur de le cacher aux autres par nôtre conduite.

CCXVII.

Il faut nous mesurer en toutes choses sur les graces que Dieu nous a faites, & sur ce qu'il demande de nous.

CCXVIII.

Les gens qui sont à Dieu couvrent les vertus reelles qu'ils ont reçuës, & empêchent qu'elles ne paroissent. Ceux qui sont au monde s'en attribuent de fausses, & font montre de celles qu'ils n'ont pas.

CCXIX.

Les afflictions sont le partage des ames qui sont à JESUS-CHRIST; comme rien ne les éleve tant aux yeux de Dieu, il n'y a rien aussi qu'il leur procure davantage.

CCXX.

Les mêmes graces qui sauvent les uns condamnent les autres; ainsi il faut avoir une application toute particuliere pour profiter des dons de Dieu, & faire valoir les talens que nous re-

;evons de sa misericorde.

CCXXI.

Dieu soutient les ames qui le servent. Lors qu'il permet qu'elles soient dans les tentations, il ne manque jamais d'en adoucir l'amertume par des dispositions secretes qui sont de purs effets de sa misericorde; on ne peut se méconter quand on s'abandonne à luy; il sçait mêler les biens & les maux, & nous faire trouver nôtre avantage dans les uns & dans les autres. Bonté de Dieu pour ceux qui le servent.

CCXXII.

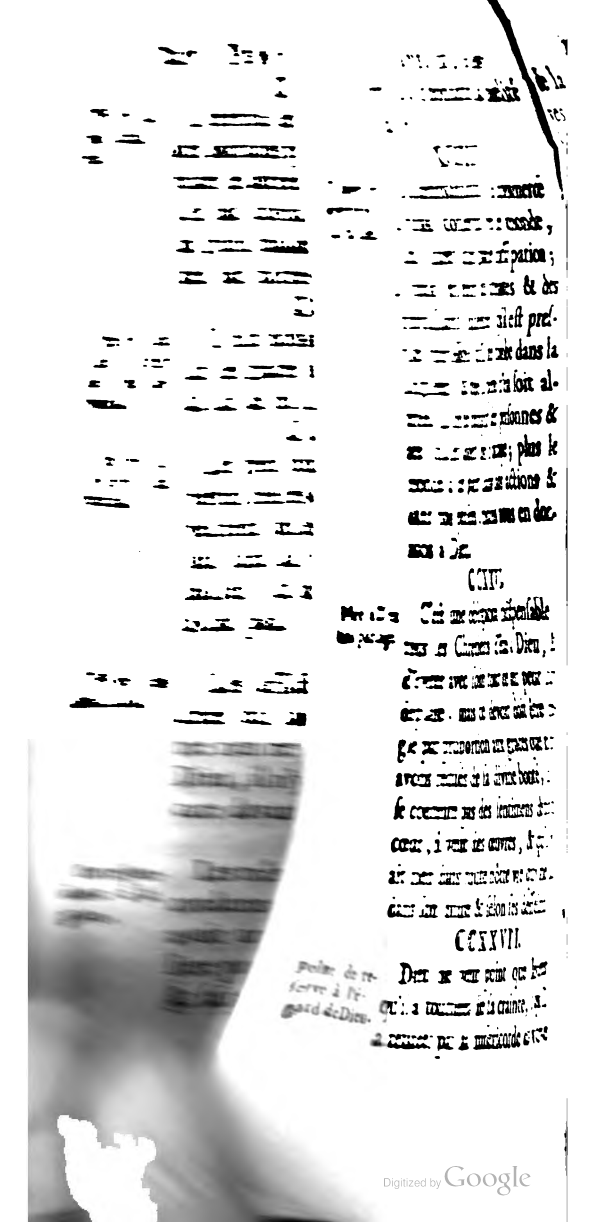
Ce seroit une veritable temerité, de prétendre entrer dans le Royaume de Dieu par d'autres voyes que celles par lesquelles il y a conduit ses Saints. Chemin du Ciel.

CCXXIII.

Il faut remettre son sort entre les mains de Dieu dans une croyance ferme, que rien ne luy est plus précieux que la sanctification des Elus, & que rien ne l'oblige davantage à prendre soin de les sauver que la confiance qu'ils luy témoignent. Merite de la confiance en Dieu.

CCXXIV.

C'est un grand malheur quand on oblige Dieu à se repentir des marques qu'il nous a données de ses misericordes par la negligence que l'on a de s'en Malheur d'une ame negligente.



CCXXVII.

Point de reserve à l'égard de Dieu.

Dieu ne veut point que ...

... la crainte ...

te la mort, ayent pour luy des reser-ves, qu'elles se laissent salir par les af-aires & les communications du mon-de, qui n'inspirent que des maximes & des affections toutes contraires à cel-les qu'il exige des personnes qui ont le bonheur de le servir.

CCXXVIII.

Il est dangereux de prendre parti dans les contestations qui s'élevent dans l'E-glise; l'on se conduit aisément dans des rencontres par sa passion; on agit par temperament, on se déguise à soy-mê-me; l'on se couvre du pretexte de l'a-mour de la verité, & l'indignation est souvent regardée comme une sainte ar-deur. Ce qui fait que la verité qui a occupé nos premieres vuës dégenere en injustice, & que la charité se change en des sentimens de mépris ou de haine contre ceux qui sont d'un sentiment contraire. Nous devons beaucoup à la verité, nous ne devons pas moins à la charité; ne peut-on défendre l'une sans l'autre?

Combien l'esprit de parti est dangereux.

CCXXIX.

Souvent les affaires qui sont de Dieu se ruinent, & n'ont rien moins que le succès qu'on en espere, parce qu'on s'y ingere de soy-même, & *qu'on s'en-*

On ne doit jamais s'ingerer de soi-même des œuvres de Dieu.

mêle sans mission. Souvent Dieu a détourné ses regards de ses ouvrages, à cause de l'indignité des mains qui s'y étoient appliquées.

CCXXX.

Remede au découragement.

Nous nous garantirons de toutes les tentations de découragement & de défiance qui pourroient nous arriver, si nous animons nos actions d'une entiere confiance en la bonté de Dieu, & si nous nous appuyons sur l'assurance qu'il nous a donné luy-même, que ceux qui esperent en luy ne seront point confondus.

CCXXXI.

Remede à l'ennui de la solitude.

Rien n'est plus propre à nous garantir de l'ennuy qui nous trouble souvent dans la retraite, que de penser que nous attendons JESUS-CHRIST, que son retour en ce monde ne sçauroit être éloigné, qu'il n'y a point d'instant dans lequel il ne puisse nous surprendre; & que lors qu'il fendra les nuées, & viendra environné de feux & de flammes pour juger les morts, ceux-là seulement le verront avec consolation, qui auront vécu dans l'attente comme dans la foy de son avenement.

CCXXXII.

Il faut éviter avec soin toutes les ..pagnies qui peuvent nous éloigner Dieu. Rien n'est plus à craindre que mauvais exemple, & l'on fait assez ..vent par complaisance ce qu'on ne ..oit pas par inclination.

Danger du mauvais exemple.

CCXXXIII.

Rien ne nous est plus recommandé ..ns l'Ecriture que de secourir les pau..es ; ils sont les membres de Jesus-..hrist ; nous faisons pour luy ce que ..ous faisons pour eux. Si nous sentons ..os besoins, nous serons tres-disposez soulager ceux des autres.

Motifs pour l'aumône.

CCXXXIV.

La bonté de Dieu à excuser nos dé..auts, doit nous engager à supporter ceux des autres ; il est plus sûr d'excu..ser le mal où il est, que de le condamner souvent où il n'est pas.

Excuser les défauts du prochain.

CCXXXV.

Ne soutenons jamais nos sentimens avec trop d'ardeur & de vivacité ; il vaut mieux ceder par prudence, que de l'emporter aux dépens de la charité.

Moderation à soutenir ses sentimens.

CCXXXVI.

..es bienséances necessaires à nôtre .. ..e nous dispensent jamais des Loix ..ristianisme ; l'on peut en joüir,

Belle maxime de morale.

[illegible] & avec paix.

[illegible] VIII.

[illegible], & [illegible] est [illegible] mais il faut [illegible]

[illegible], elle [illegible]

[illegible]

re des injustices; ce que l'on doit eu doit l'emporter sur toutes choses.

CCXLI.

est d'une grande importance de re- sa conduite dans le gouvernement sa maison. Nos domestiques nous vent le service, nous leur devons le exemple, l'attention sur leur con-te, & un air de bonté qui adoucisse oug de la servitude. D'où vient qu'ils sont pas à nôtre place? pourquoy sont-ils pas nos maîtres? c'est ce l'il se faut dire quelquefois. Conduite à l'égard des domestiques.

CCXLII.

La croix est essentielle à un Chré-en; vivre en Chrétien, c'est vivre ans la souffrance; rien n'est plus capa-le de corrompre le cœur qu'une trop grande & trop longue prosperité: rien n'instruit davantage que l'adversité. Utilité des souffrances.

CCXLIII.

La prudence est la directrice de la pieté & de tous les bons desseins; la charité de Dieu est toute pleine de sa-gesse; tout ce qui n'est point selon les regles, quelque bien qu'il paroisse, ne l'est point en effet; c'est la regle pour se défendre des illusions. Regle contre les illusions.

CCXLIV.

Une vie commune ne suffit pas pour Suivre les desseins de Dieu.

ceux que Dieu n'a retirez du monde qu'afin qu'ils eussent le moyen d'en mener une extraordinaire. Qu'on est heureux de n'être rien dans le monde, & de tourner toutes ses esperances du côté de l'éternité !

CCXLV.

Motif de confiance.

Ce qui doit établir nôtre confiance, c'est que les bontez de Dieu sont infinies, & que nos infidelitez ont des bornes, quelque grandes & quelque nombreuses qu'elles puissent être.

CCXLVI.

Avantage de l'humilité.

Il ne suffit pas de s'humilier aux yeux de Dieu, il faut encore le faire devant les hommes. Dieu cede aux ames humbles, & il ne resiste point à un cœur contrit & humilié.

CCXLVII.

Tout esperer de Dieu.

C'est faire injure à Dieu que de mettre des bornes à nos esperances, puis qu'il n'en met pas à l'amour qu'il a pour nous ; plus nous nous estimons indignes d'être écoutez de Dieu, plus nous devons le presser de soulager nôtre extrême misere.

CCXLVIII.

Utilité des peines interieures.

Dans quelque peine interieure que l'on se trouve, il faut attendre Dieu dans le silence & dans la paix ; l'insensibilité

l'on se trouve
& ses utilitez ;
& la fidelité à
cœur de Dieu,
nt sa misericorde.

X.

era l'objet de la Moyen à plaire à Dieu.
nôtre cœur sera
Dieu.

r plus que la ve- Ce qu'on doit à la verité.
is apprehender de
st question de la
dre.

I.

merite de nos ac- Merite de la charité.
Dieu à proportion

LII.

ous donne la paix & la La simplicité est la source de la tranquillité.
ors d'elle il n'y a que
quietude ; cette simpli-
se retrancher tout ce qui
& à se contenter du seul

CCLIII.

heur de l'homme ne se rencon- Le cœur n'est pas fait pour les creatures.
dans les choses créées, nous
ns quelque chose qui n'est pas de
nde. L'idée que Dieu nous en

donne produit l'amour, l'amour le desir, mais ce desir ne produit le plus souvent que des soupirs ; & il semble que plus nôtre cœur s'éleve vers cet objet, plus cet objet se hausse & s'éloigne de nôtre cœur.

CCLIV.

Combien le monde est dangereux.

Il n'en est pas de même des creatures, elles nous suivent par tout, elles se presentent incessamment à nos yeux, & par nos yeux elles entrent dans nôtre esprit, elles le partagent, & y portent avec elles l'inquietude & la dissipation.

CCLV.

Danger des conversations.

La parole & la conversation, quelque reglées & innocentes qu'elles puissent être, ne laissent pas de faire en nous des impressions fâcheuses, & de causer des desordres qui ne se repareront qu'avec peine ; elles nous ouvrent les portes comme pour sortir hors de nous-mêmes, elles nous remplissent de fantômes & d'imaginations vaines qui sont les sources malheureuses de ce nombre presqu'infini de distractions & d'affoiblissemens que nous sentons dans la priere & dans les autres exercices de pieté ; pour être veritablement à Dieu, il faut chercher la solitude.

CCLVI.

La volonté de

JESUS-CHRIST dit que sa nourriture

de son Pere; nos z viennent de ce rissons pas de cette manque jamais, dispenser de faire ; mais ce n'est pas faut la vouloir. Les malgré eux, ils vou- pas faire.

Dieu, vraye nourriture de l'ame.

VII.

Dieu sans contrainte, e porte à executer ses qui donne le mouvement le démon & le pecheur ui obéïssent malgré eux.

Comparaison du pecheur & du démon.

CLVIII.

ons être en ce monde com- Peres étoient dans les lim- dire vivre dans la foy, dans dans un saint empressement nent de Jesus-Christ.

Vivre dans l'attente de J. C.

Pensées de l'Abbé de la Trappe.

CATALOGUE DES LIVRES imprimez à Paris chez Jean de Nully, ruë S. Jacques, à l'image S. Pierre.

1703.

ABREGE' des principaux Traitez de la Theologie, contenant ce qu'il y a de plus necessaire dans la Theologie pour la connoissance des veritez de la Religion Chrétienne. in 4°. 6. liv.

Analyse de l'Evangile selon l'ordre historique de la Concorde, avec des Dissertations sur les lieux difficiles par le R. P. *** Prêtre de l'Oratoire, in 12. 4. vol. 10. l.

Analyse des Actes des Apôtres, avec des Dissertations sur les lieux difficiles, par le même Auteur, in 12. 2. vol. 4. l. 10. s.

Analyse des Epîtres de S. Paul, & des Epîtres Canoniques, avec des Dissertations sur les lieux difficiles, par le même Auteur, quatriéme Edition revuë & augmentée, in 12. 2. vol. 5. l.

Anciennes Liturgies, ou la maniere dont on a dit la Messe dans chaque siecle, tant dans les Eglises d'Orient, que dans celles de l'Occident, avec la recherche des Prieres, des Pratiques &

:emonies qui s'observent dans le
acrifice, in 8°. Seconde edition
resse. 4. l. 10. s.
:hmetique universelle, expliquée
pliquée, qui comprend en deux
s l'Arithmetique necessaire & l'A-
.etique curieuse, par M. P. P. M.
. D. D. C. in 12. 2. vol. 4. l.
Le Nouvel Atheïsme renversé, ou
.itation du sistême de Spinosa, tirée
.. la plûpart de la connoissance de la
.ire de l'homme, par un Religieux
.edictin de la Congregation de saint
.ur, in 12. 2. l. 10. s.
Catechisme du Diocése de Nantes,
par M. Mesnard Directeur du Se-
.naire de Nantes, in 8°. 3. l.
Cantiques spirituels sur les principaux
Mysteres de nôtre Religion, avec les
sept Pseaumes paraphrasez à l'usage des
Missions & des Catechismes. 5. sols.
Commentaire litteral sur les Epîtres
de S. Paul, & les autres Epîtres cano-
niques, inseré dans la Traduction fran-
çoise, avec le Texte latin à la marge;
par le R. P. *** Prêtre de l'Oratoire,
in 12. 2. vol. 3. l. 10. s.
Les Confessions de S. Augustin, tra-
duction nouvelle sur l'edition latine des
.es Benedictins de la Congregation

de S. Maur ; avec des notes & de nou-
veaux sommaires des Chapitres, cin-
quiéme edition, revûë, corrigée & aug-
mentée, par M. Dubois de l'Academie
Françoise, in 8.

Les mêmes, in 12.

Eadem S. Augustini Confessiones ... notis ejusdem Autoris & notis ... ... , in 12.

Les Lettres de S. Augustin ... aussi en françois par le même ... in 8. 6. vol.

Canones Conciliorum & ... quæ per annum leguntur ... capituli, ex Breviario ... prompti, in 18.

Critique de l'Histoire des ... & la Justification de l'usage ... plines volontaires, par M. ... Docteur en Theologie, in ...

Cabassutii, Theoria & Praxis ... nonici, in 4.

DIscipline ancienne & no... l'Eglise, extraite de la g... cipline ... Thomassin ... l'O...

EPîtres & Evangiles, avec les Oraisons de l'Eglise pour tous les jours de l'année, par demandes & réponses, vol. in 12. 4. l. 10. s.

Les mêmes avec l'ordinaire de la Messe. 1. l. 10. s.

Explication des Commandemens de Dieu, in 12. 2. vol. 3. l. 10. s.

Estius in Sententias, fol. 2. vol. 18. l.

Idem in Paulum, fol. 2. vol. 20. l.

Idem in loca difficiliora Sacra Scriptura, fol. 10. l.

Exercices de pieté pour apprendre à faire l'Oraison & à regler son interieur, seconde edition, revûë, corrigée & augmentée des Heures Canoniales, Vêpres du Dimanche, Complies, & de l'Office de la Vierge, avec des dispositions sur chaque Verset, par le R. P. Vignier Prêtre de l'Oratoire. 2. l. 10. s.

Exercices spirituels pour une retraite de dix jours, à l'usage des Seminaires & des Communautez Ecclesiastiques, & même des gens du monde qui veulent travailler serieusement à leur salut, par le R. P. Aveillon Prêtre de l'Oratoire, in 12. 2. l.

GRammaire generale & raisonnée contenant les fondemens de l'art de parler, expliquez d'une maniere claire

& naturelle ; les raisons de tout ce qui est commun à toutes les langues, & des principales differences qui s'y rencontrent, & plusieurs remarques nouvelles sur la langue Françoise, quatriéme edition revûë & augmentée de nouveau par Messieurs de Port Royal, 1. l. 5. f.

Nouvelle Methode pour apprendre facilement & en peu de temps la langue Espagnole, troisiéme edition, revûë & corrigée de nouveau par les mêmes Messieurs de Port Royal, 1. l. 10. f.

La même pour apprendre la langue Italienne, troisiéme edition, par Messieurs de Port Royal, 1. l. 5. f.

Quatre Traitez de Poësies, Latine, Françoise, Italienne & Espagnole, 1. l. 10. f.

Histoire critique des pratiques superstitieuses qui ont seduit les peuples & ont embarrassé les sçavans, par le R. P. Le Brun, Prêtre de l'Oratoire,

Histoire de S. Gregoire le Grand Pape & Docteur de l'Eglise, tirée principalement de ses Ouvrages, par Dom Denis de sainte Marthe, Religieux Benedictin de la Congregation de S. Maur, in 4. 6. l.

Homelies du R. P. Seraphin Capucin,

Predicateur du Roy, Gardien de Meudon, sur les Evangiles & Epîtres, les Mysteres & les Fêtes, in 12. 8. vol. 15. l.

MArtyrologe ou Idée generale de la Vie des Saints, de leurs vertus & de leurs principales actions, in 8. 3. l. 10. s.

Meditations sur les Mysteres de la Foy, composées en Espagnol par le R. Pere Loüis du Pont de la Compagnie de Jesus, traduites nouvellement en François par le R. P. Brignon de la même Compagnie, in 12. 7. vol. 15. l.

Les mêmes, in 4. 2. vol. 15. l.

Abregé des mêmes Meditations, par le R. P. d'Orleans de la Compagnie de Jesus, in 12. 2. vol. 3. l.

NOvum Jesu-Christi Testamentum notis exquisitis illustratum, cum serie historicâ gestorum D. N. Jesu-Christi & Apostolorum ejus ex Libris Evangeliorum, Actuum Apostolorum, & Epistolis beati Pauli, &c. in 12. 3. vol. 4. l. 10. s.

Idem Regulis illustratum, seu Canones Scripturæ Sacræ certa methodo digesti; ad novi Testamenti intelligentiam potissimùm accommodati ab eodem Autore, in 12. 2. l.

Le Nouveau Testament de Nôtre Sei-

gneur Jesus-Christ traduit en François selon la Vulgate ; avec des Notes où l'on explique le sens litteral, en y ajoûtant quelques Reflexions morales, qui suivent naturellement de la lettre, par M. Charles Huré, Professeur Emerite de l'Université de Paris, & Principal du College de Boncourt, imprimé avec la permission de Monseigneur le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, in 12. 4. vol. 10. l.

Le même, in 12. 1. vol. sans notes. 2. liv. 10. f.

Le même, in 24. caracteres d'Hollande, 1. l. 10. f.

Nouveau Testament de Nôtre-Seigneur Jesus-Christ, traduit par le R. P. Amelot, in 4. 2. vol. 12. l.

Le même, in 12. 2. vol. 5. l.

Le même, in 12. 1. vol. 2. l. 10. f.

Le même, in 24. 1. l. 10. f.

PAnarium, hoc est, Arca Medica variis divinæ Scripturæ priscorumque Patrum antidotis adversus animi morbos instructa & in gratiam Confessariorum, Concionatorum & religiosæ vitæ cultorum edita à Joanne Busæo Societatis Jesu Theologo, in 12. 2. vol. 4. l.

Prônes de Messire Claude Joly, Evêque & Comte d'Agen, & auparavant

Curé de S. Nicolas des Champs, sur differens sujets de Morale, in 12. 3. vol. 7. l.

Les Prônes pour tous les Dimanches de l'année, in 12. 4. vol. 8. l.

Du même, les Oeuvres mêlées, 2. l.

RElation d'une Mission faite à Ispaham en Perse, par M. l'Archevêque d'Ancyre, pour la reünion des Armeniens à l'Eglise Catholique, in 8. 1. liv.

La Rhetorique de l'Eglise, ou l'éloquence des Predicateurs, composée en Espagnol par le R. P. Loüis de Grenade, & traduite nouvellement en François, in 8. 4 l.

SErmons du R. P. Loüis de Grenade aussi composez en Espagnol, & traduits nouvellement en François, in 8. 3. vol. 9. l.

Sentences spirituelles, choisies des œuvres de sainte Therese & du B. Jean de la Croix, distribuées pour chaque jour & Fête de l'année, par le R. P. Ange de S. Joseph, Definiteur des Carmes Déchaussez, in 24. 15. s.

VErité évidente de la Religion Chrétienne, ou élite de ses preuves & de celles de sa liaison avec la divinité de Jesus-Christ, par le R. P. Dom Fran-

çois Lamy Benedictin de la Congregation de S. Maur, in 12. 1. l. 10. ſ.

Les Vies des Saints, compoſées ſur ce qui nous eſt reſté de plus authentique & de plus aſſuré dans leur Hiſtoire, diſpoſées ſelon l'ordre des Calendriers & des Martyrologes ; avec l'Hiſtoire de leur Culte, ſelon qu'il eſt établi dans l'Egliſe Catholique ; & l'Hiſtoire des autres Fêtes de l'année, en 12. vol. in 8. 45. l.

La même, en 3. vol. in fol. 45. l.

L'Hiſtoire des Fêtes mobiles, & de l'Inſtitution de tous les Dimanches de l'année, & les Vies des Saints de l'ancien Teſtament ; avec la Geographie & la Chronologie des Saints, & ſe vend ſeparément. 15. l.

La Vie de Dom Armand-Jean le Bouthillier de Rancé, Abbé Regulier, & Reformateur du Monaſtere de la Trappe, de l'Etroite Obſervance de Cîteaux, par M. l'Abbé de Marſollier, Chanoine de l'Egliſe Cathedrale d'Uzés. in 12. 2. vol. 4. l. 10. ſ.

La même, in 4. 8. l.

On trouve chez ledit de Nully tous les Livres nouveaux, & particulierement de Pieté, de Theologie, de Commentaires ſur l'Ecriture Sainte, d'Hiſtoires Eccleſiaſtiques, Conferences, Sermonaires & autres Livres.


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06296 6539

